DERNIÈRE ÉDITION

# Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13509 – **4,50 F** Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MARDI 5 JUILLET 1988

Deux cent quatre-vingt-dix-huit morts dans l'appareil abattu au-dessus du détroit d'Ormuz

# Washington craint des représailles après la destruction de l'Airbus d'Iran Air par l'US Navy

*Après près de douze heures de déclarations contradictoires, les Etats-Unis ont admis, le dimanche soir 3 juillet, que le croiseur américain « USS Vincennes » avait abattu par erreur, au-dessus du détroit d'Ormuz, un Airbus A-300 de la compagnie Iran Air. Les deux cent quatre-vingt-dix-huit passagers de l'Airbus, dont une soixantaine d'enfants, ont péri.*

*Le président Reagan a exprimé ses « regrets » pour « cette terrible tragédie humaine », mais a ajouté qu'elle était intervenue « au cours d'une action défensive appropriée ». Téhéran a aussitôt rejeté la thèse d'une attaque accidentelle, et a affirmé qu'il s'agissait d'un « acte de sauvagerie », qui « révèle la vraie nature du Grand Satan ».*

*Le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Moussavi, a ajouté que les Etats-Unis « n'échapperont pas aux conséquences de cet acte ». Les Etats-Unis craignent des représailles iraniennes.*

Le drame de l'Airbus iranien est intervenu à l'issue d'une nouvelle phase de tension dans les eaux du Golfe. Tout avait commencé dans la nuit de vendredi à samedi lorsque deux pétroliers faisant la navette entre le terminal iranien de l'île de Kharg et le sud du Golfe – le *Fortune-Ship-L* (grec) et le *Kharg-IV* ont été touchés par des missiles irakiens. Comme d'habitude, Téhéran a répliqué à cette action, dont le but est de l'empêcher d'exporter son brut, principale source de financement de son effort de guerre, en faisant attaquer, samedi en début de soirée, le superpétrolier danois *Karama-Maersk* par des vedettes iraniennes du type Boghammar, armées de mitrailleuses et de lance-roquettes. Ces bâtiments ultra-rapides s'attaquent aux pétroliers dit neutres et transportant du pétrole des pays arabes du Golfe ou traitant avec ces pays.

Après la confrontation du 18 avril dernier, au cours de laquelle la flotte américaine avait coulé ou endommagé six navires de guerre iraniens, les Etats-Unis ont décidé d'étendre leur protection aux bâtiments neutres qui demandent assistance. Toutefois, la décision du Pentagone n'avait pas été appliquée au cours de ces deux derniers mois alors que plusieurs navires traitant notamment avec l'Arabie saoudite avaient été attaqués et endommagés par l'Iran. Samedi soir, la frégate *US-Montgomery* s'est portée au secours du superpétrolier, et les deux vedettes rapides iraniennes qui avaient tiré deux roquettes sur le *Karama-Maersk* ont quitté les lieux, sans que le navire américain ait fait usage de ses armes.

ENCORE UN F-14 !

PANCHO

La tension est cependant demeurée vive. Selon la version américaine, dimanche matin à 10 h 10 (locales), un hélicoptère, envoyé par le croiseur *Vincennes* pour surveiller les activités des vedettes iraniennes, a essuyé des tirs d'armes automatiques. Le *Vincennes*, accompagné de la frégate *Montgomery*, a alors fait demi-tour vers les vedettes. Quelques instants plus tard, à 10 h 47, les radars du bâtiment ont détecté un avion au-dessus de l'Iran qui se dirigeait vers lui à grande vitesse, en dehors des couloirs aériens normaux.

*(Lire la suite page 4, ainsi que nos informations pages 4 et 5, et l'article d'HENRI PIERRE page 32.)*

## Une atroce absurdité

« Une terrible tragédie », a déclaré le président Reagan. C'est bien le moindre pour qualifier une « bavure » qui a fait près de trois cents victimes. Au moins les Etats-Unis n'ont-ils pas tergiversé : ils ont reconnu leurs responsabilités dans ce drame, après quelques heures d'enquête.

La tragédie fait inévitablement penser à la destruction du Boeing sud-coréen, à la fin du mois d'août 1983, par la chasse soviétique. A y regarder de plus près, les deux affaires présentent cependant de fortes différences : c'est en temps de paix que l'appareil sud-coréen a été abattu ; l'armée de l'air soviétique disposait de nombreux moyens pour l'identifier et pour faire cesser, par des moyens plus civilisés, son incursion au-dessus du territoire sibérien. Rien de tel dans l'affaire de l'Airbus : l'avion a été abattu au-dessus d'une zone particulièrement dangereuse, quelques dizaines de minutes après l'attaque d'un hélicoptère américain par des vedettes iraniennes. Volant bas pour un appareil de ce type, et se dirigeant vers le croiseur américain « Vincennes », l'appareil a été identifié comme un chasseur-bombardier par les radars, et détruit en conséquence.

Ces explications n'excusent pas la réaction précipitée d'une marine américaine particulièrement sur les dents depuis qu'une de ses unités a été détruite par l'aviation irakienne. Mais elles indiquent clairement que l'appareil iranien n'a pas été abattu en connaissance de cause, contrairement à ce que proclame le régime de Téhéran. On peut même s'étonner que l'avion de la compagnie nationale iranienne ait été autorisé à survoler une zone dans laquelle, depuis vingt-quatre heures, les vedettes de l'ayatollah Khomeyni avaient multiplié les attaques contre des pétroliers.

Quelle va être la réaction de l'Iran ? Personne ne peut encore le prédire, mais la destruction de l'Airbus va sans aucun doute être utilisée par les partisans de la guerre à outrance dans la lutte qu'ils mènent contre les « réalistes ». L'amorce de dialogue qui s'était institué entre Washington et Téhéran en fera sans doute les frais, mais il est peu probable que l'Iran regagne pour autant le terrain perdu depuis deux mois sur le front irakien.

La sagesse voudrait que cette nouvelle catastrophe jouât en faveur de la paix. N'illustre-t-elle pas d'une manière atroce l'absurdité d'un conflit dont on évalue le nombre aux environs du million ? Encore faudrait-il que les protagonistes de cette guerre, dans laquelle ils sacrifient allègrement leurs peuples respectifs, entendent raison, que l'Iran renonce à sa croisade historique, que l'Irak sache se contenter de cet état de « ni guerre ni paix » qui pourrait s'installer maintenant qu'il a reconquis le terrain perdu les premières années de la guerre.

Il est malheureusement peu probable qu'il en aille ainsi. Les adeptes iraniens du terrorisme vont tenter de faire prévaloir leurs méthodes et vont se déchaîner contre la présence américaine dans le Golfe. Quant aux Irakiens, tentés par le rêve d'une victoire totale, ils ne manqueront pas de jeter, subrepticement, de l'huile sur le feu. Ne sont-ils pas, indirectement, à l'origine du drame, puisque ce sont leurs appareils qui ont déclenché la folle ronde des derniers jours en s'en prenant à deux pétroliers transportant du brut iranien ?


M 0147 - 0705 0- 4,50 F
3790147004500 07050

L'ouverture et le « trouble » du Parti socialiste

# Les premiers accrocs du couple Mitterrand-Rocard

par Jean-Marie Colombani et Jean-Yves Lhomeau

Est-ce la cohabitation qui recommence ? Les Français y avaient pris goût, puis s'en étaient détournés ; sans qu'ils y prennent garde, on leur repasserait le plat. La querelle qui s'installe autour de l'ouverture peut, en effet, laisser penser, au premier regard, que M. Mitterrand se comporte avec M. Rocard comme il le fit il y a peu avec M. Chirac, alors qu'il était plus logique d'accorder à son quatrième premier ministre un traitement analogue à celui dont bénéficièrent MM. Mauroy et Fabius.

En tout cas, M. Mitterrand s'efforce de dégager sa responsabilité des contours pris par l'ouverture, du moins lorsqu'ils provoquent des turbulences. S'il se félicite de l'entrée de M. Soisson dans l'équipe de M. Rocard, c'est lui qui a néanmoins fait connaître à l'un de ses proches, à peine ce gouvernement était-il constitué, son désaccord avec l'attribution du ministère du travail au député et maire d'Auxerre.

Ainsi l'ouverture, qui est à la fois la conséquence de l'éclatement des droites et le moyen d'empêcher qu'elles ne se ressoudent, deviendrait une arme contre le premier ministre, maniée par le président de la République lui-même et certains socialistes « troublés » qui s'en réclament. Ainsi se trouverait également validée l'analyse de M. Barre, selon laquelle l'ouverture est une occasion de clivages qui concernent tous les partis politiques, jusques et y compris le PS. Au comité directeur de cette formation, samedi, il était clair que la cible avait changé. Les inconvénients de l'ouverture, dont certains socialistes attribuaient la paternité et les effets néfastes à M. Mitterrand lui-même, sont aujourd'hui portés au débit de M. Rocard.

La cohabitation qui recommence ? L'observation de ce phénomène de changement de cible montre que la réponse n'est pas si simple. M. Rocard commence à remplir la fonction de fusible du président, traditionnelle sous la Ve République, entre un premier ministre et un chef de l'Etat qui sont en accord sur le fond. En l'espèce, il est normal que M. Rocard assume seul l'ouverture, comme il est normal que le président cherche à entretenir le mystère, pour mieux se protéger.

*(Lire la suite page 10.)*





Un entretien avec M. Jean Drucker, PDG de M6

# Télévisions : pour de nouvelles règles du jeu

*Le gouvernement se penche sur la réforme de l'audiovisuel. M. Jack Lang, ministre de la culture et de la communication, et Mme Catherine Tasca, ministre délégué à la communication, devaient présenter, le lundi 4 juillet, au conseil des ministres la méthode retenue pour remplacer la CNCL par un conseil supérieur de l'audiovisuel. Cette méthode devrait permettre, suivant les vœux du président de la République et du premier ministre, de trouver un large consensus politique pour inscrire la nouvelle autorité régulatrice dans la Constitution. Les professionnels de l'audiovisuel attendent avec impatience la définition des nouvelles règles du jeu. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Jean Drucker, ancien PDG d'Antenne 2 et PDG de M6, plaide pour une redéfinition des missions et du financement des chaînes publiques et privées.*

**« Le Conseil d'Etat menace M6 de sanctions financières si la chaîne ne respecte pas son cahier des charges. Qu'allez-vous faire ?**

– Nous nous sommes, depuis le premier jour, acquittés de toutes nos obligations, sauf une : notre quota d'œuvres françaises que nous n'avons pas réussi à atteindre. Saisi par la CNCL, le Conseil d'Etat nous ordonne de le faire. Nous le ferons, quoi qu'il nous en coûte. Et je trouve cela normal : nous avons obtenu notre réseau de diffusion en contrepartie d'engagements précis. Les tenir est une question de morale. Quand on fait de la télévision – même privée, on ne peut être exonéré de missions d'intérêt général. Les enfants passent aujourd'hui autant d'heures devant le petit écran que sur les bancs de l'école.

» Cela dit, quand on a jugé la façon dont les chaînes remplissent leurs obligations, il reste à juger les obligations elles-mêmes. Déjà, ce mot de cahier des charges est détestable. Il signifie que, spontanément, tout ce qui, de près ou de loin, aurait à une connotation culturelle doit être imposé, administré comme une médecine à un malade. Sans carcans, croit-on, les télévisions renonceront inéluctablement à toute ambition. Je suis, moi, persuadé du contraire, et qu'une chaîne privée qui se satisferait de mauvais programmes ne serait pas viable à terme.

**– Les chaînes françaises donnent plutôt le mauvais exemple.**

– Laissons-leur le temps. Nous sommes à deux ans du « big bang » qui a créé le PAF, le fameux paysage audiovisuel français. M 6 n'a que quatorze mois, et regardez le chemin parcouru. Alors, de grâce, ne nous enfermons pas tout de suite dans des règles trop contraignantes, tatillonnes ou technocratiques. »

Propos recueillis par
PIERRE-ANGEL GAY.

*(Lire la suite page 15.)*

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $ ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $ ; USA (West Coast), 2 $.

# Débats

## POLITIQUE

# Centre ou marais ?

par MAURICE DUVERGER

A leur insu, les Français viennent d'instaurer une forme nouvelle de Vᵉ République. De 1958 à 1962, ils ont mesuré les difficultés d'un président sans majorité parlementaire – et ils les auraient aujourd'hui retrouvées si M. Jacques Chirac n'avait pas supprimé la proportionnelle, qui nous eût apporté une Assemblée ingouvernable (1) sans les stabilisateurs qui la rendaient supportable voici trente ans : le prestige du général, la crainte des colonels d'Alger, la multiplication des référendums.

De 1962 à 1986, nos concitoyens ont apprécié l'efficacité d'un président chef de la majorité, qui dominait par elle l'exécutif et le législatif, devenant ainsi un monarque absolu, mais révocable. De 1986 à 1988, ils ont supporté sans trop de mal un président opposé à la majorité, leur cohabitation établissant une séparation des pouvoirs d'un type original, qui a laissé des traces dans l'opinion publique. Les 5 et 12 juin, ils ont mis en place un président chef d'une « semi-majorité », ce néologisme désignant une situation propre à la Constitution de 1958 dont on n'a pas fini de découvrir les virtualités.

Quoi qu'en disent la plupart des commentateurs et des hommes politiques, le gouvernement de M. Michel Rocard ne sera ni fragile ni faible. Pour le renverser, il faudrait que les communistes et toute la droite votent officiellement la même motion de censure, perspective qu'ils viennent de refuser sans appel. Changeraient-ils d'avis qu'on trouverait plus d'une douzaine de modérés pour s'abstenir ou s'absenter, ce qui suffirait à l'échec d'une telle collusion. Le premier ministre peut dormir tranquille. L'Assemblée nationale ne peut pas l'éliminer. Elle ne peut pas plus le paralyser. Il n'a besoin ni des centristes ni des communistes pour faire les réformes et prendre les décisions qu'il juge indispensables. Il lui suffit de recourir à l'article 49-3 pour que ses textes soient adoptés, soit par l'absence d'une motion de censure, soit par l'échec des motions déposées.

### Eviter les excès

Une telle procédure n'est pas scandaleuse si elle intervient après un large débat, où toutes les opinions ont pu s'exprimer librement. L'abus vient seulement quand la discussion parlementaire est supprimée, le rapporteur de la commission et le ministre concerné (appartenant à la majorité) ayant seuls pu parler à la tribune avant que tombe le couperet. Cela ne s'était pas fait avant 1986. Si l'on évite de nouveau ces excès, il est normal dans une démocratie que les députés soient contraints de prendre ouvertement leurs responsabilités, le gouvernement ne pouvant être renversé que si plus de la moitié d'entre eux le décident expressément. Il ne serait pas plus choquant d'appliquer les dispositions de la Constitution permettant de mettre en vigueur par ordonnance un projet de budget qui n'a pas pu être adopté soixante-dix jours après son dépôt.

Développer le contrôle du Parlement ne consiste pas à renoncer aux moyens qui l'empêchent d'annihiler le gouvernement mais à augmenter la possibilité pour l'opposition d'ouvrir les débats à son initiative et de mieux examiner les textes législatifs : par exemple, par la réforme des commissions en cours ou une pratique plus souple de l'ordre du jour prioritaire.

Les mécanismes qu'on vient de rappeler ne peuvent être utilisés que si deux conditions sont réunies : 1) la majorité absolue se trouve écartelée en deux blocs situés aux antipodes et, par conséquent, incapables d'exercer le pouvoir ensemble ; 2) chacun d'eux est dépassé par un bloc médian lui-même très proche de la majorité absolue. Si ce bloc médian soutient la politique du président, celui-ci se trouve alors dans la position décrite par le général de Gaulle dans sa conférence de presse du 16 janvier 1964 : *« Le gouvernement, qui est celui du président, est en même temps responsable devant le Parlement. Comment concilier cela ? Répondons que le peuple souverain, en élisant le président, l'investit de sa confiance. C'est là, d'ailleurs, le fond des choses et l'essentiel du changement accompli. De ce fait, le gouvernement, nommé par le chef de l'Etat* (...), *n'est plus du tout, vis-à-vis des Chambres, ce qu'il était à l'époque où il ne procédait que des combinaisons de groupes. »*

### La place fortifiée

La formule finale suggère qu'il en procède partiellement, cependant, en même temps que du président de la République. Cela suppose un équilibre difficile à établir. Il n'existe pas dans la cohabitation, où le gouvernement dépend exclusivement des groupes majoritaires, ni dans la domination du président sur une majorité qui lui obéit aveuglément. Il apparaît un peu quand une majorité favorable au chef de l'Etat est forte et disciplinée, car elle développe alors sa propre autonomie. Il s'établit surtout dans le cas d'une semi-majorité, l'opposition étant trop nombreuse pour qu'on la néglige et le parti présidentiel trop faible pour devenir gênant.

Il offre ainsi au président une place fortifiée d'où celui-ci peut s'engager dans des stratégies variées, s'y enfermant autant qu'il le veut, sans pouvoir en être délogé ; en sortant pour un soutien par les centristes, ou pour un soutien par les communistes sans renouer l'union de la gauche tant qu'ils n'auront pas fait leur « perestroïka » (qui n'est pas pour demain) ; alternant au besoin l'une et l'autre de ces attitudes ; tentant même – pourquoi pas ? – l'union nationale pour construire l'Europe.

La situation d'un président appuyé par une semi-majorité est la plus gaullienne des modalités de la Vᵉ République. Mais aussi la plus fragile et la plus dangereuse, car elle risque l'enlisement de nos anciens régimes, si elle ne maintient pas tous les garde-fous mis en place depuis trente ans. Il suffirait de renoncer aux moyens d'action du gouvernement ou de rétablir la proportionnelle pour glisser du centre au marais.

(1) Cf. R. Cayrol, P.-O. Flavigny et I. Fournier, « Et si c'était la proportionnelle ? » (*Le Monde*, daté 19-20 juin 1988).

## BIBLIOGRAPHIE

### « Expecto » d'Henri Fesquet

# Cadavre fervent

FAIRE d'un corps pourrissant la matière d'un livre et un hymne à la joie, à la foi ? L'amour peut réussir ce que la raison n'admet pas. Henri Fesquet imagine dans *Expecto, réflexions d'un enseveli*, un mort dont la conscience est seulement assourdie par le désastre du corps, en veilleuse au fond de son tombeau, et qui attend la résurrection. *« Expecto resurrectionem mortuorum »* (j'attends la résurrection des morts), dit le Credo. Henri Fesquet trouve cette semi-existence presque douce. Il flotte dans les limbes en *« défunt tout neuf et inexpérimenté »*, du fond de son cercueil il voit, il entend. Bien qu'il soit désormais interdit d'élan, de jouissances, il apprend à s'en consoler car *« les morts, dit-il, sont des contemplatifs »*.

∴

Un incroyant qui aurait eu l'idée de se mettre à sa place aurait hurlé au scandale, à l'injustice, mais Henri Fesquet – à qui *« Dieu n'a jamais fait défaut »* – ne se voit pas en défunt triste, et son cadavre se défait sans défaite. C'est que d'ici, en transit, il distingue mieux la voie étroite du royaume *« où les chameaux passeront comme des lettres à la poste par le chas d'une aiguille »*.

L'auteur a déposé sa dépouille au lieu même de la contradiction, de la contrariété : avant qu'elle ne redevienne poussière et à l'instant où le vivant n'est déjà plus. De cet observatoire il perçoit à travers ses yeux clos par des mains pieuses le théâtre des funérailles, l'émotion sincère pour le *« cher disparu »* et, sans jalousie, la vie là-haut qui reprend ses droits. Car ce mort catholique est resté du côté de la vie. Il sait qu'il a ici mangé son premier pain blanc. Maintenant qu'il est redescendu sous terre il se persuade, avec ses pauvres sens abîmés, qu'il n'a jamais voulu d'une vie éternelle oublieuse du monde, du corps terrestre, du printemps. Frère Soleil, sœur Lune, frère Oiseau, dit saint François, et pourquoi pas, reprend l'auteur, mon frère le ver de terre qui dévore mon cadavre ? Car tout se transforme et rien ne se perd ni surtout l'espoir qui luit encore dans les ténèbres de l'humus, de l'humble humus.

∴

Les pauvres morts ont pour un chrétien de bien grandes espérances ! Fervente prière d'un trépassé, témoignage d'une foi ensevelie au fond de l'être en décomposition, Henri Fesquet n'installe sa fiction, sa conviction que pour tirer parti de notre inévitable métamorphose. C'est l'occasion, dans ce repos forcé, pendant ce temps où tout se démembre, de croire encore à l'amour qui résiste jusqu'au dernier atome, et au-delà dans l'au-delà. Sans autre certitude – ce livre est *« un conte pour grande personne mûrie par le doute »* – que le choix libre de la lumière qui seul permet de dire à la mort : tu es fraternelle, ta figure hideuse est aimable ; tu es continuité.

Dans le portrait de son cadavre, un autre audacieux sans foi aurait mis de la dérision, du cynisme et sans doute de grands aplats de révolte. Henri Fesquet se peint blafard avec sérénité. Miracle désarmant et force du christianisme, l'ouvrage est roboratif et joyeux, constamment éclairé par la beauté du verbe. Les solides mérites de l'homme, son courage et sa générosité, son désir de vivre et de vouloir le bonheur sur terre, son humilité de pauvre égaré et son incessante recherche du sens ne seraient donc que des signes d'amour ? Et signe d'amour, par-dessus le marché, la putréfaction de la chair ? *« Le christianisme est une religion du corps, et il n'est pas de feu sans combustible. »*

CHRISTIAN COLOMBANI.

★*Expecto, réflexions d'un enseveli*, éditions Actes Sud, 100 pages, 65 F.

# Au courrier du Monde

## MÉPRIS

### M. Tapie et les hospices

J'ai trouvé tout à fait déplacés et injustifiés les propos de Bernard Tapie, à Marseille, cités dans votre journal en date du 14 juin (1).

Comment peut-on traiter avec un tel mépris ce que furent les « hospices », comment peut-on parler ainsi des « vieux » ?

Les hospices ont été progressivement transformés en hôpitaux de long et moyen séjours, en sections de cure médicale, et nos pensionnaires y séjournent, hélas éloignés de leurs familles, mais dans les meilleures conditions possibles, entourés de soins attentifs et de l'affection de leurs proches et par le dévouement de l'ensemble des personnels de nos établissements.

Il n'y a jamais eu de « charters » ni d'ambulance pour aller voter, mais, bien au contraire, un personnel hospitalier animé du désir de bien faire, compétent, qui a toujours veillé et veillera à ce que les patients de nos hôpitaux puissent exprimer leurs opinions par procuration dans le respect de la loi, car ils ne sont pas tenus de se déplacer si leur état de santé ne le leur permet pas.

*Dr ALAIN BODAK,*
*médecin chef de service*
*hôpitaux de long et moyen séjours,*
*Limeil-Brévannes.*

(1) NDLR : *« Ils ont organisé des charters depuis les hospices. Ils ont fait venir les vieux en ambulance pour voter. »*

## VOLANT

### Abolir la peine de mort

Election après élection, on se laisse aller à de coupables espérances ; gouvernement après gouvernement, on est ramené à de tristes illusions. Décidément, en matière de sécurité routière, qu'ils soient de droite ou de gauche, nos hommes politiques ne brillent pas par leur imagination. Tout juste bons à créer un secrétariat d'Etat à la prévention des risques majeurs et à laisser « crever » plus de dix mille personnes par an sur le bord de nos routes.

Le jour où ils quittent leurs fonctions, des ministres n'ont rien trouvé de plus original que de fournir aux préfets des instructions dont tout le monde connaît l'inefficacité.

Même l'effet d'annonce a disparu.

Quelques heures à peine après ce « solennel » avertissement ainsi donné à la population, alors qu'à Rennes des dizaines d'automobilistes ivres dorment déjà en prison, que tout l'arsenal répressif classique a été utilisé, 100 % de conducteurs – ou presque – se trouvent sous l'empire de l'alcool. 10 % tombent sous le coup de la loi pénale.

Honte à ce pays qui préfère la protection des intérêts catégoriels à la sécurité des citoyens.

Honte à ce pays qui admet la détention provisoire pour les individus mais la refuse pour les véhicules.

Honte à ce pays qui accepte le massacre de milliers de ses enfants.

Honte à tous ceux dont la lâcheté tient lieu de compétence, alors qu'entre leurs mains réside le pouvoir de mettre fin à l'hécatombe.

MICHEL ALBAREDE,
*procureur*
*de la République à Rennes.*

## PROGRAMME

### Heidegger au bac (suite)

A la suite du choix d'un texte du philosophe Martin Heidegger proposé pour la section A du bac de philosophie dans les académies de Paris, Versailles et Créteil, vous avez publié dans *le Monde* du 10 juin 1988 une lettre d'un professeur de philosophie, M. Guy Coq.

M. Coq prend la mouche et s'indigne. Il n'arrive pas bien à déterminer ce qu'« *ils* » ont voulu « *prouver en choisissant un texte de Heidegger au bac 88* », et son indignation ne fait que croître avec l'impuissance où il est de « prouver » lui-même quoi que ce soit concernant ce choix, et Heidegger lui-même (dont « on » croyait sans doute être débarrassé) !

Heidegger est au programme du bac depuis seulement quelques années, mais bien avant le déclenchement tous azimuts de l'« affaire » (du « nazisme »). La preuve, si je puis dire, en a été administrée par le choix de ce texte bien précis sur la science. Il n'est, en effet, pas tiré d'un grand texte connu de Heidegger, comme *Etre et Temps* ou *Chemins qui ne mènent nulle part* (pour ne prendre que deux titres). On ne le trouve même pas édité chez Gallimard, pourtant éditeur exclusif de Heidegger. Il s'agit en réalité d'un entretien avec le professeur Richard Wisser, publié pour la première fois en français dans *les Cahiers de l'Herne*, dirigés par Michel Haar et parus en 1983.

Ce texte a été reproduit sous la forme même qu'il a reçue pour le bac 88 dans mon livre *Heidegger : Qu'est-ce que la métaphysique ?*, présentation et commentaire de la fameuse conférence de 1929 où il est déjà question de la science et de l'Université, dans des termes d'ailleurs repris plus ou moins par le *Discours de rectorat*, de 1933. Ce livre de Heidegger est, à ma connaissance, la seule édition destinée avant tout aux candidats au bac. Elle a paru aux éditions Fernand Nathan, dans la collection « Les intégrales de philo », dirigée par D. Huisman, en 1985. Soit, si je ne m'abuse, deux ans avant le déclenchement de ladite « affaire ».

Pour me résumer, je dirais que les auteurs du choix n'ont rien voulu prouver, sinon qu'à partir du moment où Heidegger est « au » programme, mieux vaut l'avoir lu ; et c'est pourquoi ils ont choisi un *texte* bref, relativement facile, et surtout permettant la discussion.

MARC FROMENT-MEURICE.




Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

*Gérant :* André Fontaine, directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

*Administrateur général :* Bernard Wouts.
*Rédacteur en chef :* Daniel Vernet.
*Corédacteur en chef :* Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde », 7, r. des Italiens PARIS-IXᵉ

*Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration*

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

# Etranger

## Près de l'esplanade des Mosquées de Jérusalem

# Des fouilles archéologiques provoquent une mini-émeute

*JÉRUSALEM*
*de notre correspondant*

Israéliens et Palestiniens sont au moins d'accord sur un point : le soulèvement est un *« état d'esprit »* nourrissant un climat conflictuel explosif, et si solidement ancré que l'incident le plus banal peut dégénérer en affrontement. C'est ce qui s'est produit le dimanche 3 juillet à Jérusalem où, durant trois heures, les ruelles de la vieille ville ont été le théâtre d'une mini-émeute.

Au départ, de simples travaux de voirie liés à des fouilles archéologiques, non loin du mont du Temple. Il y a des années que les Israéliens procèdent à des excavations en ces lieux. Depuis dix-huit mois, ils veulent mettre au jour un tunnel qui daterait du deuxième Temple, et il s'agissait dimanche matin de dégager une canalisation ou un escalier. En somme peu de chose, une affaire technique : il y a déjà eu des travaux plus importants en vieille ville. Mais si le mont du Temple est un lieu sacré du judaïsme, il l'est aussi pour l'Islam : il abrite l'esplanade des Mosquées, le *« noble sanctuaire »*, disent les Arabes, qui sont particulièrement soucieux de ne tolérer aucune altération du site.

A 7 heures donc, l'équipe de voirie était sur place. Les travaux ne devaient pas durer longtemps. Mais à peine avaient-ils commencé que les muezzins du *« noble sanctuaire »* criaient à la provocation. Certains assuraient même que les travaux avaient pour but de miner le sous-sol de l'esplanade des Mosquées. Information pour le moins fantaisiste aussitôt démentie par les autorités mais bien révélatrice du climat.

Des haut-parleurs d'une mosquée fusaient alors des appels à manifester. Des dizaines de jeunes gens et des moins jeunes sont accourus sur les lieux en même temps que d'importantes forces de police. Jets de bouteilles et de pierres d'un côté, tirs très nourris de gaz lacrymogènes et de balles en caoutchouc de l'autre : les affrontements commencés via Dolorosa s'étendirent aux ruelles avoisinantes de la vieille ville arabe et durèrent près de trois heures.

Les affrontements gagnèrent aussi Jérusalem-Est, la partie arabe de la capitale située hors des murs de la vieille ville. Il n'y a pas eu de blessés graves, et le calme est revenu en milieu de matinée. A l'issue d'une réunion de conciliation entre les autorités israéliennes et le Conseil supérieur islamique (le Waqf, qui exerce sa tutelle sur l'esplanade), il a été décidé de repousser les travaux à une date ultérieure. Une fois de plus, le fragile équilibre intercommunautaire de la capitale a été ébranlé une semaine après qu'ont eu célébré le ving et unième anniversaire de la réunification de Jérusalem sous souveraineté israélienne.

La veille, comme tous les samedis depuis quelques semaines, des écoliers avaient déjà manifesté à Jérusalem-Est et lancé des pierres sur des véhicules des forces de l'ordre.

ALAIN FRACHON.

## ISRAËL

# Le fils de M. Begin figure parmi les étoiles montantes du Hérout

*JÉRUSALEM*
*de notre correspondant*

Il devrait y avoir de nouveau un Begin à la Knesset à l'issue des élections législatives de novembre prochain. Ainsi en ont décidé les deux mille membres du comité central du Hérout (la droite israélienne) réunis cette semaine pour désigner la liste des trente-cinq candidats du parti : ceux auxquels l'audience du Hérout, couplée à la mécanique de la représentation proportionnelle, devrait assurer un siège à peu près à tout coup.

Une centaine de prétendants à la candidature étaient en lice et lorsque les résultats de ce scrutin interne sont sortis des urnes, à l'aube du jeudi 22 juin, les poids lourds du Hérout faisaient pâle figure. Aucun d'entre eux ne réalisait un score à la mesure de ses ambitions. Par le nombre de suffrages obtenus, arrivaient en tête trois jeunes trouble-fête parmi lesquels M. Benny Begin, fils de Menahem Begin, ancien premier ministre et figure emblématique du parti.

Begin junior n'est pas un inconnu en politique. Membre du parti depuis son adolescence, ce géologue de quarante-quatre ans (il travaille aux Etats-Unis), orateur aussi incisif que son père, avait déjà fait une première et vaine tentative pour se hisser dans les instances dirigeantes du Hérout. Briguant la présidence de la commission des mandats lors du congrès de mars 1986, il avait été nettement battu par Ariel Sharon. Cette fois il revient en force avec l'appui de l'actuel chef du parti, le premier ministre Itzhak Shamir. Et sans doute aussi avec le même objectif qu'il y a deux ans : barrer la route à Ariel Sharon, accusé d'avoir trahi la confiance de Menahem Begin au moment de la guerre du Liban et jugé indigne de prendre un jour la tête du parti.

Les membres du comité central ne lui ont préféré que deux hommes, accordant d'abord leurs faveurs à M. Binyamin Netanyahu (la quarantaine, ancien ambassadeur à l'ONU) puis à M. Moshé Katsav (ministre des affaires sociales, un jeune lui aussi et très populaire dans le parti).

### Humiliation pour M. David Lévy

Toujours dans les choix du comité central, les caciques du parti, victimes de leurs incessantes querelles, ne viennent qu'ensuite, et dans cet ordre : MM. Moshé Arens (ministre sans portefeuille, dauphin de M. Shamir), Ariel Sharon (ministre du commerce et de l'industrie, aussi ambitieux que contesté), David Lévy (vice-premier ministre et ministre de la construction,). Pour ce dernier, l'humiliation est de taille : officiellement numéro deux du Hérout, il arrive derrière Ariel Sharon et, surtout, derrière des novices, pas même députés, ces *« jeunes »* Netanyahu et Begin, tous deux membres d'un clan Shamir qui ressort renforcé de la réunion de cette semaine.

Mais celle-ci n'a constitué qu'un premier round, un galop d'essai qui témoigne surtout de la popularité personnelle des prétendants. La véritable bataille, celle qui déterminera la place de chacun sur la liste, n'aura lieu que mercredi prochain. La cuisine du parti reprendra alors ses droits, dessinant le rapport de forces réel entre chacun des camps au sein du Hérout : le clan Shamir-Arens, celui de David Lévy et enfin celui d'Ariel Sharon. Si MM. Begin et Netanyahu sont assurés d'avoir de bonnes places, et ainsi d'être élus députés, ils n'auront sans doute pas les premières qui devraient revenir aux chefs de file des grands courants.

Ce renouvellement de la liste du Hérout — outre MM. Begin et Netanyahu il y a une douzaine de nouveaux candidats — n'a pas de signification politique immédiate. La guerre des clans n'est qu'un conflit d'ambitions et si les *« jeunes »* peuvent bousculer les barons du parti, ils n'en partagent pas moins leur credo : non au retrait des territoires occupés, non à la réunion d'une conférence internationale sur le Proche-Orient, non à tout ce qui menacerait l'*« idéal »* du Grand Israël.

ALAIN FRACHON.

## LIBAN

# La bataille de Borj-Barajneh a-t-elle commencé ?

*BEYROUTH*
*de notre correspondant*

La bataille de Borj-Barajneh a-t-elle commencé ? Borj-Barajneh va-t-il connaître le même sort que Chatila. tombé aux mains des dissidents anti-arafatistes ?

Le lundi 4 juillet à 5 heures, huit jours après la chute de Chatila, les hostilités, en veilleuse depuis lors, ont brusquement recommencé. Les duels d'artillerie prenant le relais des échanges de tirs d'armes légères et de roquettes. La circulation sur le boulevard de l'aéroport a été déviée vers une route latérale moins proche de Borj-Barajneh et de la zone des combats.

L'OLP avait, la veille, accusé l'armée syrienne et ses alliés palestiniens, les dissidents du Fath, de resserrer le siège autour de Borj-Barajneh en vue d'y rééditer le processus ayant mené à la reddition de Chatila. Dans les deux camps, les arafatistes avaient remporté, à la fin d'avril, une fausse victoire consistant à en chasser leurs ennemis. Renforcés par l'armée syrienne présente autour des camps, les anti-arafatistes ont eu les mains libres pour se livrer à un siège et à un bombardement du réduit de Chatila, déjà en ruine, jusqu'à sa chute.

Borj-Barajneh, dernier vestige du pouvoir arafatiste à Beyrouth-Ouest, est, beaucoup moins détruit que ne l'était Chatila. Mais depuis l'entrée des Syriens dans la banlieue-sud, il est tout aussi vulnérable.

L.G.

# Asie

## PHILIPPINES : tandis que les attentats urbains se multiplient

# Des milices civiles armées ont été créées en zones rurales

**Un nouvel attentat contre une personnalité de gauche, l'avocat Emmanuel Mendoza (membre de la nouvelle alliance nationaliste BAYAN), s'est produit, le samedi 2 juillet, à Manille. La victime est morte peu après son admission à l'hôpital. Des groupes proches de l'Eglise catholique ont demandé le lendemain à la présidente Cory Aquino de prendre des mesures immédiates pour mettre fin aux actes terroristes (*le Monde* daté 3-4 juillet).**

**Dans les zones rurales, une nouvelle stratégie antiguérilla a été mise en place par l'armée philippine pour tenter, comme l'écrivait dimanche un journal de Manille, *« de faire sortir le pays du terrain sanglant »* dans lequel il semble peu à peu s'embourber...**

*MANILLE*
*de notre correspondant*

Depuis le début de l'année, l'armée philippine a modifié sa stratégie antiguérilla. Au sein du nouvel état-major philippin, le sentiment *« qu'avant on faisait fausse route »* est devenu prépondérant. « Avant », c'était le temps des missions, héritées de la guerre du Vietnam, qui consistent à lâcher une compagnie d'élite sur une piste de la Nouvelle Armée du peuple — NAP. Selon la théorie, la compagnie rattrape l'ennemi, l'attaque et le détruit.

Les observateurs militaires étrangers sont unanimes à déclarer cette tactique inadéquate : la NAP sait éviter le « contact », l'armée philippine est sous-équipée en matériel indispensable à ce type de combat (transport rapide et moyens de communication). Et, surtout, les soldats philippins restent — selon les « experts » — mal encadrés. Un « spécialiste » de la lutte anticommuniste en Asie du Sud-Est, en poste dans une ambassade occidentale, regrette ainsi que *« le gouvernement philippin refuse, pour des raisons politiques, qu'on vienne le conseiller sur place... »*.

Résultat, la guerre est souvent réduite, côté gouvernemental, à sa plus simple expression : la NAP attaque, l'armée réagit, bien plus tard, sans ardeur véritable. Aux dires d'un ancien mercenaire américain ayant « vécu » de telles opérations, *« les rapports de fin de mission sont totalement fabriqués »*. Les chiffres avancés par les autorités seraient aussi peu crédibles.

### « Encourager les villageois »

Deux ans après la *« révolution de février 1986 »*, l'état-major admet que, sous certaines réserves, *« la bataille est plus politique que militaire »*. Après avoir aplani ses propres dissensions internes, l'armée serait actuellement mûre pour une *« stratégie tout en finesse »* dont le pivot central serait constitué par des équipes d'une douzaine d'hommes et d'officiers, Special Operation Teams — SOT — *« spécialisées en techniques de guerre psychologique »*.

Pendant *« un mois ou deux »*, une SOT s'installe dans un village *« sous influence »* (communiste), accompagnée d'un représentant des autorités civiles locales. La réussite finale de l'opération repose sur *« la réintroduction de la présence gouvernementale dans les barrios isolés »*. Et, selon un général responsable du programme, *« à force de discours, de cérémonies patriotiques et en identifiant les problèmes matériels spécifiques à chaque communauté, nous arrivons à la sevrer de ses mauvaises fréquentations »*...

### Des forces « bien rémunérées »

A la fois pour leur faciliter la tâche et parce que, enfin, on se dit prêt à *« s'attaquer aux causes profondes de l'insurrection »*, à savoir les carences de développement rural et l'insularisme administratif qui coupe de larges portions du territoire national des organes de l'autorité centrale, les SOT emportent pelles et pioches, afin *« d'encourager les villageois à s'aider eux-mêmes en entreprenant des travaux légers de voirie, la construction de porcheries, l'installation de systèmes sanitaires, etc »*...

Naturellement, les quelque quarante-deux mille barrios de l'archipel ne peuvent être *« occupés »* en permanence, et la création d'un complément paramilitaire s'impose. Sous le régime du président Marcos, on avait introduit les Civilian Home Defense Forces. Mais, indisciplinées, celles-ci étaient souvent responsables d'exactions et d'abus contre la population civile qu'elles étaient censées protéger. Dans certaines localités, les autorités avaient pensé pouvoir suppléer leurs besoins logistiques en formant des *« milices de citoyens concernés »*. Mais une fois de plus, la brutalité, voire la vénalité, de ces milices a provoqué leur discrédit.

Ainsi, début juillet, l'armée a officiellement commencé à recruter *« cent mille hommes »* sous une appellation nouvelle : les Civilian Armed Forces Geographical Units — CAFGU (unités géographiques de forces civiles armées). Les CAFGU *« seront sous la responsabilité directe des autorités militaires provinciales, seront bien armées, bien rémunérées* [pour éviter les crimes d'extorsion] *et bien entraînées »*... Leur premier rôle sera de prendre la relève des SOT dans les villages *« reconquis »*.

La chose paraît possible, et l'ensemble des observateurs militaires occidentaux à Manille s'accordent à dire que les SOT ont réussi, en trois mois, leur implantation *« en zone rouge »*. Toutefois, la preuve définitive de la validité de la nouvelle stratégie réside dans la capacité de résistance des CAFGU. Pour la NAP, la partie en cours est cruciale : si elle ne parvient pas à *« casser les CAFGU »*, elle courra le risque d'être coupée de sa base naturelle. Les prévisions vont donc dans le sens d'une intensification des combats aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, avec les *« exécutions sommaires d'ennemis du peuple »*.

### « Une marée de dénonciations »

Le camp insurgé traverse actuellement une fort mauvaise passe. De source militaire, on assure que les impressionnants coups de filet des semaines passées ont permis de *« décapiter »* la direction de la NAP et du Parti communiste philippin ; ils seraient dus *« à une marée de dénonciations ; aujourd'hui, les gens surveillent leur voisinage comme jamais ils ne l'ont fait. On observe un couple âgé emménageant sans enfants, et on téléphone tout de suite à la police »*, selon un officier d'une SOT.

Les chefs de la guérilla ont pris la mesure de cette pression. Un porte-parole de l'insurrection avoue que la NAP *« a un besoin pressant d'armes lourdes* [mortiers, bazookas, etc.), *afin d'attiser l'escalade du conflit »* et exploiter les vieilles contradictions sociales. A terme pourtant, il faudra voir comment seront menées les grandes réformes de l'ère Aquino — à commencer par la réforme agraire, — armatures essentielles de la politique gouvernementale.

KIM GORDON BATES.

## AFGHANISTAN

# M. Diego Cordovez invite les moudjahidin à discuter avec Kaboul

Le gouvernement afghan a renouvelé, le dimanche 3 juillet, son offre aux dirigeants de la résistance de participer à un gouvernement élargi, à condition qu'ils cessent le combat, a annoncé le ministre afghan des affaires étrangères cité par Radio-Kaboul.

*« La paix est le seul moyen de résoudre la question d'un gouvernement d'intérim »*, a ajouté le ministre, ajoutant que si les moudjahidin arrêtaient la guerre, *« le régime afghan serait prêt à discuter toutes leurs conditions dans un esprit d'entente »*. Le gouvernement afghan est aussi prêt à offrir une représentativité à tous les opposants, y compris les dirigeants politiques et les réfugiés, selon le ministre. Le négociateur des Nations unies, M. Diego Cordovez, qui a servi d'intermédiaire lors des négociations de Genève entre le Pakistan et l'Afghanistan, est par ailleurs attendu jeudi à Kaboul.

Dimanche, de la célèbre passe de Khyber (frontière entre le Pakistan et l'Afghanistan), M. Cordovez a lancé un appel pressant aux Afghans pour qu'ils résolvent « eux-mêmes » et « rapidement » leur conflit par *« la voie traditionnelle afghane »*, sous peine de voir ce conflit se prolonger « tragiquement » après le départ des Soviétiques.

M. Cordovez est favorable à ce que les moudjahidin afghans et le régime pro-soviétique de Kaboul réunissent une jirga traditionnelle (assemblée) pour discuter de la manière d'établir un gouvernement en Afghanistan avant le départ des Soviétiques le 15 février 1989, *« peut-être avant »*. *« Vous devez le faire vite avant le départ des troupes soviétiques »*, a déclaré M. Cordovez devant quelques centaines de réfugiés afghans du camp de Kutcha-Garhee, à une vingtaine de kilomètres de Peshawar, en soulignant que *« le fait que treize mille soldats soviétiques soient déjà parties d'Afghanistan constituait un premier pas »*. — *(AFP.)*

● **Neuf insurgés afghans tués.** — Neuf insurgés afghans ont été tués et huit autres blessés au cours de combats avec les forces gouvernementales dans la province de Kunar, a rapporté, le samedi 2 juillet, l'agence Tass. Citant l'agence afghane Bakhtar, Tass a indiqué sans autre précision aussi que les forces gouvernementales se sont emparées d'un millier d'armes à feu en interceptant un convoi d'armes des insurgés dans la province de Baghlan. — *(Reuter.)*

# Afrique

## AFRIQUE DU SUD

# Deux morts dans un attentat à la voiture piégée à Johannesburg

*JOHANNESBURG*
*de notre correspondant*

Johannesburg. — Une bombe, la quatrième en trois jours, a explosé, le samedi 2 juillet en fin d'après-midi, à la sortie du stade d'Ellis Park à Johannesburg. Cet attentat à la voiture piégée a fait deux morts (deux Blancs) et une trentaine de blessés dont trois grièvement atteints. La déflagration s'est produite juste au moment, où les spectateurs quittaient le temple du rugby sud-africain après un match, causant la panique parmi la foule.

Heureusement, le coup de sifflet final n'avait été donné que depuis cinq minutes et la majorité des supporters étaient encore dans l'enceinte. Des Noirs ont été malmenés, voire attaqués par des spectateurs blancs en colère. La police a dû intervenir pour éviter des affrontements. Le ministre de la loi et de l'ordre, M. Adriaan Vlok, a appelé la population *« au calme et à la dignité »* en condamnant *« cet acte barbare de l'ANC (Congrès national africain) »*.

Pour le seul mois de juin, au moins dix explosions ont été recensées à travers le pays, pour la plupart dans la région de Johannesburg-Pretoria, tuant au total dix personnes. L'ANC est-il responsable de cette vague d'attentats ? A la fin de la semaine dernière, cette organisation en exil a démenti en être à l'origine, réaffirmant qu'elle n'avait pas changé de tactique et que ses objectifs restaient des cibles militaires, policières et économiques. *« Tous nos cadres militaires,* indiquait le communiqué, *ont pour consigne d'éviter les objectifs purement civils. »*

Son président, Oliver Tambo, avait, le 13 juin à Londres, réfuté les affirmations de Chris Hani, chef de la branche armée (Umkhonto We Sizwe, la lance de la nation), qui avait déclaré : *« Nous voulons démontrer aux Blancs que nous sommes toujours présents et qu'ils vont vivre dans l'insécurité aussi longtemps que Botha sera là. Nous devons rendre l'apartheid coûteux en termes de ressources financières et de vies. »* M. Tambo avait ajouté que ces propos n'engageaient que son auteur. Il avait réaffirmé que la lutte n'avait pas pour but *« de combattre les Blancs parce qu'ils sont blancs. Nous devons être très prudents quand nous faisons exploser des bombes... Notre politique n'est pas de s'attaquer aux civils »*.

Reste à savoir dans quelle mesure l'ANC contrôle parfaitement ses troupes. A moins que ces attentats à répétition ne soient l'œuvre de francs-tireurs ou du mouvement rival, le PAC (Pan African Congress), basé à Dar-es-Salaam (Tanzanie). En général moins actif, celui-ci dispose également d'une branche armée.

L'archevêque anglican sud-africain, Mgr Desmond Tutu, a condamné le dimanche 3 juillet, le dernier attentat à la voiture piégée. *« Je déplore cette explosion »*, a-t-il déclaré, ajoutant que tous les Sud-Africains, *« noirs et blancs »*, voulaient pouvoir vivre sans la peur constante d'être victimes de la violence.

MICHEL BOLE-RICHARD.

## REPÈRES

### Inde

#### Dix-sept morts à l'occasion d'élections municipales

Le secrétaire général du Parti du congrès de la province d'Amritsar, dans l'état du Pendjab, a été tué, le samedi 2 juillet, près de la ville sainte d'Amritsar, par des présumés militants sikhs. Manjit Singh Verka a été assassiné par un nombre indéterminé d'hommes qui ont ouvert le feu sur lui, après avoir fait irruption dans sa maison du village de Verka, dans la banlieue d'Amritsar. Depuis le début de l'année, plus de 1 450 personnes ont trouvé la mort au cours de violences liées au combat des sikhs pour la création d'un Etat indépendant au Pendjab, le Khalistan.

D'autre part, seize personnes au moins ont été tuées et trente-trois blessées lors d'affrontements entre groupes rivaux qui ont éclaté vendredi à l'occasion d'élections municipales dans l'Uttar-Pradesh (nord de l'Inde). Selon l'agence indienne PTI, plusieurs de ces incidents — échanges de coups de feu et affrontements violents — ont éclaté à l'intérieur même de bureaux de vote. — *(AFP.)*

### Danemark

#### Un navire de Greenpeace arraisonné

Sur l'ordre du ministre de la justice, la police d'Aalborg a, le samedi 2 juillet, arraisonné le *Mobby-Dick*, navire appartenant au mouvement écologiste Green Peace qui, avec l'appui d'une demi-douzaine de chaloupes occupées par ses militants, tentait depuis le début de la matinée d'empêcher le destroyer américain *Cunyngham* d'entrer dans le port. Vingt-cinq manifestants ont été interpellés. Ils devaient être relâchés dimanche après un premier interrogatoire, mais des poursuites vont être engagées contre eux pour *« avoir troublé l'ordre public et perturbé le trafic du port »*. — *(Corresp.)*

BIBLIOGRAPHIE

« Expecto » d'Henri Fesquet

Cadavre fervent

CHRISTIAN COLOMBANI

# Proche-Orient

## La destruction de l'Airbus d'Iran Air par l'US Navy au-dessus

La destruction de l'Airbus d'Iran Air a, dès dimanche soir, entraîné de multiples réactions dans le monde. Les principaux alliés des Etats-Unis, la Grande-Bretagne et Israël, tout en déplorant la catastrophe, n'ont pas remis en question le droit d'intervention armée des Etats-Unis, alors que l'Italie, la RFA et la France ont davantage souligné la nécessité d'une solution à la guerre du Golfe.

*« Le gouvernement français a appris avec consternation la nouvelle »*, a fait savoir un communiqué publié par le ministère des affaires étrangères. *« Toute la lumière doit être faite pour que soit élucidées les conditions dans lesquelles a pu intervenir une si tragique méprise. »* Ce texte précise que *« les efforts des nations doivent se conjuguer pour éviter le renouvellement de tels événements et pour assurer un règlement qui puisse ramener paix et stabilité dans cette région du monde »*. La France ne retirerait certainement pas son groupe aéronaval si les Etats-Unis étaient amenés à renoncer à leur présence dans cette zone, après la destruction de l'Airbus iranien, affirme-t-on à la présidence de la République et dans les états-majors. *« Un jour ou l'autre*, indique-t-on, *les conditions seront réunies pour que l'on puisse faire rentrer le groupe aéronaval, mais ce n'est pas le cas »*.

Le président du conseil italien, M. Ciriaco De Mita, a pour sa part déclaré : *« Ce nouvel épisode atroce incitera le gouvernement italien à multiplier ses efforts afin que se développe une initiative concrète de paix dans cette région tourmentée du monde. »* Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, a également exprimé cet espoir au moyen d'*« une application intégrale de la résolution 598 du Conseil de sécurité des Nations unies »*, résolution sur le conflit dans le Golfe acceptée par l'Irak, mais refusée par l'Iran.

Le gouvernement britannique estime aussi qu'il faut *« mettre fin rapidement au conflit Iran-Irak et à toutes les attaques contre la navigation »* dans le Golfe. Cependant, un communiqué publié par les services du premier ministre, au 10 Downing Street, indique : *« Nous sommes en contact avec le gouvernement américain, qui nous tient informés des développements de l'enquête »*, avant de montrer que les dirigeants britanniques reprennent la version américaine à leur compte : *« A la suite d'une attaque iranienne contre les forces américaines, un avion non identifié qui s'approchait apparemment d'un navire de guerre américain, a reçu des sommations qui sont restées sans réponse. »* Et le communiqué de conclure : *« Nous acceptons sans réserve le droit des forces engagées dans de telles hostilités à se défendre. »*

A Moscou, la télévision, l'agence Tass et les journaux ont annoncé l'accident, dimanche soir et lundi matin, sans le moindre commentaire. A Pékin, un porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré : *« Nous rappelons que le gouvernement chinois est opposé à l'engagement des grandes puissances dans la région du Golfe. »* La Chine a fourni des armes à l'Iran et à l'Irak, mais a fait savoir qu'elle avait cessé de livrer des missiles Silkworm aux forces iraniennes.

L'Etat d'Israël *« déplore profondément »* les pertes en vies humaines à bord de l'Airbus d'Iran Air et fait *« confiance »* aux autorités américaines pour faire *« toute la lumière sur ce drame »*, a déclaré le ministre israélien des transports, M. Haïm Corfou. La Libye a condamné *« le massacre horrible perpétré par les Etats-Unis »*. Le commentateur de l'agence officielle libyenne JANA a estimé que cette catastrophe est une *« nouvelle preuve du terrorisme d'Etat appliqué par l'administration américaine, qui fait fi de toutes les lois et conventions internationales »*. – *(AFP, Reuter, AP.)*

## Des ordres d'engagement stricts relayés par des procédures automatiques de tir

*Le* croiseur lance-missiles *Vincennes* a été envoyé dans le golfe Arabo-Persique il y a environ deux mois avec pour principale mission de stationner à l'entrée du détroit d'Ormuz, pour, le cas échéant, s'opposer au tir des missiles Silkworm que les Iraniens ont reçus des Chinois.

Orgueils de la marine américaine, le *Vincennes* et ses navires-jumeaux du modèle *Ticonderoga* sont, depuis 1983, le fer de lance d'une défense aérienne sans équivalent dans le monde.

A bord de ces bâtiments de 9 500 tonnes à pleine charge est embarqué, entre autres armements, un système de défense antiaérienne à la mer qui se fonde, surtout, sur des missiles Standard SM-2 MR de General Dynamics et sur des radars SPY-1A et SPG-62 du réseau appelé Aegis (bouclier, en grec). C'est, pour les spécialistes, un armement défensif parmi les plus élaborés aujourd'hui et travaillant en mode automatique, c'est-à-dire capable de pré-programmer les types de menace possibles et la réaction à ces agressions sans intervention humaine, y compris pour la mise en œuvre des armes qui devront alors être engagées.

Les radars en question couvrent 360 degrés et peuvent suivre jusqu'à deux cent cinquante-six cibles en même temps.

Des calculateurs exploitent les données, donnent sur des consoles à la disposition du commandement une vision instantanée de la situation aérienne, choisissent les armes à mettre en œuvre et commandent aux rampes de tir en mode « automatique spécial », sans aucune intervention humaine sauf un « veto » de dernier moment ou si le « pacha » du navire a préféré le « mode manuel » (avec dialogue sur console) plus lent. Le missile a une portée de 130 kilomètres et un plafond maximal de 24 000 mètres.

La marine américaine, qui enquête sur les conditions de destruction de l'Airbus iranien, n'a pas encore précisé quel « mode » (automatique ou manuel) le commandant du *Vincennes* avait choisi d'appliquer dans un cas de figure précis : l'engagement de son bateau dans une série d'escarmouches navales où, semble-t-il, quarante minutes avant, l'un des hélicoptères du bord avait été pris à partie par une vedette iranienne.

On peut donc imaginer que l'équipage du *Vincennes* a appliqué strictement les règles d'engagement et les critères de classification des objectifs.

Depuis l'attaque de la frégate *Stark*, en mai 1987, par un avion irakien qui provoqua la mort de trente-sept membres de l'équipage, les navires américains dans le Golfe ont reçu des consignes sévères d'engagement de leurs armes. Par exemple, le fait qu'un écho non identifié, c'est-à-dire classé « hostile » dès lors qu'il n'est ni ami ni ennemi, ne réponde pas à une demande d'identification par radio ou par tout autre moyen (comme le système international IFF) place le bâtiment américain dans un état de légitime défense. Des avis à la navigation maritime et aérienne dans ce sens ont été émis en septembre 1987 par les autorités américaines.

Selon toute vraisemblance, le *Vincennes* a donc tiré au radar sans attendre l'identification finale à vue. De surcroît, aucun avion du porte-aéronefs *Forrestal*, croisant hors du golfe Arabo-Persique, n'était présent dans la zone pour, le cas échéant, aller reconnaître l'Airbus.

Malgré leurs performances actuelles, les radars ne distinguent pas entre des échos l'appareil civil de l'avion militaire, surtout si tous les deux offrent la même configuration de vol. Ce qui peut, en revanche, les discriminer, c'est le profil du vol ; un avion de combat aurait, sans doute, attaqué au ras des flots, sauf à vouloir se dissimuler derrière la trajectoire d'un courrier civil en prenant des risques.

Compte tenu de ses affrontements navals dans le même temps, qui pourraient s'expliquer par la volonté des Iraniens de mettre à l'épreuve la riposte américaine, le « pacha » du *Vincennes* a cherché, sans doute, à protéger d'abord la vie de son équipage, au besoin en appliquant quasi automatiquement et de façon précipitée ses ordres d'engagement.

J.I.

IRAK
KOWEIT
île Kharg 1
**Dimanche 06.10 GMT :** le croiseur américain USS *Vincennes* et la frégate USS *Montgomery* coulent deux des vedettes iraniennes.
**Dimanche 06.25 GMT :** un airbus iranien en route pour Doubai est abattu par le USS *Vincennes*.
**Vendredi soir :** deux pétroliers sont attaqués par des navires irakiens.
GOLFE
Bandar Abas
IRAN
Hengam 4
Larak
*détroit d'Ormuz*
BAHREIN
ARABIE SAOUDITE
îles Tomb
Abou Moussa 2
3
5
Doubai
Chardjah
**Samedi :** un superpétrolier danois *Karama Maersk* est attaqué par des vedettes rapides iraniennes. La frégate USS *Montgomery* repousse l'attaque.
QATAR
E.A.U.
200 km
OMAN
**Dimanche 10.45 GMT:** des vedettes iraniennes attaquent le pétrolier norvégien *Berge Strand.*

## Un espace maritime très fréquenté

Sept marines de guerre de pays non riverains du golfe Arabo-Persique patrouillent dans la zone, depuis plus d'une année pour certaines d'entre elles. Selon les circonstances, elles surveillent le transit commercial (sous pavillon national ou tout autre dans le cas de la marine américaine) ou participent à la recherche de mines dans les chenaux empruntés par les pétroliers et les navires marchands.

La marine américaine est représentée en force avec, en moyenne, de l'ordre de vingt-cinq bâtiments dont la moitié croisent dans le Golfe lui-même et l'autre demeure en réserve en mer d'Oman. Cette escadre est composée, pour l'essentiel, d'une quinzaine de frégates ou de croiseurs, autour d'un porte-avions (le *Forrestal* actuellement) qui n'est jamais, toutefois, entré dans le Golfe.

De même, pour la France. La marine nationale déploie en ce moment même, dans le Golfe, la frégate *Jean-de-Vienne*, l'aviso-escorteur *Doudart-de-Lagrée* et le chasseur de mines *Pégase*. Le porte-avions *Clemenceau*, envoyé dans la région en juillet 1987, est en escale à Djibouti. Depuis que le *Clemenceau* stationne dans la zone, sans jamais être entré dans le Golfe, la marine américaine y a fait se succéder cinq de ses porte-avions en mission.

La marine britannique est, elle aussi, présente avec, notamment, trois frégates et trois dragueurs. C'est, à quelques détails près, la composition de la flotte soviétique croisant dans les mêmes parages. La marine italienne a délégué trois frégates et deux dragueurs ; la marine néerlandaise, deux dragueurs, et la marine belge un dragueur.

En raison de ses énormes réserves en pétrole (56 % des réserves mondiales), le golfe Arabo-Persique voit transiter par le détroit d'Ormuz, qui le ferme en le séparant de la mer d'Oman et de l'océan Indien, une quarantaine de bâtiments chaque jour dans les deux sens. La dernière attaque iranienne contre les intérêts français remonte au 13 juillet 1987 lorsque le cargo *Ville-d'Anvers*, battant pavillon national, a été canonné par des vedettes rapides. Avec deux frégates lance-missiles et un pétrolier-ravitailleur, le porte-avions français *Clemenceau* a alors appareillé de Toulon et, depuis, en dépit de ce qu'on a appelé *« la guerre des ambassades »*, qui vient de s'achever avec le rétablissement des relations diplomatiques entre Paris et Téhéran, aucun navire français n'a fait l'objet d'une agression. La marine nationale a reçu pour mission de surveiller, sans nécessairement escorter, le transit des bateaux français. Une formule juridiquement et diplomatiquement souple, mais d'une application militaire assez compliquée.

## Washington craint des représailles

*(Suite de la première page.)*

A partir de 10 h 49, trois avertissements ont été lancés sur la fréquence aérienne civile de détresse, quatre sur la fréquence militaire. En vain : l'appareil n'a pas répondu et n'a pas changé de trajectoire. A 10 h 51, l'avion, dont l'altitude a décru, a été déclaré « hostile » et trois minutes plus tard le *Vincennes* a tiré deux missiles Standard dans sa direction, dont un au moins a atteint l'appareil à une distance d'environ 10 kilomètres.

Pour le Pentagone, l'avion abattu était un F-14, et les militaires américains ont d'abord démenti avoir détruit un avion de ligne iranien. *« Cela n'est pas vrai à ma connaissance*, a déclaré un responsable américain. *Un avion civil s'est abîmé mais, à ce que je sache, nous n'y sommes pour rien »*, a-t-il ajouté, commentant les premières informations en provenance de Téhéran affirmant qu'un Airbus avait été abattu par la marine américaine. Mais, selon l'agence iranienne IRNA, aucun F-14 iranien ne volait au-dessus du golfe au moment de l'affrontement.

Les Iraniens ont précisé que le vol Iran Air 655, venant de Téhéran, avait quitté l'aéroport de Bandar-Abbas à destination de Doubaï, à 256 kilomètres de là, peu après 10 heures du matin (8 h 30 à Paris). L'IRNA affirme que l'avion volait à 7 500 pieds d'altitude lorsqu'il a été abattu près de l'île Hangam, non loin de la côte iranienne, à l'intérieur du détroit d'Hormuz. *« Le dernier contact du pilote avec la tour de contrôle s'est produit sept minutes après le décollage, à 10 h 22. Quelques minutes plus tard, l'avion avait disparu de l'écran radar de la tour de contrôle de Bandar-Abbas »*, a précisé l'agence selon laquelle *« le pilote n'a envoyé aucun appel de détresse »*. Selon l'IRNA, des témoins sur l'île de Hengam *« ont clairement vu l'avion civil être touché par les missiles américains »*.

La frégate italienne *Espero*, qui se trouvait dans le secteur, a confirmé la version du croiseur américain sur la position de l'appareil iranien, a indiqué lundi une source militaire à Rome. Les officiers de l'*Espero* — qui venait de passer le détroit d'Ormuz — ont vu sur leurs radars que l'Airbus volait sur une route et à une altitude différentes de celles habituellement utilisées dans cette zone par les appareils civils. Ils ont entendu à quatre reprises le commandant du bâtiment américain — qui avait, peu auparavant, repéré avec ses radars dans la même zone un F-14 — intimer par radio au pilote l'ordre de s'identifier. L'unité italienne avait également repéré sur radar la présence d'un F-14 peu auparavant sur la côte iranienne dans la zone de Bandar-Abbas, et n'a donc pas été surprise qu'un appareil de ce type ait pu être atteint.

A Téhéran, le gouvernement a décrété le lundi 4 juillet journée de deuil national, en mémoire des deux cent quatre-vingt-dix-huit *« martyrs »* de l'Airbus iranien. Selon un autre bilan diffusé dans la soirée de dimanche par Radio-Téhéran, cent cinquante-six passagers hommes, cinquante-deux femmes, soixante-six enfants de moins de douze ans et seize membres d'équipage, soit au total deux cent quatre-vingt-dix personnes, se trouvaient dans l'Airbus d'Iranair. Une centaine de cadavres, complètement désintégrés, ont été repêchés par les équipes de sauvetage iraniennes. Toute la journée durant, la télévision iranienne a montré des images de l'opération de sauvetage.

Téhéran n'a pas immédiatement réagi au *mea culpa* du président Reagan. Toutefois, l'agence presse IRNA a donné le texte d'un communiqué du ministère iranien des affaires étrangères, qui déclare : *« Cette attaque inhumaine a encore une fois démontré que les troubles dans le Golfe sont provoqués par la présence de la flotte américaine. Pour sauvegarder ses intérêts illégitimes, l'oppression mondiale est prête à tuer des centaines d'innocents.* D'autre part, citant un responsable militaire iranien, la radio de Téhéran a indiqué que *« la flotte américaine patrouillant dans le Golfe est parfaitement au courant des vols réguliers internationaux empruntant ce couloir aérien et que tous les observateurs militaires ont le moyen de distinguer un vol civil d'un vol militaire. »*. – *(AFP, Reuter, AP.)*

## Les affrontements américano-iraniens dans le Golfe

Depuis la décision de l'administration Reagan, en mars 1987, d'accorder aux pétroliers koweïtiens battant pavillon américain la protection de l'US Navy, les incidents se sont multipliés dans le Golfe.

### 1987

**17 mai :** un chasseur irakien tire un missile Exocet sur la frégate américain *Stark*, faisant trente-sept morts et de nombreux blessés. Explication officielle de Washington et de Bagdad : c'est une erreur *« d'identification »*.

**8 août :** un chasseur F-14 « Tomcat » tire deux missiles contre un avion iranien qui s'approche d'un navire américain non armé. L'appareil iranien s'éloigne sans dommage.

**10 août :** un supertanker appartenant à la compagnie Texaco heurte une mine dans le golfe d'Oman. Les Etats-Unis accusent l'Iran de placer des mines pour enrayer l'opération de *« protection »* américaine dans le Golfe.

**21 août :** le président du Parlement iranien, M. Rafsandjani, appelle le peuple iranien à se *« préparer à la guerre avec les Etats-Unis »*.

**14 septembre :** la Belgique annonce qu'elle envoie des dragueurs de mines dans le Golfe, rejoignant les forces britanniques, françaises, néerlandaises et italiennes qui s'essaient de maintenir une présence navale *« européenne »*, assurant la protection de la circulation des pétroliers dans le Golfe.

**21 septembre :** un hélicoptère américain attaque le navire iranien *Iran-Ajr*, surpris en train de mouiller des mines dans les eaux internationales du Golfe. Bilan : cinq morts et vingt-six prisonniers iraniens, qui seront remis à l'Iran par l'intermédiaire du sultanat d'Oman.

**8 octobre :** des hélicoptères d'assaut américains coulent trois vedettes iraniennes qui ont ouvert le feu sur un hélicoptère de reconnaissance, dans le nord du Golfe. Une vedette est coulée, deux autres sont capturées. Deux des six marins iraniens repêchés succombent peu après. L'Iran annonce officiellement qu'il va chercher à se venger.

**16 octobre :** l'Iran tire un missile chinois Silkworm sur un pétrolier koweïtien battant pavillon américain qui se trouve dans les eaux territoriales koweïtiennes. Dix-sept membres de l'équipage sont blessés.

**19 octobre :** quatre destroyers américains détruisent la plate-forme pétrolière iranienne de Rostam (centre du Golfe), qui avait été transformée, selon les Américains, en poste d'observation militaire. Ce bombardement est le plus violent affrontement entre les Etats-Unis et l'Iran depuis que la marine américaine a commencé à escorter les pétroliers koweïtiens dans le Golfe.

### 1988

**14 avril :** la frégate américaine *Samuel-Roberts* est touchée à la suite d'une explosion sous-marine. Auparavant, elle avait repéré plusieurs mines *« identiques à celles trouvées sur l'Iran-Ajr »*, dira le gouvernement américain.

**18 avril :** deux plates-formes pétrolières iraniennes, utilisées à des fins militaires, selon Washington, sont attaquées par six navires de guerre américains. Une vedette et deux frégates iraniennes sont gravement endommagées. Explication officielle de l'administration Reagan : il s'agit d'une action de représailles après l'incident de la frégate *Samuel-Roberts*.

**2 juillet :** un navire de guerre américain se porte au secours d'un superpétrolier danois en butte à l'attaque de trois vedettes iraniennes et les met en fuite. Le Pentagone annonce officiellement que c'est la première fois que la marine américaine est venue en aide à un bâtiment neutre n'affichant pas les couleurs américaines dans le Golfe.

## Le pilote voulait amerrir

Le pilote de l'Airbus A-300 d'Iran Air a eu le temps de lancer un message de détresse qui a été capté par une station-radar des Emirats. Il a même eu le temps de prévenir qu'il tentait un amerrissage dans le détroit d'Ormuz. La rupture vraisemblable de l'aile, consécutive à l'explosion d'un missile dans l'un des réacteurs, ne lui a pas laissé le temps de mettre son projet à exécution. En effet, les ailes sont remplies de carburant et ne peuvent résister longtemps au feu.

Le vol 655 d'Iran Air avait décollé de Bandar-Abbas, à 9 h 50 (heure locale), et devait se poser une demi-heure plus tard à Dubaï après avoir suivi le couloir aérien A-59. L'appareil se trouvait à environ 7 000 pieds (2 300 mètres) lorsqu'il a été touché. L'équipage avait signalé au contrôle aérien qu'il allait monter jusqu'à 14 000 pieds (4 600 mètres).

L'Airbus A-300 est le premier biréacteur construit par le consortium européen. Dans la version B2, qui était celle de l'appareil abattu, il peut transporter deux cent soixante-seize passagers plus seize membres d'équipage sur une distance de 3 750 kilomètres. L'avion d'Iran Air lui avait été livré le 16 mars 1982 et il avait déjà effectué onze mille quatre cent quarante-huit heures de vol, soit huit mille sept cent cinquante-sept atterrissages et décollages. Il était l'un des six A-300 achetés par l'Iran. Cinq seulement restaient en exploitation, l'un de ces avions ayant été détourné, en 1984, en Irak par un pirate de l'air.

Selon Airbus Industrie, qui a dépêché une mission sur les lieux de la catastrophe pour assister la compagnie aérienne, Iran Air fait partie des transporteurs qui assurent un bon entretien de leurs appareils ; 0,5 % seulement des vols d'Iran Air partent avec un retard supérieur à quinze minutes pour des raisons techniques.

AI. F.

# Proche-Orient

## du détroit d'Ormuz

## Le précédent du Boeing sud-coréen abattu par la chasse soviétique

### *269 morts en 1983*

Le principal précédent qu'évoque le drame du Boeing iranien est celui de l'appareil sud-coréen abattu par la chasse soviétique dans la nuit du 31 août au 1er septembre 1983 : 269 personnes avaient alors trouvé la mort.

Pour des raisons qui n'ont jamais été entièrement éclaircies, le Boeing 747 assurant le vol KAL 007, en provenance d'Anchorage à destination de Séoul, s'était écarté de sa route vers le nord et avait une première fois pénétré dans l'espace aérien soviétique au-dessus de la presqu'île du Kamtchatka puis une seconde fois au-dessus de l'île Sakhaline. Il apparaît que pendant près de deux heures les systèmes de défense soviétiques furent incapables de repérer exactement l'appareil, qui survolait pourtant une zone militaire particulièrement sensible. Autre question demeurée à ce jour sans réponse satisfaisante : pendant ce long délai, l'équipage du Boeing resta dans l'ignorance des risques qu'il courait.

Lorsqu'un chasseur soviétique Sukhoï 15 parvint enfin à établir un contact visuel avec l'appareil, son pilote lui adressa des signaux lumineux, effectua des tirs de sommation, mais reçut rapidement du sol l'ordre d'abattre sa cible, ce qu'il fit à l'aide de deux missiles, annonçant aussitôt par radio : *« La cible est détruite. »*

L'affaire provoqua une longue polémique entre Washington et Moscou. Les Américains accusaient les Soviétiques d'avoir délibérément abattu un appareil civil sous le seul prétexte qu'il avait violé leur espace aérien. Les Soviétiques, pour leur part, accusaient les services de renseignement des Etats-Unis d'avoir non moins délibérément chargé le Boeing de la KAL d'une mission d'espionnage, faisant ainsi courir un risque mortel à ses passagers et à son équipage.

Si bien des questions restent encore sans réponse, il semble en tout cas acquis que la défense soviétique n'était pas parvenue à identifier avec certitude le Boeing sud-coréen lorsque l'ordre d'ouvrir le feu a été donné au pilote du Sudkoï 15. Il est possible qu'une confusion ait été faite entre cet appareil civil et des avions de reconnaissance américains de type RC-135, qui patrouillent fréquemment dans les mêmes parages. Le chef d'état-major de la défense aérienne soviétique, le général Romanov, devait être muté quelques temps plus tard. Sa mort, dans des circonstances obscures (on parla d'un suicide), fut annoncée au mois de mai 1984.

### De nombreuses attaques en vol

De nombreux appareils civils ont été, depuis la fin de la guerre, victimes d'attaques en vol. Parmi les principaux précédents, on retiendra :

– Le 27 juillet 1955, un appareil de la compagnie israélienne El Al s'était égaré au-dessus de la Bulgarie ; il fut abattu par la chasse bulgare et ses cinquante-huit passagers furent tués.

– Le 21 février 1973, cent sept personnes trouvaient la mort au-dessus du Sinaï à bord d'un Boeing des lignes libyennes qui s'était écarté des routes commerciales habituelles. Après les sommations d'usage, les chasseurs israéliens avaient tiré dans les ailes pour obliger l'appareil à se poser, mais celui-ci s'était écrasé à l'atterrissage.

– Le 20 avril 1978, un autre avion des Korean Airlines qui effectuait la liaison Paris-Séoul avait été intercepté par la chasse soviétique dans la région de Mourmansk et contraint d'atterrir sur un lac gelé. Le pilote d'un Mig soviétique avait ouvert le feu sur l'appareil, tuant deux des quatre-vingt-dix-sept personnes qui se trouvaient à bord.

– Le 12 février 1979, un Viscount d'Air Rhodésie est abattu par des maquisards en Rhodésie : quarante-huit morts.

– Le 8 novembre 1983, un Boeing 737 de la TAAG s'écrase peu après son décollage en Angola ; cent trente morts. Les maquisards de l'UNITA disent avoir touché l'avion avec un missile ; les autorités angolaises invoquent une défaillance technique.

– Le 4 septembre 1985, un avion de ligne afghan est abattu par un missile peu après son décollage de Kandahar : cinquante-deux morts.

– Le 16 août 1986 enfin, un appareil des Sudan Airways est touché par un missile Sam 7 au-dessus du territoire soudanais : soixante morts.

Dans la presse

## « Bavures », « Gaffe monumentale »

La destruction de l'Airbus iranien par la marine américaine dans le golfe Persique fait naturellement les grands titres de la presse française et étrangère. Tous parlent de *« bavures »*. Le 2 septembre 1983, après l'affaire du Boeing sud-coréen abattu par la chasse soviétique, *Libération* titrait : « Camarade Folamour ». Ce lundi 4 juillet, c'est « Citizen Folamour »... Dans son éditorial, Gérard Dupuy écrit notamment que la confrontation permanente entre l'Iran et les Etats-Unis dans la région ouvrait la porte à *« un toujours possible dérapage. L'étonnant est que celui-ci ait mis si longtemps à se produire. (...) La destruction de l'avion tient peut-être du hasard, mais c'est un hasard assumé. Le Pentagone en ressort gravement discrédité au moment même où il est sur la sellette pour cause de scandale interne. La fin quelque peu décadente de la présidence Reagan, compromise déjà dans... l'« Irangate », avait paru se stabiliser avec la percée du désarmement. Elle s'embourbe à nouveau en rejoignant l'image honnie des dirigeants soviétiques pré-pérestroïkiens au moment même où, ironie, Gorbatchev la jette très spectaculairement aux orties.* USS Vincennes *n'est pas le seul bateau ivre. »*

Selon *l'Humanité*, *« le crime du gendarme américain n'a aucune circonstance atténuante. Il porte ici une responsabilité écrasante. Depuis longtemps, il entretient les flammes dans le Golfe par la présence d'une armada qui n'a fait qu'accélérer l'escalade dans une guerre où des millions de victimes sont déjà tombées. En envoyant elle aussi des bâtiments de guerre dans la région, la France a mis le doigt dans cet engrenage sanglant... et ruineux. (...) Si tous les va-t-en-guerre de cette région ne sont pas ramenés rapidement à la raison, l'incendie risque encore de s'étendre. Il y a urgence à l'éteindre ».*

*Le Quotidien de Paris* semble accréditer la version américaine des événements en titrant : « 289 morts par erreur ». Il estime cependant que *« cette gaffe monumentale est susceptible de remettre en cause la présence des marines occidentales dans la région (et en premier lieu de l'US Navy), mais, à plus courte échéance, tous les scénarios sont envisageables, surtout les pires, l'Iran ayant aujourd'hui à cœur de venger ses martyrs par tous les moyens ».*

*« Américains, gendarmes du monde ? »*, écrit *le Figaro*. *« Un gendarme a droit à tout, sauf à l'erreur. Et la réparation de cette tragédie risque de peser très lourd, et pendant très longtemps, pour les Américains, comme elle avait en son temps pesé très lourd pour les Soviétiques, après ce qu'on a appelé la bavure du Boeing coréen abattu au large de la Sibérie. »*

### Nuances britanniques

La presse britannique est plus nuancée dans ses commentaires, et l'*Independent* de Londres estime que *« les Iraniens ont joué avec le feu en choisissant d'envoyer un avion civil dans une zone de guerre, immédiatement après un engagement militaire sanglant. (...) Pourquoi l'avion iranien a-t-il omis de s'identifier ou de répondre aux mises en garde transmises par radio ? »* Pour le *Daily Telegraph*, l'Iran n'est pas une partie innocente dans ce conflit : *« Les pertes en vies humaines de dimanche ont été terribles. Mais davantage de vies humaines auraient peut-être été perdues au cours de l'année écoulée si des unités navales ne patrouillaient pas (dans le Golfe). »* Selon le *Guardian*, *« la Grande-Bretagne craint maintenant aussi pour les vies de tous les otages occidentaux au Liban, tant américains que britanniques, si les Iraniens décident de se venger ».*

En Allemagne, le quotidien conservateur *Die Welt* estime que *« personne ne peut sérieusement accuser les Etats-Unis d'avoir prémédité cette catastrophe »*, et il poursuit : *« La situation dans le Golfe, où des navires de guerre, des pétroliers et des avions de ligne se côtoient, n'exclut pas que des non-combattants deviennent des victimes accidentelles du conflit. »* Pour le *General Anzeiger*, il est permis de se demander *« si la présence américaine dans le Golfe doit être payée d'un prix aussi élevé ».*

# Europe

## Après la conférence du PC soviétique

### Satisfaction à Budapest et Varsovie silence à Berlin-Est et Bucarest

Dans l'attente de la publication, le mardi 5 juillet, par la presse soviétique, des résolutions adoptées par la conférence nationale du PC, les débats de la semaine dernière à Moscou font l'objet de commentaires diversifiés dans les capitales d'Europe de l'Est.

A Budapest, M. Szuros, secrétaire du parti, a estimé que la conférence a donné *« une nouvelle impulsion au processus en perte de vitesse de la « perestroïka »*. Il a toutefois relevé qu'*« une résistance considérable de la part des conservateurs devra être vaincue »* pour rendre les réformes irréversibles. A Varsovie, M. Ciosek, secrétaire du Parti ouvrier unifié polonais, a indiqué que la conférence aurait pour résultat de donner aux Polonais *« davantage de confiance en eux, de conviction et de foi »* dans leur volonté de changement.

A Prague, le *Rude-Pravo*, organe du PC, estime que *« le système politique soviétique se développe et continuera de se développer »* et que *« la pratique des ordres administratifs, qui excluait à l'avance l'expression de l'activité et du talent, figurait parmi les causes les plus profondes »* de l'échec des précédents efforts de changement.

A Berlin-Est, en revanche, la presse de RDA se contente de rapporter la fin de la conférence sans commentaire. Pendant toute la conférence, aucun éditorial ne lui a été consacré dans les journaux est-allemands. De même, à Bucarest, l'ensemble de la presse roumaine, qui s'était jusqu'à samedi bornée à évoquer l'ouverture de la conférence du PCUS, a annoncé la clôture des travaux et évoqué le discours prononcé à cette occasion par M. Gorbatchev.

La presse soviétique a donné, par ailleurs, des précisions sur les votes finaux de la conférence, ainsi que sur certains amendements qui ont été repoussés. L'un d'entre eux proposait que le secrétaire général du PCUS soit élu par le congrès du parti (près de cinq mille délégués réunis tous les cinq ans) et non par le comité central (un peu plus de quatre cents membres réunis lors de plénums réguliers). Il a été repoussé par 4 841 voix contre 145.

Enfin, trois membres de l'Union démocratique, un groupe constitué illégalement en parti indépendant, ont été condamnés, vendredi, l'un, M. Novoselov, à sept jours de prison, les deux autres à des amendes, pour avoir tenté de recueillir des signatures en faveur de la libération de leurs camarades emprisonnés, a annoncé, le samedi 2 juillet, un porte-parole du mouvement. – *(AFP, Reuter.)*

## ESPAGNE

### Conflit entre le gouvernement et la justice à propos d'une enquête sur le GAL

Des fonds secrets du ministère espagnol de l'intérieur auraient servi à financer des activités délictueuses du GAL, groupe clandestin responsable, ces dernières années, de l'assassinat en France d'une vingtaine d'exilés basques. Lancée le vendredi 1er juillet par le quotidien madrilène *El Pais*, qui se réfère à des sources judiciaires, cette accusation est venue relancer la polémique larvée qui opposait depuis le début de la semaine un juge de l'audience nationale – chargé des affaires de terrorisme – au gouvernement de Madrid.

Tout a commencé lorsque le ministre espagnol de l'intérieur, M. José Barrionuevo, se retranchant derrière le secret professionnel, a refusé de répondre aux questions du juge, M. Baltazar Garzon, chargé de l'enquête sur des liens présumés entre certains policiers espagnols et le GAL.

Les questions du juge portaient sur l'utilisation des fonds réservés du ministère de l'intérieur qui, selon les avocats des familles des victimes du GAL, auraient servi en partie à un commissaire adjoint de police, José Amedo, pour engager des mercenaires afin d'organiser des attentats contre des Basques espagnols en France.

D'après *El Pais*, ce serait le président du gouvernement en personne, M. Felipe Gonzalez, qui aurait donné l'ordre au ministre de l'intérieur de ne pas répondre aux questions du juge sur les fonds réservés.

Le juge Garzon a saisi le Conseil du pouvoir judiciaire (organe de contrôle des juges équivalent du Conseil supérieur de la magistrature en France), qui, dans un communiqué, a insisté sur l'importance de l'affaire et a demandé au magistrat de lui remettre des informations complémentaires avant de prendre des mesures qui garantissent son indépendance.

Selon *El Pais*, si le ministre persiste dans son refus de répondre aux questions du juge sur les fonds réservés, ce dernier pourrait demander au Tribunal suprême d'inculper M. Barrionuevo. – *(AFP.)*

# Diplomatie

## A l'occasion de la canonisation à Rome d'une religieuse française

### M. Roland Dumas rend hommage à l'action de Jean-Paul II en faveur des minorités

Dans la langue potawati, du nom d'une tribu indienne implantée entre le Missouri et le Mississippi, on l'appelait *« Quah-Mum-Ad »*, c'est-à-dire *« la femme qui priait toujours »*. Ce nom est encore gravé sur le mémorial de Jefferson, à Saint-Louis, parmi celui des pionniers *« dont les noms ne doivent pas disparaître »*.

Religieuse française de la congrégation missionnaire du Sacré-Cœur, qui compte aujourd'hui aux Etats-Unis vingt-trois collèges et plus de trois cents religieuses, Philippine Duchesne, née le 29 août 1769 d'un père avocat au parlement de Grenoble, morte en 1852, a été canonisée, le dimanche 3 juillet, à Rome, par le pape. Dix mille personnes, Indiens venus des Etats-Unis ou pèlerins du diocèse de Grenoble conduits par leur évêque, Mgr Matagrin, ont assisté à la cérémonie.

Grand-tante du président Casimir-Perier, la nouvelle sainte française appartenait à la famille des Duchesne-Perier, qui, aux dix-huitième et dix-neuvième siècles, a compté plusieurs généraux, ministres, députés, préfets. *« En face de cette famille qui faisait l'histoire politique et économique de la France*, a commenté Jean-Paul II, *Philippine Duchesne, dans la pauvreté de ses campements ou de ses écoles hâtivement construites, est bien le contrepoint admirable. »* C'est un élément de l'*« étonnant génie du dix-neuvième siècle français »*, a-t-il ajouté.

M. Roland Dumas, ministre français des affaires étrangères, participait à cette cérémonie de canonisation. A l'ambassade de France près le Saint-Siège, il a évoqué *« l'aide aux malheureux, aux minorités ethniques, l'adaptation au monde moderne, assoiffé de justice et de paix »*.

*« A ces principes réaffirmés par le Saint-Siège et Jean-Paul II*, a ajouté M. Dumas, *le gouvernement français tient à rappeler son appui total, surtout en ces jours douloureux pour l'Eglise catholique et pour son chef. »* Ces propos pourraient laisser entendre que les derniers développements de l'affaire Lefebvre et du schisme d'Ecône (lire page 12) ont été évoqués au cours de l'entretien d'une demi-heure que M. Dumas a eu, samedi, avec le pape.

Le ministre français a également rencontré son collègue italien, M. Andreotti, qui lui a confirmé qu'un accord serait conclu jeudi prochain au sujet du lycée français de Rome. Un litige opposait depuis plusieurs années l'Etat français, la Ville de Rome et le gouvernement italien sur la réfection et l'extension de ce lycée.





# Amériques

## MEXIQUE : avant les élections du 6 juillet

### Le parti au pouvoir s'estime obligé de manifester sa force

*MEXICO*
*de notre correspondant en Amérique centrale*

*« C'est une atteinte à la dignité et à l'intelligence des Mexicains. »* Le jugement est d'autant plus sévère pour la formation politique au pouvoir, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), qu'il est porté par un de ses militants, M. Ramiro de la Rosa, dirigeant respecté de la Jeunesse progressiste du PRI. Celui-ci vient d'assister à la gigantesque manifestation organisée le samedi 2 juillet dans la capitale pour marquer la fin de la campagne électorale du candidat officiel, M. Carlos Salinas de Gortari ; il est encore sous le choc de ce qu'il vient de voir et d'entendre.

Comme tout le monde, M. de la Rosa a pu constater que l'immense majorité des quelque quatre cent mille personnes réunies sur la place de la Constitution n'étaient pas là de leur plein gré, contrairement aux deux cent mille militants enthousiastes qui étaient venus applaudir le samedi précédent un des deux principaux candidats de l'opposition, M. Cardenas. Tous ces paysans, ces ouvriers et ces fonctionnaires avaient reçu l'ordre de se présenter, et les autorités avaient pris la précaution de fournir les milliers de bus nécessaires pour leur transport. Pour les dirigeants du PRI, désemparés par la montée des deux candidats de l'opposition à l'élection du 6 juillet, il s'agissait de démontrer que leur formation politique, au pouvoir depuis 1929, restait la plus puissante.

*« Cette manifestation révèle la force impressionnante du parti*, reconnait M. de la Rosa, *mais c'est la première fois qu'il se sent obligé de la montrer. C'est une preuve de faiblesse. »* Notre interlocuteur a été particulièrement choqué par la diffusion de slogans et d'applaudissements pré-enregistrés pour tenter de secouer l'apathie de la foule. *« C'est digne de l'époque hitlérienne*, ajoute-t-il. *Notre projet politique issu de la révolution de 1910 a été détourné, mais je crois que nous pouvons encore le récupérer. »*

#### « Dinosaures » peu démocrates

Mercredi, il votera donc encore une fois pour le PRI, du moins pour le candidat à la Chambre des députés – *« un jeune favorable au changement »* – et pour M. Salinas, qui, dit-il, est *« disposé à transformer le parti, malgré la résistance au changement de la part de certains dirigeants »*. Mais, en revanche, il déclare : *« Je ne gaspillerai pas mon vote pour le candidat du PRI au Sénat, Gamboa Pascoe. Je vais voter pour Munoz Ledo »* (dissident du PRI et dirigeant du Front démocratique national qui présente un candidat à la présidence de la République, M. Cuauhtémoc Cardenas).

Pour les rénovateurs du PRI, M. Gamboa Pascoe constitue le symbole de la fraude et de la corruption dont ils veulent débarrasser le parti. Ce dirigeant syndical a fait fortune en recourant à des méthodes douteuses, décrites avec force détails dans la presse locale. Il fait partie de la vieille garde, qui détient encore le pouvoir au sein des nombreuses organisations liées au PRI. Ces dirigeants, qualifiés de *« dinosaures »* par leurs adversaires, ont une étrange conception de la démocratie : c'est ainsi que le vieux chef de la Confédération des travailleurs mexicains (CTM), M. Fidel Velasquez, quatre-vingt-huit ans, s'engage à *« livrer »* environ de six millions de suffrages en faveur du PRI, tandis que son collègue de la Confédération nationale des paysans (CNC), M. Olivares Ventura, *« offre »* huit à dix millions de voix à M. Salinas.

Samedi matin, ils étaient tous là – dirigeants syndicaux, gouverneurs des Etats, candidats – parmi les trois mille personnalités que le parti avait invitées à la tribune pour écouter le dernier discours du candidat du PRI. Devant eux, des centaines de milliers de personnes, une véritable marée humaine à perte de vue. Au-dessus, la publicité affichée sur une montgolfière proclamait : *« Salinas à la présidence ! »*. Televisa, la seule chaîne de télévision privée du pays – un véritable empire, – confirmait ainsi ce que tout le monde savait déjà : son engagement total en faveur du PRI.

#### « Catalogue de bonnes intentions »

Le discours de M. Salinas a duré moins de vingt minutes. *« Il y en avait pour tout le monde. Un véritable catalogue de bonnes intentions »*, constate avec tristesse M. de la Rosa. Le candidat s'est engagé à défendre *« avec passion la souveraineté du Mexique »*, à augmenter les salaires, à garantir de meilleurs prix aux agriculteurs, à *« en finir avec l'inflation »*, mais aussi à *« renforcer les institutions démocratiques »* et à *« pourchasser la corruption »*. C'est pourquoi *« nous gagnerons avec une majorité claire »*, a-t-il conclu, non sans avoir au préalable mis en garde *« ceux qui sèment la discorde ou sont paralysés par la nostalgie »*, c'est-à-dire respectivement les partisans du Parti d'action nationale (PAN, droite) et ceux de M. Cardenas (Union de la gauche et des dissidents du parti).

M. Salinas avait à peine terminé son discours qu'une véritable armée d'hommes en uniforme s'emparèrent de la place pour procéder au nettoyage. Il fallait faire vite car le PAN avait réservé l'endroit pour l'après-midi. En moins de trois heures, les employés municipaux firent disparaître les immenses estrades, les gigantesques portraits sur toile des grands hommes de l'histoire du Mexique (Juarez, Madero, Zapata, etc.) et les quelque 30 tonnes d'ordures – chiffre officiel – laissées par le public.

Quelques militants de gauche profitèrent de l'intervalle entre les deux meetings pour conspuer les élus du PRI qui quittaient les lieux. Emportée par l'enthousiasme des jeunes militants, une femme policier fit une brève intervention en faveur de M. Cardenas, ce qui lui valut d'être emmenée *manu militari* par ses collègues. En quelques minutes des centaines de policiers casqués dispersèrent la manifestation spontanée, distribuant quelques coups de matraque et lâchant des chiens muselés mais agressifs sur les plus récalcitrants.

Le calme revenu, plusieurs personnes qui avaient assisté au meeting du PRI se mirent à raconter comment on les avait obligées à faire acte de présence. *« Les dirigeants du syndicat*, affirme un ouvrier, *nous ont menacés de quatre jours de suspension de salaire si nous ne nous présentions pas ce matin. Même chose pour les paysans qui ont été amenés en autocar de tout le pays. »* Il montre une petite carte, format carte de visite, signée par le président et le secrétaire général du PRI, qui lui a été remise pour prouver sa présence et éviter la sanction.

Quelques minutes plus tard, à peine, les colleurs d'affiches du PAN recouvrent le visage de M. Salinas avec celui de M. Manuel Clouthier, sans que personne ne s'y oppose. Au moment où le candidat du PAN fait son entrée sur l'immense esplanade, plus de cent mille personnes lui réservent un accueil triomphal.

Quel contraste avec la foule du matin : trois ou quatre fois plus nombreuse certes, mais beaucoup moins enthousiaste. Et surtout quelle différence de classes sociales ! Les paysans au visage buriné et aux traits indiens ont laissé la place aux classes moyennes urbaines, en majorité des Mexicains à la peau blanche et aux cheveux clairs, les *« barbares du Nord »*, comme les appellent leurs adversaires politiques.

« Maquio », le surnom de M. Clouthier, va prononcer un des plus longs discours de sa campagne et la foule l'écoute avec attention jusqu'au bout, malgré la petite pluie fine et la tombée de la nuit. L'émotion est au rendez-vous et M. Clouthier, de sa voix de stentor, affirme que les Mexicains ont le choix entre deux options : *« la démocratie ou l'autoritarisme »*.

*« Le PRI est incapable de changer*, tonne-t-il. *L'histoire retiendra du président sortant, Miguel de la Madrid, qu'il fut responsable des plus grandes fraudes électorales commises dans ce pays. Le PRI fait un gaspillage scandaleux des ressources de tous les Mexicains et veut continuer à profiter des privilèges du pouvoir. »* (...)

Et il termine par cet avertissement lancé au gouvernement : *« Si le PRI l'emporte grâce à la fraude, nous vous inviterons à revenir sur cette place et j'irai jusqu'où vous êtes disposés à aller ! »*

M. Clouthier a déjà annoncé qu'en cas de fraude il mènerait une campagne de *« résistance active et pacifique »*. Il a conclu la semaine dernière un accord avec M. Cardenas et la candidate de l'extrême gauche, Mme Rosario Ibarra : ils ne reconnaîtront pas la légitimité d'un gouvernement qui serait *« le fruit d'un processus électoral frauduleux »*.

BERTRAND DE LA GRANGE.

● **COLOMBIE : nouveau massacre collectif.** – Seize personnes au moins ont été assassinées le dimanche 3 juillet dans la province de Meta, dans le sud-est de la Colombie, parmi lesquelles on compterait cinq enfants. Les radios ont donné des versions divergentes, mais il semble qu'un groupe d'inconnus a ouvert le feu sur les occupants d'un bateau naviguant sur la rivière Ariari. Plus de cent soixante-quinze Colombiens, pour la plupart des paysans, sont morts depuis le début de l'année du fait de violences attribuées à des groupes paramilitaires ou à des trafiquants de drogue. – *(AFP, Reuter.)*

ériques

ant les élections du 6 juillet

avoir s'estime obligé
fester sa force

ge à un Pilote,
ment....





## La réunion du comité directeur du PS

# « L'ouverture est un choix de stratégie sociale », *explique M. Rocard*

Le comité directeur du Parti socialiste, réuni le samedi 2 juillet à Paris, a entendu, après le rapport de M. Louis Mermaz sur les élections (*le Monde* daté 3-4 juillet), la présentation, par M. Gérard Collomb, du projet de déclaration qu'il devait adopter, en fin de journée, après l'avoir amendé. Puis M. Jean-Paul Bachy, député des Ardennes, tout en approuvant l'ouverture pratiquée dans la composition du gouvernement, s'est inquiété du risque de « *rendre un espace au Parti communiste* ». M. Claude Saulnier, maire de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), a observé que « *l'ambiance* » n'est pas celle de 1981, que « *les militants se posent des questions* » et que, en Bretagne, « *le centre, c'est la droite* ».

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, a déclaré qu'il « *n'y a pas lieu d'être surpris de l'ouverture* », à moins de ne pas avoir suivi les événements de ces derniers mois. Pour le chef de file du courant Socialisme et République, l'objectif des socialistes, au gouvernement, doit être de « *réussir la construction de l'Europe avec un espace de croissance autonome* ». Il a souligné que le traitement social du chômage est « *insuffisant* ». Aux socialistes, il a recommandé, paraphrasant La Fontaine : « *Militez, prenez de la peine, c'est le fonds qui manque le plus* », voulant signifier ainsi que l'essentiel est de dégager un projet. Quant à l'ouverture, « *comme les crabes*, a-t-il dit, *le PS avance à reculons et avale* » (1).

M. Charles Hernu, député du Rhône, ancien ministre de la défense, s'est félicité de voir mise à l'ordre du jour une pratique des institutions caractérisée par davantage de « *parlementarisme* » et de « *tolérance* ». Il a souhaité que, dans les principes qui guideront les choix budgétaires, on n'« *oppose pas le professeur à l'officier* ». M. Hernu a condamné, d'autre part, les propos tenus par MM. Julien Dray et Jean-Luc Mélanchon dans un entretien publié par *Libération* (*le Monde* daté 3-4 juillet) et mis en garde le comité directeur contre le risque de paraître prendre « *ses distances avec le gouvernement* ».

M. Michel Rocard, après s'être déclaré « *heureux de se retrouver chez* [lui] *au comité directeur* », a plaisanté en demandant aux socialistes « *comment va la santé* ». « *A moitié bien*, a-t-il répondu lui-même. *Vous avez mal à l'ouverture* ». Rappelant que la gauche était minoritaire au premier tour de l'élection présidentielle et que M. François Mitterrand l'avait emporté, au second tour, grâce au renfort de six millions de voix venues d'ailleurs, le premier ministre a déclaré que trois millions d'entre elles venaient du centre. « *Il n'y a pas de majorité sans ces voix-là*, a-t-il souligné. *Elles ont élu le président de la République. Avions-nous le choix de ne pas assurer quelque chose qui ressemble à leur représentation au gouvernement ?* »

M. Rocard a cité l'exemple des partis sociaux-démocrates européens, qui gouvernent ou qui ont gouverné grâce à des coalitions, puis il a déclaré qu'il avait été, pendant la campagne des élections législatives, « *le plus réticent* » devant ce qu'il avait dénoncé comme « *le vocabulaire de serrurerie* » de l'ouverture. Il concevait celle-ci, d'abord, comme « *une façon de traiter les personnels de l'État* », puis comme une méthode de gouvernement donnant la priorité à la « *négociation sociale* », ensuite comme un comportement dans le travail parlementaire. « *Dans mon esprit à moi*, a déclaré le premier ministre, *ce n'était qu'après que l'ouverture s'étendait à des fauteuils ou à des fromages* ». M. Rocard ne s'en est pas moins félicité de l'« *élargissement* » qui a pu se faire dans la composition de son équipe, grâce à une « *convergence autour de la* Lettre à tous les Français *et sur les orientations du gouvernement* », orientations dont il a indiqué qu'il n'avait donné, dans son discours de politique générale à l'Assemblée nationale, qu'une « *esquisse* ».

Pour M. Rocard, l'ouverture n'est pas seulement « *un choix politique* », mais, aussi, « *un choix de stratégie sociale* ». Il s'agit, a-t-il expliqué, de rassembler ceux qui, dans le « *clivage devenu dominant* » entre « *exclusion* » et « *solidarité* », se situent du côté de cette dernière, quel que soit leur engagement politique ou idéologique d'origine. Le premier ministre a rappelé que, dès 1981 au congrès de Valence, le PS avait adopté la notion de « *compromis social* », avancée par M. Jean Poperen, l'actuel ministre des relations avec le Parlement, auquel M. Rocard a rendu un hommage appuyé. Le gouvernement, a-t-il dit, doit montrer à ceux qui ne sont pas des partenaires naturels de la gauche – les chefs d'entreprise, les médecins, par exemple – qu'il « *entre dans la négociation sans* a priori ».

### Restaurer la dignité du politique

Le premier ministre a défini « *trois urgences* » : la Nouvelle-Calédonie, le revenu minimum, l'impôt sur les grandes fortunes. Sur ce dernier point, il a souligné la « *prudence nécessaire* », afin que l'impôt sur la fortune « *résiste à l'Europe* » du grand marché et n'ait pas de conséquences néfastes sur l'emploi dans le secteur du bâtiment. « *Je souhaite*, a-t-il dit, *que nous décidions ensemble de ne pas être provocateurs.* » Il a indiqué qu'il escomptait de la formule retenue une recette de 4,1 milliards de francs. « *C'est l'arbitrage que le président de la République et moi-même nous avons adopté* », a déclaré M. Rocard. En matière d'éducation, le premier ministre a assuré le ministre d'Etat, M. Lionel Jospin, de sa « *solidarité totale* » face aux difficultés – prévisibles et imputables au gouvernement précédent – de la prochaine rentrée.

M. Rocard a invité, enfin, les socialistes à « *restaurer la dignité du politique* » et à « *faire découvrir aux Français que le gouvernement peut améliorer leur vie quotidienne* ». Au sujet des relations entre le parti et le gouvernement, il a cité « *M. Michel Gorbatchev* », selon qui, dans le monde actuel, « *la différence des systèmes sociaux est devenue moins importante que la faim, la guerre, la pauvreté et la pollution* ». « *Nous ne réussirons qu'ensemble*, a souligné M. Rocard. *Que serait un gouvernement si le parti, qui est son principal soutien, devait afficher sa méfiance ou sa distance ?* » Il a invité les socialistes à accepter les concours extérieurs au PS sans demander à ceux qui rejoignent le gouvernement « *leur carte de visite, leur certificat de baptême ou une autocritique* », dès lors qu'il s'agit de combattre le libéralisme et de faire triompher la solidarité.

M. Rocard a demandé aux socialistes de se rappeler que les communistes « *avaient une ouverture : celle de sortir du peuple, d'y être enracinés, de s'y battre, de savoir visiter les cages d'escalier d'HLM* ». « *Qui ira expliquer dans les HLM ce que l'on fait pour les HLM ?* a-t-il demandé. *Qui reconstituera les bases sociales d'un vrai Parti socialiste ?* » Selon M. Rocard, « *les inquiétudes qu'il y a derrière l'ouverture, c'est là qu'on les comblera* ».

Parmi les membres du comité directeur qui ont pris la parole au cours de l'après-midi, M. Gérard Gaumé, membre de la commission exécutive de la CGT, s'est prononcé pour la fidélité à la stratégie de rassemblement à gauche qu'avait adoptée le congrès socialiste d'Epinay, en 1971, et il a critiqué la nomination de M. Jean-Pierre Soisson au poste de ministre du travail. M. Jean Le Garrec, proche de M. Pierre Mauroy, a souligné que, en politique, il convient de « *porter le désarroi chez l'ennemi et éviter de le porter dans ses propres rangs* ». Mme Marie-Noëlle Lienemann, député de l'EssoNne, ancienne « néo-rocardienne », a défendu une conception de l'ouverture qui aille dans le sens d'une « *recomposition politique durable* », ce qui suppose, à ses yeux, que le Parti socialiste avance la date de son congrès (cette proposition, mise aux voix, a recueilli deux voix). Mme Lienemann a formulé, en outre, diverses critiques à l'encontre du premier secrétaire, notamment pour avoir déclaré pendant la campagne des élections législatives, en contradiction avec la motion du congrès de Lille, que les socialistes avaient « *toujours souhaité l'existence d'un groupe centriste proche* [d'eux] *à l'Assemblée* ».

### M. Mauroy : le rassemblement dans la clarté

M. Poperen a dénoncé une « *campagne d'opinion, menée pour convaincre les socialistes de s'allier avec une partie de la droite* » et il a demandé : « *Sommes-nous à une nouvelle étape de notre stratégie, ou bien devons-nous changer de stratégie ?* »

Pour le ministre des relations avec le Parlement, l'ouverture est une bonne chose s'il s'agit d'un « *élément d'élargissement* » mais elle ne doit pas « *préparer une coalition avec une force de droite* ». M. Poperen estime que la convention nationale qui se réunira, en novembre, pour préparer les élections municipales, doit avoir, comme celle qui à Dijon, en 1976, avait précédé les élections municipales de 1977, une « *signification de congrès* » pour ce qui est du débat politique, sans élection des instances dirigeantes. M. Gérard Fuchs (rocardien) estime que le gouvernement doit avoir pour priorités l'amélioration de la vie quotidienne, la construction de l'Europe et l'« *approfondissement de la démocratie* », lesquelles « *peuvent susciter des adhésions au-delà des rangs socialistes* ». Il s'est prononcé pour une « *transformation profonde des structures et de l'action* » du PS, afin que celui-ci soit « *réellement capable d'une fonction de médiation sociale* ».

M. Mauroy a souligné que l'ouverture politique « *s'adresse à des personnalités* » et non « *à des organisations* ». « *Nous ne sommes pas sortis du cadre que nous fixait notre motion du congrès de Lille* », a déclaré le premier secrétaire. M. Mauroy a admis, toutefois, le débat auquel cette ouverture donne lieu dans le PS, parce que, a-t-il dit, « *beaucoup d'entre vous ont le sentiment qu'un tournant, à terme très important, vient d'être pris sur la base d'une analyse qui n'a pas été poussée jusqu'au bout dans notre discussion collective* ».

« *Nous ne représentons pas, aujourd'hui encore, une force suffisante pour détenir le pouvoir en dehors d'un rassemblement*, a observé M. Mauroy. *Je suis de ceux qui considèrent que la présence des communistes dans ce rassemblement est une évidence et une nécessité (...). Sans doute faut-il englober dans ce rassemblement des représentants d'autres forces politiques. Nous l'avons fait avec les radicaux de gauche, avec les écologistes, mais ce rassemblement doit être celui de la clarté. (...) Bref, l'ouverture, ce n'est jamais que l'évidente constastion, de la part de ceux qui viennent vers nous, que l'avenir de la France passe par l'enrichissement de notre projet pour le pays. Les autres constituent l'opposition.* »

Pour M. Mauroy, il est permis néanmoins de « *réfléchir à l'avenir* ». « *Qui*, a-t-il demandé, *peut écarter que, poussée par la nécessité, telle ou telle organisation engage une trajectoire qui, à terme, pourrait la conduire à des positions sinon voisines, en tout cas compatibles avec notre propre démarche ? Après tout, certains partis libéraux, dans d'autres démocraties européennes, défendent des idées conciliables avec nos propres préoccupations. Mais nous n'en sommes pas là.* » Selon le premier secrétaire, la création d'un groupe centriste à l'Assemblée nationale « *ne suffit pas à bouleverser le paysage politique* ».

P. J.

(1) M. Chevènement pensait, sans doute aux écrevisses...

## Dos d'âne

M. Pierre Mauroy devait faire franchir à l'autocar socialiste le dos d'âne de l'« ouverture ». Au soir de la réunion du comité directeur, le premier secrétaire estimait qu'il avait rempli son contrat. Les amortisseurs avaient correctement fonctionné. Certains passagers s'étaient plaints des coups de volant, d'accélérateur et de frein un peu brusques du conducteur, mais chacun, finalement, était resté à sa place, et tout le monde était là à l'arrivée.

Depuis le congrès de Lille, en avril 1987, chacun savait que la question des alliances était, pour le PS, en suspens. MM. François Mitterrand et Michel Rocard lui ont apporté un début de réponse dans la formation du premier, puis du deuxième gouvernement de la législature, ainsi que dans leurs rencontres respectives avec M. Raymond Barre : connivence avec certains secteurs de la « société civile » et du patronat transformée en formule de gouvernement ; contribution à l'ébauche de stratégie centriste élaborée par M. Barre avec la complicité de M. Pierre Méhaignerie.

Les socialistes ont considéré qu'il n'y avait dans tout cela pas de quoi fouetter un chat. On a eu quelques inquiétudes pour la motion de Lille, qui proscrit toute alliance centriste, mais, de l'avis général du comité directeur (moins quatre abstentions), la pure donzelle est sortie intacte de la petite promenade dans laquelle elle avait été entraînée ces dernières semaines.

La présence de centristes au gouvernement procède, selon M. Mauroy, d'itinéraires individuels. Ne reposant sur aucun accord engageant le PS et une autre formation, elle est quasiment censée être dépourvue de signification politique. Du moins n'en a-t-elle aucune qui mérite, chez les socialistes, l'ouverture d'un débat stratégique. Leur prochain congrès se réunira à la fin de 1988. La convention sur les élections municipales, prévue pour le 6 novembre prochain, n'aura à trancher que des choix tactiques locaux, dont certains, cependant, promettent d'être délicats.

A minimiser, ainsi, la portée de l'ouverture politique, les socialistes ont donné le sentiment de ne pas vouloir l'assumer. M. Rocard s'est fait remarquer, à cet égard, en précisant au comité directeur que, dans sa conception, l'entrée de personnalités centristes au gouvernement aurait dû suivre, et non pas précéder, la mise en œuvre d'une nouvelle politique.

Toutefois, en vantant l'exemple des sociaux-démocrates européens, qui ont su former des coalitions, le premier ministre a montré dans quelle direction il estime souhaitable d'aller à l'avenir. Les premiers pas faits dans cette direction avaient inspiré au nouveau « numéro deux » du PS, M. Henri Emmanuelli, lors de la réunion du courant mitterrando-mauroyiste, vendredi soir, de vives critiques. Le comité directeur n'en a entendu, samedi, qu'un écho très atténué.

On n'en est, il est vrai, qu'aux prémices. En attendant, chacun prend ses marques, ce qui ne s'est pas fait sans difficultés ni grincement de dents dans la composition du secrétariat national. Si un accord a pu être dégagé sur la participation des membres du bureau exécutif de l'instance délibérative du parti, la répartition des postes au sein de l'exécutif a été l'objet d'une négociation qui ne s'est achevée qu'au début de la soirée de samedi.

Avec neuf secrétaires nationaux, sur vingt-trois, y compris le « numéro deux », les amis de M. Lionel Jospin se sont taillé la part du lion. Il ne leur aurait pas déplu de la voir plus large, mais ceux de M. Laurent Fabius (quatre secrétaires nationaux), ceux de M. Michel Rocard (quatre également) n'entendaient pas accepter la suprématie absolue d'une tendance à la direction du parti. Certains jeunes « jospiniens » pleins d'entrain devront donc se contenter de postes moins en vue. Au total, si M. Jean Poperen n'a pas caché sa déception de ne voir aucun de ses amis dans l'équipe dirigeante, le plus modeste aura été M. Mauroy, qui, avec trois postes seulement pour son propre courant, est un premier secrétaire très entouré par son allié.

PATRICK JARREAU.

● **M. ALAIN JUPPÉ (RPR) dénonce le « funambulisme » du gouvernement.** – M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a dénoncé, le dimanche 3 juillet au Club de la presse d'Europe 1, « *l'exercice de funambulisme* » auquel se livre, selon lui, M. Michel Rocard sur les dossiers gouvernementaux, tels que celui de l'impôt sur les grandes fortunes. « *A vouloir ménager la chèvre socialiste et le chou Soisson, on ne fait pas grand-chose* », a affirmé M. Juppé, qui estime que l'ouverture n'est « *pas autre chose qu'un piège à souris* ». L'ancien ministre délégué chargé du budget, s'est de surcroît, déclaré « *choqué par la quasi-absence du gouvernement* ». Faisant allusion à la déclaration de politique générale prononcée par M. Rocard à l'Assemblée nationale, M. Juppé a affirmé que « *la France ne pouvait pas être gouvernée dans une cage d'ascenseur* » et qu'il lui « *fallait des perspectives plus vastes* ».

## « Construire un grand parti populaire »

Le comité directeur du Parti socialiste a adopté, à l'unanimité moins quatre abstentions (1), une déclaration qui affirme notamment : « *[Le PS] n'entend pas céder au confusionnisme ambiant, qui voudrait nous faire croire qu'entre la gauche et la droite il n'y a désormais plus aucune différence. Ceux qui, sous prétexte de « recomposition de la vie politique », préconisent une alliance de gouvernement entre les socialistes et des forces politiques de droite se trompent d'époque. (...)*

» *Refuser le confusionnisme ne revient pas, pour autant, à prétendre que les frontières soient à jamais immuables et que nul de ceux qui nous ont combattus dans le passé ne puisse trouver place à nos côtés pour préparer l'avenir. Dans une volonté de dialogue, d'élargissement et d'esprit d'« ouverture », le PS est donc prêt à accueillir tous ceux qui voudraient rejoindre la majorité présidentielle autour des valeurs de progrès économique et de solidarité nationale qui sont l'essence de son combat.* »

Le PS « *apporte son soutien au gouvernement de Michel Rocard et lui fait confiance pour mener à bien la modernisation de notre pays* ». La déclaration ajoute : « *Le Parti socialiste ne saurait réduire, pour autant, son ambition à approuver, en spectateur, l'action menée par le gouvernement. Le PS doit avoir pour ambition d'affirmer davantage encore qu'hier sa propre identité. Il s'agit de construire ce grand parti populaire, de masse, profondément ancré dans notre société, en contact permanent avec l'ensemble du monde syndical ou associatif, dont la société française a besoin.* »

(1) Mme Marie-Noëlle Lienemann, Mlle Isabelle Thomas, MM. Patrice Finel et Jean-Luc Mélenchon.

### Le secrétariat national

*Le comité directeur du PS a approuvé la nouvelle composition du secrétariat national du parti, présentée par le premier secrétaire, M. Pierre Mauroy. Voici la liste de ces vingt-trois secrétaires nationaux, selon leurs affinités politiques :*

– **Proches de M. Lionel Jospin** : MM. Henri Emmanuelli (« numéro deux », chargé de la coordination et de la trésorerie) ; Daniel Vaillant (fédérations) ; Jean-Jack Queyranne (porte-parole, chargé de l'audiovisuel) ; Mme Anne-Catherine Franck (communication) ; MM. Michel Pezet (collectivités locales) ; Louis Mexandeau (formation) ; Mlle Gisèle Stievenard (consommation) : MM. Dominique Strauss-Kahn (affaires économiques et finances) ; Jean-Marie Cambacérès (études).

– **Proches de M. Laurent Fabius** : M. Marcel Debarge (élections) ; Mme Yvette Roudy (droits des femmes) ; M. Claude Bartolone (jeunesse) ; Mme Françoise Seligmann (organismes centraux).

– **Proches de M. Pierre Mauroy** : MM. Gérard Collomb (relations extérieures) ; Bernard Roman (informations) ; Mme Geneviève Domenach-Chich (problèmes de société et vie associative).

– **Proches de M. Michel Rocard** : MM. Gérard Fuchs (affaires européennes et sécurité) ; Pierre Brana (urbanisme et environnement) ; Gérard Lindeperg (droits de l'homme et libertés) ; Jean-Claude Boulard (affaires sociales et Sécurité sociale).

– **Proches de M. Jean-Pierre Chevènement** : MM. Pierre Guidoni (relations internationales) ; Max Gallo (culture) ; Michel Charzat (entreprises, secteur public).

## « Une pensée de gauche est au travail »

### *assure le premier ministre au « Grand Jury RTL-le Monde »*

Invité, le dimanche 3 juillet, du « Grand Jury RTL-*le Monde* », M. Michel Rocard a affirmé qu'il n'y a eu « *ni pacte ni accord* » avec M. Raymond Barre et jugé que les deux parlementaires socialistes qui lui reprochent un tel accord (*le Monde* daté 3-4 juillet) disent « *n'importe quoi* ».

M. Rocard a expliqué que M. Jean-Pierre Soisson a été nommé ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle parce qu'« *il est professionnellement le meilleur sur* [le] *sujet* » de la formation professionnelle, où il a déjà prouvé, selon M. Rocard, ses capacités, notamment en tant que président du comité de coordination interrégionale des programmes de formation professionnelle des régions, où sa gestion « *a été exempte de toute critique* ».

Interrogé sur son attitude vis-à-vis du PCF, le premier ministre a notamment répondu : « *Il y a à l'Assemblée nationale une majorité absolue de gauche. C'est arithmétique (...) Depuis des décennies (...) le comité central du PCF suit une ligne incompréhensible pour l'essentiel des Français, pour la moitié de sa base et pour une bonne partie de ses électeurs. (...) Cette ligne est totalement inacceptable. (...) ce qui veut dire que nous ne sommes pas, de son fait, en état de négocier quoi que ce soit ni de passer quelque accord que ce soit. Il votera selon son bon plaisir et, quand il votera avec la gauche au lieu de la combattre, cela fera une majorité. Sa liberté est totale à cet égard.* »

Dans ces conditions, la responsabilité du gouvernement est de montrer que « *c'est (...) une pensée de gauche qui est au travail, même si elle a des alliés* » dans un gouvernement composé pour moitié de socialistes et de non-socialistes conformément à « *la ferme volonté du président de la République* » et au « *désir* [de M. Rocard] *de satisfaire cette volonté* [qu'il] *partageait complètement.* » « *A ce moment-là*, a ajouté M. Rocard, *je ne suis pas inquiet d'une remontée du Parti communiste.* »

Enfin, à propos de la participation des communistes au « *rassemblement* » autour du PS, le premier ministre a expliqué : « *Quant au rassemblement (...) souhaitons-le (...) aucun parti politique n'est propriétaire de ses électeurs. (...) Je ne crois pas au commandement des états-majors sur leurs électeurs et je m'en porte bien.* »

A propos de l'éventualité d'une rencontre secrète entre MM. Mitterrand et Barre, le premier ministre a répondu : « *C'est leur secret. C'est à eux de s'en délier comme ils l'entendent et sûrement pas à moi.* »

### Une nomination pratique

Interrogé, lors du « Grand-Jury RTL-le Monde », le dimanche 3 juillet, sur le fait que le professeur Léon Schwarzenberg, nouveau ministre délégué auprès du ministre de la santé, a reconnu avoir pratiqué l'euthanasie, M. Michel Rocard a répondu : « *Un des résultats de la nomination de M. Schwarzenberg est qu'il ne pratiquera plus.* »

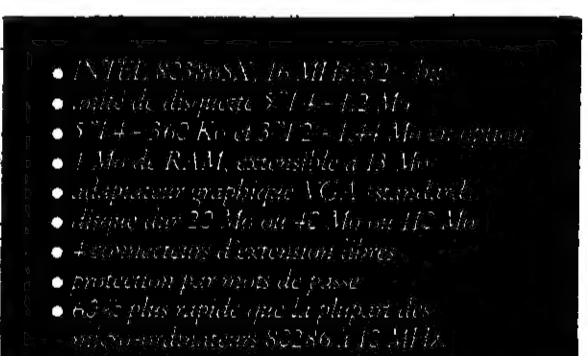
Quant au fond du problème de l'euthanasie, M. Rocard a jugé qu'il faut « *conduire la réflexion* » afin d'« *évoluer avec le consentement de l'ensemble des Français* ».

*Quand on rend*
*la technologie 80386*
*accessible avant les autres,*
*les autres suivent.*
*Mais après.*

# *à suiv*

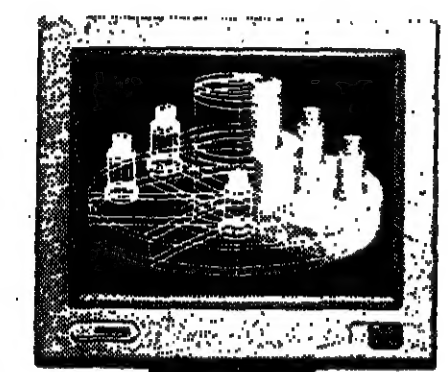


*nouveau*
*COMPAQ*
*DESKPRO 386s.*

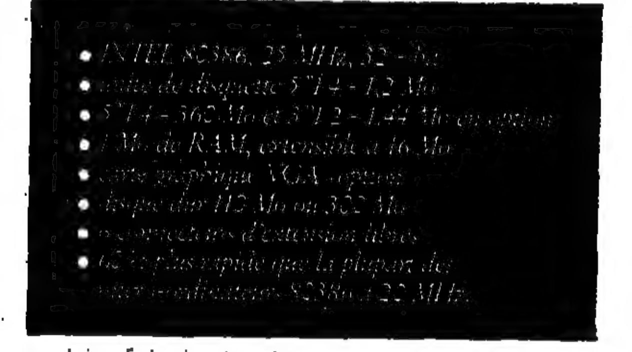


# *Quand on lance le micro-ordinateur le plus rapide du monde avant les autres, les autres suivent. Mais après.*

*ivre*




*nouveau 25-MHZ*
*COMPAQ*
*DESKPRO 386/25.*



*Depuis maintenant cinq ans, COMPAQ® bouscule l'industrie de l'informatique. D'abord en concevant les micro-ordinateurs les plus puissants et les plus rapides du monde. Ensuite en battant tous les records de dynamisme et de croissance dans le monde de l'industrie : première société à entrer dans le Top 500 de Fortune au bout de 4 ans seulement, un chiffre d'affaires dépassant le milliard de dollars au bout de 5 ans.*

*Aujourd'hui, COMPAQ® lance deux merveilles informatiques, largement en avance.*

*Première merveille : le COMPAQ DESKPRO 386s, premier micro-ordinateur à utiliser le dernier-né des microprocesseurs d'INTEL le 80386SX*.*

*Cet ordinateur est d'une conception totalement nouvelle qui n'est pas prête d'être rejointe. Il permet à de nombreux utilisateurs de bénéficier facilement des performances offertes par la technologie du microprocesseur 80386.*

*Deuxième merveille : le COMPAQ DESKPRO 386/25, c'est actuellement le micro-ordinateur le plus rapide du monde ; tellement rapide qu'on en connaît beaucoup qui suivront longtemps avant de le rejoindre.*

*Cette fois, COMPAQ® est en avance de deux ordinateurs en ouvrant deux routes : la plus grande accessibilité, la plus grande rapidité. Les autres finiront par suivre. COMPAQ® restera le premier.*

*Pour vous faire mieux connaître ces deux nouveaux micro-ordinateurs, plus de 250 Revendeurs Agréés COMPAQ® vous attendent. Pour connaître le vôtre, appelez le : 16 (1) 69.86.71.71 ou écrivez à COMPAQ, 5, avenue de Norvège, 91953 Les Ulis Cedex.*

* 80386, 80386SX, 80387 et 80387SX font respectivement référence aux produits INTEL 386, 386SX, 387 et 387SX qui sont des marques déposées de INTEL.

Ogilvy & Mather



## Politique

### La réunion du comité central

# Les « rénovateurs » du RPR présentent la réforme des statuts comme un « test » de la bonne volonté du nouvel état-major

**Le comité central du RPR, réuni le samedi 2 juillet à Paris, a chargé son nouveau secrétaire général, M. Alain Juppé, *« d'organiser, dans toutes les fédérations départementales, une large consultation sur les méthodes de travail et les structures du mouvement, ainsi qu'une réflexion sur l'adaptation des principes permanents du gaullisme aux exigences du temps présent et aux aspirations des Français. »* Un questionnaire a été remis à chacun des membres du comité central, qui devra y répondre avant la mi-juillet.**

**Cette consultation et cette réflexion *« devront aboutir à des propositions qui seront soumises, le moment venu, à un congrès extraordinaire »*.**

**Ses orientations correspondent au souhait exprimé, au nom des militants « rénovateurs », par M. Philippe Séguin, qui s'est déclaré partisan d'une réforme globale du fonctionnement, des méthodes et de la stratégie du RPR en faisant de la réforme des statuts du mouvement un *« test »* de sa capacité de changement et en réclamant une *« rupture »* avec le proche passé.**

**M. Juppé, qui a contesté que le RPR soit en crise, s'est déclaré, sur ce point *« totalement en harmonie »* avec l'ancien ministre des affaires sociales.**

**Le nouveau secrétaire général va entreprendre, à la mi-juillet, une tournée en province pour débattre avec la base militante.**

**M. Séguin et ses amis redoutent toutefois que l'état-major chiraquien du mouvement, dont la composition vient d'être renouvelée, ne cherche, en fait à ne capter leur discours réformiste que pour limiter des transformations qui leur paraissent *« vitales »* pour préserver l'avenir du RPR. Ils souhaitent, en particulier, que toutes les instances du mouvement, secrétariat général compris, soient élues à bulletin secret, que toutes les orientations et toutes les décisions du mouvement soient débattues collégialement, en permanence, et que, sur ces nouvelles bases, le RPR parte à la reconquête des catégories sociales qui l'ont abandonné pour le courant socialiste, la mouvance centriste ou le Front national.**

## *M. Philippe Séguin, vainqueur de la première manche*

Philippe Séguin monte à la tribune drapée de tricolore avec la légèreté d'un catcheur enjambant le ring. Il est environ midi. La salle, brusquement, retient son souffle. Les quelque quatre cent cinquante membres du comité central du RPR réunis à huis clos le samedi 2 juillet au salon Concorde de l'Hôtel Intercontinental, à Paris, pressentent que le discours qui va suivre sera lourd de conséquences pour l'avenir de leur mouvement.

Jusque-là, il ne s'est pas passé grand-chose. A l'exception de l'intervention de Michel Noir. Le député du Rhône a suscité dans l'assistance des « mouvements divers » — comme on dit par euphémisme — quand il a entrepris de justifier une fois de plus son allergie au Front national et réclamé en ce sens une réforme de la loi électorale pour les municipales. C'est le nouveau député des Alpes-Maritimes, Martine Daugreilh, la collaboratrice du maire de Nice, qui lui a porté la contradiction en soulignant qu'il fallait savoir tenir compte, face aux partisans de Jean-Marie Le Pen, des contingences locales.

Philippe Séguin sent tous les regards obliques de l'état-major du RPR braqués sur lui. Surtout celui du nouveau secrétaire général, Alain Juppé, qui s'emploie depuis une dizaine de jours à canaliser la grogne des militants.

Jacques Chirac, au centre de la longue table dressée sur l'estrade, est enfin de retour parmi les siens. Enfin, c'est façon de parler... Il a l'air en meilleure forme que ces derniers jours, souriant, bronzé, aminci par sa cure de thalassothérapie, mais son esprit, visiblement, reste ailleurs. Comme les cinq orateurs précédents, et tous ceux qui lui succéderont, Philippe Séguin va lui jurer amitié et *« fidélité »*, sans qu'on puisse suspecter sa loyauté. Tout le monde, en ce moment, pense la même chose, se demande si le maire de Paris se remettra de son échec à l'élection présidentielle ; s'il parviendra, tel Valéry Giscard d'Estaing, à ressusciter, à redevenir un présidentiable crédible. La question est tabou. Personne ne la posera. A quoi bon ?

Ouvrant les débats, Jacques Chirac s'est limité à quelques mots de pure circonstance. Il ne fera qu'écouter.

Charles Pasqua, lui, comme d'habitude, feint l'indifférence. Mais il sait, lui aussi, que le RPR est à la croisée des chemins : non seulement il n'a plus le moral mais plus de vrai chef, et encore moins de stratégie. A-t-il encore un avenir ? Charles Pasqua sait que Philippe Séguin a le mérite de la lucidité. Peut-être l'ancien ministre de l'intérieur songe-t-il à son propre passé, à ces noirs lendemains de 1974, quand il s'efforçait lui-même, avec une poignée d'autres, de préserver l'héritage du général de Gaulle menacé de dévoiement par les giscardiens...

Cette fois, la crise du mouvement est beaucoup plus grave. L'enjeu de cette introspection forcée, c'est la survie du RPR ! A la grande joie de Valéry Giscard d'Estaing, qui vient déjà de sonner le glas : *« Le temps du gaullisme et du post-gaullisme s'achève »*, a-t-il dit le jeudi 30 juin devant le conseil national de l'UDF. Et s'il avait raison ?

### Iconoclaste

Philippe Séguin, en tout cas, a apparemment décidé d'aller jusqu'au bout de la démarche rénovatrice qu'il a engagée en s'opposant à Bernard Pons lors de l'élection à la présidence du groupe RPR de l'Assemblée nationale. Il vide son sac. Tranquillement, sans acrimonie, sans agressivité. Il veut parler, à son tour, en mainteneur du gaullisme, non en putschiste : *« Etre gaulliste, cela a-t-il encore une signification ? Ou n'est-ce qu'une survivance, un fond de commerce qui se perpétuerait par la force de l'habitude ou la vertu de souvenirs communs ? (...) Comment ne pas se poser la question, en effet, quand certains estiment, en toute bonne foi, en toute sincérité, que le mouvement gaulliste est un parti de droite comme un autre, et en tirent d'ailleurs les conclusions, en termes de rapprochement avec d'autres partis de droite, voire de fusion. Question paradoxale pourtant ; on en arriverait à estimer que le gaullisme ne servirait plus à rien parce qu'il aurait réussi ? Dès lors que ses principes en termes de défense ou de politique étrangère auraient été « consensualisés ». Dès lors que son rejet des idéologies et des solutions clés en mains ferait désormais l'unanimité. Pourtant nous sommes nombreux à estimer que le succès ou la banalisation ne sont pas de bons prétextes au renoncement. Qu'est-ce que le gaullisme, en effet, sinon la capacité, au nom de l'intérêt supérieur du pays, à apporter le premier, des réponses nouvelles à des problèmes nouveaux, alors que les autres s'égarent dans des schémas dépassés ? Notre conviction est que cette vocation demeure, que nous pouvons et devons l'assumer. Et qu'en conséquence, dès lors que nous en avons la force, et que nous nous en donnons les moyens, le gaullisme reste une idée neuve. C'est dire que moins que jamais le mouvement gaulliste ne doit, ne peut être un parti comme les autres. Il doit dépasser ce qui fait leur double raison d'être : les déterminismes sociaux qui fondent leur existence et les jeux politiciens, qui sont l'essentiel de leur activité. »*

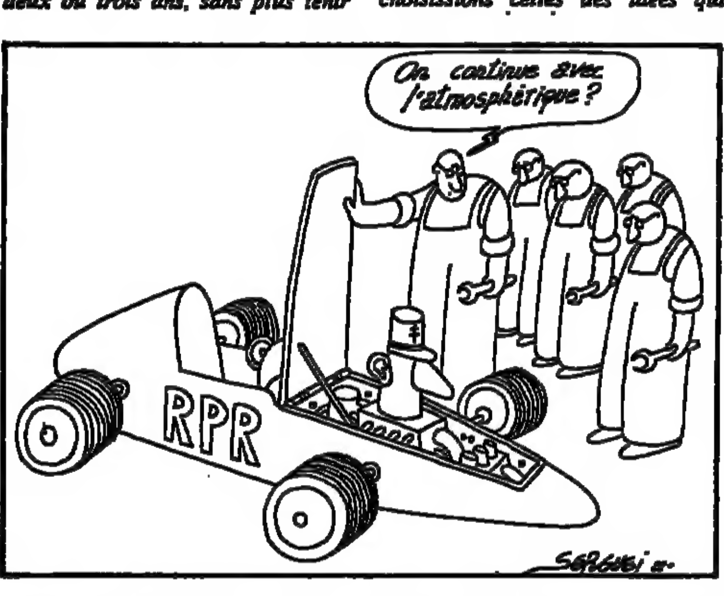
### Réquisitoire tranquille

Peu à peu, la leçon de gaullisme renvoie aux carences du proche passé. Tout le monde comprend bien ce qu'il dit aussi entre ses lignes : *« Ce choix est exigeant. Il passe par le refus de privilégier quelque catégorie que ce soit par rapport aux autres. Il passe par le refus de privilégier des intérêts particuliers par rapport à l'intérêt général. Il passe par la volonté de rassemblement avec toutes ses conséquences. Il passe par la nécessité d'épouser notre époque et de comprendre déjà notre futur. Car 1988 n'est pas 1958, n'est pas 1965, n'est pas 1969, n'est pas 1974, n'est pas plus 1976. C'est dire que notre mouvement doit plus et mieux que jamais réussir l'équilibre entre son histoire et sa modernité, son passé et son avenir.*

Suivez son regard vers les « archaïques »...

Philippe Séguin, mine de rien, sans élever la voix, dresse un implacable réquisitoire contre le fonctionnement du RPR depuis sa fondation, en 1976, contre les choix tactiques et stratégiques faits depuis douze ans.

L'ancien ministre des affaires sociales déplore implicitement que dans leurs discours les dirigeants du RPR aient exprimé une conception rabougrie de l'idéal de rassemblement : *« Le gaullisme doit s'appuyer sur l'ensemble du peuple de France, donc s'insérer dans toutes les couches sociales qui le constituent. Sans exception. (...) Au fil des décennies, nous nous sommes appauvris. Nous nous sommes repliés sur nous-mêmes. Et nous pouvons mesurer l'importance du chemin que nous avons à accomplir vers des catégories dont j'ose dire non point — je ne veux pas choquer — qu'elles nous ont abandonnés, mais qu'elles ne se reconnaissent plus en nous. Il y a du chemin à faire vers les jeunes et les étudiants, vers les salariés, les universitaires, les chercheurs, les enseignants, les fonctionnaires, les scientifiques, les syndicalistes, les artistes, les médias... Il faut entreprendre une patiente reconquête. Il nous faut nous ouvrir. Il nous faut aller vers les autres. Nous ne devons pas, nous ne devons plus avoir peur des autres. »* Le député des Vosges constate un état de sclérose, dénonce le fait que le RPR n'ait été conçu par ses principaux animateurs, que comme une machine destinée à servir de tremplin personnel à Jacques Chirac : *« N'oublions pas qu'un mouvement politique comme le nôtre n'est pas seulement un instrument de conquête du pouvoir, ni un instrument de soutien en cas d'exercice du pouvoir ; ce doit être aussi un lieu de réflexion et de proposition permanentes, destinées à offrir, à tout moment, un corps de réponse cohérent aux problèmes de notre société. Mais attention : le débat d'idées doit être permanent. A tous les niveaux du mouvement. Il ne doit pas être un événement exceptionnel, limité dans le temps, de rythme à la fois espacé et irrégulier. Quant au projet, cessons de le considérer comme un document figé, un monument, dont on change au demeurant, radicalement, tous les deux ou trois ans, sans plus tenir compte du précédent. Considérons-le plutôt comme une création permanente (...). L'action est au service d'un homme — Jacques Chirac — au service d'autres hommes- nos candidats aux autres élections — qui portent les idées issues de la réflexion de tous. Et c'est pour nous l'occasion de nous demander au passage si nous sommes aussi bons hors campagne que nous le sommes en campagne... »*




Le maire d'Epinal réclame aussi plus de démocratie interne dans le fonctionnement du parti et plus de tolérance : *« L'union n'est pas l'uniformité. Il doit être possible de s'exprimer sans être taxé de fractionnisme. Mais la reconnaissance de ces principes d'évidence doit impliquer un renouvellement des méthodes. Nous devons, par exemple, à chacune de nos réunions, travailler sur des textes préalablement connus qui doivent pouvoir être étudiés et amendés. Il faut prendre en compte réellement et concrètement les préoccupations, les différences des minorités. Au demeurant, il ne faut pas hésiter à s'inspirer des idées qui viendraient de l'extérieur, en particulier des travaux universitaires. L'efficacité est à ce prix : nous avons à apprendre à rechercher des synthèses, à concilier des logiques différentes... »*

Enfin, Philippe Séguin propose à son parti de *« changer de méthode »*. Il le réclame au nom de ceux qui se reconnaissent dans ses propositions. Pour la première fois, ouvertement, il revendique devant son propre parti le droit de parler au nom d'une tendance. *« La méthode, depuis 1976,* souligne-t-il, *était celle-ci : nous avions un candidat. C'était notre espoir. C'était aussi, souvent, notre seule certitude. Et, au fil des scrutins, en fonction de l'air du temps, ou de l'inspiration des conseillers du moment, nous choisissions celles des idées qui paraissaient les plus porteuses pour assurer son élection ou celle de ses partisans. Nous proposons d'inverser radicalement l'ordre des facteurs. Privilégions la réflexion, la création, l'imagination. Privilégions les idées, les propositions.*

### A bas les éminences grises !

Il critique sans ménagement les nouvelles nominations intervenues à la tête du mouvement après la démission de Jacques Toubon : *« Nous ne cachons pas que nous aurions préféré que les réformes précèdent les changements de personnes. Ceux-ci ne devraient être que la conséquence de celles-là. Et il ne faudrait pas qu'en remplissant un organigramme ancien on le fige à jamais. Il ne s'agit pas de mieux faire fonctionner un système qui ressemblait à bien des égards à du centralisme démocratique. Il s'agit de rompre avec lui. »*

Il prend date : *« A cet égard, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du mouvement, il y aura un test. Le test que constituera notre capacité à réexaminer les statuts du mouvement, c'est-à-dire l'organisation de notre vie ensemble. Si nous parvenons à mettre en œuvre l'essentiel des principes que j'ai évoqués, alors nous pourrons relever les défis auxquels nous sommes confrontés avec toutes les forces dont nous disposons. Qu'on ne s'y trompe pas : nous sommes à la croisée des chemins. Ce peut être l'occasion d'un nouveau départ. »* Sous-entendu : ou bien, au contraire, la fin de la saga gaulliste.

### « Notre glasnot et notre perestroïka »

Philippe Séguin a parlé une vingtaine de minutes. Personne ne l'a interrompu. Les applaudissements nourris qui saluent sa conclusion confirment qu'il a touché juste. Alain Juppé n'a pas le choix. Il n'est pas en position de force. Il se pose en rassembleur. Il se déclare en *« parfaite osmose »* avec ce qui vient d'être dit. Ne l'avait-il pas dit lui-même en ouvrant les débats ? Oui, il faut au RPR plus de collégialité, une meilleure information interne, plus de synthèse de dialogue avec l'extérieur. Mais il ajoute, en évoquant le refus de Philippe Séguin et de ses amis d'accepter de siéger au sein du nouveau secrétariat du mouvement : *« On ne peut à la fois demander le dialogue et mesurer chichement sa participation. Notre devoir est de redonner une colonne vertébrale au grand corps disloqué de la politique française... »*

Aucun orateur ne prêche pour le *statu quo*. Personne ne prend la défense des responsables du parti depuis 1976. Les rénovateurs, ce samedi matin, n'ont pas de contradicteurs. On voit même le distingué Maurice Couve de Murville, ancien premier ministre, abonder dans le sens de Philippe Séguin ; il propose que toutes les instances du mouvement se mettent en sommeil pendant qu'un comité spécial préparera la réforme des statuts réclamée par le député des Vosges. Celui qui manifeste le plus d'ardeur révolutionnaire est le député de la Charente-Maritime, Jean de Lipkowski, qui se sent rajeunir, se réfère aux antiques gaullistes de gauche pour réclamer l'ouverture... aux socialistes ! *« Ce n'est pas la peine,* clame-t-il, *d'agiter l'épouvantail de l'union de la gauche ! L'échéance européenne de 1993 impose à Mitterrand le refus de l'alliance avec le Parti communiste. Et nous, nous n'avons pas le choix : ou M. Rocard nous fait des propositions, nous propose un contrat de gouvernement et nous devons accepter la main tendue, car il serait dangereux pour nous de la refuser, aux yeux de l'opinion publique, ou nous allons nous recroqueviller sur nous-mêmes et bientôt nous ferons à peine 14 % aux élections ! »*

Bernard Pons, qui a fait de l'existence d'une majorité parlementaire de gauche son cheval de bataille, n'en croit pas ses oreilles. Mais il ne dira rien. Charles Pasqua, lui aussi, renoncera à prendre la parole. Edouard Balladur, dont le projet de confédération RPR-UDF vient d'être combattu, reste silencieux, Jacques Toubon vaque à ses occupations de conseiller municipal.

Philippe Séguin a remporté cette première manche. Alain Juppé, qui l'a vite compris, fait un geste symbolique. Il propose à Philippe Séguin d'amender ensemble le projet de motion soumis au comité central. Le député des Vosges accepte. La motion insistera, à sa demande, sur la nécessité de *« la solidarité avec les hommes et les peuples les plus démunis »*, de *« l'épanouissement des familles »*, de *« l'attention permanente aux problèmes quotidiens de la vie des Françaises et des Français »*, sur l'impératif de rendre les méthodes de travail du mouvement *« toujours plus efficaces par plus de participation »*.

La motion ainsi retouchée est adoptée à l'unanimité. Tout le monde est content. Philippe Séguin, parce qu'il a imprimé sa marque au comité central, Alain Juppé, parce qu'il a sauvé les apparences de l'unité. Jacques Chirac, qui se borne à quelques banalités en guise de conclusion générale, parce que le mouvement craque mais ne s'écroule pas.

Dans les couloirs, les militants du RPR s'amusent autant que des militants du PS un jour de congrès ! Enfin, ils ont vécu un *« vrai débat »*, de *« bonne tenue »*, sur des questions *« déterminantes »* pour l'avenir et *« il n'y a pas eu de schisme »*. Roland Nungesser, l'inamovible député du Val-de-Marne, se déclare de tout cœur avec Philippe Séguin et ravi d'un tel déballage : *« Nous faisons notre glasnost, avant notre perestroïka ! »* Un plaisantin demande à haute voix où est Jean-Pierre Soisson. Roger Romani, le sénateur de Paris, vante les vertus de la synthèse avec la foi d'un Pierre Mauroy...

Entre deux plantes vertes et trois caméras, Philippe Séguin essaie en vain de se faire tout petit. *« Nous avons gagné »*, lâche-t-il. A voix basse. Il sait qu'il a gagné une bataille mais que sa guerre de rénovation s'annonce longue et pleine de chausse-trapes.

C'est Jean de Lipkowski qui, de toute façon, est bien décidé à avoir le mot de la fin : *« Il gagnera à condition que Chirac ne fasse pas comme Queuille, son père spirituel, qui disait aux membres de son cabinet : « L'important, Messieurs, n'est pas de régler les problèmes mais de faire taire ceux qui les soulèvent... »*

ALAIN ROLLAT.

## Premiers accrocs

*(Suite de la première page.)*

M. Rocard subit les premiers désagréments de l'ouverture, mais il peut en recueillir demain les bénéfices politiques attendus. Il admet parfaitement d'être exposé au maximum, voire menacé par quelques torpilles élyséennes. A charge pour lui de faire la preuve de sa capacité à gérer une telle situation.

La comparaison avec la période 1986-1988 de cohabitation Mitterrand-Chirac ne tient plus si l'on se souvient que, pendant deux ans, ce fut la guerre entre l'Elysée et Matignon. M. Chirac marquait le président de la République « à la culotte » dans tous les sommets internationaux, le contestait sur la politique étrangère et la défense. M. Rocard n'est pas allé au sommet de Toronto, car il n'en voyait pas la nécessité. Il a renoncé au sommet de Hanovre, car il avait bien d'autres choses à faire. Il ne dit rien sur la politique internationale et la défense qui puisse gêner le chef de l'Etat et sa prééminence en ces deux domaines.

Il semble en fait que M. Mitterrand mette en œuvre, dans des conditions plus commodes pour lui, la répartition institutionnelle des rôles qu'il souhaitait avant même l'arrivée de M. Chirac à Matignon. M. Rocard se trouve, pour l'instant, dans une situation intermédiaire entre celle de son prédécesseur contestataire et concurrent du chef de l'Etat, et celle de M. Fabius (1984-1986), auquel le président de la République avait donné une large liberté d'action. Le résultat immédiat de cette lente mise en place du couple exécutif et des débats au sein du PS est confus. Un malaise s'installe. On ne sait plus qui fait quoi. Entre ceux qui s'abritent derrière une majorité arithmétique de gauche et ceux qui prétendent qu'il n'y a point de salut en dehors d'une coalition socialo-centriste, il y a un président de la République énigmatique.

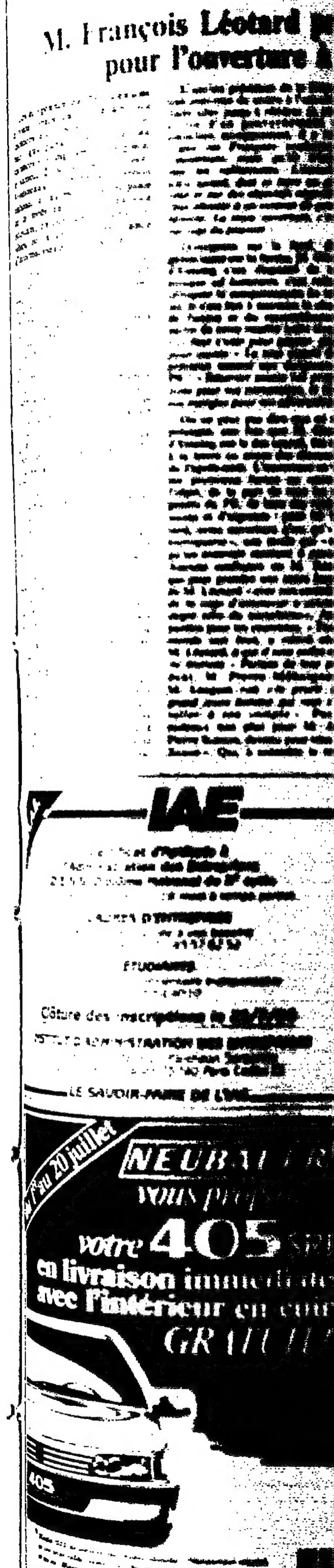
Le Parti socialiste, lui aussi, cherche sa place dans cette répartition des rôles et M. Rocard ne lui facilite pas la tâche. Le premier ministre, auquel la politique vulgaire répugne — c'est du moins ce qu'il dit, — a passé une partie de son temps, samedi, à faire pression sur M. Mauroy pour placer, sans succès, ses hommes aux postes-clés dans la direction du PS.

Le risque est grand de voir le travail parlementaire perturbé par la mauvaise humeur des uns et des autres. D'autant que le ministre des relations avec le Parlement, M. Jean Poperen, est loin d'être en accord avec la ligne qu'il est censé incarner en tant que membre du gouvernement, et reste frustré par la composition des instances dirigeantes du PS. En outre, M. Louis Mermaz n'a pas encore, sur l'ensemble du groupe socialiste, l'autorité qu'avait M. Joxe.

Le risque est plus grand encore de voir le PS se priver d'une recomposition politique qui, objectivement, sert le chef de l'Etat. Il est en effet paradoxal que les socialistes expriment leur trouble au moment même où M. Barre — qui s'en est expliqué secrètement avec M. Mitterrand le 17 juin — et une partie du RPR inscrivent comme perspective une coalition gouvernementale avec le PS. C'est sur l'idée d'une telle coalition, et sur les compromis qu'elle implique, qu'un véritable débat peut être organisé à l'intérieur du Parti socialiste. Il n'a pas eu lieu, bien qu'il ait été amorcé, dans nos colonnes par M. Jospin ; ce dernier n'exclut pas une telle coalition dès lors que les centristes auraient quitté le camp de la droite pour prendre une véritable autonomie politique et électorale.

La période actuelle, décisive, exigerait plus de clarté et d'optimisme au moment où les socialistes en offrent une vision chaotique et désordonnée. Les gestations sont en effet toujours fragiles, et se jouent sur un temps court, avant que ne se cristallise pour longtemps une nouvelle donne. Dans ces conditions, M. Rocard serait bien avisé de nous éviter la longue litanie de ses plaintes et de ses plaies. A force de répéter qu'il a mal à quelque chose — avant-hier à la Pologne et à la balance des paiements, hier à la Nouvelle-Calédonie, aujourd'hui à l'ouverture, — il va finir par ressembler à Notre-Dame-des-Sept- Douleurs. On souhaiterait se vouer à des saints plus avenants.

JEAN-MARIE COLOMBANI et JEAN-YVES LHOMEAU.



# Politique

Le conseil national du PR

## M. François Léotard prend position pour l'ouverture à droite

**Les dirigeants du PR tenaient à réunir leurs cadres avant les vacances d'été pour leur distribuer quelques « devoirs de vacances ». Cinq cents délégués, le samedi 2 juillet, à Issy-les-Moulineaux : ce premier conseil national fut, au moins sur le plan de la mobilisation, un succès attestant, en ces temps imprévisibles, de la soif des militants d'informations et de repères.**

Ce conseil national a, en réalité, et paradoxalement, ressemblé à une rentrée des classes. Avec le retour sur les bancs des potaches barristes, après plus de quatre années de vrai chahut, symbolisé par la présence à la tribune de MM. Pascal Clément, Charles Millon et Philippe de Villiers. Et avec cette réapparition, inimaginable encore il y a deux mois, du surveillant général, M. Valéry Giscard d'Estaing, qui certes inaugurait là ses nouvelles fonctions de président de l'UDF mais qui n'avait plus participé à une manifestation du PR depuis deux ans. Depuis ce fameux conseil national de juin 1986 à Toulouse, qui avait été pour lui un enterrement de première classe.

La rancune étant, semble-t-il, jetée de nouveau à la rivière, ce fut donc la résurrection. Délibérément détendu, M. Giscard d'Estaing n'eut que des mots aimables pour MM. Léotard, Madelin, Longuet et consorts, *« hommes brillants appelés à jouer des rôles de tout premier plan. »* Débordant *« de reconnaissance »* et de *« gratitude »*, M. Léotard qui, hier encore, parlait de remiser *« les vieux outils »*, se félicita de voir ainsi la famille PR *« retrouver le meilleur des siens »*.

Pour l'image, ce fut donc parfait. Pour le son, ce le fut beaucoup moins. Car si les barristes semblent toujours à la recherche de leurs marques, ce conseil national a montré s'il en était besoin que M. Giscard d'Estaing et les léotardiens n'étaient guère sur la même longueur d'ondes.

L'ancien président de la République continue de croire à l'ouverture. Sans aller jusqu'à réitérer sa proposition d'un gouvernement mi-socialiste mi-opposition, il a relevé *« que les Français souhaitaient l'ouverture, mais qu'ils n'aiment pas les ralliements. L'ouverture,* a-t-il ajouté, *doit se faire au grand jour et sur des objectifs négociés. Il faut aboutir à un contrat de gouvernement. La vraie ouverture, c'est le partage du pouvoir »*.

Divergence sur le fond, divergence aussi sur la forme. M. Giscard d'Estaing s'est dispensé de toute attaque *ad hominem*, s'est refusé à critiquer le comportement de tel ou tel. Il s'est fait à nouveau le chantre de l'union et du rassemblement à partir de cette recette toute simple : *« Il faut s'unir pour gagner, gagner pour ouvrir. »* Le tout assorti de ce précieux conseil aux dirigeants du PR : *« Réservez toutes vos propositions pour vos partenaires, et toutes vos énergies pour vos adversaires. »*

On ne peut pas dire que ce sage précepte, une fois que M. Giscard d'Estaing eut le dos tourné, fut suivi à la lettre au cours des discussions de l'après-midi. L'ouverture et tous ses praticiens furent au contraire l'objet, de la part de tous les dirigeants du PR, de bien des ressentiments et d'aigreurs : pour M. Léotard, cette ouverture n'est qu'*« une escroquerie »*, une mode qui *« n'est qu'un mauvais moment à passer »*. Aucune confiance en M. Rocard, qui pour prendre une autre formule de M. Léotard *« avec son socialisme de la cage d'ascenseur a atteint le degré zéro du socialisme »*. Aucun pardon pour les centristes. *« Tout le monde sait bien,* a relevé encore M. Léotard, *à qui il sont utiles et où ils finiront. »* Parlant de leur président, M. Pierre Méhaignerie, M. Longuet voit *« le prurit d'un grand jeune homme qui veut s'installer à son compte »*. Pas de cadeaux non plus pour M. Jean-Pierre Soisson, devenu pour tous *« le Saxon »*. Qui, à entendre le secrétaire général du PR, *« est allé vers les honneurs et les lambris de la République probablement parce que cela lui manquait »*. M. Léotard a précisé que le maire d'Auxerre serait exclu s'il ne quittait pas le PR de son propre chef.

Sus à M. Raymond Barre, rappelé à maintes reprises *« au devoir de modestie »* et à Mme Simone Veil à son tour prévenue. Pour les élections européennes, plutôt M. Giscard d'Estaing. *« Le PR,* a résumé une motion votée à mains levées, *considère que lors des élections européennes les candidats de l'UDF devront être emmenés par un des responsables de l'Union et si possible le premier d'entre eux, et non par quelque personnalité au positionnement incertain. »*

### Les « assises de l'opposition »

Tous ces procès n'ont pas empêché, en définitive, M. Léotard d'inviter ses amis à porter le double message *« de la tolérance... »* et de *« l'alternance »*. Le PR est *« fermement, résolument, ouvertement »* dans l'opposition : *« L'opposition,* a lancé M. Léotard, *sinon rien ! Et non pas sinon un maroquin. S'il nous faut rester cinq ans dans l'opposition, cela ne nous fait pas peur et nous saurons le faire. »* Le PR veut être *« au centre droit »*, persuadé que c'est sur ce terrain que les Français reviendront. Fâché que l'on puisse parler à leur sujet *« de droitisation »*, M. Madelin vient de ressortir des cartons *« le libéralisme populaire »*, sans que l'on puisse mesurer ce qui le distingue du libéralisme tout court. Le PR veut être *« le roc »* de l'UDF, *« d'une UDF nouvelle manière »*. Le groupe parlementaire centriste ayant l'avantage, selon M. Longuet, *« de permettre de mesurer l'apport du CDS qui a longtemps été surévalué à l'UDF »*.

Enfin, le PR est dans l'URC. Si ouverture il y a, pour M. Léotard et ses amis, elle doit se faire sur la droite. Vers le RPR. *« Il n'y a pas de véritable divergence entre le RPR et nous,* a expliqué M. Léotard, *je voudrais que vous ayez la volonté de tendre la main de ce côté-là de l'échiquier politique et non pas de l'autre. »* Une UDF délestée du CDS, la nomination à la tête du RPR de M. Alain Juppé et de Mme Michèle Barzach présente — à la fin de ce conseil national, — deux éléments qui, selon les léotardiens, peuvent désormais précipiter le mouvement de rapprochement entre le RPR et le PR, projeté en secret depuis le début de l'année.

M. Léotard a proposé la tenue de *« véritables assises de l'opposition »* avant la fin de cette année et l'organisation d'une convention républicaine annuelle regroupant tous les grands responsables de cette nouvelle opposition. *« Il faut aller au-delà de l'URC »*, a conclu M. Léotard. Pense-t-il également aux brebis égarées du Front national ? M. Jean-Claude Gaudin au cours du conseil national a été vivement congratulé pour son action *« exemplaire »* et *« courageuse »* à Marseille. M. Madelin a rappelé au passage qu'*« il ne fallait pas jeter l'anathème sur le Front national »*. Faute de temps, les dirigeants du PR ont refusé d'accéder au souhait de leurs cadres de voir le débat s'instaurer sur ce sujet. Un autre devoir de vacances dont le PR ne pourra plus faire l'économie.

DANIEL CARTON.

Dans une déclaration au « Monde » sur la Nouvelle-Calédonie

## M. Jorédié se déclare « en accord » avec M. Tjibaou mais précise ses réserves sur le compromis

**Les membres du comité directeur de l'Union calédonienne, qui n'ont pas avalisé, le samedi 2 juillet, les termes de l'accord de Matignon sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, présenté par MM. Tjibaou et Yeiwéné, se sont donné deux semaines de réflexion. Ils se réuniront à nouveau le 14 juillet, quarante-huit heures avant la convention du FLNKS, prévue le 16 juillet à Thio.**

M. Rocard a eu tort de mettre en doute, au « Grand Jury RTL-*le Monde* », l'authenticité de la déclaration faite au *Monde* par M. Jorédié, dont la prise de position sur l'accord de Matignon rencontre, de l'avis même de M. Tjibaou, un certain écho chez les militants indépendantistes parce qu'elle pose *« des problèmes réels »* (*le Monde* daté 3-4 juillet).

*Le Monde* dispose du manuscrit original de ce texte, dont les modalités de publication ont été arrêtées en concertation avec son auteur. Cette prise de position doit plus à la réaction épidermique d'un militant inquiet qu'à quelque « trotskisme » que ce soit.

La personnalité même du secrétaire général de l'Union calédonienne suffit à expliquer sa « sortie ». Natif de la tribu de Gelima, voisine de celle de Nakety, dont Eloi Machoro était originaire, ce moustachu souriant de quarante ans est rompu depuis longtemps aux activités militantes. Titulaire d'un diplôme d'agriculteur, qui ne lui a pas servi à grand-chose faute d'avoir bénéficié de la bourse qui lui aurait permis de poursuivre dans cette voie, il a été successivement prospecteur minier, employé de la Société Le Nickel, chauffeur de camion, puis directeur, de 1978 à 1983, de la Maison familiale rurale de Canala. Président de l'Association des parents d'élèves de cette commune, il est entré dans l'action politique directe en conduisant à Canala, aux élections municipales de 1977, une liste d'Entente mélanésienne et en enlevant quatre sièges. C'est de cette époque que date sa collaboration étroite avec Eloi Machoro, auquel il a succédé en 1985 au poste de « ministre de la sécurité » du « gouvernement provisoire » du FLNKS puis aux fonctions de secrétaire général de l'Union calédonienne, le parti présidé par M. Tjibaou. Il est en outre, depuis les élections municipales de 1983, le premier adjoint du maire de Canala.

Père de sept enfants, dont un qu'il a adopté, M. Jorédié jouit d'une popularité certaine auprès des militants indépendantistes de sa région natale. Depuis les événements d'avril dernier, sa femme est en prison à Nouméa et il se sent menacé dans sa vie.

M. Rocard a eu raison, en revanche, de souligner la difficulté, pour M. Tjibaou, autant que pour lui-même, de convaincre les indépendantistes canaques du bien-fondé du compromis de Matignon *« là où, en effet, la France a beaucoup menti »*.

Dans une nouvelle déclaration faite au *Monde* dimanche après-midi 3 juillet, avant de regagner la Nouvelle-Calédonie, et avant l'intervention de M. Rocard au « Grand Jury RTL-*le Monde* », M. Jorédié nous précisait, sans revenir sur ses propos précédents, que ses réserves ne portent pas sur la déclaration commune signée par les délégués du RPCR et ceux du FLNKS, ni sur l'annexe numéro un de l'accord, précisant les modalités du retour du territoire à un régime d'administration directe par l'Etat, mais sur le contenu de l'annexe numéro deux, concernant la durée du statut transitoire, la portée du référendum national envisagé et la date proposée pour le futur scrutin d'autodétermination. Cette annexe constituée, selon l'expression de M. Rocard, de *« propositions unilatérales »*.

### « L'indépendance le 24 septembre 1993 »

*« Je suis tout à fait d'accord avec mon président, Jean-Marie Tjibaou, dans la mesure où notre méthode de travail consiste à cadrer nos interventions avant de nous retrouver en face de nos interlocuteurs,* nous a notamment déclaré le numéro trois du FLNKS. *C'est ce qui s'est passé durant toute la discussion à Paris, au terme de laquelle notre seule porte de sortie était de signer un accord sur la première partie du calendrier retenu, à savoir l'administration directe du territoire. Sur ce premier point nous nous sommes entendus, puisque l'un de nos principaux objectifs était de faire échec au statut Pons. Rocard ne nous a pas laissé le choix ; il a fait savoir dès le début de la réunion, après avoir pris connaissance de la lettre dans laquelle nous rappelions nos positions* (*le Monde* du 29 juin) *que si nous claquions la porte il prendrait des mesures unilatérales. Nous n'avions pas le choix pour éviter de nous faire montrer du doigt comme les méchants terroristes. »*

M. Jorédié ajoute : *« Sur les principes d'un statut transitoire, d'un référendum national, d'un scrutin d'autodétermination du peuple kanak, nous sommes également en parfait accord, mais nous n'avons signé aucun document sur le contenu de chacune des étapes. Le statut transitoire proposé par le gouvernement s'échelonne sur deux législatures. Nous risquons, après les législatives de 1993, de nous retrouver dans la même situation qu'en 1986. Le référendum national suffira-t-il réellement pour empêcher un nouveau gouvernement de moduler le dispositif ? Le gouvernement de Rocard a pris acte du référendum de Pons ; de la même manière un prochain gouvernement, pour satisfaire son électorat, prendra acte du référendum national et changera ce qu'il voudra. Quant au corps électoral, si l'on dit que ce sont les mêmes électeurs que ceux de 1988 qui se prononceront au scrutin d'autodétermination, pourquoi attendre dix ans ? En vertu de la même logique, pourquoi ne pas retenir aujourd'hui le corps électoral qui a engagé l'avenir de la Nouvelle-Calédonie au référendum de 1958 ? La décolonisation de la Nouvelle-Calédonie doit s'engager aujourd'hui, et non dans dix ans, et la question doit être abordée par les partenaires avec sérénité et courage politique dans le respect mutuel de la dignité des hommes et de leurs revendications. Cela suppose une discussion programmée avec des étapes, sur les propositions des uns et des autres. Sinon, expédier une question d'une telle importance en une nuit, c'est régler la revendication du peuple kanak comme un détail des affaires courantes. »*

M. Jorédié conclut en soulignant que, sans se désolidariser de M. Tjibaou, mais sans nier ses divergences, il rappellera, pour sa part, devant le prochain comité directeur de l'Union calédonienne, les positions arrêtées, avant l'ultime séance de négociations, par la délégation du FLNKS, et en particulier son propre calendrier prévoyant l'organisation du référendum national en octobre prochain, la mise en œuvre du statut transitoire de 1989 à 1992, l'organisation d'un *« Acte d'autodétermination »* à la fin de 1992 et l'accession du territoire à l'indépendance le 24 septembre 1993, date anniversaire de la « prise de possession » de 1853. Avec l'espoir de voir le gouvernement amender ses projets sur ce deuxième volet de l'accord.

A. R.

## M. Rocard souligne « la difficulté de convaincre là où la France a beaucoup menti... »

Invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », le dimanche 3 juillet, M. Michel Rocard a vivement réagi à la déclaration faite au *Monde*, dans nos éditions du 2 juillet, par le secrétaire général de l'Union calédonienne, M. Léopold Jorédié, numéro trois du FLNKS, qui avait critiqué les circonstances dans lesquelles avait été conclu l'accord de Matignon sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

Le premier ministre a notamment déclaré : *« Le commentaire paru sous la signature de M. Jorédié m'a beaucoup donné à penser. (...) Deux choses m'ont surpris. La première, c'est que ce texte soit écrit à Paris. Et la seconde, c'est (...) qu'il n'est pas concevable que ce texte soit de la plume de M. Jorédié. Jamais un Canaque, tellement leur sens de la dignité est grand, ne parlerait de lui-même comme « esclave ». (...) Mettre en cause une poignée de main* (« L'esclave a accepté de serrer la main de son maître pour réconcilier les Français », écrivait M. Jorédié dans *le Monde*) *alors que justement la coutume canaque, hospitalière et généreuse, consiste à respecter l'autre, même quand on est adversaire, ce n'est pas canaque. Ce n'est pas possible. Ou alors, on m'a raconté une fausse Nouvelle-Calédonie. J'ai le sentiment qu'il y a là un texte de haine et j'y sens ce que j'ai toujours appelé le trotskisme haineux. En tout cas, je crois que cette manière de voir les choses ne grandira pas M. Jorédié lui-même auprès des siens. »*

Evoquant les termes de l'accord conclu le 26 juin à l'hôtel Matignon, M. Rocard a indiqué : *« Il y a un accord ratifié par les délégations sur le texte introductif et sur les formes de retour à une prise en charge de l'administration du territoire directement par l'Etat pour en assurer l'impartialité. Et, par ailleurs, il y a une acceptation des deux délégations de soutenir devant les exécutifs centraux de leurs formations politiques les propositions, unilatérales jusque-là, du premier ministre, mais qui font l'essentiel de la charpente du reste. C'est cela qui ne pouvait pas être simple, ni pour la délégation du RPCR ni pour celle du FLNKS. Chacun — le gouvernement de la République aussi, par ma bouche aussi, et par mon écrit — a fait des sacrifices. »*

A propos des difficultés rencontrées par M. Tjibaou pour convaincre les dirigeants de son propre parti, l'Union calédonienne, du bien-fondé de cet accord, le premier ministre a déclaré : *« On discute du fait de savoir si l'on peut faire confiance à la parole de la France. J'ai mal quand je sais que c'est de cela que l'on parle. C'est pour cela qu'il faut que le peuple de France soit engagé (...). Il faut que, devant le droit français, un référendum engage définitivement l'avenir de manière irréversible pour donner confiance (...). Je sais que la Nouvelle-Calédonie est loin et (...) on risque les 60 % d'abstentions. Peu importe ! A nous, à tous d'expliquer à la France la noblesse de ce que font là-bas des hommes de courage, la difficulté de convaincre là où, en effet, la France a beaucoup menti. »*

Au passage, le premier ministre a exclu que le gouvernement soumette aux Français d'autres propositions de réforme au cours du même référendum : *« Tout risque de polluer la réponse des Français, à propos de la Nouvelle-Calédonie, avec des questions qui, elles, seraient conflictuelles, serait,* a-t-il dit, *un mauvais coup porté à la paix en Nouvelle-Calédonie. »*





# Société

Après l'excommunication de Mgr Lefebvre

## Le pape demande aux évêques de « faciliter la communion » avec les fidèles traditionalistes

Intitulé *Ecclesia Dei adflicta* (l'Eglise de Dieu affligée), un *motu proprio* de Jean-Paul II a été rendu public, le samedi 2 juillet, au Vatican, quarante-huit heures seulement après le sacre à Ecône (Suisse), par Mgr Lefebvre, de quatre évêques de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X et la notification par le Vatican de leur excommunication.

Le pape souligne que la « *désobéissance* » de Mgr Lefebvre est « *un refus pratique de la primauté de l'évêque de Rome et constitue un acte schismatique* ». Il explique ce schisme par « *une notion incomplète et contradictoire de la Tradition de l'Eglise* ».

Il propose à tous les catholiques, fidèles, prêtres, théologiens, évêques, de réévaluer la notion de Tradition dans leur réflexion et leur pratique, afin de « *mieux mettre en lumière la continuité du Concile avec cette Tradition, spécialement sur des points de doctrine qui, peut-être même à cause de leur nouveauté, n'ont pas encore été bien compris dans certains secteurs de l'Eglise* ».

Le pape lance surtout un appel « *solennel et ému, paternel et fraternel* » à tous les fidèles traditionalistes. « *Nul*, dit-il, *ne doit ignorer que l'adhésion formelle au schisme constitue une grave offense à Dieu et comporte l'excommunication prévue par le droit de l'Eglise* (1). »

« *A tous ces fidèles catholiques qui se sentent attachés à des formes liturgiques et disciplinaires antécédentes dans la Tradition latine, je désire aussi*, ajoute Jean-Paul II, *manifester ma volonté — à laquelle je demande que s'associent les évêques et tous ceux qui ont un ministère pastoral dans l'Eglise — de leur faciliter la communion ecclésiale grâce à des mesures nécessaires pour garantir le respect de leurs justes aspirations.* »

La seule mesure concrète annoncée par le pape est la création d'une commission de la Curie romaine qui sera présidée par un cardinal dont le nom n'est pas encore connu et qui aura « *pour mission de collaborer avec les évêques, les dicastères de la Curie romaine et les milieux intéressés dans le but de faciliter cette communion des prêtres, des séminaristes, des communautés religieuses et des individus, religieux ou religieuses, ayant eu jusqu'à présent des liens avec la Fraternité fondée par Mgr Lefebvre et qui désireraient rester unis au successeur de Pierre dans l'Eglise catholique, en conservant leur tradition spirituelle et liturgique, à la lumière du protocole signé le 5 mai par le cardinal Ratzinger et Mgr Lefebvre.* » (...)

« *On devra partout*, conclut Jean-Paul II, *respecter le désir spirituel de tous ceux qui se sentent liés à la tradition liturgique latine en faisant une application large et généreuse des directives données en leur temps par le Siège apostolique pour l'usage du missel romain selon l'édition de 1962.* » (2)

---

(1) Le pape renvoie aux dispositions du canon 1364 du code de l'Eglise catholique sur l'« *excommunication latae sententiae* » (ou automatique) punissant l'« *apostat de la foi, l'hérétique, le schismatique* ». Mais il ne cite pas le canon suivant, qui prévoit que « *la personne coupable de participation interdite aux célébrations sacrées sera punie d'une juste peine* ».

(2) *La Documentation catholique, nº 1885 (1984)*. Il s'agit de l'*indult* du Saint-Siège, en date du 3 octobre 1984, prévoyant à certaines conditions la célébration de la messe ancienne, dite de Saint-Pie V.

Entre Notre-Dame et Saint-Nicolas du Chardonnet

## Le fossé du schisme

Entre Notre-Dame de Paris et Saint-Nicolas-du-Chardonnet, il y avait plus qu'un bras de Seine le dimanche 3 juillet : la cathédrale et l'église des intégristes étaient également pleines à craquer, mais séparées par le fossé du schisme. La même messe votive de saint Pierre et saint Paul était célébrée, mais c'étaient bien deux publics, deux Eglises, qui se tournaient le dos.

Gravité, recueillement, émotion même à Notre-Dame, où le cardinal Lustiger, par souci d'apaisement, dit-il, avait décidé de célébrer la messe en latin, selon l'ancien rite de saint Pie V. La première depuis le 30 novembre 1969 dans ce haut-lieu de la catholicité parisienne. La chorale, venue de Dresde, avait dû, au dernier moment, ajuster son répertoire.

L'assistance avait plus que doublé par rapport au dimanche précédent, mais l'afflux des curieux et des touristes ne faisait pas à lui seul la différence. Fâchés avec la « messe moderne », mais épouvantés par l'odeur de schisme venue d'Ecône, nombre de fidèles traditionalistes avaient répondu présent. En face aussi, à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, on avait fait nombre, comme pour faire barrage à l'« OPA », au « racolage » du cardinal Lustiger. « *Pourquoi redécouvre-t-il aujourd'hui les vertus de la messe traditionnelle en latin*, ironise un paroissien, *alors que, pendant vingt ans, elle était juste bonne à être jetée aux orties ?* »

### « L'unique Maison de Dieu »

A distance, deux sermons également inconciliables. A Notre-Dame, l'archevêque de Paris souligne la « *contradiction absolue* » commise par « *ceux qui se prétendent toujours dans l'Eglise catholique, mais se séparent du collège des Apôtres et du successeur de Pierre* ». La question de fond, ajoute-t-il, « *ce ne sont pas les rites anciens que nous aimons tous* ». Elle est pour lui l'adhésion à la Tradition vivante du catholicisme, qui inclut Vatican II. « *On prétend*, dit Mgr Lustiger, *rester fidèle à la Tradition, mais, dans le même temps, on l'interrompt, on la casse, on la brise !* » Ordonner des évêques sans le consentement du pape est « *un acte sans précédent dans la tradition catholique* ».

Comme en écho, du haut de sa chaire de Saint-Nicolas, l'abbé Laguérie, le curé, tempête contre les médias, accusés, par incompétence, d'avoir tronqué la présentation des événements d'Ecône. Le droit canon permet, selon lui, en cas de nécessité, le sacre d'évêques. « *Je ne suis pas schismatique*, s'écrie-t-il, *mais je ne veux pas que l'on confonde le culte catholique avec celui des bouddistes, des animistes, des shintoïstes, etc.* »

Et alors que l'archevêque de Paris implore les catholiques de ne pas suivre « *celui qui s'éloigne de l'unique Maison de Dieu* », l'abbé Laguérie se déchaîne contre ceux qui ont excommunié Mgr Lefebvre. « *Pourquoi n'excommunie-t-on pas*, dit-il, *les évêques de Hollande, dont les prêtres célèbrent les mariages d'homosexuels ?* », ou le clergé d'Amérique du Sud « *qui baptise des enfants en leur donnant des fusils et des cartouches et en leur disant : voici les armes de l'Evangile ?* »

Après le *Salve Regina* entonné par le cardinal Lustiger, quelques applaudissements marquent la fin de la cérémonie à Notre-Dame de Paris. La sortie de Saint-Nicolas-du-Chardonnet est plus nerveuse. « *Depuis Pie XII, il n'y a plus de pape* », s'écrie un intégriste.A un cameraman autrichien qui s'étonne de voir la presse du Front national vendue à la porte de l'église intégriste, un fidèle crie : « *Mais Le Pen n'est pas Waldheim !* ».

De nombreux petits signes, dans le camp traditionaliste, expliquent cette nervosité. On apprend ainsi que l'abbé Bruno de Blignières, curé de l'église occupée de Saint-Louis de Port-Marly, est parti à Rome... et l'on parle déjà à son sujet de « *ralliement* ». De même, depuis deux dimanches, *Présent* est bizarrement absent des tables de vente de Saint-Nicolas. Le quotidien lefebvriste et lepéniste est divisé. Son directeur, Jean Madiran, soutient du bout des lèvres l'opération de Mgr Lefebvre, alors que Bernard Antony, président du Comité Chrétienté-Solidarité, député européen du Front national, a fermement pris position contre le sacre des évêques.

La prochaine procession traditionaliste du 15 août dans les rues de Paris sera conduite par l'un des nouveaux évêques d'Ecône, Mgr Tissier de Mallerais. Histoire de remettre un peu de baume au cœur de fidèles qui cachent de moins en moins qu'ils sont « *chiffonnés* », même s'ils sont loin de croire à la bonne volonté de l'épiscopat français, encore accusé de « *caporalisme* ».

H. T.

## *Tradition française*

LE schisme d'Ecône — le premier depuis cent dix-huit ans — jette le trouble dans l'Eglise catholique. A la différence des précédents, il ne tire pas ses racines d'un argument théologique précis, comme la contestation de l'infaillibilité du pape dans le schisme des Vieux-Catholiques de 1870, ou une querelle personnelle ou politique comme le schisme anglican, ou celui de l'Eglise d'Occident au quatorzième siècle. Derrière la mise en cause d'un rite liturgique modernisé, il touche une minorité de fidèles d'Europe occidentale (cent mille au plus) mal à l'aise devant l'effort de dialogue avec les autres confessions et d'ouverture au monde, mené depuis un quart de siècle par le catholicisme.

Ce schisme mou n'en sera que plus difficile à gérer. La lettre de Jean-Paul II, comme l'intervention à Notre-Dame-de-Paris, du cardinal Lustiger, vont dans le même sens : limiter très rapidement l'ampleur de la déchirure ; appliquer sans Mgr Lefebvre le protocole d'accord du 5 mai dernier, qu'il a finalement rejeté après l'avoir signé ; séparer le petit noyau des intégristes irréductibles, à Ecône et à Paris, du grand nombre de fidèles traditionalistes qui ne s'attendaient pas à de telles conséquences ; ouvrir enfin toutes grandes à ces derniers les portes des Eglises conciliaires.

Si la lettre du pape est appliquée, les autorisations de messe en latin données hier au compte-gouttes, devraient demain se mettre à pleuvoir. De même, les mesures de suspension touchant les prêtres intégristes qui voudraient retourner dans leur diocèse d'origine seront plus facilement levées. En revanche, l'idée d'un séminaire international accueillant à Rome les transfuges d'Ecône n'aura sans doute pas de suite. Le pape n'en souffle pas mot. Mais il ne fait pas de doute que toutes les formules permettant à des prêtres, des religieux, des séminaristes, des fidèles intégristes de passer par des « sas de décompression » avant de rejoindre les diocèses conciliaires vont être étudiées de près à Rome. Ce sera même le principal objet de la commission dont Jean-Paul II vient d'annoncer la création.

### *Des racines anciennes*

Il reste que toutes ces mesures seront inopérantes si ne renaît pas un climat de confiance, surtout dans l'Eglise de France. On a vu dimanche, à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, que c'était loin d'être le cas. Car on a beau chercher quelques implantations lefebvristes très minoritaires en Allemagne, en Suisse, en Argentine, ce schisme est d'abord un schisme français. Cela tient au nom même de Mgr Lefebvre, aux séminaristes et aux prêtres d'Ecône, qui sont aux deux tiers francophones, au nombre des églises, prieurés, écoles traditionalistes situés en France.

Si la hiérarchie épiscopale française s'efforce de ramener ce conflit à de justes porportions — effectivement limitées au regard des problèmes du catholicisme dans le monde, — la solution passe avant tout par la France. Le reproche est souvent adressé à l'épiscopat de ce pays d'avoir durci les réformes après le concile Vatican II, où il avait en effet joué un rôle de premier plan. Le souvenir de cette période reste très vif à l'esprit des traditionalistes.

Mais ce reproche est-il historiquement fondé ? N'est-on pas en train de confondre la cause avec l'effet ? Au-delà des portes que le clergé français aurait trop souvent fermées aux partisans de la messe en latin et aux prêtres en soutane, il existe une contestation beaucoup plus ancienne et profonde du modernisme dans l'Eglise qui trouve son origine dans le rejet radical des idées de la Révolution françaises et du libéralisme (au sens du dix-neuvième siècle). La contestation antimoderne de Mgr Lefebvre lui-même est bien antérieure au concile Vatican II.

Dans la gestion de l'affaire Lefebvre, la sous-estimation de ce facteur hexagonal par le Vatican a souvent fait craindre le pire à maints responsables de l'Eglise de France. Si demain les mesures d'apaisement proposées par Jean-Paul II devaient ressembler à autant de renoncements par rapport aux acquis du concile Vatican II, le risque serait de mécontenter un camp avant d'avoir convaincu l'autre.

HENRI TINCQ.

### Placard pour les excommuniés

La lettre apostolique *motu proprio* (« *de sa propre initiative* ») de Jean-Paul II accompagne la publication, également en date du 2 juillet, du décret solennel en latin qui sanctionne la double excommunication de Mgr Lefebvre pour schisme et pour consécration illégale. Signé par le cardinal Bernardin Gantin, du Bénin, préfet de la congrégation romaine des évêques, ce décret frappe de la même peine les quatre évêques consacrés et l'évêque brésilien coconsécrateur, Mgr Antonio de Castro-Meyer.

Il avertit formellement « *les prêtres et les fidèles de ne pas adhérer au schisme de Mgr Lefebvre sous peine d'encourir* ipso facto *la très grave peine de l'excommunication* ». Ce décret devrait être affiché aux portes de toutes les églises dans les diocèses concernés par le schisme.

## Deux accidents d'avions de l'armée ouest-allemande : 9 morts, 6 blessés

Deux accidents d'aéronefs (un avion de transport et un hélicoptère) ont endeuillé, durant le week-end, les forces armées ouest-allemandes, provoquant la mort de neuf personnes et de graves blessures pour six autres.

En Bavière, un hélicoptère de l'armée de terre ouest-allemande a heurté le dimanche 3 juillet le massif de Zugspitze (2 963 mètres) probablement en raison des mauvaises conditions atmosphériques. Les trois membres de l'équipage et les six passagers ont été tués. C'est le quatrième accident d'hélicoptère survenu en Allemagne fédérale depuis le mois d'avril dernier.

Près de Bordeaux-Mérignac, en France, un avion de transport Transall, de l'armée de l'air ouest-allemande, s'est écrasé, samedi après-midi 2 juillet, alors qu'il s'apprêtait à atterrir sur la base de Mérignac, où il venait chercher des hommes et des matériels ayant participé à un exercice commun des deux pays. Les six occupants du Transall sont blessés. L'avion semblait avoir eu des difficultés de moteur au moment de son approche.

Saisies de drogue et astuces des passeurs

## Un trafic à double fond

**Deux mille sept cents kilos de cocaïne d'une valeur de plus de 3 milliards de francs, ont été trouvés, le 24 juin, sur un cargo à Hicksville, près de New-York. La drogue était dissimulée dans des boîtes de cacao en provenance de l'Equateur. Les trafiquants avaient fondu du chocolat au fond de chaque boîte, placé la cocaïne dans des conteneurs de métal enveloppés de plastique, et nappé le tout d'une nouvelle couche de chocolat. Trois personnes ont été arrêtées dans cette opération.**

Des bonbons anglais fourrés d'héroïne pakistanaise, des boîtes d'ananas sans ananas mais gorgées de cocaïne, des religieuses en cornette bardées de stupéfiants, l'imagination des trafiquants pour dissimuler la drogue est sans limite. Au « *passeur* » traditionnel, tremblant à la douane avec une valise à double fond, s'ajoute la technique beaucoup plus efficace des conteneurs du fret maritime.

En matière de trafic individuel « *tout est possible et aucun citoyen n'est au-dessus de nos soupçons* », certifie M. Michel Danet, de la Direction générale des douanes. « *Une bonne sœur, un malade, un infirme, un enfant, une personne âgée ou un cadavre, peuvent transporter des stupéfiants* », assure-t-il.

Selon les statistiques de l'Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants (OCRTIS), 57 % des passeurs d'héroïne et 42 % des passeurs de cocaïne arrêtés à Orly et à Roissy avaient leur marchandise. La cocaïne est conditionnée sous forme de boulettes de 5 grammes à 8 grammes emballées dans des « doigts de chirurgien » en plastique. Certains « *farcis* » peuvent ingurgiter jusqu'à 180 boulettes, soit 1 kilo de drogue. L'héroïne, quant à elle, est emballée dans des préservatifs soigneusement clos.

Comment détecter des cachettes aussi intimes ? Par des indices infaillibles. La plupart du temps le passeur débarque d'un vol sensible en provenance d'Amérique latine, de Bangkok ou du Pakistan. Novice dans ce travail, il est mal à l'aise, semble désemparé dans l'aéroport, porte des habits neufs et voyage avec un passeport récent. En fouillant ses bagages, on découvre des médicaments pour empêcher l'évacuation des stupéfiants par voie naturelle, ou au contraire des laxatifs facilitant la récupération de la drogue à l'arrivée.

Avec cette méthode « *in corpore* » le passeur risque sa vie. Si un sachet de cocaïne s'ouvre dans son estomac, la mort est foudroyante.

Il est bien moins dangereux de camoufler des stupéfiants dans ses bagages ou sur soi. Les vieux trucs du double fond, des statuettes évidées remplies de poudre, sont toujours utilisés par les trafiquants et les techniques des fausses épaulettes, des chaussures à talons creux, des plaquettes de cannabis scotchées autour du bassin, des bouteilles contenant un cocktail d'alcool et de cocaïne, des bombes aérosol trafiquées et des disques en pâte de cocaïne ont toujours leurs partisans.

### Circuit commercial

« *L'ingéniosité des trafiquants est sans limites* », explique M. Michel Tournier, inspecteur de la préfecture de police de Paris. Il se souvient d'un passeur maladroit, engoncé dans ses vêtements amidonnés de cocaïne. Il se rappelle sa surprise en découvrant une valise Samsonite entièrement moulée dans un alliage de plastique et de cocaïne, ou une vitrine à objets d'art dont le plexiglass transparent contenait la drogue. Et il repense avec écœurement à cette histoire de trafiquants colombiens utilisant un nourrisson mort, éviscéré, pour camoufler leur drogue.

Mais ces méthodes ne concernent que des quantités limitées. Pour les livraisons plus importantes, les malfaiteurs utilisent les circuits du commerce international. A Roissy, le 16 juin, ont été saisis 17,5 kilos de cocaïne cachés dans un colis de ponchos importés de Colombie. La drogue était dissimulée dans des pailles, fermées par de la pâte à modeler, et glissées dans les parties gaufrées des cartons.

Le flair des douaniers et leur réseau d'informateurs restent les meilleures parades contre les caches originales. Au mois de juin, une saisie record de 175 kilos de cocaïne colombienne dans un conteneur de boîtes d'ananas résulte d'une méconnaissance des trafiquants qui ignoraient que la France n'importe pas d'ananas en boîte de Colombie. Mais le mérite des douaniers ne s'est pas arrêté là : les boîtes étaient mélangées à des conserves tout à fait normales et la « coke », protégée dans un plastique, baignait dans de la mélasse. En manipulant ces boîtes elles faisaient un bruit semblable à celui d'une conserve anodine, et en les perçant il sortait du jus.

Les autorités douanières et la brigade des stupéfiants s'inquiètent du développement de ce trafic par fret commercial. Avec 40 millions de conteneurs circulant dans le monde, autant chercher une aiguille dans une meule de foin.

THIERRY BILLARD.

Le vote beur

## Les quatre saisons de France Plus

L'association France Plus, qui milite depuis trois ans pour la participation des jeunes Français d'origine maghrébine aux élections, doit, à l'automne, renouveler ses efforts en organisant, comme l'an passé, un tour de France des droits civiques. Elle compte louer un avion qui fera escale dans une trentaine de villes, du début d'octobre à la mi-décembre. Les passagers seront tous candidats aux élections municipales : tout en aidant les jeunes issus de l'immigration à s'inscrire sur les listes électorales, ils pourront déjà commencer leur propre campagne pour ce scrutin auquel France Plus compte présenter trois cents candidats.

Puis, à partir du mois de janvier, un charter pour une Europe plus ira rencontrer des mouvements similaires à Londres, Stockholm, Amsterdam ou Francfort. Les militants de France Plus projettent aussi d'interpeller les présidents des groupes à l'Assemblée parlementaire européenne sur la question de la libre circulation des non-Européens : « *Il est important de faire avancer l'idée de citoyenneté européenne car elle fera tomber celle de la préférence nationale* », estime M. Arezki Dahmani, président de France Plus.

L'association a pu mesurer aux dernières élections le fruit de ses efforts. « *75 % des jeunes beurs qui ont voté aux législatives s'étaient inscrits en 1986 et 1987, c'est-à-dire pendant les campagnes d'incitation de France Plus* », estime M. Dahmani. Sur la foi d'un sondage établi à la sortie des urnes et portant sur mille cent vingt personnes les immigrés de la seconde génération se sont largement prononcés en faveur de la majorité présidentielle, et 84 % d'entre eux auraient accordé leurs suffrages à M. François Mitterrand. 38 % souhaiteraient voir des Français d'origine étrangère se présenter sur une liste menée par un parti politique de gauche. Mais 39 % préféreraient les voir sur une liste autonome.

R. RI.

## EN BREF

● **Emeutes à Francorchamps : dix-huit inculpations.** — De violents incidents ont opposé, le samedi 2 juillet à Spa, avant le Grand Prix international de moto sur le circuit voisin de Francorchamps (Belgique), des jeunes gens aux forces de l'ordre. Vingt-quatre personnes ont été appréhendées, dont dix-huit inculpées de rébellion, port d'armes prohibées, vols et infractions à la loi sur les stupéfiants, etc.

● **Démantèlement d'un réseau de proxénétisme.** — Les polices française et ouest-allemande ont appréhendé respectivement dix-sept et huit personnes, toutes membres d'un réseau de prostitution internationale implanté à Paris, Aix-la-Chapelle, Kiel, Düsseldorf et Essen. Le réseau comptait une vingtaine de proxénètes, tous Antillais, et trois cents prostituées.

● **Cinq jeunes Français emportés par un torrent en Espagne.** — Cinq jeunes étudiants de Toulouse qui effectuaient, le dimanche 3 juillet, la descente du rio Iaga dans les canyons de la Guara en Espagne ont été emportés par un torrent de boue et sont morts noyés. Il s'agit de Bruno Sanouiller, vingt et un ans, Stéphane Charron, dix-neuf ans, Christophe Micol, vingt ans, Jérôme Busser, dix-neuf ans et Françoise Roche, vingt ans. *(Corresp.)*

● **Accord sino-brésilien pour le lancement de deux satellites.** — Au terme d'un accord entre la Chine et le Brésil, que doit signer le président José Sarney, qui effectue actuellement une visite à Pékin, deux satellites de recherche seront construits en coopération et lancés en 1992 et 1994. Ces satellites auront une mission d'observation de la Terre. Le président brésilien a indiqué, le dimanche 3 juillet, que cet accord visait à « *battre en brèche le monopole des grandes puissances* » dans la construction de satellites. Il n'a pas précisé la taille et la masse de ces satellites, donc le type de lanceur nécessaire. Peut-être s'agira-t-il du nouveau lanceur Longue Marche-4 dont la construction a été annoncée, samedi, par l'agence Chine nouvelle et dont, le premier tir « *aura lieu prochainement* ». — *(AFP, AP.)*

● **Le docteur François Rémy élu président du comité français de l'UNICEF.** — Le docteur François Rémy, administrateur du Centre international de l'enfance et conseiller technique de l'Association pour la promotion de la médecine préventive, vient d'être élu à la présidence du comité français de l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance), où il succède à M. Jean-Claude Poujol. S'adressant à la presse, le nouveau président a souhaité que la France signe en avril 1989, à l'occasion de la célébration du bicentenaire de la Révolution française, la convention internationale sur les droits de l'enfant étudiée actuellement par les Nations unies.

accidents d'avions de l'armée allemande : 9 morts, 6 blessés

de drogue et astuces des passeurs

trafic à double fond

Circuit commercial

maisons de France Plus



# Sports

## AUTOMOBILISME : le Grand Prix de France

# Prost souverain au Castellet

**Après avoir été dominé sur les deux circuits nord-américains par le Brésilien Ayrton Senna, Alain Prost (McLaren-Honda) a obtenu une victoire psychologiquement importante sur son coéquipier en remportant le Grand Prix de France de formule 1 automobile, le dimanche 3 juillet, sur le circuit du Castellet (Var). Parti en tête après avoir réussi le meilleur temps des essais, le champion français a dû céder sa première place au Brésilien à l'occasion de son changement de pneumatiques (36e des 80 tours). Reparti dans les roues de Senna, Prost a alors fait preuve d'une détermination inhabituelle pour pousser son coéquipier à la faute (deux blocages de roue dans le virage de l'école). C'est sur une manœuvre de dépassement de l'Italien Pierluigi Martini que le pilote français a fait preuve d'un grand sang-froid pour retarder son freinage et prendre la corde avant Senna dans le virage double droit du Beausset (64e tour).**

**Derrière Alain Prost qui a signé la trente-deuxième victoire de sa carrière en formule 1, Ayrton Senna, confronté en fin de course à des problèmes de boîte de vitesses et de consommation, a assuré le cinquième doublé des McLaren-Honda en sept courses. L'Italien Michele Alboreto et l'Autrichien Gerhard Berger, classés respectivement troisième et quatrième, sont les seuls à ne pas avoir concédé un tour.**

**Mais le Grand Prix de France a surtout été marqué pour Ferrari par le grand retour sur les circuits du directeur technique John Barnard et par la première apparition de Pier Giorgio Cappelli, appelé par Fiat pour gérer la Scuderia aux côtés d'Enzo Ferrari.**

## *Le nouvel attelage du « cheval cabré »*

*LE CASTELLET*
*de notre envoyé spécial*

Le soleil, la proximité de la mer, les cigales et les parfums de garrigue créent une atmosphère bien particulière autour du circuit Paul Ricard. Ainsi M. Jean-Marie Balestre, le président des fédérations française et internationale de sport automobile, sans doute grisé par cette ambiance, se laissait-il aller dans *le Figaro* à qualifier le Grand Prix de France de formule 1 de *« plus grande manifestation sportive automobile du monde entier ».*

Mais s'il est des personnages qui n'ont rien des truculents héros de Pagnol, ce sont bien les principaux protagonistes de la Scuderia (l'écurie Ferrari à l'emblème du « cavallo rampante », le cheval cabré). En marge du nouvel épisode du duel entre Alain Prost et Ayrton Senna, l'événement du Grand Prix de France se situait dans les coulisses de Ferrari avec le retour de John Barnard, absent des circuits depuis près d'un an, et la première visite de Pier Giorgio Cappelli, le nouvel homme fort de la Scuderia, délégué par Vittorio Ghidella, le président de Fiat.

Même si l'important conseil d'administration du 8 juin dernier a confirmé *« l'autonomie de l'ingénieur Enzo Ferrari dans la gestion sportive »* et si Marco Piccinini, l'« éminence grise » du patriarche de Fiorano, a conservé son rang de directeur sportif, les rapports de forces au sien de la Scuderia ont, à l'évidence, évolué. Devant le mutisme des principaux intéressés, il reste toutefois difficile de déterminer si l'acte d'autorité des responsables de Fiat, qui ont écarté de la direction de l'écurie Piero Lardi, le fils de l'« ingeniere », promu vice-président de la société, traduit surtout leur volonté de préparer dès à présent l'« après Ferrari » ou, plus simplement, leur mécontentement devant l'impuissance à répliquer à l'écrasante supériorité des McLaren-Honda.

### Mutisme contagieux

Officiellement, le retour de John Barnard est justifié par la fin de ses travaux sur la future monoplace à moteur atmosphérique. Mais nul n'a oublié son manque d'enthousiasme pour faire évoluer l'an dernier l'actuelle Ferrari turbo conçue en 1986 par l'Allemand Gustav Brunner. Au Castellet, l'ingénieur britannique, installé au bord de la piste, a surtout joué les témoins passifs, n'intervenant pas pour la mise au point des deux bolides rouges.

Son retour ayant entraîné l'annonce du départ chez Tyrrell d'Harvey Postlethwaite, l'autre ingénieur britannique chargé de la Ferrari turbo depuis août 1987, on pourrait logiquement en conclure que les jours de cette dernière sont comptés. Mais les efforts des motoristes de la Scuderia ayant porté ces derniers mois sur le développement du V6 turbo au détriment de la préparation du V12 atmosphérique, ce changement de voiture en cours de saison traduirait l'abandon de toute ambition en 1988 pour préparer 1989.

Refusant la réunion de presse réclamée par les journalistes italiens, le directeur technique de la Scuderia n'a pas voulu dévoiler ses projets. Ce mutisme, décidément contagieux au sein de la Scuderia, a été partagé par Pier Giorgio Cappelli, le nouveau « coadjuteur » d'Enzo Ferrari, désigné par Fiat. Jusqu'ici responsable du secteur développement des projets chez Alfa-Romeo, cet Italien de quarante-cinq ans s'est fixé pour mission *« d'aider Enzo Ferrari dans sa tâche »*. Qu'espère-t-il apporter à la Scuderia ? *« Une bonne chance »*, se limite-t-il à répondre.

En fait, sa nomination aux côtés de l'« ingeniere » pourrait préparer de plus profonds changements des structures et des objectifs de la Scuderia à plus long terme. Le conseil d'administratiton a pu enregistrer la bonne santé de la firme de Maranello qui a augmenté en 1987 son chiffre d'affaires de 15 % pour le porter à 360 milliards de lires (1,630 milliard de francs) pour près de quatre mille voitures vendues. Mais les bénéfices dégagés (14,67 milliards de lires, soit 67 millions de francs) malgré un effort exceptionnel pour les recherches et le développement chiffré à 35,2 milliards de lires (9,8 % du chiffre d'affaires), n'ont pu que contribuer à financer le budget de compétition, évalué à quelque 200 millions de francs. Or Ferrari, qui ne parvient pas à satisfaire toutes les commandes de voitures, n'a pas réellement besoin des retombées publicitaires de la formule 1.

Pour répondre aux rumeurs, Vittorio Ghidella, le président de Fiat, a profité du Grand Prix de France pour affirmer que la Scuderia survivra à Enzo Ferrari. Ce qui ne l'empêche pas de préparer un « après Ferrari » où la tentation sera sans doute grande chez Fiat d'associer plus étroitement le prestige de la Scuderia à une autre marque du groupe (Fiat, Alfa-Romeo, Lancia et Ferrari) bénéficiant d'une plus large diffusion.

GÉRARD ALBOUY.

## TENNIS : Internationaux de Grande-Bretagne

# Graf vers le grand chelem

**Martina Navratilova n'est pas la championne absolue de Wimbledon. Steffi Graf a interrompu, le samedi 2 juillet, sa série de six victoires sur le gazon anglais en gagnant la finale du tournoi féminin. Déjà sacrée à Melbourne et à Paris, la jeune Allemande de l'Ouest n'a plus qu'à faire la levée américaine en septembre pour réaliser le grand chelem tennistique dans sa forme traditionnelle.**

*LONDRES*
*de notre envoyé spécial*

Depuis le 16 août 1987, l'ordinateur de l'Association des joueuses professionnelles de tennis (WITA) affirmait que Steffi Graf était la meilleure joueuse du monde. Comme, après sa défaite en quarts de finale des Internationaux de Roland-Garros en 1986, elle n'avait plus perdu en tout et pour tout que quatre matches et qu'elle avait gagné seize tournois, dont quatre du grand chelem, on était bien forcé d'en convenir.



Steffi Graf : première couronne à Wimbledon.

Un doute subsistait néanmoins : était-elle la meilleure sur la surface la plus déraisonnable, le gazon de Wimbledon ? Le pré historique était depuis 1978 la propriété privée de Martina Navratilova. Eh bien, samedi 2 juillet, l'Allemande de l'Ouest a expulsé l'Américaine pour que le doute ne soit plus permis.

L'opération a été moins brutale qu'un mois auparavant face à la Soviétique Natalia Zvereva en finale des Internationaux de France. Elle n'a souffert qu'une brève discussion. Menée 5-3, Navratilova a en effet rétorqué en alignant six jeux pour remporter la première manche 5-7 et se détacher 0-2 dans la deuxième. Mais la réplique de Graf lui a cloué le bec : sur les treize jeux suivants, elle n'en a laissé qu'un à Navratilova.

Le score (5-7, 6-2, 6-1) a été la traduction de la supériorité de l'Allemande de l'Ouest dans tous les compartiments : athlétique et technique. Elle l'a bien montré au quatrième jeu du deuxième set : lob de Martina, course de Steffi pour retourner en coup droit, volée de Martina, volée amortie de Steffi, remontée au filet. Cela se passait de commentaires.

L'Américaine, qui disputait sur le Centre court sa neuvième fianale après en avoir gagné huit, a non seulement perdu le titre, mais aussi sans doute la dernière occasion d'établir ici un record absolu de victoires qu'elle partageait depuis l'année dernière avec Helen Wills Moody. A bientôt trente-deux ans, elle n'a plus beaucoup de chances de revenir au niveau de Graf, qui, à dix-neuf ans, a assurément signé un bail à long terme pour la première place mondiale. Il n'y a aucune raison de ne pas la croire quand elle affirme : *« Je peux encore progresser ».* Elle en a sûrement la volonté autant que les moyens. En tout cas la jeune championne paraît désormais la mieux placée pour réaliser le grand chelem dans sa forme traditionnelle. Sacrée à Melbourne, à Roland-Garros et à Wimbledon, il ne lui reste plus qu'à s'imposer à Flushing Meadow en septembre prochain. Elle serait la première joueuse à réussir cet exploit depuis Margaret Court en 1970 (1). Et apparemment Gabriella Sabatini ou Natalia Zvereva ne sont pas encore en mesure de contester l'autorité de Steffi Graf.

ALAIN GIRAUDO.

(1) Navratilova a gagné les quatre tournois majeurs consécutivement, mais sur deux ans (1983 et 1984). En outre, pour la première fois depuis 1983, elle n'a remporté aucun des trois titres (simple, double, double-mixte) mis en jeu dans ce tournoi.

# Les résultats

### *Athlétisme*

*L'ancienne championne du monde de cross, Annette Sergent, a battu le samedi 2 juillet à Oslo, à l'occasion du Grand Prix Mobil, le record de France du 10 000 mètres en 32 min 04 s 78. Elle succède à Christine Loiseau (32 min 25 s 99) et décroche par la même occasion sa qualification pour les Jeux olympiques de Séoul sur cette distance.*

### *Automobilisme*

**GRAND PRIX DE FRANCE DE FORMULE 1 AU CASTELLET**

1. Prost (McLaren Honda), 305,040 km en 1 h 37 min 37 s 32 (187,482 km/h) ; 2. Senna (McLaren-Honda), à 31 s 75 ; 3. Alboreto (Ferrari), à 1 min 6 s 50 ; 4. Berger (Ferrari), à un tour ; 5. Piquet (Lotus-Honda).

**Classement du championnat du monde des pilotes.** – 1. Prost, 54 pts ; 2. Senna, 39 ; 3. Berger, 21 ; 4. Piquet et Alboreto, 13.

### *Golf*

**OPEN DE MONTE-CARLO**

**Classement final.** – 1. Rivero (Esp.), 261 (65, 64, 67, 65) ; 2. McNulty (Zim.), 263 (66, 62, 68, 67) ; 3. Ballesteros (Esp.), 266 (65, 66, 67, 68) ; 4. Stephen (Aus.), 268 ; 5. Baiocchi (Af S), 270.

### *Motocyclisme*

**GRAND PRIX DE BELGIQUE A SPA-FRANCORCHAMPS**

*Les frères Sarron ont tous deux joué de malchance en Belgique. Dominique en 250 centimètres cubes et Christian en 500 centimètres cubes ont chuté, alors qu'ils luttaient pour la première place.*

**250 centimètres cubes.** – 1. Pons (Esp., Honda), 38 min 48 s 21 (moy. 160,9 km/h) ; 2. Cornu (Sui. Honda), à 1 s 09 ; 3. Mang (RFA, Honda), à 1 s 73.

**Championnat.** – 1. Pons, 129 pts, 2. Garriga, 128 ; 3. Cornu, 112.

**500 centimètres cubes.** – 1. Gardner (Aus., Honda), 46 min 55 s 21 (moyenne 150,8 km/h) ; 2. Lawson (EU, Yamaha), à 30 s 11 ; 3. Mamola (EU, Caviga, à 40 s 78.

**Championnat.** – 1. Lawson, 159 pts ; 2. Gardner, 125 ; 3. Rainey, 116.

### *Tennis*

**LES INTERNATIONAUX DE GRANDE-BRETAGNE**

**SIMPLE MESSIEURS**

**Demi-finale.** – Becker (RFA, 8) b. Lendl (Tch., 1), 6-4, 6-3, 6-7 (8-10), 6-4.

**Finale.** – Becker (RFA, 8) et Edberg (Suè., 3), 2-3, *interrompu par la pluie.*

**SIMPLE DAMes**

**Finale.** – S. Graf (RFA, 1) b. M. Navratilova (E-U, 2), 5-7, 6-2, 6-1.

## CYCLISME : Tour de France

# Courte « préface »

**Le soleil n'était pas au rendez-vous pour la première apparition des formations engagées dans le 75e Tour de France, le dimanche 3 juillet, à La Baule. Sur le tracé rectiligne de 6 kilomètres, les vingt-deux équipes ont néanmoins fait admirer leurs maillots tout neufs aux courageux encapuchonnés.**

*LA BAULE*
*de notre envoyé spécial*

Pas vraiment une course, par réellement un prologue, cette *« préface »*, selon le terme inventé par les organisateurs, avait comme objectif principal d'occuper un jour supplémentaire dans une épreuve limitée cette année à vingt et un jours par décision des instances internationales.

Selon le directeur du Tour, M. Xavier Louys, *« il fallait trouver quelque chose de spectaculaire »*, d'où l'idée de ce kilomètre lancé où les équipes courent 4,9 kilomètres contre la montre avant qu'un seul des neuf participants tente de réussir la meilleure performance sur le kilomètre restant.

Avant le vrai départ du Tour, qui a lieu le lundi 4 juillet, à Ponchâteau (Loire-Atlantique), cent quatre-vingt-dix-huit coureurs ont donc une dernière fois pédalé sans contrainte réglementaire. Pas de classement à craindre, pas de points à gagner ou à perdre. L'enjeu résidait dans l'attribution toute symbolique d'un maillot jaune pour égayer les uniformes de la première étape.

Dans cette course qui n'en était pas une, l'Italien Guido Bontempi s'est montré le plus rapide, avec une moyenne de 48,574 kilomètres à l'heure.

Jolie mais éphémère victoire, malgré le commentaire de la Fédération internationale du cyclisme professionnel (FICP) qui estime que cette épreuve constitue *« un détournement flagrant et peu sportif des réglements ».* Cette *« préface »*, très courte, n'engage sans doute pas les pages de l'épopée 1988, qui n'est pas encore imprimée.

SERGE BOLLOCH.



# Déprimante dépression

*LONDRES*
*de notre envoyé spécial*

D'abord retardée en raison de la pluie, la finale des championnats masculins de Wimbledon entre le Suédois Stefan Edberg et l'Allemand de l'Ouest Boris Becker a *été* ajournée le dimanche 3 juillet au lundi 4, après vingt minutes de jeu. Le score était de 3-2 en faveur du Suédois. La pluie, qui s'est prolongée en fin de matinée, a empêché les joueurs de revenir sur le court à 11 heures, comme il était prévu.

La pluie est une voleuse. Elle a escamoté, dimanche, ce qui aurait pu être une belle finale de championnats masculins de Wimbledon. *Déprimante dépression !* Repoussée d'heure en heure jusqu'à 18 h 30, la rencontre Edberg-Becker, qui aurait dû commencer à 14 heures, a duré vingt-deux minutes, devant des banquettes déjà au tiers désertées avant que l'averse ne reprenne.

Le temps pour Edberg de mener 3-0, après avoir pris le service de Becker avec deux retours fulgurants et un passing-shot de revers s'ajoutant à une volée ratée de l'Allemand de l'Ouest. Le temps pour Becker de revenir à 3-2, après avoir sauvé une balle de 4-0 et pris, avec un jeu blanc, le service d'Edberg, qui a sorti trois volées.

Si le ciel le permettait, on devait connaître le vainqueur le lundi 4 juillet, mais les météorologues n'étaient guère optimistes : le baromètre n'était pas descendu aussi bas un début de juillet sur les îles Britanniques depuis vingt ans. En 1922, les membres du All England Club avaient patienté jusqu'au mercredi pour connaître le vainqueur de leurs championnats.

Le mauvais temps ne facilitait pas le pronostic entre Edberg, numéro trois mondial, auteur d'un exceptionnel retournement de situation contre Mecir en demi-finale, et Becker, numéro huit mondial, contraint vendredi par l'obscurité d'attendre le lendemain pour arracher la qualification à Lendl.

Or, samedi, en lever de rideau de la finale hommes, Ivan Lendl est rentré sur le centre court, un énorme bandage autour de la cuisse gauche. Depuis qu'il avait sauvé trois balles de match la veille, il souffrait d'une contracture. *« Si Wimbledon n'était pas un tournoi aussi important, j'aurais abandonné »*, a déclaré le numéro un mondial. Bref, c'était un quasi-impotent qui allait tenter de faire la course au score avec Boris Becker. Pourtant, celui-ci ne s'est pas détaché facilement.

Lendl ne pouvait pas s'équilibrer correctement quand il montait au filet. Résultat : il volleyait incroyablement mal. Mais il lui suffisait de bien servir pour rester dans la partie. Il a ainsi sauvé la balle de *break* au quatrième jeu puis quatre autres au sixième. Un jeu extraordinaire : treize minutes et neuf égalités !

Après cela, Lendl n'a même plus pu s'asseoir aux changements de côté. Pourtant, il ne cédait toujours pas. Et Becker se demandait sérieusement s'il parviendrait jamais à conclure. Septième balle de match : il a jeté sa raquette et a secoué le filet qui avait arrêté son passing, comme pour faire tomber un fruit mûr d'un arbre. Huitième balle de match : il a offert sa raquette à un juge de ligne, avant de regarder passer un ace pareil à une flèche. Finalement, la neuvième balle de match aura été la bonne : un coup droit à mi-court, qui a transpercé Lendl, vaincu mais pas abattu.

A. G.

# Culture

# MUSIQUES

## CALENDRIER

● **Mahler à Saint-Denis.** – Les équipes de l'Opéra de Paris au grand complet, dirigées par leur chef attitré, Lothar Zagrosek, dans la symphonie la plus bucolique de Mahler, la troisième, chantée par Christa Ludwig.

★ Le lundi 4, 20 h 30. Tél. : 1/42-43-77-72.

● **Bizet, Mahler au Havre.** – Encore une symphonie de Mahler, la première, surnommée *Titan*, et celle en ut de Bizet, par l'Orchestre de Paris dirigé par son nouveau chef titulaire, Semyon Bychkov.

★ Le jeudi 7, 20 h 30. Tél. : 16/35-71-15-08.

● **La Tétralogie à Orange.** – Bayreuth inaccessible comme chaque année ? On s'en consolera pour une fois puisque le Ring est donné dans son intégralité non loin de la Méditerranée. La fête commence avec Simon Estes dans *l'Or du Rhin*, le NOP et Janowski au pupitre. La suite à l'avenant.

★ A partir du samedi 9, 22 h. Tél. : 16/90-34-24-24 ou 90-34-15-52.

● **Magnificat à Paray-le-Monial.** – Sur le thème « Amour et miséricorde », un ensemble d'événements dont tous ne sont pas musicaux, mais qui comprend la venue du chœur de David Hykes et de ses choristes biphoniques. Ainsi qu'une nuit du piano réunissant du beau monde, de Duchable à Solal et à Estrella.

★ Du 8 au 12 juillet. Tél. : 1/46-40-73-46.

● **Michel Rivard au Bataclan.** – L'ancien fondateur et chanteur du groupe Beau Dommage, revenu au premier plan au Québec, renoue avec le public parisien. Les nouvelles chansons sont souvent parfumées de « country » et Rivard n'oublie pas de chanter *la Complainte du phoque en Alaska.*

★ Mardi 5 juillet, 21 heures. Tél. : 47-00-30-12.

● **Prince à Bercy.** – Dernier concert-événement de la saison, avec la rock-star, peut-être la plus mégalomane et la plus boulimique. Et aussi un musicien fabuleux, un musicien inspiré, un chanteur qui a cette manière si particulière de maintenir chaque note jusqu'au paroxysme. Enfin, l'un des plus étonnants artistes de scène apparus dans le show-biz américain.

★ Vendredi 8 et samedi 9 juillet, 20 h 30. Tél. : 43-46-12-21.

● **Eddie Palmieri au New-Morning.** – Pour un soir, l'un des maîtres de la salsa, l'un des novateurs, qui ont donné à la musique portoricaine toute sa densité et sa richesse.

★ Vendredi 8 juillet, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

● **Francofolies à La Rochelle.** – Quatrième Festival des musiques francophones à La Rochelle. Têtes d'affiche : Fabienne Thibeault et Serge Gainsbourg (le 8), Catherine Lara (le 9), Michel Jonasz, Stéphane Eicher et Johnny Hallyday (le 10), Elli Medeiros, Gipsy Kings (le 11), Michel Jonasz, Hubert-Félix Thiéfaine, Manu Dibango, Black-Blanc-Beur, Didier Lockwood (le 12), Alpha Blondy et Julien Clerc (le 13).

★ Tél. : 46-50-55-77.

● **Miles Davis à Nîmes.** – Ouverture du Festival de Nîmes dans les arènes romaines occupées souvent à d'autres jeux : Miles Davis de nouveau sur les routes de l'été. On peut l'entendre à Paris (le 5) ; à Montreux (le 7) et bientôt à Nice, au Touquet, à Vitoria-Gasteiz ou un peu partout. Miles Davis ne joue jamais de la même manière, mais toujours avec le même bonheur. On peut donc le suivre.

★ Le 6, 21 heures. Tél. : 92-64-02-64.

### Whitney Houston au Sporting Club de Monaco

Changement de ton au Sporting Club de Monaco pour les artistes qui rencontrent ainsi une fois dans leur tournée européenne de stades, d'arènes et de palais des sports un lieu à dimensions humaine (1 200 places) où ils peuvent faire jaillir le rythme avec une énergie tranquille.

Ce fut le cas durant le dernier week-end avec la chanteuse noire américaine Whitner Houston, l'une des plus belles voix d'aujourd'hui. Mais outre Debbie Allen (du 8 au 10 juillet), Peter Allen (du 15 au 17 juillet), Kool and the gang (du 29 au 31 juillet), le Sporting Club de Monaco présente cet été deux exclusivités : Gregory Hines, l'interprète de *Cotton Club*, le film de Coppola (le 5 août) et Sammy Davis Junior (du 12 au 15 août).

*Sergiu Celibidache au Festival de Seine-Maritime*

## Sur les hauteurs

*Un événement musical est la venue du chef d'orchestre Sergiu Celibidache au Festival de Seine-Maritime après quinze ans d'absence.*

Peu connu du grand public, pour la simple raison qu'il s'est toujours refusé à fixer sur des disques cette activité éphémère par essence qu'est l'interprétation musicale, le chef d'orchestre roumain Sergiu Celibidache avait été, il y a une quinzaine d'années, la vedette d'un certain nombre de concerts de l'Orchestre national de France à la tête duquel Pierre Vozlinsky, qui l'avait fait venir, rêvait de le voir se fixer. Les choses tournèrent mal tout à coup, et ceux qui ont gardé le souvenir de ses concerts en parlent aujourd'hui comme du paradis perdu. Depuis, Celibidache a dirigé quelques concerts à Paris, mais fort rarement. Juste de quoi entretenir la nostalgie. Et sa venue à la tête de la Philharmonie de Munich, dont il est le directeur général de la musique, à l'invitation du Festival de Seine-Maritime, fait sans doute partie des événements de l'été.

La philharmonie de Munich, l'un des trois grands orchestres de la capitale bavaroise, est naturellement excellente : les cordes sont chaleureuses et les vents infaillibles ; tous les musiciens sont à tel point complices de leur chef, jusqu'à sourire avec lui à certains moments, si dociles à ses injonctions que si l'on avait la moindre réserve à formuler sur tel ou tel point de détail, c'est à Sergiu Celibidache lui-même qu'il faudrait en demander raison.

### Options esthétiques

A défaut, sa biographie peut aider à comprendre certaines de ses options esthétiques. Après avoir étudié le bouddhisme et le zen, *« aujourd'hui, Sergiu Celibidache est disciple de Sai Baba ; il appartient à cette nouvelle génération de gnosticiens qui rejettent l'approche de la réalité à travers le langage, l'écriture et les démarches intellectuelles ».*

On ne saurait mieux expliquer sans doute le souci de Celibidache de ne pas faire comprendre à l'auditeur les articulations trop « parlantes » du discours musical, comme son goût pour les tempos élargis où, sans que la pulsation se perde, les formes s'estompent. S'il est vrai que la musique s'exhale de préférence dans les moments où l'on ne peut plus dire exactement ce qui se passe, il n'en reste pas moins que certaines œuvres se prêtent mieux que d'autres à cet effacement des structures.

Sans doute pour cette raison, Celibidache semble mieux réussir dans les pages brillantes car son aisance à les entourer de mystère leur confère une profondeur inattendue. *L'Apprenti sorcier* de Dukas, les *Sodades do Brasil*, de Milhaud et *Roméo et Juliette*, de Prokofiev, qu'il dirigeait le 29 juin dans le cadre superbe de la chapelle du lycée Corneille de Rouen n'ont pu que confirmer cette opinion.

Le programme du concert du lendemain réunissant la Symphonie nº 41, *Jupiter*, de Mozart et la Quatrième de Brahms était, bien sûr, d'un tout autre caractère. Rarement l'ultime symphonie de Mozart aura paru plus olympienne, à l'excès peut-être tant cette musique semblait détachée, comme si elle avait toujours à nous apprendre mais plus rien à nous dire. L'œuvre de Brahms, en revanche, est tellement parlante dans son architecture, que Celibidache, évitant toute redondance, lui conférait une ingénuité troublante, loin de tout dramatisme rassembleur, jouant plutôt sur l'effet d'une invention à jet continu voulue par le compositeur. Ainsi la symphonie paraît-elle s'élaborer au fur et à mesure, et le connu, pour une fois, ressemble à l'inconnu.

GÉRARD CONDÉ.

### Pyramide du Louvre concert raccourci

Le premier concert donné dans la cour Napoléon, au Louvre, en avant-première à l'inauguration de la Pyramide, a été interrompu par la pluie. Pierre Boulez, qui dirigeait l'Orchestre national de France, a dû arrêter l'interprétation de l'ouverture des *Maîtres chanteurs* de Wagner. Le concert a repris à 23 h 15, mais a dû être écourté. Il y avait quelque cinq mille spectateurs, et, au premier rang, Pei, architecte de la Pyramide, Catherine Tasca, ministre délégué à la communication, Emile Biasini, secrétaire d'Etat aux grands travaux.

## SCULPTURE

*La mort d'Anna Mahler*

## Une puissance magique

Le 2 juin à Londres, les plasticiens ont perdu un sculpteur de grand talent, les malhériens du monde entier le dernier témoin de leur idole, et tous ceux qui avaient eu le bonheur de l'approcher un modèle de franchise, de droiture, d'exigence morale et de fidélité à soi-même.

Seule survivante des deux filles de l'illustre compositeur et de la légendaire Alma, Anna Mahler était née le 15 juin 1904. Comme sa mère, elle avait eu plusieurs maris, le compositeur Ernst Krenek, l'éditeur viennois Paul Zsolnay, le chef d'orchestre Anatol Fistoulari et l'écrivain-cinéaste Albrecht Joseph. Mais, comme son père, elle allait avant tout se dédier à son art.

Elle étudia d'abord la peinture avec Giorgio de Chirico, puis la sculpture avec Fritz Wotruba à Vienne où elle vécut jusqu'à l'Anschluss. En 1937, à Paris, elle reçut le Grand Prix de l'Exposition internationale. Mais, malheureusement, toutes ses œuvres de cette période devaient disparaître en Autriche sous les bombardements.

Plus tard, elle s'installa à Londres, ensuite en Californie. Ces dernières années, elle partageait son temps entre Los Angeles et Spoleto, en Italie, menant toujours de front la réalisation de plusieurs créations d'importance. C'est que, avec l'âge, la reconnaissance était enfin venue. Ses statues commençaient de s'élever dans les lieux publics et d'entrer dans quelques-uns des grands musées du monde. Elle devait assister, cet été à Salzbourg, pendant le Festival, à sa première rétrospective véritable.

Petite, mince, intense, avec ses mains noueuses et ses yeux angoissés, Anna Mahler tirait de la glaise, du bronze ou de la pierre des œuvres d'une force troublante. D'une part, des portraits burinés de vérité intérieure, comme ceux d'Arnold Schoenberg, Bruno Walter, Otto Klemperer, Franz Werfel, Kurt von Schuschnigg... D'autre part, d'épaisses figures symboliques et des groupes monumentaux où la stylisation plastique de tradition allemande pouvait atteindre la puissance magique du totem primitif, comme cette *Tour des Masques* qui domine désormais le foyer du théâtre de l'Université de Californie.

Anna Mahler vénérait la mémoire de son père à qui, d'ailleurs, elle devait les traits principaux de son caractère. Mais elle savait aussi que le meilleur moyen de l'honorer était de se réaliser elle-même dans la plénitude de sa vocation d'artiste. D'un bout à l'autre de sa vie sinueuse, jalonnée d'éblouissements, elle n'aura pas un seul instant failli à ce devoir.

HENRY-LOUIS DE LA GRANGE.

## CINÉMA

*Images Caraïbes*

## Films dans les îles

*A côté du Festival de la francophonie la ville de Fort-de-France a organisé une autre manifestation cinématographique. Question posée : existe-t-il une identité caraïbéenne.*

La Martinique aura connu trois festivals de cinéma en un an. Fin 1987, le secrétaire d'Etat à la francophonie, Mme Lucette Michaux-Chevry, patronnait à Fort-de-France le premier Festival du film francophone, réservé aux productions françaises, canadiennes, africaines, belges, une large place étant accordée aux œuvres antillaises.

Organisé depuis Paris, avec un budget de l'ordre de 1 milliard de francs, ce festival à grand spectacle laissa délibérément de côté le public local. Le Martiniquais de la rue le baptisa « Festival Michaux-Chevry ».

Le deuxième aura lieu en novembre-décembre prochain : il était prévu avant le 8 mai. Ce rythme annuel paraît ambitieux.

Mais depuis deux ans, une association locale de mordus du cinéma préparait discrètement « son » festival, tout différent : Images Caraïbes, qui a eu lieu du 17 au 24 juin avec la participation de dix-sept pays ; quarante-deux longs ou courts métrages, en français, en anglais, en créole, en espagnol, en papiamentu (langue vernaculaire des îles néerlandaises) composaient le programme, sans compter les vidéos.

Les défauts d'organisation n'ont pas manqué, qui s'expliquent pour une large part par un budget serré : 2 millions de francs et une énorme masse de passions bénévoles. Le public n'a pas couru massivement à Images Caraïbes. Les spectateurs étaient un peu toujours les mêmes et la fréquentation de l'une des deux salles, située en quartier populaire, a été très inférieure à celle de l'autre, située dans un « bon » quartier. Le festival était dédié au poète et homme politique martiniquais Aimé Césaire. Les instances nationales de la culture ont mesuré chichement leur participation. Le financement venait des assemblées locales de la ville de Fort-de-France et de sponsors privés.

La sélection s'est faite d'abord sur le critère : « Le propos de ce film est-il une réalité caraïbéenne ? » L'esthétique venait après. Intellectuels et hommes politiques se persuadent de l'existence d'un fonds culturel commun à toute la Caraïbe : une histoire « identique », un folklore issu des mêmes sources africaines et du même régime colonial, une sensibilité de même type – le tout étouffé par les influences extérieures... celles des colons de jadis et des douzaines de programmes de cinéma et de télévision. En Jamaïque, par exemple, les produits importés représentent 87 % des programmes télévisés.

L'existence de traits communs en musique et en littérature est évidente, mais y a-t-il une tradition, un style caraïbéen ? Images Caraïbes ne l'a pas démontré. Tout au plus a-t-il fait voir un passé commun, des préoccupations communes. Les allocutions comme les commentaires de couloir fourmillent de formules telles que *« notre culture jamaïcaine* (ou guadeloupéenne ou barbadienne, etc.), *« la spécifité de chaque île »*, qui alternent avec des affirmations d'unité profonde comme : *« Notre vision de la vie nous unit »*. La multiplicité des langues a été qualifiée, un peu rapidement, de *« barrière artificielle »*.

La distribution des films caraïbéens fait problème. Les salles s'alimentent auprès des distributeurs internationaux pour qui la Caraïbe est un marché marginal, et qui, par exemple, ne mérite pas les frais d'un doublage. Ainsi le lauréat du Prix spécial du jury, *Almacita di Desolato* (1), de Félix de Rooy (Curaçao) parle papamiantu ; pour conserver sa saveur, il faudrait le doubler en créole, en island english, en espagnol des campagnes de Saint-Domingue, etc. Le cinéma caraïbéen n'est pas un désert total, mais une série d'oasis sans pistes pour les relier. Parviendra-t-on à tracer des pistes fréquentées ?

BRUNO MARIN.

(1) Le couronnement de *Almacita di Desolato* a surpris. La vision des Antilles présentée dans cette histoire d'une prêtresse de religion africaine errant à la recherche des esprits ancestraux est-elle bien une vision antillaise ou une vision finalement exotique, *« un regard de l'autre sur nous-mêmes »*, pour reprendre les mots d'Aimé Césaire ?

*« Les Feux de la nuit », de James Bridges*

## Entre vodka et cocaïne

Michael Fox depuis *Retour vers le futur* n'a pas grandi. Il garde sa taille et son visage poupin d'adolescent tout frais. Pourtant, dans le film de James Bridges *les Feux de la nuit* (d'après un best-seller *Bright Lights, big City*) il passe ses nuits dans des endroits bruyants et douteux, se partageant entre la vodka, la cocaïne et la drague sinistre. Son mauvais ange, qui est aussi son meilleur copain (Kiefer Sutherland, le fils de Donald) est, lui, complètement déjeté. Moins physiquement que moralement. On se demande comment Michael Fox peut se soumettre à un tel mollusque, la coke explique bien des choses, mais quand même.

Il faut dire que, pendant la journée, Michael Fox travaille dans un journal fort poussiéreux, dirigé par un duo assez caricatural : la vieille puritaine en tailleur et le vieux rigoriste en costume trois pièces. Le reste est à l'avenant, y compris l'ancienne belle aux sentiments maternels ambigus. On se croirait dans un roman de Zola. Evidemment, Michael Fox s'ennuie, fait n'importe quoi, ne vérifie pas ses informations, se fait jeter, se saoule au vin rouge, rencontre la cousine de son mauvais ange, une intellectuelle, sniffe de plus en plus et pleure après sa femme, un mannequin, qui l'a quitté.

Et non seulement sa femme l'a quitté, mais sa mère est morte d'un cancer. Et non seulement elle a beaucoup souffert, mais il était présent et l'a peut-être un peu aidée à se délivrer de la vie. D'où sa culpabilité, la drogue et la déchéance. Mais le jour où enfin il ose se confier par téléphone à l'intellectuelle, il est lui-même délivré de sa conduite d'échec, échange ses symboliques lunettes noires contre un croûton de pain, au petit matin, dans Manhattan désert.

Voilà, l'histoire est tellement nulle que, même convenablement jouée, filmée, dialoguée, elle ne passe pas.

COLETTE GODARD.

*« Juillet en septembre », de Sébastien Japrisot*

## Le bonheur des autres

Camille a été trouvée, en juillet, au pied d'un phare. Alors, on lui a donné le nom de Juillet. A vingt ans, elle revient à ce lieu qui la hante, pour éclaircir le mystère de sa naissance. Elle rencontre Jacques et Marie, jeunes mariés dont elle envie le bonheur. Or, justement, il y a, dans les parages, un marchand forain, Marbas, auquel le bonheur des autres donne des envies de meurtre.

Sous son vrai nom, Jean-Baptiste Rossi, Sébastien Japrisot avait porté à l'écran, en 1975, un roman autobiographique, *les Mal Partis*. On le connaît beaucoup mieux comme auteur de romans policiers et scénariste ? C'est à cette veine qu'il revient pour son deuxième film dont l'ambiance de drame psychologique rappelle un peu *l'Eté meurtrier*.

La caméra s'attarde avec complaisance sur Laetitia Gabrielli, dont les charmes physiques sont plus évidents que le métier de comédienne. Du métier, Anne Parillaud en a, et aussi Eric Damain, et Daniel Demars en psychopathe. Mais outre que l'intrigue est plutôt confuse, il manque un metteur en scène.

JACQUES SICLIER.

# Culture

**PHOTOGRAPHIES : les Rencontres d'Arles**

*Magnum en Chine à la Commanderie de Sainte-Luce*

## L'œil multiple

*Un seul pays portraituré, avec une grande unité de vue, sur plus d'un demi-siècle, par une multitude de regards.*

Parti de Marseille le 21 janvier 1938 comme envoyé spécial du magazine *Regards*, Robert Capa arrive le 16 février à Hongkong. Il a vingt-cinq ans, reste dix-huit mois sur place, et prend à Hankou celle qui fut sans doute la première photographie de guerre en couleur jamais publiée.

Lors de son séjour au front, il fait, entre autres, des instantanés des cités dévastées par les attaques aériennes ainsi que des portraits de Zhou Enlaï et de Tchiang Kaï-chek au moment de son alliance avec Mao. Tandis qu'il couvre le conflit sino-japonais, Capa ignore que la moitié des membres de ce *« qui ne serait en aucun cas une agence »* entreprendraient à sa suite le voyage long et ardu pour Pékin ou Shanghaï.

Parmi les trente-cinq actionnaires de cette coopérative fondée en 1947, une quinzaine ont, en effet, travaillé sur la Chine, en profondeur, de façon suivie ou accidentelle. Un choix de quatre-vingts images, exhumées des archives par Agnès Sire et François Hébel, à raison de quatre par opérateur, présente le meilleur de la production de chacun. Ce survol dans le temps permet de vérifier par différents courants les multiples visages successifs de la société chinoise.

Les instantanés de voyage (Riboud) alternent avec les scènes d'ambiance (Burri), les carnets de notes (Depardon) ou les moments d'histoire (Henri Cartier-Bresson suivant en 1949 les six derniers mois de la Chine de Tchiang). Cueillis comme d'un œil unique par Le Querrec, Eliott Erwitt ou Martine Franck, les petits gestes et faits pittoresques prouvent que c'est grâce au style que l'actualité vieillit bien. Quitte, comme Inge Morath, à la théâtraliser, à l'image de la dernière chambre de Mao, dans la grotte où il vécut treize ans.

Comme toute famille, le « club » Magnum compte aussi ses enfants turbulents. Ainsi, Patrick Zachmann, trente-trois ans, membre récent, fasciné par le cinéma chinois des années 30, qui s'est rendu en Chine en 1982 et 1986, dans le cadre d'une bourse de la Villa Médicis hors les murs, pour suivre son projet sur la diaspora dans le monde.

*« J'ai commencé par photographier ma découverte de la Chine,* dit-il. *Au retour, je me suis aperçu que j'étais passé à côté de tout. Ce qui compte : garder son regard. Il est vain de tenter de se glisser dans la peau d'un Chinois. Le grand problème, c'est la communication. Le mot est tout dans leur civilisation. Apprendre le mandarin ne suffit pas. Il y a presque autant de mandarins que de Chinois. Et puis, ils sont farouchement xénophobes et racistes. J'ai voulu casser l'image flatteuse qu'on donne d'eux. On croit les Chinois gentils, polis, courtois. Ils sont aussi désagréables, sales, grossiers. Mes photos sont sans complaisance. »*

A propos d'une vue ahurissante : celle d'un chien ébouillanté, il raconte : *« Dans un village, on m'a convié à manger du chien. J'ai photographié toute la préparation. C'est un rite venu des grandes périodes de famine. Dans le Sud, tout le monde en mange. Le chien donne des forces pour affronter l'hiver. Le pire, c'est quand on le pend. J'en ai mangé. Ce n'est pas très bon. Trop coriace à mon goût. Mes images ont choqué. Même à Magnum, On m'a accusé d'avoir une vue négative de la Chine. En fait, la réaction fut la même pour mon travail sur les juifs. Pourtant, les Chinois ne mangent que les chiens sauvages. Chez eux, c'est banal. »*

Ces propos invitent à se rafraîchir l'œil avec les chromos faussement naïfs, mis en scène avec une saine ironie par Eve Arnold. Agée de quatre-vingts ans, cette dame charmante et un peu excentrique a l'élégance d'une diva. Franchement drôle, presque irréel, son travail est une vraie découverte. Il est tout proche de l'imagerie des cartes postales colorisées dont les Chinois raffolent.

PATRICK ROEGIERS.

★ Magnum en Chine, Eve Arnold, Bruno Barbey, Walter Bosshard, René Burri, Robert Capa, Henri Cartier-Bresson, Raymond Depardon, Eliott Erwitt, Martine Franck, Hiroshi Hamaya, Hiroji Kubota, Inge Morath, Guy Le Querrec, Marc Riboud, Helen Snow, Patrick Zachmann, Commanderie de Sainte-Luce, jusqu'au 15 août.

PATRICK ZACHMANN-MAGNUM

Cliché « chinois » de Patrick Zachmann, l'un des enfants turbulents du « club » Magnum

**EXPOSITIONS**

*Au Musée d'art moderne de la ville de Paris*

## Geneviève Asse en bleu

*Le bleu a pris ma peinture dit Geneviève Asse. La rétrospective que lui consacre le Musée d'art moderne de la ville de Paris permet de suivre les étapes de cet envahissement.*

Pour loger au Musée d'art moderne de la ville de Paris les grands formats de Geneviève Asse et les confronter à la vive lumière du jour, il a fallu inverser le parcours. On commence donc avec les œuvres les plus récentes, ces immenses plages quasi monochromes où, d'une toile à l'autre, voire au sein du même tableau, qu'un mince trait vertical semble convertir en diptyque, les bleus se répondent. Au pluriel. Leurs mille nuances ont participé au fameux « bleu Asse », embrumé de la légère grisaille bretonne, et qui n'est jamais tout à fait le même.

Un bleu envahissant. On en mesure la montée tandis que défilent quarante ans de travail. Geneviève Asse en convient : *« Le bleu a pris toute ma peinture. »* Pourquoi ? Parce que, selon Roland Penrose, un de ses derniers préfaciers, *« le bleu est la couleur du silence, du rêve et des espaces infinis »*. Des mots qui résument les mobiles d'une démarche confondue, à son terme, avec une teinte.

### *Des structures rigides et coupantes*

Des mots qui jalonnent les étapes d'une quête, inlassable, à travers les banquises spirituelles – le bleu est un ton froid – vers la rigueur croissante. Et l'on remonte le temps de 1988 à 1942... S'il aborde la rétrospective dans l'autre sens, le bon, le visiteur verra la toute jeune Geneviève prodiguer aux plus humbles objets – boîtes, bouteilles, verres – l'amour que leur portait Chardin. Mais, lestés de leur charge poétique, ils vont peu à peu se fondre dans l'air ambiant. Des figurants ? Oui, si l'artiste qui n'a pas encore rencontré Morandi – à Bologne en 1961 – proclame qu'elle *« peint entre les choses »*, qu'elle privilégie l'espace qui va les submerger et qui est, dit-elle encore, sa grande *« préoccupation »*. Son thème principal.

Pour séduisants qu'ils soient, les objets s'effacent. Mais les structures restent. Nettes, rigides, coupantes, comme ces portes qui s'entrouvrent et multiplient leurs échappées, inscrites dans un rectangle ou dans un cercle. Des droites et des courbes imperceptiblement déséquilibrées, juste ce qu'il faut pour humaniser une géométie sciemment faussée, étayent des paysages dont ne subsiste que l'essentiel.

### *Deux faces d'une réalité*

Des architectures monacales réduites à l'état d'épures – *Hommage à Saenredam, Sénanque* ; trois nus, un gris, un blanc, un bleu, toiles où alternent, avec les bleus, et même les « bleus noirs d'outremer », les gris ombrés, les blancs et les beiges sable. Plus que jamais cette peinture s'ouvre au monde. Disons plutôt qu'elle est elle-même un monde récepteur et diffuseur de lumière. On retrouve ici l'inoubliable *Ouverture de la nuit* (1973), lucarne entrebaillée sur l'infini.

Geneviève Asse poursuit dès lors sa recherche d'un absolu vierge de toute référence. Elle prélève dans l'espace de larges pans qu'elle reporte, pigment par pigment, sur une toile ainsi incorporée à l'univers. Voilà définitivement abolie la fallacieuse distinction de l'esprit et de la matière, séparation que ne saurait d'ailleurs symboliser la répétition de ce trait vertical, large ou ténu, large puis ténu, comme une pointe de diamant raye la vitre des apparences. Il semble, ce déroutant fossé, opposer les deux faces d'une réalité jumelle.

En vérité, il anime des surfaces prétendument inertes. Interstice par où filtre l'immensité, il est la voie de communication par excellence ; et, pour sa part, Geneviève Asse précise que *« la ligne blanche enfonce ou rejette à l'extérieur du tableau »*. Qu'on la prenne donc pour une *« ligne de vie »*.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Musée d'art moderne de la ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson. Jusqu'au 18 septembre. En pendant à cette rétrospective de l'œuvre peint, la Bibliothèque nationale présente, à partir du 23 juin, un choix de l'œuvre gravé de Geneviève Asse : 60 estampes et 5 cinq livres illustrés.

# Communication

**L'hebdomadaire français s'allie avec le premier éditeur helvétique**

## « Le Point » cède près de 20 % de son capital à Ringier

L'hebdomadaire *le Point* va céder, après autorisation de la direction du Trésor, 19,99 % de son capital au groupe suisse Ringier. *« Un journal comme* le Point *ne peut demeurer solitaire dans la grande compétition européenne, voire mondiale, des moyens de communication »*, précise dans un éditorial son PDG, M. Jacques Duaquesnes. Le magazine cherchait depuis plusieurs mois à vendre une part des 27 % de son capital détenu en autocontrôle par la société financière du *Point* (Sofipoint). Après avoir négocié avec de nombreux groupes européens, dont l'éditeur italien Mondadori, l'hebdomadaire français a retenu comme partenaire le groupe Ringier.

C'est le premier investissement dans une entreprise française du groupe de presse suisse qui avait lancé, en avril 1987, le magazine *Emois*. Premier éditeur helvétique (*Blick*, *Hebdo*, *l'Illustré*), Ringier emploie plus de trois mille personnes et a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 3,4 milliards de francs. Il détient d'importantes imprimeries aux Etats-Unis et à Hong-Kong. Ringier, qui a déjà lancé six magazines spécialisés en Allemagne, compte attaquer le marché français en se servant de la logistique du *Point*.

Les deux éditeurs étudient le lancement d'ici deux ans d'une série de magazines. Les deux groupes vont aussi renforcer leur collaboration sur *Gault et Millau*, racheté par *le Point* l'année dernière, et dont Ringier a assuré la diffusion en Suisse et en Allemagne.

L'arrivée de Ringier représente pour *le Point* un apport d'argent frais non négligeable. Endetté par le rachat de *Gault et Millau*, le magazine a connu en 1987 une sensible baisse de diffusion (– 6 %), même si les abonnés, qui représentent les deux tiers de la diffusion, sont en légère augmentation. L'heure est aujourd'hui à la contre-attaque face à la concurrence agressive de *l'Express* et de *l'Evénement du jeudi*.

La direction du *Point* étudie pour la rentrée une nouvelle maquette et peut-être une modification du jour de parution (le samedi au lieu du lundi) si tous les problèmes de distribution sont résolus.

Ringier sera désormais le second actionnaire du *Point* derrière Cinepar (Nicolas Seydoux) 51 %, et avant *les Echos* (Pearson) 8 %, Sofipoint 7 %, *le Midi Libre*, *Sud-Ouest*, *le Républicain lorrain* (1,5 % chacun), les fondateurs et les cadres du *Point* (9,5 %).

J.-F. L.

● **Le prix Cino del Duca à M. Henri Gouhier.** – Le prix mondial Cino del Duca, fondé en 1969 par Mme del Duca en mémoire de son mari, a été attribué pour 1988 au philosophe Henri Gouhier. Ce prix, doté de 200 000 francs, lui sera remis le 19 octobre. C'est la première fois que le prix Cino del Duca, qui compte de prestigieux lauréats est remis à un philosophe.

M. Henri Gouhier, quatre-vingt-neuf ans, membre de l'Académie française et de plusieurs académies, dont celles des sciences morales et politiques, a occupé pendant vingt-sept ans la chaire d'histoire de la philosophie à la Sorbonne, et ses élèves – parmi lesquels deux autres académiciens français, MM. Maurice Schumann et Jean d'Ormesson – se souviennent encore de ses cours et de l'importance qu'ils ont eue dans leur formation intellectuelle.

**Un entretien avec M. Jean Drucker, PDG de M6**

## Télévisions : Pour de nouvelles règles du jeu

*(Suite de la première page.)*

« L'excès de réglementation n'est pas favorable à l'épanouissement de la télévision.

» Les cahiers des charges actuels ne sont tout de même pas des dogmes ! Ils ont été rédigés en toute hâte par une institution naissante. A la lumière de l'expérience, je suis persuadé que l'on peut mettre en place un autre système, plus simple, plus souple, plus facile à contrôler. Bref, plus intelligent, donc plus efficace.

**– Quelles améliorations suggérez-vous ?**

– Je n'en citerai qu'une. On demande actuellement aux chaînes d'aider la production en respectant un quota mesuré en nombre d'heures. Et chacun de faire ses comptes : la CNCL, les télévisions, les auteurs, dressent des listes, se chipotent pour savoir ce qu'il convient de retenir ou non. C'est absurde. Ce qu'il faudrait demander aux chaînes – et, pour M 6, j'y suis tout à fait prêt, – c'est de consacrer chaque année un pourcentage de leurs chiffres d'affaires à la production. Ce critère simple ne permet aucune tricherie.

**– Un critère simple, sans doute, mais dont les producteurs craignent de faire les frais. Les nouvelles télévisions se caractérisent surtout par de faibles recettes et de grosses pertes. N'y a-t-il pas, en réalité, trop de chaînes pour que chacune puisse prospérer ?**

– Les chiffres disent le contraire. Si l'on additionne les différentes sources de financement – redevance, publicité et abonnement – on voit bien qu'il y a, au total, largement de quoi faire vivre six chaînes différentes dans leur gabarit et leur vocation. Le problème n'est pas dans la masse financière globale – elle est suffisante – mais dans une régulation du système donnant à tous les moyens de remplir leur mission. Chacun comprend bien qu'il n'y a pas place pour six TF 1. Mais quel rapport y a-t-il entre la Une, grosse chaîne généraliste, Canal Plus, qui vit de ses abonnements, et M 6, qui est une télévision de complément ?

» Pour réussir son pari économique, M 6 n'a besoin que de 5 % de la masse financière globale dont je viens de parler. Si, cette année, nous percevions les seuls dépassements publicitaires d'Antenne 2, nous serions déjà à l'équilibre. Et nous dégagerions dès 1989 des profits qui nous permettraient d'injecter davantage d'argent dans la création.

**– Réguler, dites-vous. Mais comment s'y prendre ?**

– En clarifiant le système. On a créé des chaînes privées en oubliant que leur objectif premier est d'amortir les investissements considérables que leur création a exigé. Elles ne peuvent donc avoir d'autre priorité que l'audience qui attire la publicité, sans – j'y insiste – que cela engendre fatalement l'insignifiance. Il faut donc créer les conditions de leur prospérité pour qu'elles-mêmes puissent créer. Une chaîne qui agonise ne meurt au bénéfice de personne.

» On a aussi oublié que la télévision de service public puise d'abord sa légitimité dans ses missions. La redevance n'a pas d'autre justification. Ce qui ne signifie pas que la télévision publique doit abandonner tout souci d'audience ou demeurer indifférente aux exigences de bonne gestion.

» Or, aujourd'hui, il y a une double confusion. Dans les missions d'abord : les cahiers des charges du privé sont plus lourds, parfois, que ceux du public. Dans les sources de financement ensuite, puisque l'on voit des chaînes nationales ponctionner des montants extravagants de publicité.

» Pis qu'une erreur, la baisse de la redevance en 1987 a été une faute. Elle a conduit le gouvernement à autoriser – voire à encourager – Antenne 2 à dépasser le quota de publicité fixé par la loi. C'est choquant et dangereux. Choquant, parce que l'essentiel de ces dépassements ne bénéficie pas à la chaîne, qui sert ainsi, en quelque sorte, de planche à billets pour le gouvernement. Dangereux, parce que la publicité agit comme une drogue. On en observe déjà tous les symptômes.

### L'enjeu culturel

**– Souhaitez-vous, comme M. Francis Bouygues, la suppression de la publicité sur les chaînes publiques ?**

– Non. Ce n'est nis possible ni souhaitable. Mais ce type de recettes doit rester minoritaire dans leurs ressources. Sinon, on aboutit à une privatisation de fait. La réhabilitation du service public est au contraire, à mes yeux, une priorité absolue. Cela passe par l'instauration d'une réelle complémentarité entre Antenne 2 et FR 3 – pour qu'un film américain sur l'une ne concurrence plus un film américain sur l'autre, – ainsi que par une redéfinition de missions et enfin par une augmentation raisonnable de la redevance. L'enjeu justifie sans doute un peu de courage politique.

**– Comment voyez-vous l'avenir ?**

– Pour la première fois, je suis raisonnablement optimiste. D'abord, parce que la télévision n'exige plus de chirurgie de choc. On a fait sauter le barrage du monopole, et personne ne le regrette. Il suffit aujourd'hui de canaliser le fleuve dans son lit. Ensuite, parce qu'on est en train d'évacuer le fantasme du contrôle politique des médias. Reste le seul motif qui justifie que l'Etat joue un rôle dans la télévision : l'enjeu culturel. Et lorsque l'on aura compris que cet enjeu passe par la prise en compte des réalités économiques du secteur, la télévision française sera définitivement passée à l'ère moderne.

Propos recueillis par PIERRE-ANGEL GAY.

# Spectacles

## théâtre

**LES SPECTACLES NOUVEAUX**

JEANINE TRUCHOT A DISPARU. Café d'Edgar (43-20-85-11), 22 h 30.

MY NAME IS LOLITA. Edgar II (43-20-85-11), 20 h 15.

### *Les autres salles*

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). ◇ Le Bourgeois gentilhomme : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

HOTEL DE LA MONNAIE (SALLE DUPRE) (40-46-56-66). L'Epreuve : 20 h 30. A quoi rêvent les jeunes filles ? : 22 h 15.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. La Ronde : 21 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Frisette : 18 h 30.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 16 h et 18 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Pour l'amour de Marie Salat : 21 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Barthélémy : 18 h 30. Mr Banal : 20 h 15. Sucré-Salé : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). ◇ La Femme rompue : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Guitry, pièces en un acte : 20 h 30.

### *Cafés-théâtres*

AU BEC FIN (42-96-29-35). Devos existe, je l'ai rencontré : 20 h 30.

AU PIED DE LA BUTTE (46-06-02-86). Moi : 19 h.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Aren = MC 2 : 20 h 15. Les Observateurs : 21 h 30. Laurent Violet : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens, voilà deux boudins : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30.



## cinéma

### *La Cinémathèque*

**PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)**

Relâche.

**SALLE GARANCE CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)**

Le Cinéma français des années 50 : le Désordre et la Nuit (1958), de Gilles Grangier, 14 h 30 ; Les amours finissent à l'aube (1952), d'Henri Calef, 17 h 30 ; Topaze (1950), de Marcel Pagnol, 20 h 30.

**VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)**

Relâche.

**Lundi 4 juillet**

EDGAR III (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Le Chromosome chatouilleux : 21 h 30.

### *Les concerts*

AMPHITHÉATRE DE LA SORBONNE (42-51-69-11). Quatuor Ysaye, 21 h, avec Gérard Causse (alto). Œuvres de Mozart, salle Richelieu.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). Musique électroacoustique, 18 h 30. Œuvres de Stockhausen, Kagel, Koenig, Eimert. Entrée libre. Dans le cadre de Musique années 50.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ars antiqua de Paris, 19 h 15, 21 h 15. Joseph Sage (contre-ténor), Michel Sanvoisin (fl., cromorne, bombarde), Raymond Cousté (luth, psaltérion).

THÉATRE FONTAINE (48-74-74-40). Trio Deslogères, 20 h 30, Ondes Martenot, piano, perc. Œuvres de Carles, Charpentier, Chaynes, Messiaen.

### *Les exclusivités*

ACTION JACKSON (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

AMSTERDAMNED (*) (Hol., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67).

LE BEAU-PÈRE (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

EDDIE MURPHY SHOW (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

EL DORADO (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GÉNÉRATION (Fr.) : Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) : La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MANIAC COP (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MILAGRO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MON PÈRE C'EST MOI (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

POLICE ACADEMY 5 (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

POWAQQATSI (A., v.o.) : Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LES PRÉDATEURS DE LA NUIT (*) (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES PYRAMIDES BLEUES (Fr.-Mex.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE QUATRIÈME PROTOCOLE (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA SORCIÈRE (It.-Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TWIST AND SHOUT (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

UNE NUIT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

UNE VIE SUSPENDUE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

URGENCES (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE EST BELLE (Bel.-zaïrois) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

VILLE ÉTRANGÈRE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

### *Les grandes reprises*

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

AGENT TROUBLE (Fr.) : Club, 9e

ALLEMAGNE ANNÉE ZÉRO (Fr.-It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76).

AMORE (It., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

BAMBI (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES BARBARIANS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

BRADDOCK (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

COBRA VERDE (All., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE CONTRAT (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

L'EXTRAVAGANT MR RUGGLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

L'HOMME QUI RÉTRÉCIT (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

LA HORDE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE JUSTICIER BRAQUE LES DEALERS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

MES AMOURS DE 68 (Tch., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Club, 9e

LE NINJA BLANC (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PAISA (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PETER PAN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA PEUR (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA QUATRIÈME RENCONTRE (It., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

RIEN QUE POUR VOS YEUX (Brit., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

RUNNING MAN (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SHERLOCK HOLMES CONTRE JACK L'EVENTREUR (*) (Brit., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

STROMBOLI (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

VÉRITÉS ET MENSONGES (Fr.-iranien, v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

VOYAGE EN ITALIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

### *Les festivals*

CARL THÉODOR DREYER (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). Ordet, mer., jeu., ven. 15 h 45 ; le Maître du logis, mer., jeu., ven. à 12 h ; Jour de colère, mer., jeu., ven. 13 h 45.

CARY GRANT (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). L'Impossible M. Bébé, mer., ven., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Sylvia Scarlett, jeu., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Indiscrétions, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Arsenic et Vieilles Dentelles, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

CYCLE DE COURTS MÉTRAGES, République Cinémas, 11e (48-05-51-33). La Cour des voraces, Le Chemin d'Azatoth, Croix rouge, Screen Test, Nora et le Nouveau Pauvre, L'Homme le plus gentil du monde, Scopitones, jeu. à 20 h 30, pl. : 24 F.

ERIC ROHMER, Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34). La Collectionneuse, mer. 12 h ; la Boulangère de Monceau, La Carrière de Suzanne, jeu. 12 h ; Ma nuit chez Maud, ven. 12 h ; le Genou de Claire, sam. 12 h ; l'Amour l'après-midi, lun. 12 h.

INTÉGRALE ANDRÉ TÉCHINÉ, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Rendez-vous, mer. 14 h, 18 h, lun. 14 h, 18 h, 22 h ; les Innocents, mer. à 16 h, 20 h (soirée suivie d'un débat avec Alain Philippon), jeu. à 14 h, 18 h, 20 h, lun., mar. à 16 h, 20 h ; la Matiouette, L'Atelier, jeu. à 16 h, 22 h, mar. à 14 h, 18 h, 22 h ; Hôtel des Amériques, ven. à 14 h, 18 h, 22 h, dim. à 16 h, 20 h ; le Lieu du crime, ven. 16 h, 20 h, dim. à 14 h, 18 h, 22 h ; Pauline s'en va, sam. 14 h, 18 h 15, 22 h ; les Sœurs Brontë, sam. à 16 h, 20 h.

LES QUATRE AS DU MAC-MAHON (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). Boom !, ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; la Charge de la 8e brigade, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Une corde pour te pendre, dim. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; la Cinquième Victime, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

MARIA KOLEVA, Cinoches, 6e (46-33-10-82). L'Etat de bonheur... permanent !, (1ère partie) dim. 11 h, (2e partie) lun. 11 h ; Cinq Leçons de théâtre d'Antoine Vitez, Martine et le Cid, L'Ours ou Tchekhov est-il misogyne, mer. 11 h ; le Barbouillé ou la mort gaie, Noces de sang ou la création de l'obstacle, jeu. 11 h ; Andromaque ou l'irréparable, avec en deuxième partie la Voiture ven. 11 h ; Lettre de Paris à l'ami suisse nº 7, Vitez : Ubu ou la diminution de la sexualité, Vitez : Comment la souffrance d'un réalisateur, sam., mar. 11 h.

NUIT ALAN PARKER (v.o.), Grand Pavois, 15e (45-54-46-85). Bugsy Malone, Pink Floyd The Wall, Angel Heart, sam. 0 h. T.U. : 75 F.

NUIT MONTY PHYTON (v.o.), Grand Pavois, 15e (45-54-46-85). Jabberwocky, Monty Python, sacré Graal, Monty Python, la vie de Brian, sam. 0 h 15. T.U. : 75 F.

VISCONTI (v.o.), Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86). Sandra, mer. 18 h, jeu. 20 h, ven. 13 h 20, sam. 16 h, dim. 13 h 25, lun. 16 h, mar. 19 h 20 ; les Damnés, mer. 15 h 20, jeu. 13 h 50, ven. 17 h 10, sam. 21 h 50, dim. 19 h 10, lun. 21 h 40 ; Violence et Passion, mer. 13 h 10, jeu. 16 h 25, ven. 15 h, sam. 19 h 40, dim. 21 h 40, lun. 13 h 50, mar. 17 h 10 ; l'Innocent, mer. 21 h 35, jeu. 18 h 30, ven. 19 h 50, sam. 13 h 50, dim. 17 h.

**LES FILMS NOUVEAUX**

CONTRAINTE PAR CORPS. (*) Film français de Serge Leroy : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

EST-IL FACILE D'ÊTRE JEUNE... EN URSS. Film soviétique de Juris Podnieks, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES FEUX DE LA NUIT. (**) Film américain de James Bridges, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

FLIC OU ZOMBIE. (*) Film américain de Mark Goldblatt, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JUILLET EN SEPTEMBRE. Film français de Sébastien Japrisot : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LIRE. Film français de Gérard Courant : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PUBLIVORE. Film français de Jean-Marie Boursicot : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THE GATE. Film canadien de Tibor Takacs, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

# Radio-télévision

**Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.**

## Lundi 4 juillet

### TF 1

**20.40 Cinéma : La boum 2 ■.** Film français de Claude Pinoteau (1982). Avec Claude Brasseur, Brigitte Fossey, Denise Grey, Sophie Marceau. **22.30 Magazine : Super sexy. 23.20 Variétés : Le printemps de Bourges 88.** Avec Serge Gainsbourg, Jimmy Cliff, Boy George, Arno, Elli Medeiros, Stephan Eicher, Jean-Louis Aubert n'Ko, Bertignac et Les Visiteurs, Julien Clerc, L'affaire Louis Trio, Didier Lockwood, Mint Juleps, Gérard Blanchard, Manu Dibango, Mory Kante, Johnny Clegg. **0.45 Journal. 1.00 Magazine : Minuit sport. De 2.00 à 6.25 Rediffusions. 2.00 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.30 Documentaire : Frédéric Pottecher.** 3. La voix de la justice. **3.15 Magazine : Reportages.** Lépanges, trois ans après ; Mir, odyssée de l'espace. **3.40 Magazine : L'enjeu.** Économie 88 : Les menaces à l'horizon. **4.45 Magazine : Reportages. 5.10 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 5.30 Documentaire : Histoires naturelles.**

### A 2

**20.35 Cinéma : Les hommes préfèrent les grosses ■.** Film français de Jean-Luc Poiré (1981). Avec Josiane Balasko, Ariane Lartéguy, Luis Rego, Dominique Lavanant, Daniel Auteuil, Thierry Lhermitte. **21.58 Chimps.** Spot de la Prévention routière. **22.00 Série : Un juge, un flic.** Le crocodile empaillé. **23.00 Documentaire : La planète miracle.** 1. Au commencement, la troisième planète. *L'histoire de la Terre en douze épisodes.* **23.55 Informations : 24 heures sur la 2. 0.20 Le journal du Tour** (rediff.).

### FR 3

**20.30 Cinéma : La route de Corinthe ■.** Film français de Claude Chabrol (1967). Avec Jean Seberg, Maurice Ronet, Michel Bouquet. **22.10 Journal. 22.25 Magazine : Océaniques.** Jorge Luis Borges au Collège de France. **23.30 Musiques, musique.** Jazz avec Toots Thielmans.

### CANAL PLUS

**20.31 Cinéma : Poule et frites ■.** Film français de Luis Rego (1987). Avec Luis Rego, Michel Galabru, Claire Nadeau, Anémone. **21.55 Flash d'informations. 22.00 Tauromachie.** Corrida filmée à la Feria de Nîmes le 21 mai dernier. **23.30 Cinéma : Le jupon rouge ■.** Film français de Geneviève Lefebvre (1986). Avec Marie-Christine Barrault, Alida Valli. **0.55 Cinéma : L'aube rouge ■.** Film américain de John Milius (1984). Avec Patrick Swayze, C. Thomas Howell, Ron O'Neal.

### LA 5

**20.30 Les accords du diable : Terreur dans la montagne.** Téléfilm de Jerrold Freedman, avec Robert Culp, Eli Wallach, Michael C. Gwynne. *Deux scientifiques dans un laboratoire, en montagne.* **22.05 Les accords du diable** (suite). Les rubriques du magazine. **22.35 Série : La loi de Los Angeles. 23.30 Série : Hitchcock présente.** Jour de pluie. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Star Trek** (rediff.). **0.55 Mission impossible** (rediff.). **1.45 La grande vallée** (rediff.). **2.35 Le journal de la nuit. 2.40 Arsène Lupin** (rediff.). **3.35 Les secrets de la mer Rouge** (rediff.). **4.00 Les globe-trotters** (rediff.). **4.25 Top nuggets** (rediff.).

### M 6

**20.30 Téléfilm : Azuria a disparu.** De Judy Rymer, avec Elaine Hudson, John Hamblin, Peter Carroll, Max Phipps. **22.10 Série : L'homme de fer.** Alias M. Braithwaite. **23.00 Série : Cagney et Lacey. 23.50 Six minutes d'informations. 0.00 Musique : Boulevard des clips.**

### FRANCE-CULTURE

**20.30 L'histoire en direct.** Mai 1947 : les communistes quittent le gouvernement. **21.30 Dramatique : Esclave et souveraine, ou Mademoiselle Aïsse,** de Laurence Cosse. **22.40 La nuit sur un plateau.** Les années 50 au Centre Georges-Pompidou : peinture, littérature, cinéma, architecture, design. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Les amoureux dans le désordre.

### FRANCE-MUSIQUE

**20.30 Concert** (donné le 10 juin 1988 au Théâtre musical du Châtelet) : Concerto pour violon et orchestre en ré majeur, op. 35, de Tchaïkovski ; Symphonie en ut majeur de Dukas, par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, direction Lawrence Foster ; sol. : Frank Peter Zimmermann, violon. **23.07 Musique de chambre.** Quatuor pour piano et cordes en sol mineur, op. 45, de Fauré ; Trois mélodies et Fêtes galantes, de Debussy ; Introduction et allégro pour harpe avec accompagnement de quatuor à cordes, flûte et clarinette, et Sonate pour violon et violoncelle, de Ravel. **0.30 Minuit passé.** Une heure avec Maurice Delage.

## Mardi 5 juillet

### TF 1

**14.30 Série : Julien Fontanes, magistrat. 16.00 Série : Des agents très spéciaux. 16.50 Club Dorothée vacances.** Sablotins ; La chasse au trésor ; Jem ; Le jeu de l'ABC ; GI Joe ; Clip tang ; Bioman. **18.10 Série : Chips. 19.00 Météo. 19.05 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal et météo. 20.30 Tapis vert. 20.35 Cinéma : Les Dents de la mer 3 ■.** Film américain de Joe Alves (1983). Avec Dennis Quaid Bess Armstrong, Simon Mc Corkindale. **22.20 Documentaire : Histoires naturelles.** Là-haut, sur la montagne. ▶ **23.15 Série : Cannon. 0.05 Journal et la Bourse. 0.25 Magazine : Livres en tête.** Présenté par Joseph Poli et Jacques Duquesne. **0.35 Magazine : Minuit sport. De 1.35 à 6.25 Rediffusions. 1.35 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.05 Documentaire : Les ateliers du rêve. 2.50 Magazine : Reportages.** La Chine : l'avenir en rose. **3.20 Magazine : Ciel, mon mardi ! 4.35 Magazine : Reportages. 5.05 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 5.30 Dessin animé : Heckle et Jeckle. 5.35 Documentaire : Histoires naturelles.**

### A 2

**14.30 Magazine : Sports été.** Hippisme : CSIO, d'Aix-la-Chapelle ; Gymnastique ; Coupe d'Europe à Florence ; Cyclisme ; 3ᵉ étape du Tour de France (Nantes-Le Mans) ; Magazine : A chacun son tour. **18.15 Série : Sam'suffit. 18.43 Chimps. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Le journal du Tour. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Les dossiers de l'écran : Cotton Club ■■.** Film américain de Francis Ford Coppola (1985). Avec Richard Gere, Gregory Hines, Diane Lane, Lonette Mickee. *Harlem, fin des années 20, années 30. Les destinées d'un cornettiste blanc et d'un danseur de claquettes noir, qui sont passés par le cabaret Cotton Club. Somptueuse reconstitution de l'ère du jazz. Alliance réussie.* **22.50 Débat : Le Jazz.** Avec Cab Calloway (musicien de jazz), Claude Luter (musicien de jazz), Antoine Hervé (chef de l'Orchestre national de jazz), Maurice Cullaz (président de l'Académie de jazz), André Francis (directeur du Festival de jazz de Paris) ; Pierre Mondy (comédien, fan de jazz). **23.58 Chimps.** Spot de la prévention routière. **0.00 Informations : 24 heures sur la 2. 0.20 Le journal du Tour** (rediff.).

### FR 3

**14.00 Magazine : 40ᵉ à l'ombre de la 3.** (suite). Sommaire : Eté chic, été choc ; Look ; Top sixties ; Papy, Mamie ; Carte postale ; De âne à zèbre ; Les livres, les films et les tubes de l'été ; La 3, ça rafraîchit la tête ; Le tombeur ; La gueule du coin ; Déclic et déclac ; Jeu de la séduction ; Invités : Sabine Paturel, Licence IV, Princess Erika, Alain Turban.
**17.00 Flash d'informations. De 17.03 à 18.00 Amuse 3. 17.03 Série : Les invisibles.** Un prof à éclipses. **17.08 Dessin animé : Boumbo. 17.15 Feuilleton : Galtar.** La belle et la bête. **17.35 Jeu : Génies en herbe. 18.00 Série : Sur la piste du crime.** Le rapt. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé. 20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.30 La dernière séance : La maîtresse de fer ■.** Film américain de Gordon Douglas (1952). Avec Alan Ladd, Virginia Mayo, Joseph Calleia. **22.30 Dessins animés.** Tom et Jerry : Tex Avery. **22.55 Journal. 23.20 2ᵉ film : Les maraudeurs attaquent ■.** Film américain de Samuel Fuller (1962). Avec Jeff Chandler, Ty Hardin, Peter Brown (v.o.).

### CANAL PLUS

**15.25 Documentaire : Animaux du soleil.** Maroc, porte du désert. **15.50 Cinéma : L'aube rouge ■.** Film américain de John Milius (1984). Avec Patrick Swayze, C. Thomas Howell, Ron O'Neal. **17.40 Série : Batman. 18.05 Cabou cadin.** Bécébégé. Virgul. **En clair jusqu'à 20.31. 18.30 Cabou cadin.** Rambo. **18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalag 13. 19.58 Feuilleton : Objectif nul. 20.05 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Marie-Paule Belle, Gaston Lenôtre, Jean Carmet. **20.30 Flash d'informations. 20.31 Cinéma : Soldier's story ■.** Film américain de Norman Jewison (1984). Avec Howard E. Rollins Jr, Adolph Caesar, Art Evans. **22.05 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : Ran ■■■.** Film franco-japonais de Akira Kurosawa (1984). Avec Tatsuya Nakadai, Akira Terao, Jinpachi Nezu (v.o.). **0.50 Cinéma : Diamond Baby.** Film français classé X de Michel Jean et Myke Strong (1986). Avec Alban Ceray, Marylyn Jess. **2.10 Documentaire : Elvis Presley.** 1956 : La naissance du King.

### LA 5

**15.20 Série : Mission impossible. 16.15** *Série : Star Trek.* **17.10 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.05 Dessin animé : Creamy, adorable Creamy. 18.30 Jeu : La porte magique.** Présenté par Michel Robbe. **18.55 Journal images. 19.03 Série : L'homme qui valait trois milliards. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Un homme nommé Tigre.** De Lo Wei, avec Wang Yu. *Au Japon, un jeune homme veut venger son père assassiné.* **22.15 Série : La loi de Los Angeles. 23.15 Série : Hitchcock présente. 23.45 Série : Star Trek** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Star Trek** (suite). **0.40 Mission impossible** (rediff.). **1.30 La grande vallée** (rediff.). **2.20 Journal de la nuit. 2.25 Arsène Lupin** (rediff.). **3.20 Les secrets de la mer Rouge** (rediff.). **3.45 Les globe-trotters** (rediff.). **4.10 Shérif, fais-moi peur** (rediff.).

### M 6

**15.05 Magazine : Faites-moi 6.** Avec les rubriques : La roue de la musique et Première écoute. **16.15 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : Les routes du paradis.** Une bonne action (1ʳᵉ partie). **19.00 Série : L'incroyable Hulk.** Le retour. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show.** Restons calmes. **20.30 Téléfilm : L'ange de la vengeance.** De Ted V. Mikels, avec Jannina Poynter. **22.05 Série : L'homme de fer. 22.55 Série : Cagney et Lacey. 23.45 Six minutes d'informations. 23.55 Musique : Boulevard des clips.**

### FRANCE-CULTURE

**20.30 Archipel médecine.** Dossier : L'adolescent et son cancer. **21.30 Grand angle.** La ferraille. **22.40 Nuits magnétiques.** J'écoute Istanbul les yeux fermés. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Les amoureux dans le désordre.

### FRANCE-MUSIQUE

**20.30 Concert** (donné le 11 juin 1988 au Grand Auditorium) : Symphonie n° 8 en ut mineur, de Bruckner, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : Marek Janowski ; 1ᵉʳ violon, Guy Comentale. **22.20 Concert du GRM** (donné les 25 janvier et 20 juin 1988 au Grand Auditorium) : Gaia, Hélia, Sélia, de Duchenne ; Musiques pour les cerises marines, de Dubedout. **23.07 Club d'archives.** L'actualité du disque il y a cinquante ans.

## Audience TV du 3 juillet 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

*Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers*

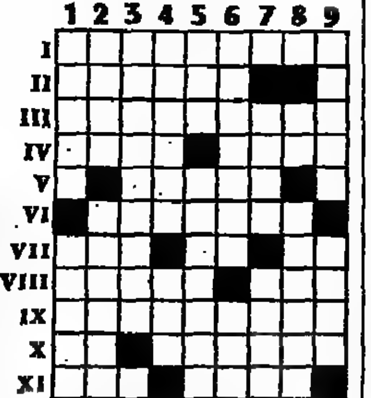
| HORAIRE | FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %) | TF1 | A2 | FR3 | CANAL + | LA 5 | M6 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 19 h 22 | 43.4 | 7/7 15.3 | Sport 7.9 | Ma. casse-cou 5.8 | Retour 3.7 | Homme 3 mil. 6.3 | Les Marais 4.8 |
| 19 h 45 | 50.8 | 7/7 20.6 | Maguy 10.6 | Ma. casse-cou 6.9 | Ça cartoon 1.6 | Homme 3 mil. 7.4 | Les Marais 3.7 |
| 20 h 16 | 61.9 | Journal 23.8 | Journal 15.3 | Benny Hill 9.0 | Ça cartoon 2.6 | Journal 5.8 | Cosby show 5.8 |
| 20 h 55 | 64.6 | Sueurs froides 30.7 | Chif. et let. 10.1 | P. Desproges 10.6 | Ran 2.6 | Coup de folie 5.8 | Ciné 6. 7.4 |
| 22 h 8 | 53.4 | Sueurs froides 32.8 | Brasil 4.2 | Journal 5.3 | Ran 3.2 | Coup de folie 6.3 | Ciné 6 2.6 |
| 22 h 44 | 49.7 | Sueurs froides 35.5 | Brasil 3.2 | La belle Rome 3.7 | Ran 3.2 | Concert 2.1 | La Promesse 2.8 |

*Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.*

# Informations « services »

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4779



### HORIZONTALEMENT

I. On peut être content de les avoir pour la retraite. – II. Qui ne fait donc pas avancer. – III. N'admettras pas l'autorité. – IV. N'est évidemment pas un répondant. Mauvais quand il y a un grand étalage. – V. Le plus célèbre, c'est celui de Rameau. – VI. Jugent ceux qui descendent. – VII. Pas déclarée. Sorti de l'ombre. Ne dure qu'un temps. – VIII. Un endroit où l'on se fait vraiment suer. Fait partie des affaires étrangères. – IX. Qu'il vaut donc mieux ne pas chercher. – X. Comme parfois un propriétaire. Couvrir de lignes. – XI. Signe particulier. Un centre important des Vénètes.

### VERTICALEMENT

1. N'est pas grande quand on n'est pas bien. Peut être un peu rouge quand il est fleuri. – 2. Sorte de cliché quand il est commun. Un mot pour désigner les étrangers. – 3. N'est pas fait pour les gens de bas... étage. – 4. Font des poursuites. Entre pas à pas. – 5. Véhicule. Epine dangereuse pour les céréales. – 6. Explication de texte. Endroit où l'on peut saigner. – 7. Peut porter le chapeau. Un service pour ceux qui ont besoin de repos. – 8. Contraction. Comme une bonne pâte. – 9. Abritait le gymnaste. Refuser de se charger.

### Solution du problème n° 4778

*Horizontalement*

I. Bâiller. Charrue. – II. Orgie. Échotiers. – III. Neuf. Isle. Toge. – IV. Atelier. – V. Unir. Entame. – VI. Créer. Épandage. – VII. Ha. Rennes. Riens. – VIII. Anis. Atre. Is. Ta. – IX. Sil. Ios. Sérac. – X. Tel. Bleu. Usuel. – XI. Eveil. Bras. If. – XII. Mâtinée. Reinette. – XIII. Entrée. Ain. Rés. – XIV. An. Ile. – XV. Treille. Sucre.

*Verticalement*

1. Bond. Chastement. – 2. Are. Uranie. An. – 3. Iguane. Illettré. – 4. Liftiers. Vie. – 5. Lo. Erre. Ébène. – 6. Il. Na. Lie. Al. – 7. Résidentiel. Ane. – 8. Clé. Pérou. Ri. – 9. Cher. Ases. Bénin. – 10. Ho. En. Uri. – 11. Attendrissantes. – 12. Rio. Taiseuse. – 13. Réglage. Ré. Troc. – 14. Ure. Mentalité. – 15. Es. Ré. Sac. Féale.

GUY BROUTY.

## JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du samedi 2 juillet 1988 :

UN ARRÊTÉ

● Du 22 juin 1988 relatif à la codification de textes concernant les assurances.

Est publié au *Journal officiel* du dimanche 3 juillet :

UN ARRÊTÉ

● Du 22 juin 1988 portant publication de la liste des candidats élus au Conseil supérieur des Français de l'étranger à l'issue du scrutin du 29 mai 1988.

---

● **Tour du monde en traction.** – Cent tractions Citroën devaient se réunir, le lundi 4 juillet, sous la tour Eiffel avant de remonter les Champs-Elysées. Cette manifestation marquait le départ pour le tour du monde que deux de ces tractions entreprennent. La durée du voyage est prévue pour seize mois.

● **Archives nationales.** – Le Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales (CARAN) sera fermé au public du lundi 29 août au dimanche 11 septembre (et non la seconde quinzaine de juillet comme les années précédentes). Il sera également fermé le samedi 16 juillet (mais ouvert le vendredi 15).

● **Stages.** – L'École catholique d'arts et métiers de Lyon (ECAM) propose au mois de septembre 1988, en collaboration avec le CAST, deux stages différents. L'un (du 5 au 9 septembre) traitera de « La pratique des calculs de structure mécanique, méthode des éléments finis » ; l'autre (du 13 au 15 septembre) du « Collage des matériaux ».

★ **Renseignements à l'ECAM Lyon, 40, montée Saint-Barthélemy, 69321 Lyon Cedex. Tél. : (16) 78-37-81-81. Inscriptions au CAST, Tél. : (16) 78-93-24-45.**

## MÉTÉOROLOGIE

**Evolution probable du temps en France entre le lundi 4 juillet à 0 heure et le mardi 5 juillet à 24 heures.**

La dépression des Iles britanniques va commencer à se combler. Ainsi, les vents de sud-ouest faibliront progressivement.

Côté ciel, par contre, peu de changements à attendre : les nuages resteront abondants et les passages pluvieux seront fréquents.

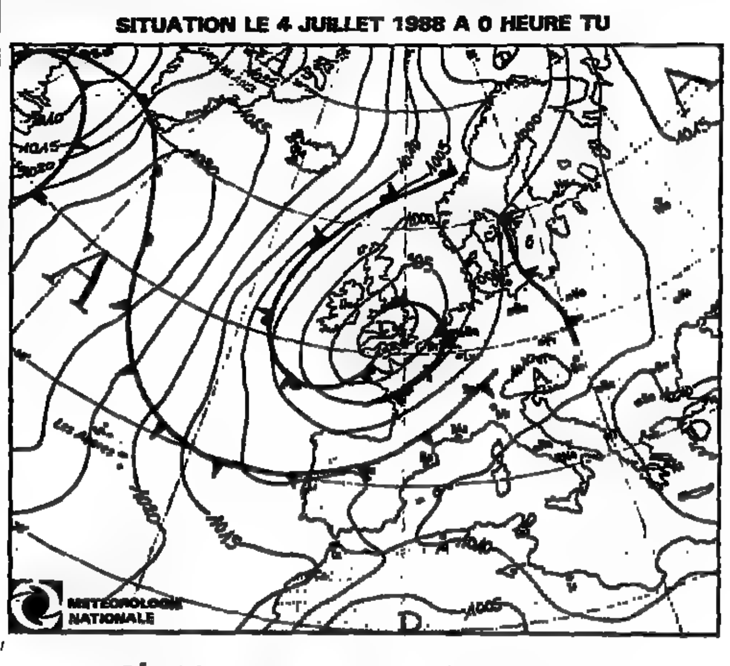
**Mardi : pluie et fraîcheur, vents moins forts.** – Du Sud-Ouest aux Pays de Loire, à l'Ile-de-France, à la Champagne, au Nord-Est, au Lyonnais et au Massif central, le temps sera couvert avec des pluies assez continues, parfois fortes et orageuses, surtout dans l'après-midi. Toutefois, sur le Poitou-Charentes et l'Aquitaine, quelques éclaircies réapparaîtront en fin de journée.

Sur la Bretagne, la Normandie et le Nord-Pas-de-Calais, le soleil apparaîtra par moments entre les passages nuageux accompagnés d'averses. Les vents de sud-ouest seront modérés, parfois assez forts en rafales.

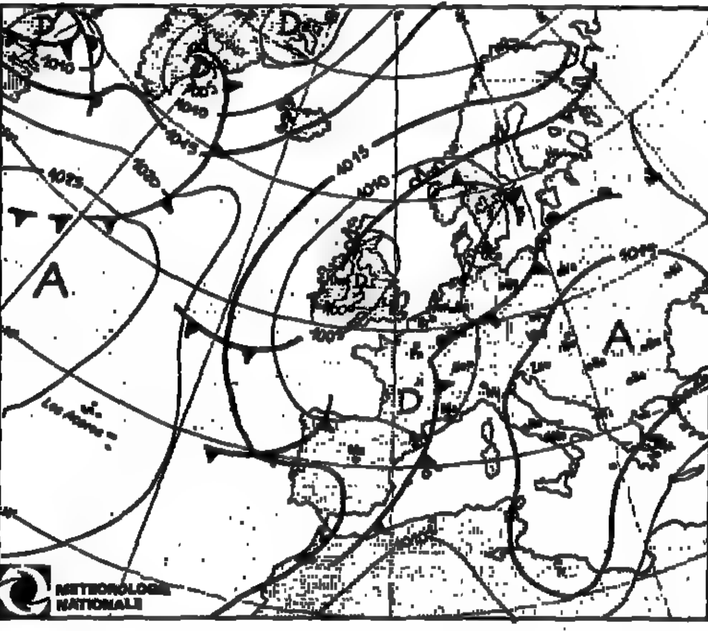
Sur les régions méditerranéennes et les Alpes, après des éclaircies matinales, le temps deviendra pluvieux et orageux en cours d'après-midi. Les vents de sud seront modérés. Seule la Corse bénéficiera d'un bon ensoleillement toute la journée.

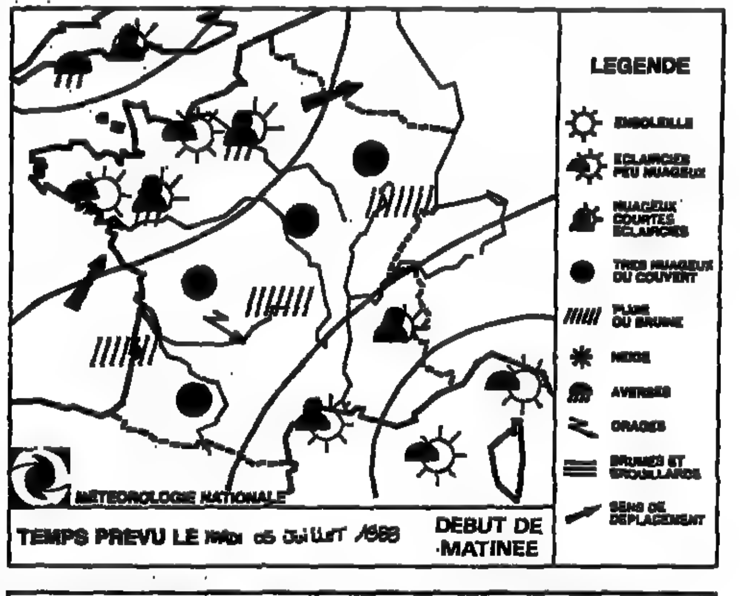
Au lever du jour, les températures seront comprises entre 8 et 12 degrés sur le Nord-Ouest, entre 15 et 17 degrés près de la Méditerranée, entre 12 et 14 degrés sur les autres régions. L'après-midi, le thermomètre indiquera 15 à 19 degrés excepté sur le Sud-Est où il atteindra 20 à 24 degrés.

SITUATION LE 4 JUILLET 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 6 JUILLET A 0 HEURE TU






**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé**
Valeurs extrêmes relevées entre le 03-7-1988 à 6 heures TU et le 04-7-1988 à 6 heures TU — le 04-7-1988

| FRANCE | | | |
|---|---|---|---|
| AJACCIO | 26 | 17 | D |
| BIARRITZ | 19 | 12 | D |
| BORDEAUX | 20 | 15 | A |
| BOURGES | 18 | 13 | N |
| BREST | 13 | 11 | N |
| CAEN | 17 | 13 | C |
| CHERBOURG | 15 | 12 | A |
| CLERMONT-FERR. | 20 | 11 | D |
| DIJON | 22 | 11 | N |
| GRENOBLE St-M-H | 24 | 15 | C |
| LILLE | 16 | 14 | N |
| LIMOGES | 16 | 12 | A |
| LYON | 22 | 21 | C |
| MARSEILLE-MAR. | 24 | 17 | P |
| NANCY | 20 | 12 | N |
| NANTES | 18 | 13 | O |
| NICE | 25 | 18 | N |
| PARIS-MONTS. | 19 | 14 | C |
| PAU | 19 | 11 | D |
| PERPIGNAN | 22 | 15 | C |
| RENNES | 18 | 13 | P |
| ST-ÉTIENNE | 22 | 13 | – |
| STRASBOURG | 22 | 14 | C |
| TOURS | 18 | 14 | A |
| TOULOUSE | 22 | 13 | N |
| POINTE-A-PITRE | 32 | 25 | N |
| **ÉTRANGER** | | | |
| ALGER | 31 | 18 | D |
| AMSTERDAM | 18 | 15 | C |
| ATHÈNES | 32 | 23 | D |
| BANGKOK | 33 | 25 | C |
| BARCELONE | 27 | 19 | N |
| BELGRADE | 31 | 19 | D |
| BERLIN | 22 | 12 | N |
| BRUXELLES | 19 | 14 | N |
| LE CAIRE | – | – | – |
| COPENHAGUE | 21 | 14 | N |
| DAKAR | 29 | 26 | D |
| DELHI | 36 | 20 | C |
| DJERBA | 31 | 24 | D |
| GENÈVE | 21 | 15 | P |
| HONGKONG | 32 | 28 | N |
| ISTANBUL | 33 | 23 | D |
| JÉRUSALEM | 30 | 20 | D |
| LISBONNE | 22 | 17 | P |
| LONDRES | 16 | 13 | A |
| LOS ANGELES | 22 | 17 | D |
| LUXEMBOURG | 18 | 12 | N |
| MADRID | 24 | 14 | P |
| MARRAKECH | 33 | 16 | D |
| MEXICO | 24 | 13 | B |
| MILAN | 23 | 18 | N |
| MONTRÉAL | 26 | 15 | D |
| MOSCOU | 28 | 18 | D |
| NAIROBI | 23 | 12 | N |
| NEW-YORK | 29 | 16 | D |
| OSLO | 21 | 15 | D |
| PALMA-DE-MAL. | 29 | 22 | N |
| PÉKIN | 32 | 24 | O |
| RIO-DE-JANEIRO | 25 | 19 | D |
| ROME | 27 | 21 | D |
| SINGAPOUR | 31 | 26 | O |
| STOCKHOLM | 24 | 15 | N |
| SYDNEY | 17 | 14 | A |
| TOKYO | 23 | 17 | C |
| TUNIS | 33 | [illegible] | D |
| VARSOVIE | 24 | 16 | N |
| VENISE | 26 | 16 | C |
| VIENNE | 28 | 13 | D |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

# Justice

## M. Roger Caratini contre les éditions Bordas

# Un encyclopédiste en colère

Roger Caratini découvrit la *Nouvelle Encyclopédie Bordas* au détour d'un stand, à la Foire du livre de Francfort, en 1985. Le nom lui disait quelque chose. N'est-il pas lui-même l'auteur de la *Bordas Encyclopédie*, la « *BE* » ? Des années de travail solitaire qui lui vaudront le surnom de « Pic de La Mirandole des temps modernes », vingt-trois monographies et trois millions d'exemplaires vendus depuis la parution des premiers tomes en 1968. Malgré la similitude des deux titres, la « *Nouvelle Encyclopédie Bordas* » lui est totalement inconnue. Il n'a pas collaboré à cette collection disposée en bonne place sur le stand, là où trônaient naguère les exemplaires de sa « *BE* ». Et personne ne l'a averti de cette nouvelle parution. Nouvelle ? Pas tout à fait.

En fait, il s'agit de la réactualisation d'un ouvrage que Roger Caratini connaît bien pour l'avoir toujours vu dans les tiroirs des éditions Bordas : la *Focus*, une encyclopédie alphabétique achetée au forfait par Pierre Bordas à un éditeur suédois, il y a maintenant plus de vingt-cinq ans. L'ouvrage vivotait depuis des années aux côtés de la *Bordas Encyclopédie* sans vraiment lui porter ombrage.

Durant tout le début de ces années 70, l'œuvre de Roger Caratini restait dans la maison Bordas la référence en matière d'encyclopédie. Que faisait donc l'ancienne *Focus* refondue, rééditée et rebaptisée *Nouvelle Encyclopédie Bordas* au premier plan de ce stand d'exposition ?

*« Ils ont cherché à présenter l'encyclopédie* Focus, *qui ne se vendait pas bien, comme une édition nouvelle de mon ouvrage, grâce à la confusion des deux titres,* explique Roger Caratini qui a mis l'affaire au prétoire. *Elle a donc été rebaptisée et elle a fait l'objet d'un grand effort de promotion. Du coup, le public l'achète en croyant qu'il s'agit de la* Bordas Encyclopédie, *alors que la véritable « BE », elle, est délaissée par Bordas. »*

Et d'accuser les éditions dirigées aujourd'hui par Jean-Manuel Bourgois d'avoir *« sabordé »* son œuvre alors même qu'elle avait du succès : absence de réédition suffisante, disparition des librairies, consignes de priorité en faveur de la *Focus* données aux vendeurs du réseau de courtage. En bref, les éditions Bordas auraient volontairement laissé mourir la *« BE »* au profit de cette nouvelle *Focus*, plus économique, dans l'espoir qu'elle hérite de la bonne réputation de l'œuvre de Roger Caratini. Son nouveau nom de baptême : la *Nouvelle encyclopédie Bordas* ayant pour but, pense-t-il de suggérer aux lecteurs une continuité tout à fait factice. *« Mensonge »*, lui rétorquent les éditions Bordas, qui affirment avoir poursuivi l'exploitation *« permanente et suivie »* de l'œuvre, prévue par les textes de loi.

*« Nous avons fait des efforts, mais les ventes fléchissaient, car le* Bordas Encyclopédie *ne correspondait plus au goût du public »,* explique Mᵉ Gaultier. *« Nous avons donc travaillé au lancement d'une encyclopédie alphabétique plus adaptée. D'ailleurs,* ajoute-t-il, *le public ne peut confondre ces deux collections dont la présentation, le format, le contenu et le niveau n'ont rien à voir. »*

Le 20 avril 1987 a été signé un protocole d'accord rendant aux époux Caratini, auteurs de la réédition lancée en 1975, la liberté de publier leur œuvre chez un autre éditeur. Affaire classée, concluent donc les éditions Bordas, qui estiment que la *« BE »* a été *« normalement exploitée »* jusqu'à la signature du protocole. Les époux Caratini, eux, ne comptent pas s'en tenir là. Le mal est fait, disent-ils. Leur encyclopédie a maintenant disparu des librairies et l'ancienne *Focus*, rebaptisée *Nouvelle Encyclopédie Bordas*, poursuit sereinement sa carrière sous leurs yeux grâce, disent-ils, à la notoriété acquise par leur ouvrage pendant les dix premières années de son exploitation.

Le tribunal de Paris jugera le 22 septembre.

ANNE CHEMIN.

## Au tribunal de Strasbourg

# Sévères condamnations pour un « arbitrage» de complaisance

*STRASBOURG*
*de notre correspondant*

Le tribunal correctionnel de Strasbourg a condamné, le 1er juillet, M. Maurice Vignals, soixante-sept ans, président du Centre national d'arbitrage (CNA), à trois ans de prison et deux cent mille francs d'amende pour une tentative d'escroquerie aux dépens d'une firme canadienne, la Bel Tronic's, implantée à Cernay (Haut-Rhin).

Cette affaire a commencé en 1986, à la suite d'un désaccord commercial entre cette société canadienne, spécialisée dans les alarmes et antennes de réception TV par satellite, et une société de Strasbourg, la Portex, qui, par contrat, l'année précédente, était devenue le distributeur exclusif des produits Bel Tronic's pour l'Europe. Ce contrat prévoyait qu'en cas de différend commercial, les deux entreprises feraient appel à un organisme, le Centre national d'arbitrage (CNA), qui disposait d'un bureau à Vendenheim (Bas-Rhin).

Au mois de mai 1986, le conflit entre les deux firmes devient si aigu que Portex demande l'application de cette clause et saisit le CNA, réclamant un peu moins de 5 millions de francs à Bel Tronic's. Commence alors une courte bataille de procédure au terme de laquelle la cour arbitrale du CNA, qui a son siège à Bordeaux, décide que Bel Tronic's devra verser 91 millions de francs à Portex et régler des honoraires et frais d'arbitrage de près de 2 millions de francs.

La firme canadienne s'inquiète alors : verser une telle somme impliquerait la fermeture pure et simple de l'usine implantée à Cernay avec l'aide des collectivités locales alsaciennes. Elle dépose donc un recours en annulation devant la cour d'appel de Bordeaux, mais, le 14 octobre 1987, celle-ci rejette ce recours. Théoriquement, l'arbitrage du CNA devient exécutoire.

Les dirigeants de la firme canadienne demandent alors une enquête plus approfondie sur le CNA, enquête dont les résultats conduiront trois hommes, le vendredi 24 juin, devant le tribunal correctionnel de Strasbourg, pour escroquerie et tentative d'escroquerie. M. Maurice Vignals, président du CNA, son correspondant alsacien, M. Bernard Ardouin, et le gérant de la Portex, M. Michel Viandier, sont poursuivis pour avoir organisé un faux arbitrage aux dépens de la société canadienne.

L'enquête établit que le CNA n'existait guère que sur le papier et que les présumés membres de la *« cour arbitrale »* ne s'étaient en réalité jamais réunis pour rendre les décisions signifiées à Bel Tronic's. Les procès-verbaux de réunions étaient des faux, et M. Maurice Vignals composait, à lui seul, cette cour arbitrale et avait réussi à abuser également les magistrats de la cour d'appel de Bordeaux.

Le tribunal correctionnel de Strasbourg, outre la condamnation infligée au président du CNA, a prononcé des peines sévères à l'encontre du délégué alsacien du CNA, M. Bernard Ardouin, condamné à deux ans de prison ferme et 100 000 francs d'amende, et du PDG de la Portex, M. Michel Viandier, trente-six ans, condamné pour complicité à deux ans de prison avec sursis et 100 000 francs d'amende.

JACQUES FORTIER.

## ARCHÉOLOGIE

● **Découverte d'une tombe macédonienne en Grèce.** — Une nouvelle tombe vient d'être découverte par le professeur Manolis Andronikos, sur le site archéologique de Vergina, au nord de la Grèce. Les fouilles n'ont pris que quinze jours. La tombe n'avait pas été pillée et contient un grand nombre d'objets en or. Il s'agit d'une tombe de femme qui date de la fin du sixième siècle avant notre ère. On a trouvé dans ce site, qu'on identifie avec l'ancienne capitale de la dynastie macédonienne, Aigès, des constructions et des tombes appartenant soit au septième, soit au quatrième siècle, mais c'est la première fois, affirme-t-on, que la continuité historique de l'occupation du site entre ces deux périodes peut être prouvée. La tombe est située à environ 300 mètres du palais et à près de 1 kilomètre des tombes royales déjà mises au jour. — *(Corresp.).*



# Deux dirigeants d'une entreprise de Valence écroués pour abus de biens sociaux

*VALENCE*
*de notre correspondant*

Les deux dirigeants de la société La Maille valentinoise, entreprise de confection textile de Bourg-lès-Valence (Drôme), ont été écroués, le vendredi 1er juillet, à la maison d'arrêt de Valence sous l'inculpation d'*« abus de biens sociaux et faux en écritures privées »*.

MM. Jean-Pierre Defosse, trente-neuf ans, et Alain Klotz, quarante-huit ans, vivaient aux dépens de l'entreprise qui confectionne notamment des tricots commercialisés sous la marque Djzei, dont ils avaient pris le contrôle.

Les deux hommes s'attribuaient un salaire mensuel de 42 000 francs chacun et le montant de leurs frais de déplacement et honoraires divers atteignait les 800 000 francs en un an.

Le commissaire aux comptes avait relevé des irrégularités dans la comptabilité de l'entreprise de confection et provoqué une enquête de la section financière du SRPJ de Lyon. Privée de ses deux dirigeants, La Maille valentinoise qui emploie cent quatre-vingt-dix salariés, pourrait cependant poursuivre son activité sous le contrôle d'un administrateur judiciaire.

GÉRARD MÉJEAN.

# Echecs

## La Coupe du monde

### Kasparov remporte le Tournoi de Belfort

Le champion du monde, Garry Kasparov, a brillamment remporté, le dimanche 3 juillet, le Tournoi de Belfort, comptant pour la Coupe du monde d'échecs, à l'issue de la quinzième et dernière ronde. Il devance d'un point Anatoli Karpov, qui conserve naturellement la tête du classement au Grand Prix de la Coupe du monde, ayant disputé deux tournois.

La dernière ronde a failli coûter à Kasparov sa première place seul. En effet, Spassky, devant sa bête noire Karpov, commettait une gaffe monumentale, lui faisant perdre une pièce nette, la partie et le rare privilège de terminer invaincu le tournoi, privilège qu'il laisse finalement à Ribli.

Dûment averti de la victoire de Karpov, Kasparov ne laissait aucune chance à Sokolov et remportait sa neuvième victoire dans le tournoi le plus fort de tous les temps. Consolation pour Karpov, il y aura désormais une Défense Gruenfeld, variante de Belfort. Cette appellation s'applique au dix-septième coup de Karpov (Da 4) dans sa partie contre Kasparov. Elle lui a rapporté, outre de passer à l'histoire, une prime de 20 000 francs.

**RÉSULTATS DE LA QUINZIÈME ET DERNIÈRE RONDE :**

Spassky-Karpov, 0-1 (22) ; Hjartarson-Speelman, 0,5-0,5 (34) ; Ljubojevic-Timman, 0,5-0,5 (46) ; Andersson-Huebner, 0,5-0,5 (38) ; Beliavski-Ribli, 0,5-0,5 (25) ; Ehlvest-Nogueiras, 0,5-0,5 (26) ; Short-Youssoupov, 1-0 (43) ; Kasparov-Sokolov, 1-0 (42).

**CLASSEMENT FINAL**

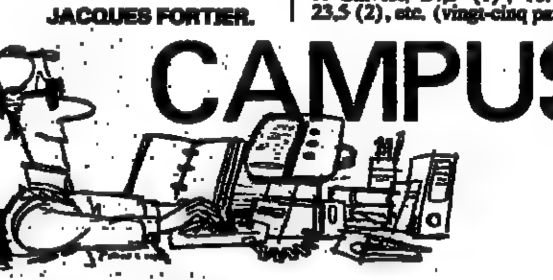
*(Entre parenthèses, les points obtenus pour le Grand Prix de la Coupe du monde)* : 1. Kasparov, 11,5 points sur 15 possibles (29) ; 2. Karpov, 10,5 (27) ; 3. Ehlvest, 9 (24,5) ; 4. Huebner, Ribli, Sokolov et Spassky, 8 (21) ; 8. Short, 7,5 (18) ; 9. Speelman, 7 (16,5) ; 10. Andersson, Beliavski, Ljubojevic et Nogueiras, 6,5 (13,5) ; 14. Hjartarson, Timman et Youssoupov, 5,5 (9).

Le calcul des points du Grand Prix s'effectue en additionnant les points obtenus à l'issue du Tournoi de Belfort, avec les points de performance (17 points pour la première place, 16 pour la deuxième...). En outre, un bonus d'un demi-point est ajouté aux résultats de chaque joueur d'un tournoi de seize participants comptant pour la Coupe du monde.

**Classement du Grand Prix**

Après les deux premiers tournois (Bruxelles et Belfort), le classement général provisoire du Grand Prix est le suivant, le chiffre entre parenthèses indiquant le nombre de tournois disputés : 1. Karpov, 54,5 points (2) ; 2. Ljubojevic, 38,5 (2) ; 3. Sokolov, 37 (2) ; 4. Andersson et Beliavski, 35,5 (2) ; 6. Speelman, 34,5 (2) ; 7. Kasparov, 29 (1) ; 8. Valéry Salov, 25 (1) ; 9. Ehlvest, 24,5 (1) ; 10. Nogueiras, 23,5 (2), etc. (vingt-cinq participants).

# CAMPUS



## Un guide des écoles d'ingénieurs

EN 1987, quatorze mille élèves ont obtenu un diplôme d'ingénieur de l'une des cent soixante-quinze écoles françaises habilitées à le délivrer. La plupart ont suivi une formation initiale de niveau bac + 5, et 7 % ont obtenu ce titre au moyen de la formation continue. Pour aider lycéens et professionnels à choisir leur école, le Comité d'études sur les formations d'ingénieurs (CEFI) vient de publier un *Guide des formations d'ingénieurs*, qui explique l'organisation des études scientifiques et détaille le fonctionnement de chaque établissement : il décrit son programme d'études, ainsi que les stages prévus dans le cursus et les possibilités d'étudier à l'étranger. Il indique les perspectives de recherche et de spécialisation postérieures au diplôme et donne des statistiques sur les débouchés professionnels.

Le CEFI, dont la création remonte à 1976, est financé par le ministère de l'industrie et des fédérations professionnelles. Toutefois, la part des subventions publiques s'étant amenuisée depuis quelques années, il assure désormais lui-même 50 % de son financement en réalisant, à la commande d'organismes publics ou paritaires, des études de cas. Son secrétaire général, M. Claude Maury, souhaite néanmoins voir se poursuivre la mission initiale du CEFI, qui consiste à mener, au-delà des préoccupations immédiates du marché, des études prospectives sur les besoins futurs du pays en ingénieurs. Il publie ses recherches dans des *Cahiers* trimestriels. Il incite également, en liaison avec le ministère des relations extérieures, de jeunes scientifiques étrangers, à venir étudier dans les écoles françaises.

R. Ri

(CEFI, *Guide des formations d'ingénieurs*, 224 p.; 80 F + 15,40 F de port, 68, rue de Lisbonne, 75008 Paris. Tél. : 43-59-92-12.)

### ● Néerlandais

L'université Lille-III assure un enseignement complet du néerlandais, du DEUG au doctorat. A la rentrée prochaine, elle proposera un cursus par correspondance organisé par le centre de télé-enseignement universitaire.

(Télé-enseignement de l'université Lille-III, rue du Barreau, BP 225, 59654 Villeneuve-d'Ascq Cedex. Tél. : 20-91-92-02.)

### ● Hebreu

L'UFR Orient et monde arabe de l'université Sorbonne nouvelle organise, pour les débutants, des cours d'hébreu biblique et d'hébreu moderne.

(Université Paris-III, 13, rue de Santeuil, 75231 Paris Cedex 05. Bureau 401-B.)

### ● Commerce

L'IUT de Tours met en œuvre deux formations complémentaires sur un an : « Marketing et actions commerciales assistées par ordinateur » et « Techniques de commercialisation, vente et export de produits agricoles et agro-alimentaires. »

(CPFC, IUT de Tours, 29, rue du Pont-Volant, 37023 Tours Cedex. Tél. : 47-51-87-66.)

# Le Carnet du Monde

## Naissances

— Moïra KENNEDY
et
Hugues BOURGEOIS
ont la joie d'annoncer la naissance de

Arthur,

le 17 juin 1988.

## Mariages

— M. et Mme Jacques BROCHARD,
M. et Mme Pierre LELONG,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Elisabeth et Olivier,

qui sera célébré le samedi 9 juillet 1988, à 16 heures, en l'église Notre-Dame de Remicourt, à Saint-Quentin.

12, rue du Calvaire,
02100 Rouvroy.
130, rue de Rennes,
75006 Paris.

## Décès

— M. et Mme I. Jacubowicz,
Lionel, Catherine, Hervé et David,
ses enfants, petits-enfants et son arrière-petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-six ans, de

Gitle-Chaja BARSZCZEWSKI,
ancienne déportée à Auschwitz.

L'inhumation aura lieu mardi 5 juillet 1988, à 9 h 30, au cimetière du Père-Lachaise (rendez-vous porte principale, boulevard de Ménilmontant).

13, rue Charles-Friedel,
75020 Paris.

— La direction générale
Ainsi que le personnel de la Compagnie française pour le développement des fibres textiles,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Mme Edmonde COLLET,

survenu le lundi 27 juin 1988.

Les obsèques auront lieu le lundi 4 juillet, à 14 heures, au cimetière de Pantin-Parisien (avenue du cimetière-Parisien, Pantin, Seine-Saint-Denis).

— Paris. Montpellier. Abidjan. Bangé.

Odile Courteix,
son épouse,
Les familles Courteix, Metzinger, Bayouin, Kadouri, Planelles, Barritault, Bonin et leurs enfants,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès subit de

Bruno COURTEIX,
architecte DPLG,

dans sa trente et unième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 30 juin à Montpellier.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les familles Kaszas, Nolland, Nolland-Camara et Raineau,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert DALIAN,

survenu le 29 juin 1988, dans sa soixante-dixième année.

Les obsèques auront lieu en présence de ses parents et amis le mardi 5 juillet, à 11 h 15, au cimetière de Montmartre.

— Le Cercle Ernest-Renan,
Son président Louis-Gabriel,
Les membres du bureau et du comité,
ont la grande tristesse de faire part de la mort de leur vice-président

Robert DALIAN,
écrivain,
membre de la Société des gens de lettres de France.

Ses obsèques auront lieu le mardi 5 juillet, à 11 h 15.

Réunion au cimetière de Montmartre.

— Ses enfants
Et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme veuve Henri DESANGES,
née Alice Cabra,

survenu le 24 juin 1988, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Paris, le 30 juin.

Gérard Desanges,
14, rue de Monceau,
75008 Paris.

— Hugues Lucas de Leyssac,
son époux,
Gabriel, Marie et Simon,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Dominique LUCAS de LEYSSAC,
née Trendel,

survenu le 2 juillet 1988, à l'âge de quarante et un ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le lundi 4 juillet, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, commune de Mostuejouls.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Serge ROCHE,
président d'honneur
du Syndicat national
des antiquaires négociants
en objets d'art,
tableaux anciens et modernes,
ancien président
de la Confédération internationale
des négociants en objets d'art,
ancien président
de la Maison de la pensée française,
membre d'honneur
de l'Union centrale des arts décoratifs,

survenu le 26 juin 1988, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Andrée Roche
Et ses enfants.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, esplanade de Collioure,
93300 Neuilly-sur-Marne.
129, avenue de Wagram,
75017 Paris.

— Mme Guy Vourc'h
née Brigitte Gayet,
sa femme,
Catherine et Jean-Loup Drubigny-Vourc'h,
Jean-Guy et Françoise Vourc'h-Yvinec,
François et Adeline Vourc'h-Schlumberger,
Anne Vourc'h,
Claire Vourc'h,
ses enfants
Gaëtan et Gwennel,
Lucie et Perrine,
Paule, Louise et Gaspard,
ses petits-enfants,
Son frère, ses sœurs,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part de la mort de

Guy VOURC'H,
docteur en médecine,
professeur titulaire d'anesthésiologie,
membre de l'Académie nationale
de médecine,
chef du service d'anesthésie
de l'hôpital Foch,
engagé volontaire
des Forces françaises libres
au 1er RFM commando,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
rosette de la Résistance,
Military Cross,

survenue en son domicile, dans la paix de Dieu, le 3 juillet 1988, à l'âge de soixante-neuf ans.

Une cérémonie religieuse aura lieu en l'église de la Madeleine, sa paroisse, le jeudi 7 juillet 1988, à 8 h 30.

L'inhumation dans sa terre natale sera précédée d'une messe en l'église paroissiale de Plomodiern (Finistère), le vendredi 8 juillet 1988, à 15 h 30.

Ceux qui auraient souhaité leur témoigner leur amitié par des fleurs peuvent de préférence aider à la restauration de l'église Sainte-Marie-du-Ménez-Hom (XVIe siècle), haut lieu de la foi et de la résistance en Bretagne, dans l'ordre de l'Association de sauvegarde de Sainte-Marie-du-Ménez-Hom, presbytère 29127 Plomodiern.

54, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.
Ménez-Yann,
29127 Plomodiern.

## Anniversaires

— Pour évoquer le souvenir du

docteur H. DESCOMPS

mort il y a seize ans.

— Il y a deux ans, le 5 juillet 1986, le

colonel François MONÉ

nous quittait.

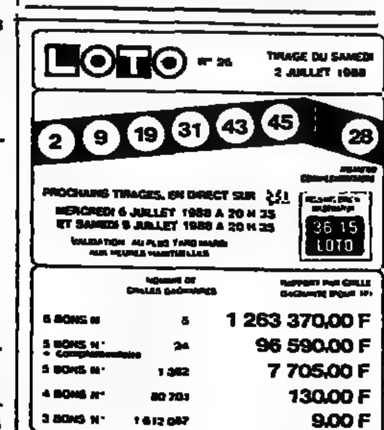
Il restera toujours présent.

## Soutenances de thèses

— Université de Nice, le mercredi 6 juillet, à 14 h 30, salle 202, M. Joël-Pascal Biays : « La pondération dans les organisations intergouvernementales ».

— Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, le jeudi 7 juillet, à 15 heures, salle C 22-04, au centre Pierre-Mendès-France, M. Jean-Marc Robin : « L'estimation de systèmes de demande sur données individuelles d'enquête ».

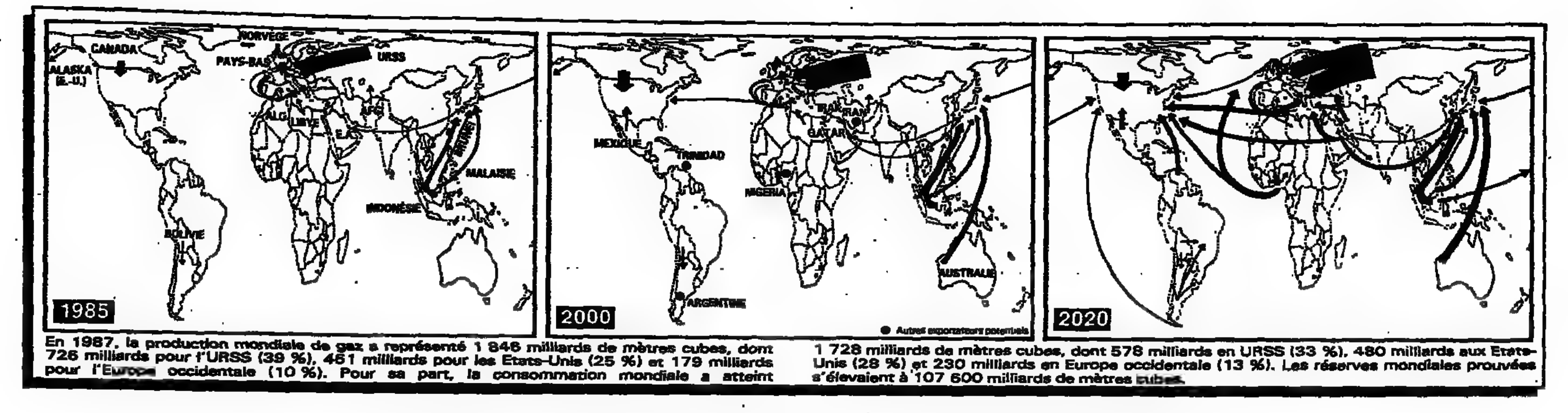
— Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, le vendredi 8 juillet, à 12 h 45, salle 22-04, au centre Pierre-Mendès-France, M. Souleymane Gueve : « Chocs énergétiques et politiques macro-économiques d'ajustement : une analyse en termes d'interdépendance ».






Le Monde

# ECONOMIE




En 1987, la production mondiale de gaz a représenté 1 846 milliards de mètres cubes, dont 726 milliards pour l'URSS (39 %), 461 milliards pour les Etats-Unis (25 %) et 179 milliards pour l'Europe occidentale (10 %). Pour sa part, la consommation mondiale a atteint 1 728 milliards de mètres cubes, dont 578 milliards en URSS (33 %), 480 milliards aux Etats-Unis (28 %) et 230 milliards en Europe occidentale (13 %). Les réserves mondiales prouvées s'élevaient à 107 600 milliards de mètres cubes.

## VERS UN DÉCLOISONNEMENT DU MARCHÉ MONDIAL

# Le gaz sous pression

EST-CE la fin de l'insouciance ? Le marché mondial du gaz, longtemps atone, bouge enfin. Partout les compagnies, l'œil fixé sur l'horizon 2000, sortent de la torpeur où les avaient plongées cinq années de surabondance et commencent à se préoccuper de trouver de nouveaux fournisseurs, guettant le moindre signe de retournement du marché.

*« L'abondance présente ne doit pas faire illusion »*, assurent MM. Michel Valais et Armand Khayat, dans une étude présentée au congrès mondial du gaz, qui s'est tenu, du 5 au 9 juin, à Washington (1). *« Cet état d'aisance temporaire ne peut guère être prolongé au-delà de la prochaine décennie ».*

L'avertissement peut paraître a *priori* paradoxal. Depuis 1982, le monde croule sous le gaz. Aux Etats-Unis, en Europe, au Japon l'offre potentielle dépasse largement la demande et tous les acheteurs, calés au minimum de leur contrats, ont peine à honorer leurs engagements. La consommation, soumise à la concurrence acharnée des autres sources d'énergie, ne progresse que faiblement (+ 4,6 % en 1987), moins vite que la production (+ 5,3 %) et surtout que les réserves.

### Des ressources mal réparties

En dépit de la chute des prix de plus de moitié depuis 1986, on continue de découvrir du gaz partout. Depuis trois ans, les réserves prouvées ont gonflé de 19 % et représentent au rythme actuel 58,7 années de production. Les réserves probables et ultimes sont trois fois et demie plus importantes...

Comme l'ont souligné tous les spécialistes réunis à Washington, les ressources mondiales prises globalement sont donc largement suffisantes pour faire face aux besoins au moins jusqu'au milieu du siècle prochain. L'ennui est qu'elles sont mal réparties. Les pays occidentaux qui consomment 45 % du total ne possèdent qu'à peine 15 % des réserves. Celles-ci, de plus en plus en plus éloignées des grands centres de consommation, sont concentrées pour le plus gros en URSS, au Moyen-Orient et dans les pays en développement (Afrique, Amérique latine, etc.).

A terme, il est donc inévitable que les échanges internationaux et intercontinentaux se développent. Le marché mondial, jusqu'ici très cloisonné entre trois grandes zones, Amérique du Nord, Europe et Extrême-Orient (Japon), ayant chacune ses fournisseurs, ses prix, ses structures spécifiques, devra donc à terme éclater. MM. Valais et Khayat estiment que le volume du commerce international de gaz naturel devrait croître d'environ 65 % d'ici à l'an 2000, et encore de 69 % au cours des vingt années suivantes, pour atteindre un cinquième de la production (contre un peu moins de 13 % actuellement).

Ce décloisonnement, inévitable à terme, ne devrait toutefois s'amorcer qu'aux environ de l'an 2000. Jusque-là, les déséquilibres régionaux resteront limités. L'Amérique latine, l'Europe de l'Est, le Moyen-Orient, et l'Afrique verront certes les échanges internes de pays à pays s'accroître, mais resteront largement autonomes.

L'Europe occidentale, grâce à ses ressources propres (Pays-Bas, Grande-Bretagne, Norvège), et aux contrats déjà conclus avec ses deux fournisseurs traditionnels, l'URSS et l'Algérie, ne devrait connaître à la fin du siècle qu'un déficit minime estimé à 30 milliards de mètres cubes (10 % de la consommation), aisément couvert par une extension des contrats existants.

De même le Japon, premier importateur mondial de gaz naturel liquéfié, peut largement couvrir sa demande jusqu'au début du siècle prochain par ses contrats actuels avec l'Alaska, Brunei, Abu-Dhabi, l'Indonésie, la Malaisie et prochainement l'Australie.

Restent les Etats-Unis. Principale inconnue sur l'échiquier des échanges gaziers, dont l'évolution à moyen terme peut bouleverser en quelques années l'ordre établi. Car si l'Europe et le Japon disposent d'une bonne marge de sécurité au moins jusqu'en 1995-2000, il n'en va pas de même outre-Atlantique. Profondément déstabilisé par des années de haut et de bas, le marché américain, jusqu'ici autonome et largement excédentaire, présente des caractéristiques de plus en plus inquiétantes.

### Un bilan déficitaire

Contrairement à la tendance générale, le continent nord-américain est le seul qui ait vu ses réserves prouvées diminuer de 10 % depuis quelques années faute de rentabilité suffisante des investissements et de la production, n'ayant devant lui que moins de onze ans de production. Or la consommation, après des années de recul, pourrait être stimulée au cours des prochaines années par le bas niveau des prix, les pressions écologistes (le gaz est l'énergie fossile la plus propre), et le souci d'économiser le pétrole importé. D'où un bilan gazier de plus en plus déficitaire, qui pourrait produire bien avant la fin du siècle un retournement brutal du marché, et pousserait les Etats-Unis à redevenir importateurs de gaz.

Selon les prévisions, pourtant optimistes, de l'Association américaine du gaz, la part des importations dans la consommation pourrait atteindre 13 % à 16 % en 2000 et 17 à 22 % en 2020. Dans un premier temps, l'essentiel proviendrait du Canada et du Mexique, qui disposent de capacités excédentaires. Mais, de l'avis des experts, il paraît inévitable que tôt ou tard les Etats-Unis se tournent vers d'autres sources comme l'Algérie, la Norvège, le Nigéria, le Moyen-Orient, l'Alaska, voire l'Indonésie et viennent ainsi *« chasser sur les terres »* des Européens ou des Japonais, perturbant le *statu quo*, et provoquant d'inévitables tensions sur les cours.

La menace est d'autant plus réelle que la consommation mondiale peut aussi réserver des surprises ailleurs qu'aux Etats-Unis. Ainsi, il suffirait, comme l'a souligné, à Washington M. Antonius Grotens, directeur général de Nederlandse Gasunie, que la part du gaz dans la consommation énergétique européenne augmente de quatre points (de 16 % à 20 % du total) pour que le léger déficit des approvisionnements prévus en l'an 2000 triple, passant de 30 à 100 milliards de mètres cubes, soit un tiers de la consommation, ce qui exigerait un recours massif à de nouvelles sources.

Or si la demande du secteur industriel et des ménages paraît durablement stagnante, l'utilisation du gaz par les centrales électriques, jusqu'ici interdite par la réglementation européenne, pourrait s'envoler en cas de remise en cause, même partielle, des programmes nucléaires. Ainsi la Suède, qui a décidé d'arrêter tous ses réacteurs nucléaires, étudie-t-elle la possibilité d'importer du gaz norvégien ou soviétique avant la fin du siècle.

Enfin de nouvelles applications du gaz, notamment dans le domaine des transports – pour réduire la pollution, – des petites pompes à chaleur, ou de la cogénération (production conjointe d'électricité et de chaleur), pourraient, elles aussi, donner un coup de fouet à la demande dans tous les grands marchés de consommation.

Si on ajoute qu'une baisse durable des prix ralentira inexorablement les efforts d'exploration et retardera la mise en valeur des gisements déjà découverts (2), on comprend mieux le souci croissant des responsables occidentaux, anxieux de préparer un retournement inévitable à terme, mais dont nul actuellement n'est en mesure de prévoir l'échéance exacte. Compte tenu des délais nécessaires entre la signature d'un contrat de fourniture – qui précède généralement la mise en place des équipements de production et de transport – et la livraison effective des premiers mètres cubes, soit six à huit ans au minimum, les négociations destinées à assurer de nouvelles fournitures d'appoint ou à renouveler les contrats actuels au tournant du siècle doivent être engagées au plus tard dès le début des années 90.

*L'ère des gestionnaires se termine*, celle des négociateurs arrive. Le marché, insensiblement se transforme. En Europe, toutes les compagnies, après avoir pendant cinq ans cherché à limiter leurs enlèvements, songent derechef à s'assurer de nouvelles sources d'approvisionnement à terme afin de ne pas se laisser surprendre et de ne pas dépendre trop fortement de leurs fournisseurs traditionnels (Algérie, URSS). Après la signature, fin 1986, du contrat de Troll avec la Norvège, des conversations ont repris avec le Nigéria et le Qatar, tandis que l'Iran tente de se placer aussi sur les rangs.

### La renégociation des contrats

En Asie du Sud-est, la Corée du Sud, Taiwan et Singapour amorcent des importations avec les producteurs voisins (Indonésie, Malaisie). Le Japon discute avec l'Australie, le Qatar et Abu Dhabi. Les Etats-Unis enfin ont renoué l'an dernier les contacts interrompus depuis le début de la décennie avec l'Algérie et attendent l'abaissement des barrières douanières avec le Canada pour conclure de nouveaux contrats.

Sentant le vent tourner, les producteurs, eux aussi, modifient leur attitude. Pris de court par la chute des prix de 1986, alors que les acheteurs avaient la main haute, la plupart cherchent désormais avant tout à renégocier leurs contrats dans de meilleures conditions financières. *« En ce qui concerne Gasunie, le choix est clair : entre obtenir un prix satisfaisant ou une part de marché plus importante, c'est le premier choix qui l'emporte »*, a déclaré, au congrès de Washington, M. Grotens.

Un dilemme pour les compagnies clientes, qui, confrontées à une douloureuse incertitude sur l'évolution de la demande, gênées par la concurrence accrue du pétrole et du charbon, s'attachent en priorité à obtenir le maximum de souplesse dans le rythme de livraison, sans remettre en cause leur sécurité à terme. D'où le développement progressif d'un marché *« spot »* du gaz, permettant des achats au coup par coup ou saisonniers, et l'apparition, parallèlement, de nouveaux acteurs sur le marché (négociants, courtiers). D'où aussi une préférence de plus en plus marquée pour les terminaux de réception de petite taille, au lieu des énormes installations de jadis.

Une mutation lente mais profonde d'un secteur longtemps caractérisé par la rigidité : contrats massifs à très long terme (quinze à vingt ans), assortis de clauses contraignantes, cloisonnement des marchés, investissements énormes de production et de transports, etc. *« Expansion des volumes transportés, prolifération des courants d'échanges, multiplication des intervenants, exportateurs et importateurs, diversification des formes contractuelles : telles sont les perspectives qui s'offriront sans nul doute à l'industrie gazière à l'horizon 2000 pour les décennies du prochain siècle »*, assurent MM. Valais et Khayat.

*« C'est la mutation nécessaire pour que le gaz naturel joue à l'échelle du monde un rôle énergétique à la mesure de ses ressources. »* Pas de doute, le gaz, jadis stratégique, devient peu à peu une matière première comme les autres...

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) « Les perspectives du commerce international du gaz naturel d'ici à l'an 2000 ».

(2) Selon les estimations faites pour le congrès de Washington dans le rapport « L'offre et la demande mondiale de gaz 1986-2020 », le maintien d'un prix durablement bas du pétrole, et donc du gaz, réduirait l'offre potentielle de gaz de 8 % en 2000 et de 18 % en 2020, par rapport à une hypothèse de hausse rapide des cours.

## UNE AUTRE NOTION DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

# La production extérieure américaine

***Compte tenu de leurs filiales industrielles, les Etats-Unis conservaient encore en 1985 un solde bénéficiaire.***

par JEAN LEMPÉRIÈRE (*)

LES échanges internationaux sont fort mal couverts par les chiffres d'importation-exportation. Ceux-ci reprennent dans les deux sens un volume important d'opérations internes des multinationales ne comportant aucun échange avec des partenaires étrangers, tels que les envois de pièces aux filiales et retours après transformation. Par contre, ils ignorent entièrement la production des filiales industrielles à l'étranger, décisive pour l'expansion économique.

Il est bien admis que l'exportation est avantageusement relayée dans la conquête des marchés par l'implantation industrielle à l'étranger. Celle-ci exerce sur les échanges une influence considérable, puisqu'elle remplace certains courants commerciaux et en ouvre d'autres. Mais cette production extérieure est laissée dans le plus grand flou comme une terre inconnue enveloppée de ses brumes. Elle est pourtant suivie de près par des spécialistes, par des banques, des grandes sociétés, des organismes internationaux et donne lieu à une multitude d'informations. Mais elle est carrément oubliée dans les commentaires minutieux des balances commerciales.

L'interprétation des échanges internationaux restera étrangement myope et bégayante tant qu'elle ne prendra pas en compte toute cette sphère de production qui leur appartient, définie par l'activité industrielle des multinationales à l'étranger. Il s'agit en somme de replacer les échanges dans leur véritable cadre : celui d'une production largement internationalisée et débordant les frontières.

Les ventes des filiales industrielles américaines majoritaires à l'étranger (non compris les livraisons aux Etats-Unis) dépassaient 252 milliards de dollars en 1985. Cela sans tenir compte des sociétés mixtes et filiales minoritaires ! Au total, la production extérieure américaine vendue à l'étranger correspond ainsi à plus du double des exportations directes de produits manufacturés effectuées depuis les Etats-Unis. Leurs ventes aux seuls marchés tiers, comptés comme exportations des pays hôtes, correspondent aux exportations d'un pays comme la France !

Il est vrai qu'il s'agit du pays dont les entreprises ont le plus développé leurs activités hors frontières. Mais pour l'Allemagne aussi, la production extérieure a pris une importance considérable. Elle a presque quadruplé en neuf ans et, d'après la Deutsche Bundesbank, elle n'était pas loin en 1985 d'égaler le chiffre total des exportations de l'Allemagne. Cela donne une résonance accrue aux succès des exportateurs allemands.

Des faits de cette ampleur, avec tout ce qu'ils impliquent dans les rapports entre pays, ne peuvent être laissés entre parenthèses. L'analyse des échanges trouve son support indispensable dans une évaluation de la production extérieure et l'examen de leur influence réciproque.

Il n'est pas question d'assimiler abusivement exportation et production extérieure. Elles ne sont pas interchangeables et entraînent pour les pays concernés des effets sociaux et économiques bien différents.

(*) Chercheur associé au CNRS.

(Lire la suite page 20.)

## UNE AUTRE NOTION DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

# La production extérieure américaine

*(Suite de la page 19.)*

La composition même des produits est souvent différente, les filiales étant amenées à incorporer une part importante de pièces fabriquées sur place. Mais il s'agit d'une même action d'expansion économique, dont les deux volets ne devraient pas être dissociés.

Dans le cas des Etats-Unis, où des données globales valables sont disponibles, une double révision permet d'obtenir une idée plus exacte des rapports avec l'étranger, en écartant les opérations internes au circuit de production des multinationales et en tenant compte des ventes à l'étranger de leurs filiales industrielles *(voir tableau ci-contre)*.

Il n'existe d'échange qu'entre des partenaires différents : acheteur et vendeur. Ne l'oublions pas. C'est pourquoi il faut dépasser les frontières et élargir la notion courante de commerce extérieur pour situer l'échange international là où il *existe* : entre les firmes d'un pays et l'étranger, mais aussi entre les filiales contrôlées hors frontières par les multinationales de ce pays et l'étranger.

L'enracinement national des grands groupes et leur contrôle sur des unités de production à l'extérieur permettent de situer au mieux les échanges internationaux. Ces vues ne sont pas neuves, mais sont demeurées trop théoriques. Une approche, suivie méthodiquement là où les données le permettent, ferait ressortir des rapports entre pays qui n'apparaissent pas dans les statistiques commerciales.

Naturellement, le rôle des filiales industrielles doit être nettement distingué de celui des filiales commerciales. Celles-ci servent d'intermédiaires dans un véritable échange, une vente à un acheteur étranger sans modification du produit, pour des quantités et valeurs qui correspondent assez bien aux statistiques commerciales.

Par contre les envois pour transformation des multinationales à leurs filiales industrielles (qui couvrent près du quart des expéditions de produits manufacturés depuis les Etats-Unis) ne peuvent pas être considérés tels quels comme exportations, non plus que les retours depuis les filiales comme importations. Il s'agit là essentiellement de transferts internes.

Les filiales industrielles fonctionnent soit comme ateliers pour la production américaine avec des réexpéditions qui ne comportent pas d'échange, soit comme front avancé de l'exportation. Mais s'il y a exportation, elle se situe lors de la vente du produit final de la filiale à l'acheteur étranger qui porte sur un produit et un montant tout autre que les envois de multinationale à filiale inscrits dans les statistiques commerciales.

### Trois catégories de produits

En 1985, les opérations internes des multinationales (y compris étrangères) représentent 18 % du chiffre officiel d'exportation des Etats-Unis. Leur importance est beaucoup plus grande encore dans les secteurs où l'internationalisation de la production s'est le plus développée. Dans chaque sens, plus des deux tiers de ces opérations internes concernent trois catégories de produits seulement : matériel automobile, informatique, composants électroniques. Près des neuf dixièmes de ces opérations internes s'effectuent avec des filiales majoritaires.

Les ventes à l'étranger des filiales industrielles américaines (donc hors pétrole et sans les retours aux Etats-Unis) représentent en 1985 environ un quart des ventes des mille deux cents multinationales américaines à activité principalement industrielle, couvertes par l'enquête officielle du département du commerce américain, avec une place nettement plus forte dans la chimie, l'automobile, l'informatique, les composants.

Cette part de la production extérieure apparaît ici nettement plus faible que dans la plupart des grands groupes où elle était en progrès jusqu'au début des années 80 (1). Mais cette tendance, d'abord affaiblie dans la période de dollar fort, semble maintenant en voie de s'inverser avec la reprise des exportations américaines. La production extérieure vendue à l'étranger a augmenté de 62 % de 1977 à 1985. Les filiales minoritaires ou sociétés mixtes qui ont presque triplé leurs ventes en fournissent maintenant plus du quart.

Le progrès des filiales industrielles étrangères aux Etats-Unis apparaît cependant beaucoup plus marqué, puisque leurs ventes ont été multipliées par 3,7. Cependant, comme le note la Deutsche Bundesbank, ces ventes comprennent une part indéterminée de produits achetés sur place et vendus sans transformation. De toute façon, l'implantation industrielle directe est devenue pour les sociétés étrangères un moyen efficace de pénétration du marché américain.

Considérés à partir des groupes ou circuits de production, les échanges extérieurs des Etats-Unis conservaient encore en 1985 un solde bénéficiaire. Ils apparaissaient donc plus équilibrés, mais leur détérioration n'en est pas moins nette. En huit ans, ce solde tombe de 134 à 29 milliards de dollars (contre – 29 et – 132 milliards dans les chiffres officiels du commerce extérieur). *La* lutte pour le contrôle de la production mondiale se trouve en partie reflétée ici.

Pendant cette période, la production étrangère aux Etats-Unis s'est développée beaucoup plus que la production extérieure américaine. Cette tendance s'est vraisemblablement encore accentuée depuis 1985, car les ventes des filiales industrielles américaines ont dû subir le contrecoup des effets de la baisse du dollar et de la reprise des exportations américaines, tandis que les investissements industriels étrangers aux Etats-Unis se multipliaient.

Bien plus que des parts de marché calculées au passage des frontières d'après l'origine des marchandises, le contrôle de la production mondiale et son évolution sont significatifs des changements progressifs de l'équilibre économique. Les circuits commerciaux en dépendent. Une analyse des stratégies des grands groupes pourrait aider à passer de la simple description à une meilleure compréhension des échanges.

JEAN LEMPÉRIÈRE.

(1) *Cf.* tableaux comparatifs par Gérard Destanne de Bernis : *Relations économiques internationales* (Ed. Dalloz) : 33,4 % en 1982 pour les trois cent huit plus grandes firmes (sans déduction des retours aux Etats-Unis) contre 31,3 % en 1977.

### Détérioration

*(en milliards de dollars)*

| | EXPORTATIONS 1977 | EXPORTATIONS 1985 | IMPORTATIONS 1977 | IMPORTATIONS 1985 |
|---|---|---|---|---|
| ● Commerce extérieur | | | | |
| Chiffres officiels | 121 | 213 | 150 | 345 |
| Circuits internes des multinationales | – 14 | – 39 | – 15 | – 41 |
| | 107 | 174 | 135 | 304 |
| ● Production extérieure | | | | |
| Filiales industrielles E.U. majoritaires | 176 | 252 | | |
| *Filiales industrielles E.U. minoritaires* | 36 | 92 | | |
| Filiales industrielles étrangères aux E.-U. | | | 50 | 185 |
| | 212 | 344 | 50 | 185 |
| ● Echanges extérieurs | 319 | 518 | 185 | 489 |

*Source :* Département du commerce (statistiques U.S. Direct Investment Abroad; Foreign Direct Investment in the United States).

### Attirance

LES groupes étrangers attirés par l'ampleur du marché américain prennent également, par leurs filiales commerciales, une place non négligeable dans le commerce intérieur des Etats-Unis. Celles-ci ont vendu en 1985 pour 239 milliards de dollars, dont 67 milliards « seulement » de marchandises importées de leur groupe, le reste étant acheté sur place.

Plus de la moitié de ces ventes sont le fait des filiales japonaises, de plus en plus actives dans le secteur automobile, mais tout autant dans les minerais et métaux, les matières premières végétales ou les biens de consommation durables.

En comparaison, l'activité des filiales commerciales américaines paraît modeste. Avec 112 milliards de dollars de ventes, dont 16 milliards de marchandises reçues des Etats-Unis, elles sont comparables sur l'ensemble des marchés mondiaux au chiffre des filiales commerciales japonaises aux Etats-Unis.



## BIBLIOGRAPHIE

*« Crise, krach, boom », de Michel Albert et Jean Boissonnat*

# Pour un Etat multinational

UN titre qui trouverait sa place dans une « bulle » de bande dessinée. Les auteurs savent que, pour se faire lire aujourd'hui, il faut soigner l'emballage des idées et frapper les imaginations. Surtout lorsqu'ils s'appellent Michel Albert, président des AGF, ouvert aux ressources-choc de la télévision (« Vive la crise ! ») et Jean Boissonnat, grand montreur d'images et de couleurs sur papier glacé dans l'*Expansion*.

Nos deux compères ont subi, comme beaucoup, l'électrochoc du 19 octobre 1987, ce lundi noir où l'indice des valeurs cotées à Wall-Street, le fameux Dow Jones, a chuté de 22,6 % ! Se frottant les yeux, ils se sont rendu compte que les pays développés, qui ont tout pour le *boom*, font tant pour la *crise* qu'ils vont vers le *krach*. Or ils pourraient prendre le chemin inverse. Comment faire ?

Sans un regard en arrière, rien ne peut être bien compris. Jean Fourastié avait vanté les « trente glorieuses » (1945-1975). Michel Albert et Jean Boissonnat nous parlent des « trentes fièvreuses » (1960-1990) après avoir rappelé que la phase 1945-1960 n'était qu'une phase de reconstruction et de rattrapage : quinze ans d'efforts après quinze ans de malheurs. Au lieu de retrouver ensuite une période de sérénité, *« nous allons voir successivement flamber les universités dans les années 60, le pétrole dans les années 70, les Bourses dans les années 80 »*.

Le drame, c'est que plus les mécanismes d'autorégulation – comme le système de change – se détraquent, plus les gouvernements doivent corriger par des politiques excessives les effets de déséquilibre insupportables. Nos auteurs mettent l'accent sur l'un des phénomènes les plus inquiétants de notre époque. Alors qu'on avait connu, depuis la guerre, une internationalisation progressive de la gestion des économies (avec le FMI, la Banque mondiale, le GATT, l'OECE, le Marché commun), alors que les réseaux financiers sont devenus mondiaux, nous assistons depuis les années 70 à une renationalisation des politiques économiques. Chaque Etat lutte avec la plus grande anarchie contre l'inflation et contre le chômage.

La langue de bois des gouvernements lors des réunions internationales ne doit pas faire illusion. La coopération ne reste absolument pas à la hauteur des exigences de l'heure et du, même coup, ce sont les économistes – si décriés – qui retrouvent grâce aux yeux de nos auteurs. Un peu vite, semble-t-il, car ils prévoyaient tous – ou à peu près – une récession mondiale très grave après le krach d'octobre 1987. Or huit mois après – heureusement, – on l'attend toujours. La croissance est beaucoup plus forte qu'on pouvait l'imaginer, et c'est plutôt l'inflation que l'on craint de voir renaître.

Cela dit, le *« krach de la communication »* est redoutable, aussi bien *« dans le sens vertical entre les experts et le peuple* (que) *dans le sens horizontal entre les peuples eux-mêmes qui se comprennent de moins en moins bien »*. Situation étrange au moment où la planète se maille de multiples réseaux en tous sens. L'ouvrage insiste avec raison sur ce point et recommande un changement radical des mentalités. *« Désormais, l'intérêt de chaque pays est non pas dans son indépendance, mais bien dans sa dépendance à l'égard des autres. »*

Le chantier de l'Europe de 1992 en est la démonstration criante. Près de la moitié du livre est consacrée à ce sujet et ce n'est pas la moins percutante. Michel Albert et Jean Boissonnat se rallient d'abord aux thèses de la Commission, qui, depuis 1984, plaide en faveur d'une *« stratégie coopérative de croissance »*. Il faut mettre en œuvre la capacité d'emprunt des institutions européennes pour financer des investissements supplémentaires, soit dans la CEE, soit dans certains pays tiers (notamment dans l'Europe de l'Est et au sud de la Méditerranée) à condition que ces investissements donnent lieu à des commandes au profit d'entreprises européennes.

Une politique de redressement de la croissance serait grandement facilitée si les pays qui se sont engagés dans la SME étaient prêts à franchir le Rubicon monétaire, c'est-à-dire à créer une véritable monnaie européenne. Au reste, la construction du marché unique est impossible sans une monnaie unique. La démonstration de nos auteurs est tout à fait convaincante. Puisqu'on a choisi de donner la priorité à la libération sur l'harmonisation – vainement tentée depuis l'origine du Marché commun, – les dangers de déplacement des personnes et des capitaux d'une nation vers une autre à la recherche du statut le plus favorable sont énormes.

### Le risque du marché unique

Libre concurrence des réglementations, des monnaies, des fiscalités, on n'avait jamais vu cela. Pour s'en sortir sans casse, il faudra non seulement une monnaie unique, mais des institutions de type fédéral. Faute de quoi *« la grande zone darwinienne de 1992 deviendrait le supermarché des paradis fiscaux de la non-Europe. Et alors, tant pis pour les pauvres, les chômeurs et tous les faibles »*.

Oui, il fallait prendre le risque du marché unique, mais *« il y a incompatibilité foncière entre la logique de l'Etat national et celle de la civilisation marchande »*. Oui, l'ordre peut naître du désordre, mais non sans un Etat multinational minimum. Applaudissons Michel Albert et Jean Boissonnat pour avoir mis ces vérités sous les yeux des décideurs. Mais elles sont si dures qu'on peut craindre les échappatoires. La France trouvera sans doute également des moyens de se dérober, notamment à la révolution fiscale qui seule permettrait d'abolir réellement les frontières. Rappelons-nous qu'en 1970 M. Pierre Werner avait fait approuver un rapport sur l'Union économique et monétaire. On sait ce qu'il en est advenu...

PIERRE DROUIN.

★ Editions du Seuil, 264 p., 89 F.

## CORRESPONDANCE

# Les coûts de production français

*A la suite de l'article « Ajuster les taux de change », publié dans* le Monde Economie *du 7 juin dernier, M. Albert Merlin, directeur des études économiques de Saint-Gobain, nous écrit :*

Si les mots ont un sens, surévaluation veut dire que les coûts de production français actuels, exprimés en devises, seraient trop élevés par rapport à ceux des concurrents. Au plan macroéconomique, on ne dispose que d'indicateurs d'évolution (et non de niveau) : ils sont tous favorables à la France depuis trois ans.

Au plan microéconomique, j'ai eu l'occasion de piloter l'an dernier, à l'Institut de l'entreprise, une étude comparative sur un échantillon d'entreprises de dimension internationale : les comparaisons effectuées produit par produit conduisent à conclure que les coûts de production français, exprimés au taux de change de la mi-1987, se situaient à peu près exactement à la moyenne européenne, très près des coûts allemands, voire légèrement au-dessous : ceci doit être d'autant plus vrai en 1988.

Ceux qui connaissent si peu que ce soit l'industrie savent que le problème actuel n'est pas celui de la compétitivité-prix et qu'il faut rechercher la cause de nos difficultés dans d'autres directions, du côté des *structures* (ce qui ne simplifie pas le problème). On ne prépare pas les Français à l'effort en leur suggérant qu'un franc plus faible arrangerait les choses. La thèse de la « surévaluation » n'est tout simplement pas fondée.

## La chronique de Paul Fabra

# Une monnaie européenne ou une euromonnaie de plus ?

A la question de savoir quel a été l'événement le plus décisif de l'histoire monétaire du vingtième siècle, il conviendrait sans doute, tout bien considéré, de répondre : la création, en 1913, du système de Réserve fédérale ou Institut d'émission des Etats-Unis. Dès les années 20, le dollar était devenu la monnaie la plus importante du monde, New-York le centre du système monétaire international et le grand pourvoyeur de crédits. Il est vrai que, entre-temps, la Grande Guerre avait dangereusement affaibli les pays européens, dont la Grande-Bretagne. Mais il n'est pas absurde de penser que, même si cette première hécatombe n'avait pas eu lieu, la suprématie du dollar se serait vite affirmée, à cause précisément de la fondation d'une banque centrale qui, à elle seule, représentait un pouvoir d'émission de monnaie et de crédit plusieurs fois supérieur à celui de la Banque d'Angleterre, de la Reichbank ou de la Banque de France.

Pourtant, le monde vivait encore à cette époque, comme ce fut à nouveau le cas entre 1959 et 1971, sous un régime d'étalon-or, version abâtardie, mais étalon-or tout de même. Cela aurait dû empêcher, et a effectivement empêché jusqu'à un certain point, le règne absolu d'une monnaie nationale sur le système international.

De ce qui précède, il ne faudrait pas conclure trop vite qu'une autre décision, virtuellement aussi importante que celle qui fut prise il y a soixante-cinq ans de l'autre côté de l'Atlantique, est en train de se préparer de ce côté-ci de l'océan. Les Douze à Hanovre ne se sont entendus que sur la nomination d'un comité chargé d'étudier les *« étapes concrètes »* d'une réalisation de leur union monétaire. L'expression de « banque centrale européenne » a été soigneusement évitée par eux, afin de ne pas, d'emblée, compromettre les chances d'une initiative encore modeste. Personne ne peut sérieusement prétendre savoir à quoi mèneront les travaux de leur groupe d'étude, qui fera connaître ses conclusions à Madrid dans un an, ni même s'ils conduiront quelque part. Mais, du précédent américain, il convient déjà de tirer, pour la suite, plusieurs enseignements. Le premier est qu'une action d'envergure dans le domaine de la monnaie ne peut pas s'envisager en dehors de ses aspects institutionnels.

A cet égard, les partisans d'une promotion de l'ECU au rang de monnaie à part entière émise par une institution commune ont raison : rien ne pourrait plus influer sur l'évolution du système dollar, dont nous connaissons les redoutables cheminements, que la création, fût-elle embryonnaire, d'un contre-pouvoir digne de ce nom.

Mais tout se passe comme si les hommes politiques qui se donnent pour objectif l'unification monétaire de l'Europe simplifiaient à nos risques et périls les données du problème en mettant tous leurs espoirs sur un rééquilibrage des forces. Tel est notamment, depuis une bonne dizaine d'années, l'axe des propositions françaises, qu'elles soient présentées par la droite ou par la gauche : l'avenir, le salut du système monétaire international résiderait, à en croire nos experts de la Rue de Rivoli et de la Rue de la Vrillière, dans une construction tripolaire où l'on verrait le dollar, l'ECU et le yen se prêter mutuellement main-forte.

Il serait plus juste de voir dans la cessation de la prédominance écrasante du dollar une condition nécessaire mais nullement suffisante pour un meilleur fonctionnement du système monétaire, ce qui, en clair, signifie : des taux de change stables, déterminés selon le principe de la parité des pouvoirs d'achat (autrement dit, pas de surévaluation ni de sous-évaluation flagrante des monnaies), des taux d'intérêt bas, exempts de fortes fluctuations (disons, pour fixer les idées, des taux d'intérêt s'échelonnant pour le long terme, selon les pays, de 3 % à 4 %, et, pour le court terme, selon les circonstances, de 2 % à 5 % ou 6 %).

Pour que la coexistence des monnaies soit pacifique et bénéfique pour tous les participants, il faut, entre elles, un principe unificateur, faute duquel l'hypothèse la plus probable est la collision de masses monétaires en expansion incontrôlée. Or les auteurs de projets visant à donner un rôle à une éventuelle banque centrale européenne et à promouvoir le rôle de l'ECU manquent curieusement d'ambition, malgré l'allure parfois utopique de certaines de leurs constructions. Ils raisonnent comme si la création d'un pôle monétaire en Europe occidentale ne devrait rien changer aux règles du jeu actuel.

Voyons, par exemple, les propositions contenues dans « Un programme pour l'action », que vient de rendre public le Comité pour l'union monétaire de l'Europe, coprésidé par Valéry Giscard d'Estaing et par Helmut Schmidt, les deux fondateurs du SME (lequel, rappelons-le en passant, n'est devenu l'instrument maniable que nous connaissons qu'à la suite d'une sérieuse décantation). L'idée centrale du programme d'action est de faire de l'ECU, dans un premier stade, une *« monnaie parallèle »*.

Dans le SME, tel qu'il fonctionne sous nos yeux, l'ECU n'est, pour les banques centrales participantes, qu'un instrument à travers lequel elles échangent entre elles des réserves, déjà constituées, d'or et de dollars. Sous prétexte d'asseoir le pouvoir d'émission d'une future Banque centrale européenne (BCE), le Comité propose un autre système. Non seulement les différents instituts d'émission nationaux devraient mettre à la disposition de l'ensemble européen une partie de leurs réserves d'or et de dollars (ce qu'ils font déjà), mais aussi *« des titres à court terme libellés en monnaies de l'Union* [sauf la leur] *ou en ECU »*.

Pour démêler les subtilités de ce langage technique abscons, il convient de mettre en lumière un fait déplaisant dont la plupart des experts ne veulent pas tenir compte : on ne constitue sur une grande échelle des réserves d'une monnaie quelconque qu'à la condition que celle-ci soit faible. C'est pour freiner la chute du dollar que, l'année dernière, les banques centrales d'Europe et du Japon ont dû en acquérir d'énormes quantités.

Aussi le schéma proposé par l'ex-président de la République française et l'ex-chancelier de la République fédérale correspond-il à peu près à ceci : supposons que la Bundesbank et la Banque de France soient amenées à acheter des lires pour en stabiliser le cours. Pour acquérir ces lires, elles émettent des francs et des deutschemarks. Mais, comme dans le dispositif projeté, elles seraient tenues de déposer auprès de la BCE une fraction des réserves en lires ainsi constituées, ces réserves serviraient derechef de contrepartie à une émission d'ECU. C'est à un mécanisme de duplication du crédit semblable à celui-là que les euromonnaies — l'une des sources de l'inflation des années 70 dont on a eu tant de peine à se débarrasser — ont dû leur essor.

Si l'on nourrissait quelque doute sur la fonction que l'ECU est ainsi appelé à remplir sous l'appellation de « monnaie parallèle », qu'on se rapporte aux propos tenus par un des plus brillants théoriciens monétaires (et partisan résolu de l'ECU), l'économiste belgo-américain Robert Triffin. Le professeur à l'université catholique de Louvain disait, au colloque organisé par la CEE à Bruxelles en novembre 1986, sur le thème « L'Europe et l'avenir des services financiers », que transformer l'ECU en une monnaie dite parallèle c'est le destiner *« aux règlements internationaux et à l'accumulation de réserves entre les pays concernés, complétant et remplaçant progressivement dans ces fonctions les diverses euromonnaies nationales, et en particulier la plus utilisée aujourd'hui, l'eurodollar »*.

Mais le professeur Triffin est si conscient des méfaits causés par l'usage de monnaies nationales comme instrument de réserve qu'il déclarait aussi, dans le même débat : *« Cependant, à long terme, la réforme éminemment souhaitable du système monétaire international devrait exclure l'ECU, comme les autres monnaies de réserve, d'un rôle qui s'est en définitive révélé aussi fatal au dollar qu'il l'avait été précédemment pour la livre sterling »* (le texte intégral de ce colloque est reproduit dans la *Revue d'économie financière*, n° 2, septembre 1987, publiée aux PUF). Ces contradictions ne sont pas de nature à éclaircir une discussion difficile.

Une autre voie est possible. Une Europe monétaire unifiée pourrait tenter ce qu'aucun pays européen ne peut se permettre de faire isolément : cesser par exemple d'acheter des dollars et de les accumuler dans ses réserves de change. Comme les autorités américaines répugnent traditionnellement à acquérir des devises étrangères, on se trouverait d'un seul coup devant une situation entièrement nouvelle et fondamentalement plus saine.

Quand ils en arrivent à proposer un partage des tâches entre, d'une part, les instituts d'émission nationaux de l'Europe et, d'autre part, la future Banque centrale européenne, les experts éprouvent visiblement de l'embarras. Il existerait pourtant une réforme hardie qui permettrait à la fois de créer une monnaie unique stable pour l'Europe, tout en conservant aux gestions monétaires nationales la souplesse nécessaire pour tenir compte du simple fait que l'Allemagne n'est pas l'Italie ni l'Italie la France.

ERRATUM. — Dans la chronique consacrée à l'Espagne, « Du rêve à la réalité de la modernité », publiée dans *le Monde* du 21 juin, une omission, due à une erreur de transmission, risquait de brouiller le sens de tout un passage. Il fallait lire, au quatrième paragraphe : *« ...rattrapage, un des maîtres mots de l'histoire économique de l'Espagne, mais employé aujourd'hui dans un sens MOINS* [mot manquant] *dramatique »*.

## A TRAVERS LES REVUES

par MICHEL BEAUD

# Apprendre à débattre

*« AUJOURD'HUI, le temps semble venu des incertitudes. Le reclassement des disciplines transforme le paysage scientifique, remet en cause des primautés établies, affecte les voies traditionnelles par lesquelles circulait l'innovation (...). Le moment est venu de rebattre les cartes.*

*» Il ne s'agit pas de dresser l'inventaire arrêté d'une situation qui ne cesse de changer sous nos yeux, moins encore de faire le constat global d'un échec. Il s'agit de tenter, à partir des expériences acquises et de celles qui sont en cours, de dégager quelques points de repère, de tracer quelques lignes de conduite pour des pratiques rigoureuses et novatrices en temps d'incertitude. »*

Comme j'aurais aimé trouver ces phrases en ouverture d'une de nos revues d'économie : des économistes s'interrogeant et appelant à une large discussion sur leur discipline ! Mais non, ce sont des historiens ; c'est l'équipe des *Annales* qui appelle à la réflexion et au débat, notamment sur les nouvelles méthodes et sur les nouvelles alliances, avec « *la conviction de participer à une nouvelle donne, encore confuse, et qu'il s'agit de définir pour exercer demain le métier d'historien* » (1).

Et pourtant, l'économie, discipline éclatée, aurait bien besoin d'un tel approfondissement : paradigmes inconciliables ; méthodes disjointes ; écoles à œillères ; discours solitaires ; autisme des spécialisations extrêmes ; rapports inexistants, incertains ou inégaux avec les autres disciplines..., et, finalement, profonde difficulté de dialoguer. En témoigne la rencontre de quatre économistes organisée par la revue *Cité* (2). Les discours s'entrecroisent le plus souvent sans se rencontrer, parfois s'entrechoquent.

Ainsi sur le statut de l'économie. Paul Dumouchel, philosophe canadien, coanimateur du Centre de recherches d'épistémologie appliquée, considère que l'économie est une science : « *A la fois la science des comportements rationnels des agents face à des biens rares et la science des systèmes sociaux qui en émergent* » ; et comme il s'agit d'étudier des mécanismes, des comportements s'insérant dans certaines situations, « *la science économique est aussi une science historique* ».

La vision de Christian Stoffaës, actuellement à la direction des études économiques d'EDF, est plus floue : « *Il y a dans l'économie un aspect scientifique (la rationalité, l'efficacité...), mais il y a aussi un aspect politique. Dans la mesure où l'économie est une science sociale, il y a toujours un élément de propagande qui intervient (...). Certes, il s'agit de la plus scientifique des sciences sociales car elle dispose d'un certain nombre d'outils mathématiques — et, en ce sens, elle a tous les attributs d'une science — mais elle reste en même temps profondément idéologique.* »

### Keynésiens et anti-keynésiens

Gérard Destanne de Bernis, directeur de l'Institut des sciences mathématiques et économiques appliquées (ISMEA), rappelle : « *François Perroux nous a toujours appris, à juste titre, qu'il était un peu prétentieux de parler de « science économique ». Il parlait d'« économie d'intention scientifique » ou de « savoirs scientifiquement contrôlés ». Par là, « il montrait bien qu'en matière économique certains phénomènes sont parfaitement connus, que d'autres restent à découvrir ou ne sont connus que de manière imparfaite, et que, pour l'instant, il n'y a pas de science économique parfaitement constituée.* »

Mêmes divergences, sur les écoles économiques.

Gérard Destanne de Bernis s'en prend à la théorie de l'équilibre général et, plus encore, aux recommandations pour l'action qu'en tirent certains : « *Il y a dans ce cas un abus de l'outil qui est frappant.* »

Christian Stoffaës s'en prend à la théorie keynésienne : « *Les politiques keynésiennes ont abouti à des dérèglements — disons pour simplifier, à l'inflation — et à une plus grande rigidité sociale. De ce fait, elles ont échoué (...).* »

André Grjebine, maître de conférence à l'Institut d'études politiques de Paris, s'en prend aux anti-keynésiens : « *Les idées keynésiennes ont eu du succès parce que leur application a donné de bons résultats (...). A partir du moment où elles ont buté sur des obstacles non prévus par Keynes, les idées keynésiennes ont été partiellement abandonnées, alors qu'on aurait très bien pu les adapter au nouveau contexte (...). C'est ici que se situe l'essence de la crise actuelle : on a, en quelque sorte, jeté le bébé avec l'eau du bain* » (2).

Professeur à l'université de Besançon, Alain Parguez s'attaque au libéralisme : « *Heidegger attribuait au philosophe le métier de berger de l'être. Les libéraux à la Alain Minc sont des bergers du marché ! Le marché est là ; il est présent en tout ; les faits concrets en sont la pure émanation : le marché se contemple, il ne se prouve pas : le marché est le principe de tout (...). Le métier de l'économiste selon Alain Minc est humble : il lit en chaque fait le message du marché (...). De cette humilité, l'économiste tire sa gloire, car il interprète le message du marché dont il est la voix, l'oracle* » (3).

Christian Morrisson, professeur à l'université de Paris-I, rappelle, dans l'hommage qu'il rend à Jean Lhomme (1901-1987), le désaccord qui, vers le tournant des années 50-60, opposa celui-ci à Henri Guitton au sujet du renforcement des enseignements de mathématiques et statistiques dans le cursus de licence de sciences économiques (4). « *Jean Lhomme redoutait que la formation économique soit réduite à des théories formalisées sans souci des faits ; pour lui, l'histoire économique, au sens le plus large, c'est-à-dire y compris l'analyse des faits contemporains, était en quelque sorte le laboratoire de l'économiste où celui-ci pouvait tester ses idées ; il voyait dans la théorie pure sans vérification empirique un exercice de l'esprit et non une réponse aux problèmes économiques des sociétés.* » Henri Guitton l'emporta.

Et Christian Morrisson, actuellement à l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), dégage cette leçon : « *Si le succès d'une thèse fut un bien, l'échec de l'autre eut des effets négatifs dont la portée dépasse les enceintes universitaires, car il s'agit des relations difficiles en France entre réflexions et réalités économiques* » (4).

Mais par quelle malédiction les économistes ont-ils tant de mal à débattre paisiblement, au fond, de la démarche, de l'objet et des méthodes de leur discipline ?

(1) « Histoire et sciences sociales : un tournant critique ? » *Annales-Economies, sociétés, civilisations*, mars-avril 1988 (54, boulevard Raspail, 75006 Paris ; abonnements : A. Colin, BP 22, 41353 Vineuil).

(2) « Crise économique, crise de l'économie », une table ronde avec Gérard Destanne de Bernis, Paul Dumouchel, André Grjebine et Christian Stoffaës, organisée par *Cité* — revue de la nouvelle citoyenneté, mars 1988 (17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris).

(3) Alain Parguez, « Du libéralisme économique en France », dans le même numéro de *Cité*, mars 1988.

(4) Christian Morrisson, « Jean Lhomme, de l'économie à l'histoire », *Revue économique*, mai 1988 (54, boulevard Raspail, 75006 Paris ; abonnements : PNFSP, 27, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris).

## Déclin

ALAIN Wolfelsperger, Werner W. Pommerehne et Bruno S. Frey, respectivement professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, à l'université libre de Berlin et aux universités de Zurich et de Bâle, examinent « la valeur des économistes français » dans la *Revue française d'économie*, hiver 1988.

Sur les 1 300 économistes vivants ou morts retenus dans l'édition 1986 du *Who's Who in Economics* de M. Blang, seulement 5,8 % des Français ; et sur les 877 vivants, seulement 3 %.

Autre indice, qui, hélas ! va dans le même sens : le *Journal of Economic Literature* (trimestriel) publie la liste des articles parus dans les principales revues, économiques ou touchant à l'économie du monde, ainsi que, pour certains articles, un bref résumé.

Dans sa dernière livraison (mars 1988), sur deux cent vingt-cinq revues examinées, cinq seulement sont françaises ; et aucun article de celles-ci ne figure parmi les six cent dix dont le résumé est présenté.

*« L'on pourrait être tenté de mettre l'économie politique française à la tête de tous les pays »*, écrivait Joseph Schumpeter dans son *History of Economic Analysis*...

## Kaléidoscope

● « Les performances de l'économie britannique sur une longue période », *Oxford Review of Economic Policy*, printemps 1988. « Emploi et flexibilité, restructurations et performances industrielles », *Note de l'IRES*, 1er trimestre 1988. « Productivité dans différentes industries », *Monthly Labor Review*, mars et avril 1988.

● « Economie mondiale et politiques nationales », « Système monétaire européen et économie allemande », *Revue économique*, mai 1988. « Turbulences de l'économie mondiale », *CFDT Aujourd'hui*, mai 1988. « URSS : vers l'autonomie de l'entreprise », *le Courrier des pays de l'Est*, avril 1988. « Entreprise, réforme, crise », *Soviet Studies*, avril 1988.

● « Evolutions individuelles et catégorielles des salaires de 1967 à 1982, effets des transferts », *Economie et statistique*, mai 1988. « Inégalité des revenus primaires en France de 1962 à 1979 », *Revue économique*, mai 1988. « Problèmes de financement de la protection sociale », *Revue française d'économie*, hiver 1988. « Débat sur la garantie de ressources », *Esprit*, mai 1988. « Chômage et partage du travail », *CLES Cahiers lillois d'économie et de sociologie*, premier semestre 1988.

● « Questions de l'immigration et syndicalisme », dossier d'*Analyses et documents économiques* (CGT), avril 1988. « Les couches moyennes salariées », *la Pensée*, mars avril 1988. « Les hauts fonctionnaires », *ENA mensuel*, mai 1988. « L'influence des comportements démographiques des élites, les nouveaux couples », *Population*, mars-avril 1988. « Désir d'enfants et fécondité », *Sociologie du travail*, 1988 n° 2. « Corps et communautés d'Ancien Régime », *Annales*, mars-avril 1988.

● Chômage, féminisation de la pauvreté, déréglementation, innovations, dépenses militaires..., sur une très large gamme de sujets, les *Papers and Proceedings* de la réunion annuelle — la centième — de l'American Economic Association : *American Economic Review*, mai 1988.

● Pour initiés : les cycles d'affaires en termes réels, *Journal of Monetary Economics*, mars/mai 1988.



APHIE
h. boom », de Michel Albert et Jean Boissonnat
un Etat multinational
Le risque du marché unique
production français

## Le Monde DIRIGEANTS

CETTE RUBRIQUE EST RÉSERVÉE AUX POSTES DE HAUT NIVEAU : RÉMUNÉRATION ANNUELLE 400 000 F +.

LES PROFESSIONNELS DU RECRUTEMENT ANNONÇANT DANS CETTE RUBRIQUE SE SONT ENGAGÉS A PRÉSERVER LA CONFIDENTIALITÉ DES CANDIDATURES

**Pour démarrer et gérer une très importante opération "made in the USA",**

notre client recherche son

# Futur Directeur Général

**Paris** **500 KF + participation**

Cette opération est basée sur le concept américain de la grande surface spécialisée où les marges sont fines mais le volume important. Le financement et le "know how" sont déjà mis en place par le Président, mais le candidat sélectionné sera chargé de la réalisation concrète du projet en France : recherche des locaux, aménagement du magasin, achats et relations avec les fournisseurs, contrôle de l'inventaire, organisation des systèmes...

En tant que directeur expérimenté, vous avez au moins 10 ans d'expérience dans la grande distribution (surtout au niveau organisation et achats) mais vous êtes aussi un innovateur ayant déjà adapté vos propes idées à la réalité commerciale. Avec un CA pour le premier magasin qui devrait être supérieur à 150 MF et l'ouverture d'autres magasins prévue rapidement, ce projet représente une opportunité unique pour un candidat ayant le goût du challenge et un esprit d'entrepreneur.

Contacter Ivor Alex au (1) 42.89.30.03 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à Michael Page Executive, 10 rue Jean Goujon, 75008 PARIS, sous réf. IA1394MO.

MP
**Michael Page Executive**
Paris.Lyon.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney

Société de Développement Régional parmi les plus performantes

recherche son

# DIRECTEUR REGIONAL

## BOURGOGNE

afin d'animer une équipe de chargés de mission avec son appui technique et commercial.
Il aura, en outre, parmi d'autres multiples fonctions, à contribuer à l'évolution des produits et à suivre les participations tout en entretenant de bonnes relations avec les instances régionales.

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce, il possèdera une très bonne technicité juridique, fiscale, comptable et une connaissance approfondie des produits financiers.

Plusieurs années d'expérience dans une banque, un cabinet d'audit ou de conseil auprès des entreprises avec animation d'une équipe de cadres constitueraient une bonne préparation à ce poste.

Si vous recherchez une grande délégation au niveau des décisions avec de fortes responsabilités, une représentativité locale, des perspectives d'avenir dans une société dynamique en fort développement et... un mode de vie équilibré dans une métropole régionale...

Téléphonez au 47.63.09.25 ou écrivez avec CV sous réf.901 au :

Cabinet Claude JOUBLIN
62, avenue de Wagram
75017 PARIS

qui vous renseignera sur ce poste et étudiera votre candidature avec la plus grande discrétion.

## Le Monde CADRES

*Le Monde*, point de rencontre des grandes ambitions.

**LYON**

*dans le cadre de sa politique de développement des Ressources Humaines, le Crédit Agricole du Sud Est (2500 personnes) recherche*

## *Animateurs de Formation*

*au sein d'une équipe, vous concevez et animez des formations à dominante bancaire, participez à l'élaboration du plan de formation et organisez des séminaires dans divers domaines (management, communication...). Vos qualités relationelles, votre capacité de conception, votre formation supérieure (ESC, IEP ou équivalent) vous permettront au terme de cette première expérience, d'évoluer vers divers métiers de l'entreprise.*

## *Chargé d'Etudes*

*au sein du département du Personnel, vous participez à la conception d'un système de Gestion Prévisionnelle de l'emploi. En étroite relation avec la hiérarchie de l'Entreprise, vous proposez et suivez la mise en œuvre de nouveaux outils (appréciation, détection des potentiels...)*
*Diplomé d'un troisième cycle de Gestion des Ressources Humaines, vous aimez analyser, conceptualiser, communiquer et vous êtes motivé par l'utilisation de l'outil informatique. Votre réussite dans cette mission vous ouvrira des perspectives d'évolution dans l'Entreprise.*

*Merci d'adresser votre dossier de candidature complet en précisant le poste choisi s/ref EFC70 à CREDIT AGRICOLE du SUD EST 69541 CHAMPAGNE MONTDOR Cédex*




Le bon sens en action

CONTESSE

# DIRECTEUR DU PERSONNEL

Filiale d'un groupe britannique, en moins de 10 ans nous avons imposé un nouveau mode de distribution des produits de beauté, d'hygiène et de soin et créé près de 40 magasins. Aujourd'hui nous employons 700 personnes et réalisons 600 MF de C.A. D'ici deux ans, nous attaquons le marché européen.

Avec une équipe de 10 personnes, vous assurez la gestion - sous tous ses aspects - de l'ensemble du personnel (politique de recrutement, de rémunération, de formation, d'information, de motivation, d'intéressement,...). Vous vous imposerez surtout par votre capacité à innover, à conseiller les magasins et à mettre à leur disposition les moyens nécessaires à l'optimisation de leurs ressources humaines.

A 30 ans au moins, diplômé de l'enseignement supérieur, votre expérience vous a permis de diriger successivement un service législation sociale, rémunération, organisation du travail,...

Merci d'adresser votre candidature, avec rémunération actuelle, à notre Conseil, Isabelle Le Chanony, qui vous assure de sa totale discrétion. Référence 944/02
COFROR - Tour Fiat, Cedex 16 - 92084 PARIS LA DEFENSE.

**COFROR**

L'ASEPT, CENTRE DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE SUR L'ASEPSIE DE LA PRODUCTION, implanté à LAVAL (53), récemment créé par un Groupement d'Industriels de renom européen (secteurs agro-alimentaire - santé - hygiène - pharmacie...) recherche son :

# DIRECTEUR, UN PROFESSIONNEL DE LA RECHERCHE

## (génie Biochimique, microbiologiste...).

Vous participerez à la mise en place de l'ensemble des moyens budgétés pour la création de ce Centre d'une douzaine de personnes : laboratoire d'analyse, laboratoire de transfert technologique, centre de documentation, études particulières, journées d'information, audit bactériologique. Les principaux objectifs de votre mission sont : développer les échanges inter-entreprises en matière de maîtrise bactériologique ; développer les transferts technologiques avec des Centres de Recherche spécialisés dans les domaines du contrôle bactériologique, des matériaux nouveaux,... ; assurer la réalisation d'études générales, spécifiques,.. d'analyses apides à la demande du Conseil scientifique et des adhérents industriels du Centre...

De formation scientifique de haut niveau (Universitaire : Doctorat/Recherche en Biochimie ; Microbiologie... ; Ingénieurs : ENSIAA, ENITIAA, ENSAIA, ESBANA, INSA, ENSA ; Pharmaciens), vous avez une expérience de 5 à 10 ans de la recherche en milieu industriel.

Rigoureux, précis, motivé par les contacts, vous saurez développer une politique de communication dynamique auprès des industriels, des Centres de Recherche, des organismes officiels, professionnels nationaux et internationaux.

La pratique courante de l'anglais s'impose pour donner à votre mission toute son envergure. Le poste est basé à LAVAL (53).

L'ASEPT, dans le cadre de son développement recherchera également :

- JEUNES INGENIEURS EN MICROBIOLOGIE
- TECHNICIENS SUPERIEURS LABORATOIRE
- DOCUMENTALISTE

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., photo, prétentions) sous la référence RP 112/M à

**CREA CONSULTANTS**
Creative Resources for European Access
conseil en ressources humaines,
4, place Félix-Eboué 75583 PARIS CEDEX 12



**GROUPE CAME**
**Crédit, crédit-bail, location**

Sociétés de financement, filiales de la compagnie financière des Assurances Mutuelles du Mans, recherche

# RÉDACTEUR CONTENTIEUX CONFIRMÉ

- Afin d'assurer la gestion de dossiers contentieux de crédit et de location aux entreprises et particuliers.
- Ayant la licence ou maîtrise en droit et une première expérience professionnelle de 2/3 ans dans un établissement financier, une étude d'huissier ou d'avocat...
- Méthodique, rigoureux, possédant le goût de la gestion informatisée ainsi que des facultés d'adaptation.
- Le poste est basé au MANS.
- La rémunération sera fonction des compétences.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. à groupe CAME, Service du personnel, B.P. 105, LE MANS CEDEX 72003.

## Société d'aménagement urbain Région parisienne

recherche pour essentiellement conduire et coordonner les procédures foncières d'acquisition, de rétrocession des terrains, de relogement des occupants...

# UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Ce poste requiert une formation niveau maîtrise, une expérience professionnelle dans l'immobilier, si possible social, de trois ans minimum, d'excellentes qualités de rédaction et des aptitudes à la communication et aux relations humaines.

Adresser C.V. et photo sous n° 8687
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

## *faire vivre la fonction personnel*

Avec votre équipe (6 personnes), vous serez responsable du recrutement, de l'administration du personnel, du service paie.
Vous aurez à gérer la formation et assurerez l'intégralité de la fonction juridique relative aux questions de personnel.

Vous avez une formation juridique et plusieurs années d'expérience acquise dans un poste similaire au sein d'une entreprise performante.

Nous sommes la filiale française (1200 pers. - 50 antennes) d'une société multinationale de services, leader mondial dans son domaine, présente dans 135 pays (25 000 personnes).

Si vous souhaitez participer à ce recrutement, merci d'envoyer votre CV, sous réf. 1056-02, à notre Conseil.
Nous nous efforcerons de vous recevoir le plus près possible de votre domicile.

**ONOMA** BP 666 75367 Paris Cedex 08.
PARIS, LILLE, LYON, NANTES, STRASBOURG

**DAUPHIN**
recrute

# JURISTE D'ENTREPRISE

- Maîtrise Droit Privé, CAPA.
- Expérience de 2 - 3 ans entreprise ou cabinet.
- Libre rapidement.

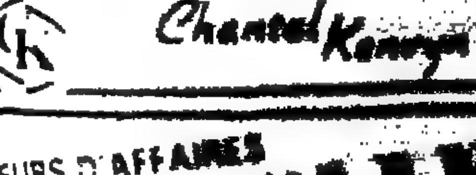
Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à notre conseil :
IMPACT DEVELOPPEMENT
26, rue Brunel - 75017 PARIS

CONCERTATION

Lafarge Coppée

Chef de trésorerie

Juriste




FOUGEROLLE GAGNEP

CADRE

*Le Monde*, **point de rencontre des grandes ambitions.**




*L'univers des matériaux*
*L'avenir des biotechnologies*

ORSAN (effectif 1300 personnes, chiffre d'affaires contrôlé 2,5 milliards, dont plus des 2/3 à l'étranger, notamment aux USA ; cotée au Second Marché) est le holding du pôle de développement des **BIOACTIVITÉS** du **Groupe LAFARGE COPPÉE** et comprend trois secteurs :
**BIOCHIMIE** (1er producteur européen d'acides aminés) –
**SEMENCES GRANDES CULTURES** et **SEMENCES POTAGÈRES ET FLORALES**, recherche son

# Chef de service trésorerie – financement

**3 à 5 ans d'expérience**

**Sa mission :** Rattaché au Secrétaire Général du holding :
- il aura la responsabilité de la gestion de la trésorerie court terme francs et devises (relations avec les banques, négociations et contrôle des conditions, optimisation de la gestion du risque de change,
- il participera à la définition de la politique financière et à la mise en place de tous les financements nécessaires (fonds propres et dettes).

**Son profil :**
HEC, ESSEC, ESCP, SC. PO... le titulaire du poste devra disposer d'une première expérience réussie de la gestion de la trésorerie et en particulier l'aspect devises. **Il devra avoir l'expérience des nouveaux instruments financiers en matière de change et de taux.** La maîtrise de la micro-informatique est nécessaire ainsi que la pratique de l'anglais.

Ces compétences ainsi que des qualités de contact et de rigueur sont indispensables pour prendre en charge efficacement le poste actuel et favoriser une évolution de carrière au sein du Groupe LAFARGE COPPÉE. Poste à Paris.

Ecrire sous référence 26 A 1106-8 M - Discrétion absolue

Membre de Syntec etap
71 rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

---

## ELECTRONIQUE

***De la technique à la responsabilité d'***

# Ingénieur d'affaires

Nous sommes une unité à taille humaine, performante, rattachée à l'un des premiers groupes internationaux, ayant pour vocation de développer un rôle d'ensemblier pour des partenaires industriels, et nous réalisons des matériels et équipements électroniques diversifiés de haute technologie.

Nous disposons de moyens industriels très modernes, d'équipes techniques solides et performantes, et dans le cadre de notre développement, nous créons un poste au sein de notre équipe commerciale.

Nous recherchons un jeune ingénieur électronicien, dont la mission sera de développer un plus large partenariat, avec notre clientèle : en étant très à l'écoute du marché, des développements technologiques, il sera à même de détecter des affaires en intervenant très en amont des projets, depuis leur phase d'étude. Responsable d'affaires complètes, il aura un rôle d'interface entre les bureaux d'études de nos clients et nos services techniques, le suivi jusqu'à la réalisation.

Le poste conviendrait à un ingénieur désireux de valoriser une expérience de 3 ou 4 années où il aura acquis de solides compétences techniques, motivé par une évolution vers des responsabilités plus larges à orientation technico-commerciales.

Il implique certes un goût marqué pour la technique, mais aussi un attrait pour le commercial, des qualités de dynamisme, de contact, d'ouverture et de souplesse d'adaptation.
De larges perspectives de carrière existent dans le groupe.
*Poste à Paris.*

Ecrire sous réf. 26 A 1105 - 8 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

---

**Organisme National Professionnel**
**Quartier Etoile**
recherche un

# Juriste

A 25/32 ans, de formation juridique (DESS/DEA) et /ou Sciences Po, vous souhaitez vous impliquer dans une fonction qui exige rigueur, esprit de synthèse, capacité d'adaptation et sens du contact. Indispensable pour évoluer avec aisance dans un environnement qui valorisera vos compétences.
En liaison directe avec le Chef de la Division Juridique, votre bonne technicité, votre ouverture d'esprit et votre grande curiosité intellectuelle vous permettront de l'assister dans le traitement des dossiers de haut niveau technique ou à caractère prospectif.
Une première expérience de 2 ou 3 ans dans le secteur du bâtiment sera appréciée mais un débutant très motivé et prêt à s'investir dans ce poste sera le bienvenu.
Poste évolutif pour un candidat de valeur.

Envoyer dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 208 à
**C.K. 15, rue Pétrarque - 75116 Paris.**

CK *Chantal Kenvyn*

---




**poursuit la modernisation de ses outils industriels et recherche un**

# Jeune ingénieur production

**AM, IDN, INSA, ENSIA...**

Disposant d'une première expérience acquise en méthodes et motivé par des activités de terrain et d'animation, il se verra confier la responsabilité de l'unité de conditionnement (60 personnes).

Il participera, en collaboration avec le service technique, à la mise en place de nouveaux équipements automatisés.
Il s'impliquera directement dans la réalisation de ce projet dont les objectifs sont ambitieux notamment sur le plan de la formation du personnel de l'unité dans un esprit de développement de la qualité et de la performance.

La réussite dans ce poste fait appel à des qualités pédagogiques et relationnelles ainsi qu'à un réel dynamisme allié au sens de l'organisation.
Les perspectives d'évolution sont très ouvertes tant dans la société que dans le groupe.

Lieu de travail : Créteil.

Ecrire sous réf. 26C 943 - 8M
Discrétion absolue

Membre de Syntec etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

---

***Un puissant groupe performant et leader dans son domaine, 20 000 personnes, 400 établissements dont plus de la moitié à l'étranger, recherche un***

# Directeur technique cimenterie

**pour grande ville d'Afrique de l'Ouest**

Ce poste de premier plan implique l'animation et la coordination d'usines sur les plans : production, dépenses d'exploitation, qualité, amélioration des performances et investissements, gestion des stocks et développement du personnel.
Pour assumer ces importantes responsabilités, il est nécessaire :
- d'être ingénieur ou équivalent ;
- d'avoir de bonnes compétences en techniques cimentières et de disposer d'une expérience professionnelle réussie à un niveau de Directeur d'usine ou à des fonctions de responsabilités équivalentes ;
- de témoigner de qualités marquées de dialogue, d'animation, d'organisation et de gestion.

Une expérience, même limitée, à l'étranger et notamment en Afrique serait un atout (langue de travail français).

La réussite dans ce poste ouvrira de larges possibilités de carrière dans le Groupe.

Ecrire sous réf.
26A 1109 - 8M
Discrétion absolue

etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

---

MONTEURS D'AFFAIRES

# FOUGEROLLE GAGNE !

**Parc de PASSY, programme prisons 15 000, ensembles immobiliers à PARIS - MAZAS, à ANTONY.**

**ET VEUX ASSOCIER A SON DEVELOPPEMENT DES JEUNES, DYNAMIQUES, CREATIFS, AUTONOMES POUR ELABORER ET CONDUIRE SES PROJETS.**

Vous avez de préférence une culture technique, juridique, administrative sanctionnée par un diplôme Grande Ecole et une première expérience de montage d'affaires.

Ecrivez (en précisant la réf. 1010/LM.) ou téléphonez à Josette JACQUOT

FOUGEROLLE
3, avenue Morane-Saulnier
78140 VELIZY
Tél. : (3) 39.46.96.80.

MEDIA M

---

Un groupe industriel de notoriété internationale qui conçoit et fabrique des biens d'équipement évolués, commercialisés dans le monde entier, souhaite intégrer rapidement un

## INGÉNIEUR D'AFFAIRES

**Il sera notamment chargé d'assurer :**
– l'assistance aux vendeurs lors de la phase d'acquisition des affaires : il sera responsable de la définition technique de l'affaire et s'assurera qu'elle correspond au besoin du client.
– la maîtrise d'œuvre des affaires depuis l'enregistrement de la commande jusqu'à la levée des cautions de garantie tant sur le plan technique que sur le plan économique : il contrôlera l'avancement des études et des travaux et élaborera les procédures d'installation et de réception sur site.

Ce poste intéresse un ingénieur mécanicien (INSA, AM...) qui pourra faire valoir une expérience industrielle notable dans le domaine de la propulsion et des équipements marins. Il devra posséder un esprit de rigueur et un sens de l'organisation propre à maximaliser le résultat économique des affaires en assurant la satisfaction de la clientèle. Il maîtrisera l'anglais ; l'allemand serait un atout supplémentaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence Agence HAVAS, nº 4272,
136-140, av. Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

---

## ANGLETERRE

# Jeune ingénieur

***pour participer à la direction d'une filiale***

Un groupe français de tout premier plan recherche un ingénieur pour l'une de ses sociétés en développement, comprenant plusieurs centres de profits et agissant dans le domaine de la prestation de services industriels.

Après formation en France de quelques mois, il sera envoyé en ANGLETERRE pour participer à la direction d'une filiale nouvellement acquise.

Ce poste conviendrait à un candidat AM, ENSI... débutant ou ayant 1 à 2 ans d'expérience, parlant couramment l'anglais et ayant le profil d'un futur dirigeant de PME.

Ecrire sous réf. 26A 1107 - 8M
Discrétion absolue

Membre de Syntec etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

---

**Institution de retraites complémentaires de salariés de l'Ouest**

recherche pour fonction de responsabilité

# CADRE

connaissant bien le règlement de l'U.N.I.R.S. et de l'A.R.R.C.O et le fonctionnement des institutions.

Ecrire sous nº 8680
LE MONDE PUBLICITÉ - 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

---

REPRODUCTION INTERDITE

R REGIONAL

DIRECTEUR,
PROFESSIONNEL DE LA RECHERCHE

UR CONTENTIEUX CONFIRMÉ

D'ENTREPRISE




*Le Monde*, point de rencontre des grandes ambitions.






[redacted]

Filiale conseil en stratégie du Groupe CHARLES RILEY CONSULTANTS INTERNATIONAL recherche :

## CONSULTANTS SENIOR

Pour prendre la responsabilité de contrats importants en stratégie-structure et assurer l'ensemble des relations clients.

Ils animeront des équipes pluridisciplinaires.

Les candidats, de 30/35 ans environ, auront une expérience de conseil de 3 à 5 ans et maîtriseront les outils d'analyse stratégique et les processus d'accompagnement allant jusqu'à la mise en oeuvre effective des recommandations.

Anglais courant, deuxième langue appréciée. [redacted]

Ecrire à
Pierre Guyon
Directeur Général
du Groupe,
18 rue Louis Rouquier,
92300 Levallois.



---




**Ingénieurs-conseils, organisateurs !..**
**Pour débuter chez nous, UN PROJET ACHATS D'ENVERGURE...**

Diplômé d'une Grande Ecole Scientifique ou Commerciale, après environ 3 ans d'expérience en qualité d'organisateur en Cabinet-Conseil ou en entreprise industrielle, vous souhaitez rejoindre notre Société, filiale de Distribution de VALEO. Au sein de notre Direction Logistique, en tant que

## CHEF DE PROJET - ACHATS

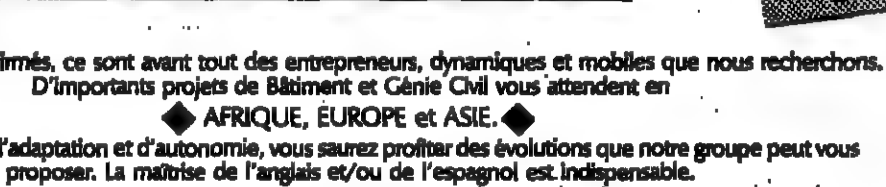
Vous viendrez prendre une place éminente au sein de la Task Force que nous créons pour mener à bien un projet visant à mettre en œuvre tous les systèmes opérationnels de la Société. Vous serez plus particulièrement chargé de définir la structure de la fonction Achats et son outil. C'est dire que, depuis l'analyse fonctionnelle jusqu'à la formation utilisateurs, tout en vous appuyant sur un logiciel performant, vous aurez l'opportunité d'exprimer votre capacité à travailler en équipe. C'est la meilleure façon de vous faire apprécier et reconnaître chez nous... pour prendre, à terme, d'autres responsabilités. A bientôt !

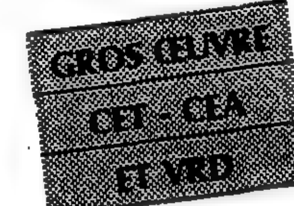
René DAGIRAL, RAYMOND POULAIN CONSULTANTS - 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS, attend votre résumé de carrière, sous la référence N/CPO/LM.

**Valeo** ***Le spécialiste mondial de l'équipement automobile***

---

# ingénieurs travaux...




Débutants ou confirmés, ce sont avant tout des entrepreneurs, dynamiques et mobiles que nous recherchons.
D'importants projets de Bâtiment et Génie Civil vous attendent en
◆ AFRIQUE, EUROPE et ASIE. ◆
Par vos qualités d'adaptation et d'autonomie, vous saurez profiter des évolutions que notre groupe peut vous proposer. La maîtrise de l'anglais et/ou de l'espagnol est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature,
C.V. et photo à Thierry SERRES
BOUYGUES Bâtiment International
1, avenue Eugène Freyssinet
78061 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES.




---



# Patron de notre réseau "Entreprise"

**Région Nord**

Première banque française en terme de bilan, le CREDIT AGRICOLE se devait de mettre son réseau, son organisation, son savoir-faire au service des entreprises.
Pour chaque région, une structure légère, opérationnelle, proche de son marché.
Pour chaque région, **un patron** : professionnel, homme de développement, animateur.
Avec son équipe, il est à la fois le conseil du client et le soutien du réseau (120 points de vente).
Tour à tour homme d'analyse, formateur et négociateur, son rôle est celui d'un patron, jugé sur ses performances et son savoir-faire.
Une opportunité exceptionnelle pour un professionnel de la banque en quête de dynamique de succès.
Monique LECOQ vous remercie de lui adresser votre candidature qu'elle traite confidentiellement sous la réf. *5275.LM.* à

**argos** DÉPARTEMENT CONSEIL EN RECRUTEMENT
178, rue de Courcelles - 75017 PARIS
PARIS - LILLE - LYON - MONTRÉAL

---

# Les Nouveaux Constructeurs

REGION PARISIENNE
recherche un

## DIRECTEUR DE PROGRAMMES

Formation grande Ecole, ingénieur + MBA ou bien issu d'une grande école de commerce. Le directeur de programmes est un homme dynamique et entreprenant. Véritable chef d'entreprise, autonome, dirigeant des équipes techniques et commerciales, il assume la complète responsabilité de la production et de la gestion des opérations ainsi que la commercialisation des programmes immobiliers. Les opérations concernées sont des immeubles de logement, des bureaux, centres commerciaux, hôtels. Jugé sur sa performance, dans le cadre d'objectifs précis, un candidat à fort potentiel est assuré d'un développement personnel rapide au sein de l'entreprise, à la mesure de son succès.

Merci d'adresser C.V. + lettre manuscrite et prétentions aux
NOUVEAUX CONSTRUCTEURS
83, avenue du Maine 75014 PARIS

---

## PARAMÈTRES

*Bureau d'étude en communication d'entreprise gestion de formations*

recherche

## UN CONSULTANT - CHARGÉ D'ÉTUDES

pour réaliser des études dans le secteur de la formation, de l'organisation et de la gestion des ressources humaines.

Notre Bureau d'Etude intervient entre autres dans le milieu hospitalier.

De formation supérieure (grandes écoles, 3e cycle...), il doit maîtriser de bonnes connaissances en méthodologie d'enquête. Son travail s'inscrit dans des démarches d'équipe. Il sera appelé à de fréquents déplacements.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à M. Jacques TOURNIER, PARAMÈTRES, 10, rue Viollet-le-Duc, PARIS-9e.

---

Professionnel de premier plan,
vous n'avez plus de raisons d'attendre

La voie est libre
Faites comme nous
Dépassez-vous

# *Doublez !*

### Vous voulez passer à la vitesse supérieure

Par votre expérience, votre formation, vos relations, vous êtes l'interlocuteur naturel des directions générales de grands groupes. Vous avez l'expérience du conseil de haut niveau, comme consultant ou comme dirigeant, et vous avez réellement quelque chose à apporter aux entreprises. Malgré votre réussite, vous ne voulez plus être un salarié.

### Nous doublons chaque année

Nous sommes une entreprise de conseil, fortement innovatrice, conçue pour associer des co-entrepreneurs. Créé en 85, le Réseau 1+1 Consultants comprend à ce jour 19 associés qui interviennent en matière de management stratégique, d'organisation, de communication et de ressources humaines.

### Développons-nous ensemble

Au sein du Réseau, nous vous aiderons à créer votre entreprise de conseil : 1+1, c'est la mise en commun rémunérée de contacts, d'intervenants, de savoirs-faire et de moyens logistiques. C'est efficace, amical, constructif et ... très rentable. A chacun de définir ses revenus en fonction du développement de son centre de profit. Mais surtout, tenant compte de la "progressivité" de l'IRPP, nous sommes organisés pour que chacun se constitue un patrimoine à proportion de sa contribution au développement du Réseau.

1+1 CONSULTANTS

Le développement
par
l'intelligence réciproque

SI -comme nous- vous jouez à long terme,
envoyez votre carte sous réf. 101C.
1+1, 21, r. des longs prés. 92100Boulogne

---

**Importante banque étrangère à Paris**

recherche pour son service
des crédits documentaires

## UN CADRE CLASSE V

Formation : Bac + 4.
Bon niveau, anglais et allemand.
Bonne expérience du crédit documentaire.

Ecrire sous n° 8886
*Le Monde Publicité*
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

---




**Groupe Industriel International**
**recherche**

# Responsable administration du personnel

Notre entreprise est représentative d'une expérience européenne originale, très dynamique. Son positionnement au tout premier plan du marché mondial dans son secteur d'activité est le reflet de ses performances et de la qualité de ses services.
La présence de plusieurs nationalités au sein de ses effectifs nécessite la connaissance, le respect et l'harmonisation de l'ensemble des législations sociales et du travail.

Mission : En liaison directe avec la hiérarchie des relations humaines, notre candidat sera responsable de la gestion et de la législation dans les domaines suivants :
- relations sociales,
- juridiques et litiges sociaux,
- élaboration et mise en place des règles d'administration du personnel,
- direction de l'équipe : gestion administrative (paie et tâches connexes).

Par ailleurs, il participera à la réflexion et à la mise en place de procédures européennes de gestion administrative de personnel.

Profil : formation juridique/fonction personnel, excellent niveau en langue anglaise, ayant une expérience similaire d'au moins 5 ans et significative dans une entreprise très ouverte aux relations européennes.

Adresser dossier complet + photo sous réf. : 95/1/M à :

nicole maury • dominique sperte
conseil

1, place Wilson
31000 Toulouse.



# Consultant interne en organisation



**GDL - GROUPE DEMAY LESIEUR**, leader français du négoce industriel mécanique, distributeur de marques prestigieuses: SKF, NORTON, SANDVIK, PAULSTRA se développe rapidement sur le territoire national, par l'acquisition d'entreprises de distribution dans de nouvelles zones géographiques. Afin de réaliser des études et de proposer des améliorations sur l'organisation des magasins, sur le marketing achat, sur la gestion informatique des stocks, est créé à Rouen, un poste d'organisateur, au siège du groupe, se déplaçant au sein des 8 filiales où il veille également à la bonne compréhension des règles de fonctionnement interne. Idéalement âgé de plus de 28 ans, de formation grande école d'ingénieurs ou de gestion, éventuellement complétée par un MAI, le candidat est expérimenté en conseil en organisation et en informatique de gestion. La rémunération dépasse 200.000 francs et s'accompagne d'une voiture de société. Ecrire à Annaïck de LA ROCHEFORDIERE en précisant la référence A/1510M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

*PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE*

1, rue Duguesclin - B.P. 664 - 44018 NANTES - Tél. 40.48.48.82

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

# Recherche de cadres et dirigeants

**Lyon**

PA Conseil en Ressources Humaines, leader européen du conseil en recrutement, filiale française du groupe PA (2.500 personnes dans le monde, 80 bureaux dans 22 pays) connaît en France une progression de tout premier plan (35% de développement en 1987) et recherche pour renforcer son bureau de Lyon un consultant confirmé. Il devra mener, en totale autonomie, des missions de recrutement tant par approche directe que par voie d'annonces et gèrera un portefeuille de clientèle qu'il aura pour mission de développer. Nous recherchons un candidat diplômé de l'enseignement supérieur (ingénieur, ESC, sciences humaines...) ayant acquis une première expérience en entreprise ou en cabinet dans des fonctions soit de recrutement et/ou de gestion des ressources humaines, soit opérationnelles. La connaissance de l'anglais est souhaitée. Ecrire à J.A. DENNINGER en précisant la référence A/062VM. (PA Minitel 36.14 code PA)



*PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE*

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.94

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

**Organisme régional d'études et de conseils agro-alimentaires de Basse-Normandie**

RECRUTE

## 1 CHARGÉ(E) D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES

- Maîtrise ou DEA de sciences économiques + spécialisation agro-alimentaire ou école supérieure d'agriculture + spécialisation économique.
- Pour participer à des études et dossiers liés à l'économie agricole et agro-alimentaire régionale.

## 1 CHARGÉ(E) DE MISSION

- Ecole supérieure de commerce ou formation supérieure équivalente (connaissances des techniques du commerce international appréciées).
- Pour élaborer des opérations de promotion des productions agricoles et produits alimentaires régionaux,
- et pour apporter aux entreprises agro-alimentaires de la région les appuis et les services favorisant l'élargissement de leurs débouchés et, en particulier, pour préparer leur participation à des manifestations commerciales en France et à l'étranger.

Pour ces deux postes, le salaire brut annuel de début se situera entre 130 000 et 150 000 F, selon l'expérience acquise.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite + photo s/n° 8681
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris, qui transmettra.

# IBM FRANCE

recrute

pour son Service Education à PARIS

## DES INGENIEURS FORMATEURS H/F

Cette offre s'adresse à de jeunes diplômé(e)s de GRANDES ECOLES ou de l'UNIVERSITE (Bac + 4 minimum), possédant une première expérience pédagogique dans le domaine de L'INFORMATIQUE.

Après avoir exercé ces fonctions pendant quelques années, les titulaires doivent pouvoir évoluer vers des carrières commerciales ou technico-commerciales.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence A 84 à IBM FRANCE, Département Recrutement, 5, place Vendôme 75001 PARIS.

IBM

CONSENSUS

La CORT, l'un des premiers Cabinets de Conseils d'Entreprises en France recherche

# Consultant

pour son **Département Recrutement**

En liaison directe avec la Responsable du Département, vous assumerez tout ou partie des missions confiées par une clientèle diversifiée.

Sens du contact, rigueur dans les méthodes de travail, connaissance de l'entreprise et respect de la déontologie de la profession sont les conditions indispensables pour partager notre vie d'équipe et assurer des prestations d'une haute qualité.

De formation supérieure (Sciences Humaines de préférence), vous disposez d'une expérience du recrutement de 2 à 3 ans acquise en Cabinet ou en Entreprise ; vous souhaitez intégrer une petite équipe ; vous avez le goût des déplacements, sur toute la France.

Danielle Jalbert vous remercie de lui adresser votre CV avec photo et prétentions sous la référence 3293/M.



MEMBRE DE SYNTEC

65, avenue Kléber, 75116 PARIS

Paris-Lille-Lyon-Strasbourg

# REDACTEUR EN CHEF H/F

de 01 INFORMATIQUE HEBDOMADAIRE

Vous êtes rattaché, à Paris, à la Direction de la Rédaction du **GROUPE TESTS, filiale de CEP Communication.** Vous animez la quarantaine de personnes qui composent les équipes de rédaction et de fabrication du premier journal français d'informatique, coordonnez leurs activités et gérez le budget. Avec la participation de vos collaborateurs, vous choisissez les thèmes des articles, enquêtes et reportages. Vous vous attachez, bien sûr aussi, à la présentation de la publication, en mettant à profit les talents de ceux qui la réalisent. A l'écoute permanente des besoins d'information technique et économique de notre lectorat, interlocuteur privilégié des personnalités du monde de l'informatique, françaises et étrangères, vous assurez l'évolution d'un journal renommé et en progression constante.

Vous êtes âgé de 35 ans minimum, de préférence titulaire d'un diplôme de grande Ecole et vous maîtrisez l'anglais. Vous avez fait la preuve de vos capacités de synthèse et de vos qualités de "patron" dans le domaine de la communication et, tout particulièrement, de la presse. Vous pouvez aussi être issu du milieu de l'informatique, auquel cas nous vous aidons à apprendre notre métier.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence M/4126-4, à notre conseil, Hélène REFREGIER, qui étudiera votre candidature à titre confidentiel.

**SERTI SELECTION**
66 rue de Ponthieu 75008 PARIS

SERTI SELECTION

UNANIME

# SAFT

POUR SON ETABLISSEMENT DE ROMAINVILLE (93)
DEPARTEMENT GENERATEURS SPECIAUX, recherche

## AGENTS DE METHODE

De formation BTS / DUT, mécanique ou électromécanique, vous mettrez en œuvre votre expérience (3-5 ans), acquise dans un service méthodes.

**SERVICES METHODE ATELIER**

**SERVICE METHODES INDUSTRIELLES**

**VOS MISSIONS :**

- Améliorer et maintenir les installations et procédés existants.
- Mettre en place de nouvelles installations pour les nouvelles fabrications.

Nos produits de haute technologie sont de nature à intéresser des jeunes, déterminés à réussir dans une société en pleine expansion.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions.
à SAFT - Service Emploi Formation
156, avenue de Metz - 93230 ROMAINVILLE

PLURIAL

# LUCAS CAV Roto Diesel

**Fabrication de matériel d'injection diesel - 1800 personnes**
recherche pour son usine de
**BLOIS**

## INGENIEUR LABO-MOTEURS DEBUTANT

**FORMATION :** Grandes Ecoles + ENSPM option-moteurs. Anglais indispensable. Allemand apprécié.

**MISSION :** Il participera au sein de l'équipe en place, aux développements de matériel d'injection diesel destiné au marché de l'automobile.

## INGENIEUR QUALITE

**PROFIL :** Ingénieur UTC ou équivalent. Anglais indispensable.

**MISSION :** Animera une équipe d'une trentaine de personnes pour le suivi de la qualité interne (montage et réglages). Devra assurer les relations «qualité» avec nos clients constructeurs européens.

## INGENIEUR LABO-MOTEURS EXPERIMENTE

**PROFIL :** Grandes Ecoles + ENSPM option moteurs. Justifiant d'une première expérience de 3 à 5 ans si possible dans le domaine des moteurs automobiles. Anglais indispensable.

**MISSION :** Rattaché au chef de service, il animera une équipe d'une douzaine de personnes (ingénieurs, AT, professionnels) chargé du développement de matériel d'injection diesel destiné aux constructeurs automobiles étrangers.

Adresser C.V. et prétentions en indiquant le poste choisi à
**LUCAS CAV ROTO DIESEL** - Dépt. du Personnel
9, boulevard de l'Industrie - B.P. 849 - 41008 BLOIS.

Organisation et Publicité

REPRODUCTION INTERDITE

...ncontre des grandes ambitions.

...voie est libre
...tes comme nous
...passez-vous

*Doublez !*

...z passer à la vitesse supérieure

...ns chaque année

...-nous ensemble

Le développement par l'intelligence réciproque

...nque étrangère à Paris

UN CADRE CLASSE V

...industriel international ...recherche

...ponsable ...inistration ...personnel

# Economie

## SOMMAIRE



L'horizon 1993 : entre le service public et la libre concurrence

## Un « marché ouvert » pour les télécommunications européennes

**Les ministres des Douze ont adopté le 30 juin une résolution qui décrit quelles devraient être les lignes directrices de la politique européenne de télécommunications d'ici au 31 décembre 1992. Il s'agit d'accélérer, d'amplifier l'action menée avec succès au niveau communautaire depuis 1984.**

*BRUXELLES*
*(Communautés européennes)*
*de notre correspondant*

L'idée de la résolution adoptée par les Douze pour créer l'Europe des télécommunications est de tirer les conséquences au niveau européen, davantage encore que cela n'a été fait, de la révolution technologique que sont en train de vivre les télécommunications. Les Douze entendent promouvoir la concurrence jusqu'ici peu présente afin d'offrir des services plus nombreux et moins chers aux entreprises comme aux particuliers. Ils veulent parallèlement favoriser une modernisation accélérée et concertée de leurs infrastructures.

Les ambitions multiformes d'un tel programme de travail venant s'ajouter aux différences de mentalité, exigeaient que les Douze trouvent un compromis entre, d'une part, la volonté d'imposer une certaine déréglementation ressentie comme indispensable en raison de la multiplication des nouveaux services et, d'autre part, la préoccupation de maintenir, là où c'est nécessaire, la garantie d'un service public fiable assuré par une administration bénéficiant de prérogatives, de monopoles.

La discussion, notamment entre les Français et les Britanniques, a été laborieuse mais a permis finalement de s'entendre sur des textes équilibrés. Il reste à voir comment la résolution sera effectivement appliquée. Depuis 1984, la Commission européenne, maternant ce petit monde des « Télécoms », a mené à bien une mission d'apprivoisement qui n'allait pas de soi : les représentants des PTT et des industriels, qui auparavant s'ignoraient, ont appris à collaborer.

Mais il s'agit d'un domaine où les prérogatives nationales demeurent fortes et où les administrations, même si elles sont mieux disposées que jadis à l'égard de la Communauté, répugnent encore plus qu'ailleurs à se laisser bousculer.

Des incidents de parcours peuvent facilement surgir. C'est ce qui s'est passé voici quelques semaines lors d'une réunion informelle des ministres à Berlin lorsque la Commission, désireuse d'abréger un débat qui se prolongeait au niveau des Douze sur la manière d'organiser la libération des marchés des terminaux, a elle-même tranché en prenant appui sur un article du traité de Rome, qui lui reconnaît des pouvoirs en matière de surveillance de monopole.

Ce coup de force a été peu apprécié par plusieurs Etats membres, dont la France et la RFA, qui redoutaient le précédent. La commission n'allait-elle pas, sur sa lancée, en faisant ainsi un usage abusif du traité, déréglementer à sa guise les marchés des télécommunications sans trop se soucier des points de vue exprimés par les gouvernements ?

### Des domaines réservés

Le 30 juin, les représentants de la commission ont tenu à rassurer les pays les plus inquiets et les aménagements au projet initial de résolution indiquent clairement, à la demande notamment de la France, que dans certains cas le monopole des PTT ne pourra être remis en cause. Au reste, dans l'esprit des Français, ces domaines ainsi réservés devraient rester limités, couvrant certainement le téléphone et peut-être encore quelques services traditionnels, comme le Télex.

Au-delà des précautions ainsi prises par les gouvernements, un des objectifs prioritaires de la politique européenne, rappelé par la résolution, est bien de *« créer progressivement un Marché communautaire ouvert des services de télécommunications et en particulier des services à valeur ajoutée. »* Les Douze appellent de leurs vœux l'adoption rapide des textes d'application qui rendront possible l'ouverture à la concurrence de la plupart des services avancés.

Cela suppose notamment, est-il noté, que les entreprises qui fournissent ces nouveaux services puissent utiliser les réseaux des PTT et qu'on soit au clair sur la manière dont leur seront facturées les lignes ainsi louées. Les Douze voudraient d'ailleurs encourager la coopération entre les exploitants des réseaux et les fournisseurs des services afin de parvenir à *« des principes de tarification efficaces »* qui seraient valables d'un bout à l'autre de la CEE.

La résolution, dans le même esprit, insiste sur la nécessité de poursuivre les efforts entrepris pour développer, au niveau communautaire, un marché ouvert des équipements terminaux. Un tel marché commun de terminaux suppose la reconnaissance mutuelle, sans exception, de leurs homologations et agréments. Des progrès ont été accomplis mais il faut les compléter, les préciser, rendre opérationnelles les normes communes qui ont été élaborées en vue de cette reconnaissance mutuelle.

### La mutation des réseaux

Les terminaux comme les services s'articulent sur des réseaux qui connaissent actuellement, partout en Europe, une fantastique mutation. *« Tous les Etats membres établissent des liaisons numériques à grande vitesse basées sur la fibre optique et les satellites et un certain nombre d'Etats lancent des projets nationaux à large bande »*, observe la commission dans un document qui était soumis aux ministres le 30 juin. Il s'agit de réseaux du futur qui transmettent les textes, le son et une image interactive.

Ces réseaux à large bande sont mis en place à titre expérimental afin non seulement de tester leur efficacité technique mais aussi d'interpeller les utilisateurs, les grandes entreprises par exemple, d'évaluer quels nouveaux services, fournis grâce aux réseaux à large bande, pourraient les intéresser et mériteraient donc d'être développés. Il s'agit, note la commission d'une *« occasion unique »* pour que ces nouvelles liaisons *« se transforment en véritable autoroute électronique à l'échelle communautaire, base nécessaire pour l'introduction de services européens avancés à large bande »*.

### Coordination renforcée

Les ministres ont repris l'idée ; la résolution adoptée réclame *« la totale interconnectabilité »* de tous les réseaux publics de la CEE. La coordination sera renforcée, un groupe d'experts se réunira de manière régulière afin de comparer les projets nationaux et d'identifier les axes d'importance paneuropéens. Les infrastructures ainsi repérées pourront alors faire l'objet d'une *« déclaration d'utilité européenne »* et profiter, le cas échéant, de financements communautaires.

Cette concertation pour construire de manière cohérente au niveau européen une infrastructure de télécommunications à grande vitesse bénéficiera, chacun en est conscient, de l'environnement favorable qu'a créé la mise en œuvre du programme RACE. Celui-ci, lancé par la communauté en janvier 1988 (il a été précédé d'une phase expérimentale de deux ans) couvre la recherche et le développement des technologies qui permettront l'entrée en service des réseaux à large bande.

Les industriels des Douze qui coopèrent avec apparemment beaucoup d'ardeur dans le cadre de RACE sont, bien sûr, motivés pour que les technologies sur lesquelles ils travaillent soient mises en place selon une stratégie conçue à l'échelle de l'Europe. Il est à noter que cette coordination renforcée en vue de faciliter l'émergence d'autoroutes électroniques desservant de manière rationnelle l'espace européen sera mise en œuvre dans l'ensemble de l'Europe, les pays de l'AELE (Autriche, Finlande, Norvège, Suède et Suisse) étant associés aux Douze.

PHILIPPE LEMAITRE.

**BILLET**

Le mécontentement des abonnés de la SNCF

## Chèques au ministre

Le Comité de liaison des associations d'abonnés du chemin de fer (CLAAC) invite les usagers de la SNCF, titulaires d'un abonnement domicile-travail, à régler, à partir du 4 juillet, leur mensualité au ministre des transports lui-même, M. Michel Delebarre. Le CLAAC organise notamment entre Le Havre, Rouen et Paris, des guichets de vente sauvage d'un titre de transport factice baptisé « Ministropass » afin de tourner en dérision le « Modulopass » lancé par la SNCF qu'il conteste.

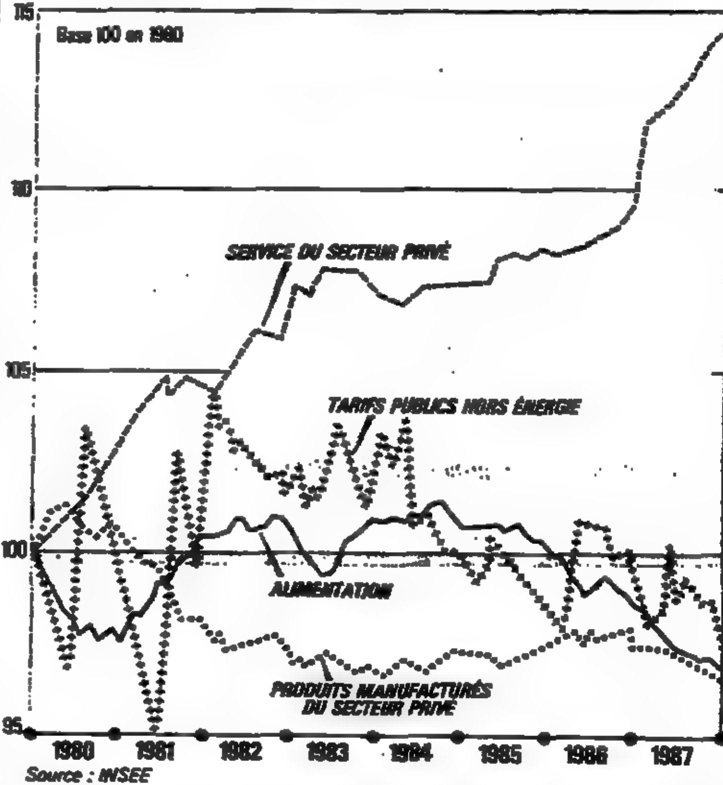
Voilà plus d'un an que la Société nationale et des associations d'usagers et de consommateurs s'opposent à propos des abonnements souscrits pour des trajets domicile-travail dans un rayon de deux cents kilomètres autour des grandes villes. La SNCF, qui estime perdre de l'argent avec ces abonnements, veut en doubler le prix. Elle a choisi en 1987 de supprimer l'ancien système qui prévoyait le paiement une fois pour toutes d'un droit d'inscription auquel s'ajoutait le paiement d'un coupon mensuel.

Avec le Modulopass, le droit d'inscription sera payable chaque année. Les associations refusent une telle réforme qui aboutirait à une augmentation tarifaire de 27,5 % en deux ans. Elles réclament la création d'un titre de transport inter-régional domicile-travail dont le coût évoluerait selon celui de la carte « orange » de la région parisienne.

Le CLAAC a déjà manifesté son opposition en retardant certains trains et en incitant les abonnés à ne pas présenter leur titre de transport au contrôle. Face à cette combativité, la SNCF avait différé d'un an l'application de sa réforme pour les anciens abonnés, mais elle manifeste l'intention de la mettre en place le 1er août. Pour obliger le futur ministre des transports à arbitrer leur conflit, le CLAAC a donc décidé de lui adresser les chèques acquittant les anciens abonnements et de ne pas tenir compte de la hausse tarifaire qui porterait, par exemple, de 767 F à 1 823 F la somme à débourser le 1er août par un abonné de la ligne Rouen-Paris circulant en deuxième classe. Plus de 12 000 usagers sont concernés dans la grande couronne parisienne.

Al. F.

## Prix de détail : l'envolée des services




*Source : INSEE*

**L'envolée des prix de détail dans le secteur des services est particulièrement évidente, si l'on observe les mouvements de prix relatifs. La référence prise pour ce graphique, publié par les comptes de la nation, est l'indice d'ensemble hors énergie. On voit que si les prix relatifs alimentaires sont en baisse depuis la mi-1985, c'est tout le contraire qui se produit pour ceux des services privés : en deux ans, ceux-ci ont progressé de 13,3 %, contre 7,3 % pour l'indice hors énergie.**

Les projets gouvernementaux et la réaction du patronat

## Le taux maximal de l'impôt de solidarité sur la fortune sera inférieur à 1 %

L'impôt sur les grandes fortunes sera rebaptisé *« impôt de solidarité sur la fortune »* et son taux maximal sera inférieur à 1 %. Le seuil à partir duquel le capital sera imposé passera à 4 millions de francs au lieu de 3 millions. Ces précisions données dimanche soir 3 juillet par M. Michel Rocard au cours du « Grand Jury RTL-*le Monde* » (1) complètent des informations déjà données sur le projet gouvernemental, notamment dans *le Monde* daté 3-4 juillet.

Le premier ministre a ajouté une précision importante : l'impôt sera plafonné. En clair, le total constitué par l'impôt sur la fortune et l'impôt sur le revenu ne pourra pas dépasser 80 % des revenus du contribuable. Cela pour éviter que se reproduise les situations que le fisc avait connues : des contribuables possédant un capital important — en général immobilier — mais des revenus relativement faibles et donc incapables de payer l'IGF sans vendre du capital.

### « Ni confiscatoire ni meurtrier »

*« Un impôt sur les grandes fortunes s'imposait,* a déclaré M. Rocard, *puisqu'il a existé dans notre droit. »* Mais cet impôt, a précisé le premier ministre, ne de devait être *« ni confiscatoire ni meurtrier »*.

Si les taux du nouvel impôt de solidarité seront nettement plus faibles que l'IGF formule 1982, l'assiette — c'est-à-dire la matière imposable — ne sera pas élargie. Sur ce point encore M. Rocard a été net : *« Nous n'avons pas voulu élargir l'assiette. »* Ainsi comme en 1982, les œuvres d'art, les forêts, l'outil de travail seront exonérés. Sur ce dernier point le risque était grand de relancer le débat sur la définition de l'outil de travail. Le gouvernement semble avoir évité — provisoirement du moins — la difficulté. Comme en 1982 les personnes détenant 25 % ou plus du capital d'une entreprise et exerçant des fonctions effectives de direction seront exonérées. En dessous de 25 %, le capital ne sera plus considéré comme un outil de travail et sera donc imposable. Mais pour éviter les inconvénients de ce seuil, notamment dans les cas d'augmentation du capital, le dirigeant possédant moins de 25 % du capital sera exonéré à la condition que le capital de l'entreprise qu'il détient représente au moins 75 % de son patrimoine.

Assiette étroite, taux réduits : l'impôt qui devrait toucher un peu plus de 100 000 contribuables devrait rapporter 4 milliards de francs. A cette somme s'ajouteront les 2 milliards de prélèvement à la source sur les bons anonymes. Soit 6 milliards. Le coût du revenu minimal d'insertion est lui estimé à 8 milliards de francs.

Les deux textes devraient être examinés par le gouvernement au conseil des ministres du 13 juillet.

(1) D'après nos informations, il y aurait trois taux : 0,5 % entre 4 et 6,5 millions, 0,7 entre 6,5 et 12,9 millions et 0,9 % à partir de 12,9 millions.



## M. Périgot (CNPF) s'inquiète de la « sous-estimation des retards économiques de la France »

*« Les patrons sont certainement sensibles à tout ce qu'il y a de positif dans le programme du gouvernement de Michel Rocard, dans la mesure où il reprend effectivement un certain nombre de thèmes et un certain nombre de propositions que nous n'avons jamais cessé de faire »*, a déclaré, le dimanche 3 juillet, M. François Périgot, président du CNPF, au cours de l'émission « Forum FR 3 » sur RMC.

*« Mais les patrons sont inquiets et critiquent deux choses essentielles dans cette politique générale »*, a poursuivi le président du CNPF. *« D'abord, ils critiquent le fait qu'il y ait une mise en cause directe, mais quelquefois indirecte ou même suggérée des libertés de gestion fondamentales qui leur ont été données et grâce auxquelles nous nous trouvons dans la situation économique dans laquelle nous sommes aujourd'hui. Je pense (...) aux problèmes de la liberté de gérer ses effectifs, aux problèmes de la liberté de gérer ses prix, de gérer ses salaires. »* Après avoir insisté sur le désaccord du patronat quant à une *« surimposition de l'épargne quand cette épargne est investie dans les entreprises »*, M. Périgot a poursuivi : *« Les patrons s'inquiètent d'une sous-estimation de la gravité des retards économiques pris par la France, notamment en raison des prélèvements obligatoires fiscaux et sociaux que paient les entreprises. (...) Nous souhaiterions voir davantage de détermination et de priorité pour alléger les prélèvements des entreprises. »*

*« Lorsque je lis le discours de politique générale du premier ministre, j'y vois une invitation aux partenaires sociaux à remettre en question la procédure de licenciement, ce qui est un substitut à une remise en question de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement. Quand je lis la déclaration de politique générale de Michel Rocard, je vois plusieurs paragraphes sur l'impôt sur la fortune, dont on oublie de dire qu'il ne touche pas que certaines personnes fortunées, que je ne suis pas là pour défendre, mais qu'il touche directement le patrimoine investi dans les entreprises. Et là, je suis là pour le dire (...). La rigueur de gestion du SMIC que la France s'est imposée depuis 1984 n'est plus respectée »*, a ajouté M. Périgot, tout en reconnaissant — en ce qui concerne le SMIC — qu'il ne s'agit que de *« légers »* accrocs. *« A partir du moment où vous cédez une fois, même un petit peu, vous aurez beaucoup plus de mal à ne pas céder une deuxième fois. »*

*« Si nous avions fait cette émission l'année dernière, jamais nous n'aurions pu penser que l'économie française aurait retrouvé le rythme qu'elle a reconnu. Je dis : un des facteurs essentiels de ce rythme retrouvé, c'est la confiance des chefs d'entreprise dans les libertés qu'on leur avait données. »*

A une question posée sur la multiplication des contrats à durée déterminée, M. Périgot a répondu : *« Je trouve ça normal comme période intermédiaire d'entreprises qui savent qu'aujourd'hui il y a une reprise et qui ne sont pas encore tout à fait certaines que cette reprise durera. Et c'est à l'avantage de tout le monde. »*

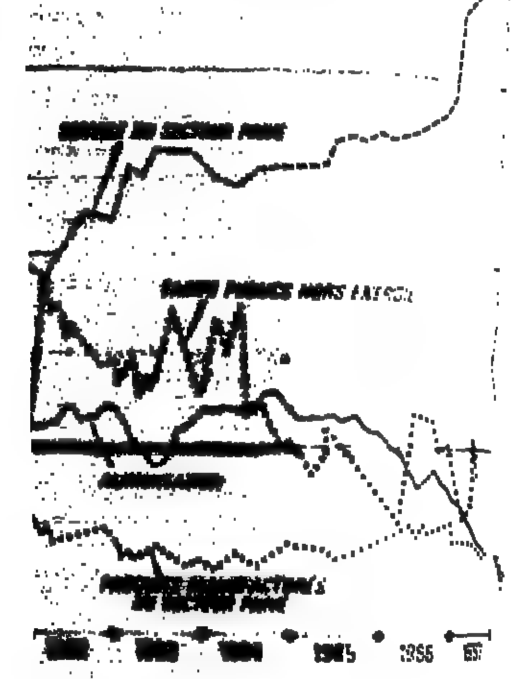
En conclusion, M. Périgot a déclaré qu'il ne voyait pas d'urgence à ouvrir des négociations pour *« revoir la façon dont nous nous sommes mis d'accord sur les licenciements »*.

# Économie

ontentement des abonnés de la SNCF

hèques au ministre

létail : l'envolée des services









**SOCIAL**

Les propositions d'Entreprise et progrès

## La politique sociale doit être un élément à part entière de la stratégie des entreprises

**Souplesse et cohérence doivent guider les politiques sociales des entreprises dans les cinq à dix ans à venir, souligne un document de l'association patronale Entreprise et progrès, rendu public le lundi 4 juillet (1). Si ce texte de quarante-cinq pages se garde d'indiquer une recette unique ou une méthode universelle, il se présente comme un instrument de travail teinté de pragmatisme, un guide à entrées multiples, où les entreprises peuvent piocher une idée, quitte à en laisser d'autres de côté. Il est le résultat des réflexions d'un groupe de dirigeants, présidé par M. Antoine Martin, le « patron » social de BSN, et composé de MM. Guy Bizot (Total CFP), Pierre Douaze (Ciba-Geigy), Pierre Le Gorrec (EDF), Armand Mella (Casino), Jacques Paitra (Cofremca), Pierre Vanlerenberghe, un ancien syndicaliste, aujourd'hui à Saint-Gobain.**

**Entreprise et progrès affirme que *« la politique sociale doit être reconnue comme élément de la stratégie de l'entreprise au même titre que la politique de marketing, la politique financière ou la politique de production, avec lesquelles elle doit avoir des relations de coordination et non plus de subordination ».***

Se méfiant des *« effets de mode »*, des théories aussi séduisantes qu'éphémères et des décalages *« dévastateurs »* entre les discours et les actes, l'association patronale plaide à la fois pour le maintien d'une cohérence d'ensemble dans l'entreprise et la gestion des différences, c'est-à-dire la prise en compte de la *« diversification sociale »*.

*« La coexistence de la culture d'entreprise et de la volonté de changement social,* indique le document, *est indispensable. Le souci de mettre en œuvre une pluralité de solutions ne doit pas détruire ou amoindrir la cohésion de l'entreprise. (...) Dans la mise en œuvre, il faut veiller à ce que la politique sociale n'aggrave pas ou ne crée pas de fossés entre des populations qui doivent coexister au sein de l'entreprise. Sa fonction est au contraire de gérer les chocs culturels, de transformer les tensions en éléments d'enrichissement et de vitalité. »*

### Les priorités

L'association passe ensuite en revue les priorités d'une *« politique sociale pertinente pour l'avenir »*.

● **Politique de rémunération.** – *« Une politique de rémunération ne se limite plus à un salaire dont l'individualisation doit comporter des limites »*. Si les salaires rétribueront de plus en plus l'initiative, le savoir-faire humain et *« la pugnacité de groupe »*, les entreprises doivent faire prendre conscience à leurs salariés que *« la rémunération à risque ou au mérite est aléatoire »*, et que la partie variable du salaire peut connaître une progression comme... une régression. Quant à l'individualisation, elle requiert des *« précautions »*. Elle nécessite progressivité et non *« rupture brutale »* avec la politique salariale qui l'a précédée et mise au point préalable de critères d'appréciation clairs et équitables. *« La transparence en la matière est fondamentale »*.

Une distinction est également opérée sur l'individualisation elle-même – qui suppose un salaire en deux parties, l'une fixe, l'aute variable, – ce qui amène l'association à faire la différence entre les cadres dirigeants et les catégories d'employés et d'ouvriers pour lesquelles *« la formule n'est pas satisfaisante » : « Les critères d'évaluation n'existent pas, les solidarités d'équipe n'y résisteraient pas. »*

● **Formation permanente et initiale.** – Pour la formation initiale qui est jugée *« globalement de bonne qualité »*, Entreprise et Progrès suggère de *« rapprocher encore plus fortement le monde scolaire et universitaire de l'entreprise et* [de] *développer toutes les passerelles qui peuvent y contribuer »*. Les entreprises doivent *« encourager toutes les démarches d'enseignement alterné et trouver les moyens de développer un apprentissage efficace »*. Elle suggère des stages *« négociés »* entre l'école et l'entreprisse, *« avec un contenu précis »*, alors que les formules actuelles ne sont utiles *« ni à l'entreprise ni aux stagiaires »*.

Quand à la formation permanente, elle *« ne doit plus être subie mais revendiquée comme facteur de progrès »* et figurer symboliquement dans le budget consacré aux investissements *« et non plus dans les dépenses d'exploitation »*. La formation doit être professionnalisée, ce qui signifie que la hiérarchie doit *« assumer la responsabilité de la formation de ses collaborateurs »*, en gardant en tout état de cause la maîtrise du contenu. Pour les catégories à faible qualification, la formation continue devrait *« pouvoir déboucher sur la reconnaissance de diplômes reconnus à l'extérieur »*.

### Pluralité des solutions

● **Représentation collective du personnel.** – Voulant préserver ce *« canal de communication »*, Entreprise et Progrès ne propose pas de bouleversement mais un développement de la négociation, de plus en plus importante, *« au plus près du terrain »* et une diversification des acteurs. Se gardant d'indiquer une préférence, elle se prononce pour *« une pluralité de solutions »*. Mais elle se montre également favorable au lancement d'un débat public institutionnel, comme pour la Sécurité sociale en 1987, sur une réforme du financement des syndicats.

● **Rôle des cadres.** – *« Un escalier se balaye par le haut »*, ce qui signifie que le profil des cadres doit changer : *« L'encadrement doit surtout avoir des capacités de conduire des hommes et un potentiel de communication »*, mais attend des directions *« la même attitude de responsabilisation, de concertation, d'encouragement à l'initiative que celle qui leur est demandée »*.

● **Motivation des salariés.** – Si *« l'adhésion du personnel »* est un *« point de passage obligé »* pour la survie et la vitalité de l'entreprise, *« le changement le plus urgent aujourd'hui concerne tout ce qui a trait à la satisfaction du besoin de reconnaissance individuelle »*.

● **Les conditions de travail.** – L'apparition de nouvelles technologies entraîne des changements importants sur ce point. *« L'acceptation sociale, qu'elle soit individuelle ou collective, des nouvelles conditions de travail est indispensable. Le personnel concerné doit être partie prenante de cette transformation »*, ce qui suppose une information des salariés et des représentants du personnel, des consultations et des échanges fréquents *« au cours de la période de mise en place »*.

● **Emploi et responsabilité de l'entreprise.** – Après avoir évoqué l'organisation et les structures des entreprises, l'association patronale en vient à cette dernière priorité qui *« se pose avec une acuité particulière pour deux catégories de personnes : les jeunes et les salariés de plus de cinquante ans »*. Pour les jeunes, elle préconise le développement des formules de formation alternée, la mise en place de structures bipartites (écoles-entreprise) et des actions au niveau du bassin d'emploi permettant d'offrir des solutions plus efficaces que des *« petits boulots sans débouchés »*. Pour les salariés de plus de cinquante ans, elle suggère de *« développer la cessation progressive d'activités couplée éventuellement avec une réduction de salaire »*. Pendant cette période, ces salariés transmettraient leur *« savoir-faire »* aux jeunes. ILs se reconvertiraient en formateurs...

MICHEL NOBLECOURT.

(1) « Enjeux d'une politique sociale : souplesse et cohérence ». Créé en 1970 par François Dalle et José Ridegain, Entreprise et progrès est une association patronale qui se propose d'associer progrès et social.

### 135 salariés des Chantiers de l'Atlantique ont reçu leur lettre de licenciement

Cent trente-cinq salariés des Chantiers de l'Atlantique (groupe Alsthom) à Saint-Nazaire ont reçu, le samedi 2 juillet, une lettre leur signifiant qu'ils figuraient sur la liste des congés de conversion décidés par la direction.

Ce courrier, font observer les syndicats, a dû être posté alors que se tenait à Paris, le 1er juillet, une troisième séance de négociations avec la direction qui s'était soldée par un échec.

Depuis près de trois semaines, le dernier grand chantier naval français est paralysé par une grève, très mouvementée. Les Chantiers de l'Atlantique emploient 4 800 salariés et ont le projet de réduire leurs effectifs de 180 personnes, dont 135 par le biais des congés de conversion d'une durée de deux ans. Les travailleurs désignés par lettre sont considérés comme *« inaptes »* aux métiers de la construction navale par la direction. Les dossiers ont été envoyés à la Commission nationale de l'emploi qui se réunira le 21 juillet.

L'utilisation de cette procédure a surpris, à Saint-Nazaire. La moitié du personnel du chantier, dont les 135 salariés des congés de conversion, est officiellement en vacances depuis la fin de la semaine dernière. Les syndicats ont convoqué une assemblée générale pour le lundi 4 juillet et envisageaient des actions à l'occasion du départ officiel du Tour de France en Loire-Atlantique.

## LA VIE DANS LES ENTREPRISES

### Management participatif à la CAMIF

La CAMIF, entreprise de vente par correspondance (1 600 salariés), qui fait partie de la constellation d'organismes d'« économie sociale » constituée autour de la Fédération de l'éducation nationale, achève la préparation de ses cadres au « management participatif », entamée en 1987 à la suite d'un premier « audit social » et d'une autocritique de ses pratiques. Entre juin 1987 et septembre 1988, l'ensemble des cadres et de la maîtrise (250 personnes) auront suivi une série de séminaires de sensibilisation, portant notamment sur les méthodes d'appréciation annuelle du travail et l'individualisation des rémunérations. Les séminaires vont être complétés à partir de la rentrée par une nouvelle formation sur la résolution des problèmes et la notion d'« encadrement ».

En même temps, l'entreprise va lancer dans sa direction logistique une réflexion sur les problèmes posés par la mobilité, la circulation interne, l'organisation des postes de travail. Cela fait suite aux expériences de cercles de qualité temporaires constitués cette année dans les directions logistiques et distribution, qui réunissent les trois quarts des salariés, autour de la résolution de problèmes pratiques.

● **La SCAC sous toutes les latitudes.** – Dans le groupe SCAC (transport international, combustibles et voyages), dont le PDG est M. Vincent Bolloré, 65 % des salariés sont employés dans les territoires et les départements d'outre-mer et à l'étranger. En 1987, sur 9 220 personnes (contre 9 706 en 1986), 5 985 étaient employées à l'étranger ou outre-mer et seulement 3 235 (35 %) en France métropolitaine. Dans son rapport annuel 1987, la SCAC souligne également que *« la structure des effectifs hors France métropolitaine fait apparaître la part importante du personnel local (5 835 personnes, soit 97 %) dans l'ensemble de l'effectif »*. Par ailleurs, la SCAC compte 952 cadres (10 %) : parmi les 431 qui sont employés à l'étranger, 68 % sont des cadres *« locaux »*.

● **Promodès crée de l'emploi.** – Important groupe de distribution, Promodès comptait 30 400 salariés en 1987, soit 2 500 de plus qu'en 1986, si on additionne les contrats à temps plein et à temps partiel. Aux hypermarchés Continent, 1 000 emplois nouveaux ont été créés. Priorité a été donnée aux candidatures internes, avec une « bourse de l'emploi » commune à tout le groupe, qui a permis beaucoup de reclassements depuis trois ans.

● **La Redoute au féminin.** – Sur 7 485 salariés, le numéro un de la vente par catalogue emploie 71 % de femmes et celles-ci représentent 83 % des moins de vingt-cinq ans, 70 % des vingt-cinq à quarante-quatre ans. Le plus souvent employées comme agents opérationnels, les femmes progressent timidement dans la catégorie cadre (27,2 % des effectifs cadres en 1988 contre 21,6 % en 1986).

# Économie

## TRANSPORTS

### L'accident de l'Airbus A 320 à Mulhouse

# Questions sur l'enquête

L'enquête lancée par le ministre des transports pour élucider les causes de l'accident de l'Airbus A-320 qui a fait trois morts le dimanche 26 juin à Mulhouse-Habsheim suscite des réserves.

Le doyen des juges d'instruction de Mulhouse, M. Germain Sengelin, s'est étonné que l'enquête sur la catastrophe ait été confiée à une unité de gendarmerie dépendante du ministère des transports, la gendarmerie des transports aériens. *« Un subordonné peut-il enquêter sur son supérieur ? »*, s'est interrogé M. Sengelin.

D'un autre côté, le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) met en cause la direction générale de l'aviation civile par la voix de son président, M. Alain Duclos : *« la France*, nous a-t-il déclaré, *est un des rares pays développés qui écarte de ses commissions d'enquête les syndicalistes, alors que nous, au SNPL, disposons de trois pilotes ayant suivi des cours investigations-accidents. »* M. Daniel Tenenbaum, directeur de l'aviation civile, avait en effet déclaré, le 27 juin, qu'il n'était pas dans la tradition française d'associer les syndicats à la recherche des causes d'une catastrophe aérienne.

### Le contenu des « boîtes noires »

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL laissent entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Aux yeux de certains, les dés étaient pipés depuis le début de l'enquête, et la mise en cause du comportement du commandant de bord de l'avion accidenté procède de la louable intention de sauver la réputation internationale d'Airbus.

A ces critique, M. Tenenbaum, que nous avons interrogé, réplique : *« Je répondrai d'abord que la gendarmerie des transports aériens est mise à notre disposition mais qu'elle ne dépend plus de nous lorsqu'elle agit sur commission rogatoire. Ils deviennent alors officiers de police judiciaire. D'ailleurs, ce n'est pas moi, mais le procureur de la République, qui les a désignés lorsqu'il les a vus à l'œuvre sur place dans les heures qui ont suivi l'accident. Je dirai ensuite que le président de la commission d'enquête, M. Claude Béchet, pilote de Boeing-747 à Air France et membre du bureau « enquête accident », est apparu comme le président adapté pour juger les défaillances éventuelles d'un avion que l'on a présenté comme un avion d'ingénieur. Je me suis opposé à l'entrée de syndicalistes dans cette commission car celle-ci doit être composée de gens indépendants qui ne sont ni pour ni contre le pilotage à deux, ni pour ni contre les points de vue syndicaux ou patronaux. Nous tiendrons toutes les parties prenantes au courant en temps utile. »*

M. Tenenbaum poursuit : *« J'aurais interdit de vol l'A-320 dès le 27 juin s'il m'était apparu comme dangereux, tout comme j'ai interdit les vols de la compagnie Point Air. Pour l'heure, il ne présente aucun danger. Il importe désormais de connaître la vérité sur ce qui a abouti à la chute de l'avion. Si l'équipage à deux était à l'origine de ce drame, nous déciderions évidemment de mettre trois personnes dans son cockpit. »*

Le contenu des deux « boîtes noires » prouve en effet que la responsabilité de l'équipage est très engagée, et que la conception de l'A-320 n'est pas en cause.

Mais n'est-ce pas une raison de plus pour que les droits de la défense apparaissent aux yeux des pilotes totalement respectés ? Cela ne passe-t-il pas par l'association aux travaux de la commission d'enquête de pilotes syndicalistes rompus aux analyses d'accidents, comme d'ailleurs Airbus lui-même le souhaite ? La défense des A-320 sera d'autant plus crédible pour ses clients futurs que son commandant de bord, qui l'a mené à Mulhouse aux limites de ses possibilités, n'apparaîtra pas sans défense.

ALAIN FAUJAS.



## AFFAIRES

### Nouvelle révolution dans l'horlogerie

### Montre sans pile

Les montres à quartz vont-elles s'affranchir des piles boutons qui leur fournissent l'énergie nécessaire pour fonctionner ? C'est une très vieille idée, aussi ancienne que la montre à quartz, qui fêtera en 1989 son vingtième anniversaire. Le groupe japonais Hattori (marque Seiko), numéro un mondial de l'horlogerie (environ 17 milliards de francs de chiffre d'affaires dans cette industrie et une production de 76 millions de montres et mouvements) s'apprête, lui, à lancer ce type de montre électronique sans pile sur le marché.

La firme nippone a tout bonnement repris le principe de la montre mécanique automatique. Au lieu d'armer un ressort par un savant jeu d'engrenages, les mouvements de la masselotte, dont la nouvelle montre est équipée, alimentent le rotor d'une dynamo. C'est théoriquement simple, mais pas facile à réaliser puisque les ingénieurs de Seiko ont mis dix-neuf ans pour mettre au point et miniaturiser cette petite merveille.

D'après Seiko, le rotor de sa dynamo tourne dix fois plus vite que le moteur d'une formule 1 (10 000 t/min.). Appelée AGS (Automatic Generating System), la nouvelle montre est d'ores et déjà commercialisée en France aux alentours de 4 000 francs. Elle sera disponible aux Etats-Unis en septembre. Mais à peine sortie elle a déjà une concurrente.

L'horloger suisse Jean d'Eve a lui aussi mis au point une montre à quartz sans pile, la Samara, utilisant le même principe, et encore plus perfectionnée, paraît-il. Le démarrage de la Samara est immédiat (cinq minutes pour la Seiko). Pour l'instant la montre a dix jours d'autonomie (soixante-douze heures pour Seiko). Exposée à la Foire européenne de l'horlogerie en avril dernier, la Samara sera lancée cet été en Suisse (prix : entre 5 000 et 6 000 francs). Seiko a déposé quarante brevets pour son AGS et Jean d'Eve vingt pour la Samara.

La nouvelle technologie employée ouvre la perspective d'autres applications. Et de penser, pourquoi pas, l'équipement des stimulateurs cardiaques.

ANDRÉ DESSOT.



DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde

SCIENCES ET MÉDECINE

## ÉTRANGER

### La commission des « sages » et l'union monétaire

# « Une banque centrale européenne ne doit pas se substituer aux banques nationales »

### *nous déclare M. Miguel Boyer*

**La marche vers l'union monétaire européenne est difficile mais irréversible. Telle est, en substance, la profession de foi de M. Miguel M. Boyer, président de la Banque extérieure d'Espagne et nommé comme expert « indépendant » au sein de la commission chargée d'étudier les moyens de réaliser cette union.**

**Les deux autres experts sont MM. Alexandre Lamfalussy, directeur général de la Banque des règlements internationaux, professeur à l'université de Louvain et Niels Thygesen, professeur à l'université de Copenhague.**

**Agé de quarante-neuf ans, né à Saint-Jean-de-Luz, en France, de parents républicains exilés, et membre du PSOE (parti socialiste) depuis l'époque de la clandestinité, M. Boyer fut le premier ministre de l'économie du gouvernement socialiste de décembre 1982 à juillet 1985. Il mena alors une sévère politique d'assainissement, en grande partie à l'origine de la reprise économique actuelle, mais qui lui avait valu, à l'époque, certaines tensions avec les syndicats. Il a fait partie du premier comité pour l'union monétaire européenne créé en 1986 et présidé par M. Valéry Giscard d'Estaing.**

*MADRID*
*de notre correspondant*

*« Il y a quelques années encore, certains gouvernements se demandaient s'il valait la peine de perdre un peu de souveraineté en matière de politique économique afin de construire l'Europe. Aujourd'hui, cette question n'a plus de sens : la dynamique de la construction européenne est telle que rester autonome est devenu tout simplement impossible. »*

Tout en reconnaissant les difficultés qui l'attendent, M. Miguel Boyer est optimiste : il ne doute pas que la commission créée par les Douze au conseil européen de Hanovre va dans le sens de l'histoire : l'unité monétaire de l'Europe n'est plus, souligne-t-il, une vue de l'esprit, un simple *« souhait intellectuel »*, mais bien, désormais, une nécessité inéluctable qui s'impose progressivement à tous.

*« Pour plusieurs raison*, observe-t-il : *hier encore, nombreux étaient ceux qui affirmaient que chaque pays devait être à même de conserver un pouvoir de décision autonome, par exemple en matière de taux de change de sa monnaie. Mais il est devenu clair aujourd'hui que les ajustements de taux ne suffisent pas à corriger un déséquilibre de la balance des paiements. En outre, un autre élément qui favorise l'unité, c'est que nous avons assisté ces dernières années à un convergence des politiques économiques des gouvernements européens, quelle que soit leur idéologie.*

*» Enfin, troisième raison*, poursuit M. Boyer, *les progrès réalisés par la construction européenne, notamment durant la présidence allemande, rendent illusoire l'idée d'autonomie. Même pour les pays les plus réticents face au processus d'union, comme la Grande-Bretagne. Imaginez qu'un Etat décide de rester en marge du système monétaire européen. Une fois en vigueur la libre circulation des capitaux, il risque de faire face à de telles pressions contre sa monnaie que, pour les contrecarrer, il devra faire monter ses taux d'intérêt à un niveau qui rendra virtuellement impossible toute croissance de son économie.*

*» Il est vrai*, reconnaît M. Boyer, *que certains sont encore réticents parce qu'à leurs yeux, réaliser l'unité monétaire de l'Europe, c'est accepter la domination de l'Allemagne, c'est-à-dire d'un pays au taux de chômage très faible qui peut pour autant se permettre de réaliser une politique très orthodoxe de stabilité des prix. Mais si l'on admet cet argument, dans la mesure où il est de toute manière impossible de faire bande à part, la seule solution consiste à jouer le jeu de l'unité monétaire européenne en amenant de l'intérieur, la RFA à assouplir sa position.*

*» Il est évident que certains pays européens connaissent une situation sociale plus difficile, et ont donc besoin de croître plus rapidement*, affirme notre interlocuteur. *Il s'agit d'établir un moyen terme entre leurs préoccupations et celles des pays les plus avancés. C'est-à-dire de convaincre à la fois la RFA de croître un peu plus vite et les pays aux tendances inflationnistes d'être un peu moins laxistes. La réalisation de l'unité monétaire européenne suppose tout autant de lutter contre les excédents excessifs de balance des paiements que contre les déficits excessifs. Tout en laissant à chaque pays le choix des moyens à employer. »*

### Des taux de change de plus en plus fixes

M. Boyer définit ensuite ce qui constitue, à ses yeux, les priorités de l'unité monétaire européenne. *« Il s'agit d'abord de parvenir à des taux de change de plus en plus fixes entre les monnaies des Douze. Tant la politique agricole commune que l'instauration du marché unique ne peuvent d'ailleurs que nous y inciter. Et plus les taux de change seront fixes, plus les politiques monétaires et fiscales tendront à s'harmoniser, même si cela pose quelques problèmes d'adaptation. »*

*« En outre*, poursuit l'ancien ministre, *le marché unique amènera les Douze à coordonner davantage leur TVA et leurs impôts indirects respectifs, tandis que la libre circulation des capitaux fera de même avec les impôts directs. Sinon, il est évident que les capitaux afflueraient en masse vers le pays offrant le traitement fiscal le plus favorable. Dans ces conditions, la marge d'autonomie de chaque gouvernement en matière fiscale se réduira rapidement. En d'autres termes, les gouvernements européens percevront de plus en plus leurs impôts de façon semblable. la différence essentielle entre eux ne résidant plus que dans la manière dont ils dépenseront ensuite ces ressources. »*

M. Boyer considère que l'unité monétaire européenne suppose, immanquablement, la création d'une banque centrale européenne (BCE), mais précise que *« la banque centrale européenne ne doit pas se substituer aux banques centrales nationales, mais bien fonctionner parallèlement à elles. De même qu'en matière de monnaie, l'ECU doit se développer parallèlement aux monnaies nationales. Un grand volume de transactions financières, par exemple en matière de crédit, de dette publique ou d'obligations, pourrait parfaitement être comptabilisé dès aujourd'hui en ECU »*.

Devant quelle instance politique la Banque centrale européenne serait-elle amenée à rendre des comptes ? *« C'est évidemment l'un des problèmes de fond »*, reconnaît M. Boyer. *« Il est évident*, ajoute-t-il, *que les pays dont la banque centrale nationale jouit traditionnellement d'une grande autonomie, comme la RFA, sont les plus réticents : les Allemands craignent qu'une banque centrale européenne trop soumise au pouvoir politique ait tendance à se montrer plus permissive en matière de politique monétaire. mais on ne peut pas non plus créer un organe de technocrates complètement indépendant de tous les pouvoirs politiques. Il est évident que la Banque centrale européenne devra rendre des comptes devant le Parlement européen. Mais c'est un Parlement reflétant des situations nationales très diverses, où ceux préoccupés d'abord par la stabilité des prix devront se mettre d'accord avec ceux pour qui la lutte contre le chômage constitue la principale priorité. »*

THIERRY MALINIAK.

● RECTIFICATIF. — Dans notre article sur le Banco central d'Espagne (*le Monde* du 28 juin), à l'avant-dernier paragraphe, il fallait lire : « ... *Pressions aussi sur son nouvel associé M. Escamez, du président de Banesto, M. Mario Conde, apparemment peu désireux de fusionner avec une banque dont le président et l'actionnaire principal étaient en guerre ouverte.* »

## REPÈRES

### Assurance-maladie

#### Toujours en hausse

La progression des dépenses d'assurance-maladie reste forte, selon les statistiques publiées par la Caisse nationale des salariés (CNAMTS) : 3,8 % fin mai en rythme annuel (soit 1,8 % à prix constants), contre 2,8 % fin avril. L'essentiel provient de la médecine ambulatoire : les honoraires médicaux augmentaient de 9,4 % contre 7,5 % fin avril, notamment les consultations (+ 16,5 % contre + 14,6 %) et les actes de radiologie (+ 6,4 % contre 4,6 %).

Selon la CNAMTS, cet accroissement entre avril et mai est dû essentiellement à l'augmentation du nombre de jours ouvrés et aux revalorisations de tarifs intervenues en mars. Mais si l'activité des généralistes se stabilise, celle des spécialistes continue à augmenter très vite (+ 8,6 % en mai contre + 6 % en avril). Les honoraires dentaires progressent aussi (+ 3 % contre + 0,9 %). Les prescriptions suivent le mouvement, notamment les analyses biologiques (+ 9 % contre + 6,8 % fin avril) et les dépenses de pharmacie (– 1,1 % contre – 3,1 %), ainsi que les versements aux hôpitaux privés (+ 4,5 % contre + 3,4 %).

### UNEDIC

#### Baisse du nombre de chômeurs indemnisés

En données corrigées, le nombre de chômeurs indemnisés au titre du mois de mai a diminué de 0,6 %, indique l'UNEDIC. En données brutes, le recul est de 2 %, et de 2,4 % par rapport à l'an passé. Au total, 2 155 800 personnes ont reçu une allocation, la baisse étant pour l'essentiel due au mouvement qui se poursuit sur les préretraites.

En effet, les préretraités sont 414 500, soit 16 % de moins en un an. Tandis que l'on compte 175 500 jeunes ayant bénéficié d'une allocation d'insertion (– 9,4 % en un an), il y a 287 300 chômeurs de longue durée qui reçoivent l'allocation spécifique de solidarité (+ 10,5 % en un an), les deux mesures étant financées par l'Etat.

Guère plus de 13 100 personnes touchent une allocation alors qu'elles suivent une formation. Finalement, 1 265 400 personnes perçoivent l'une des allocations versées par le régime d'assurance-chômage, soit à peine 0,4 % de plus que l'an passé, preuve que la nature du chômage a évolué.





… » et l'union monétaire
… européenne ne doit pas … banques nationales »
… Miguel Boyer

COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

# "Un pas en avant important"

**Résumé de l'allocution du Président Guy DEJOUANY à l'Assemblée Générale des actionnaires.**

**L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le vendredi 24 juin 1988 sous la présidence de Monsieur Guy DEJOUANY a approuvé les comptes de l'exercice 1987. Dans son allocution Monsieur DEJOUANY a souligné que l'année 1987, une bonne année pour le Groupe, avait représenté une étape de développement très significative et un pas en avant important.**

## Une bonne année 1987

Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement - un tiers du chiffre d'affaires du Groupe -, une forte progression d'activité a été constatée en 1987. Elle est due pour l'essentiel aux succès commerciaux de 1986, notamment à Lyon et à Brest. Cette progression commerciale s'est poursuivie en 1987 et les contrats conclus en 1986 ont apporté la gestion de 300.000 habitants supplémentaires pour l'eau et de 500.000 pour l'assainissement.

Parmi les autres événements marquants de l'exercice on peut citer : le large redressement du secteur traitement des eaux avec complet rétablissement financier de la situation d'OTV ; le développement et les bons résultats du secteur de la propreté ; la large confirmation du succès de Canal + (2.300.000 abonnés) ; la progression régulière dans le domaine des travaux d'installations électriques ; la mise en route progressive des réseaux câblés où le Groupe représente à peu près la moitié du marché français actuel ; l'émergence du secteur de la santé ; les succès importants obtenus par Montenay en Amérique du Nord avec la conclusion des contrats de Dade County et de Vancouver ; la désignation comme opérateur privé pour le développement du radiotéléphone en France.

La très large ouverture internationale des principaux métiers de service du Groupe a également constitué l'un des traits saillants de 1987. Elle se mesure par l'évolution du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger (6,7 milliards de francs), mais aussi par l'importance des positions conquises en 1987 avec aux U.S.A l'acquisition d'Energy Factors (production d'électricité), et en Europe la réalisation d'une véritable implantation de nos métiers de service en Espagne (collecte des déchets et distribution d'eau) et en Grande-Bretagne (les Statutory Water Companies).

Au plan financier, le résultat net (part du Groupe) accomplit un bond vigoureux et dépasse pour la première fois la barre du milliard de francs, tandis que la capacité d'autofinancement s'élève à 3,9 milliards de francs, en augmentation d'environ 22 %. Le montant total des investissements atteint le niveau record de 7,6 milliards de francs, dépassant de près de 85 % le montant pourtant fort élevé réalisé en 1986 de 4,1 milliards de francs.

## Une nouvelle configuration

L'événement important de l'année 1988 est la décision prise par le Groupe de devenir l'actionnaire majoritaire de la Société Générale d'Entreprises et l'accord conclu en mars dernier à ce sujet avec la Compagnie de Saint-Gobain.
Ainsi se trouvent atteints deux objectifs :

- le pôle bâtiment et travaux publics du Groupe disposera des moyens lui permettant de jouer son rôle dans le cadre de l'Europe d'après 1992, comme dans le reste du monde, avec une taille convenable et une pluridisciplinarité des compétences ;
- directement, comme à travers la SGE, la Compagnie confirme et élargit sa position de premier actionnaire de la Compagnie de Saint-Gobain (8,17 %).

Les comptes de la SGE pour 1988 auront une physionomie très encourageante et pour 1989 un résultat agréable supérieur à 100 millions de francs est attendu.
Dans sa nouvelle configuration, le Groupe Générale des Eaux devrait réaliser un chiffre d'affaires consolidé voisin de 80 milliards de francs dont 15 milliards à l'étranger, et employer plus de 125.000 personnes.

## Pronostic favorable

Pour le développement, l'activité, et les résultats du Groupe en 1988, le pronostic est favorable. Le Président a précisé : "Il me semble que nous sommes en route vers un résultat part du Groupe qui ne sera pas inférieur à 1.250 millions de francs, soit une progression de l'ordre de 20 %, ce niveau de bénéfice étant obtenu avec une politique de prudence toute particulière dans l'arrêté des comptes des sociétés nouvellement entrées dans le Groupe et, notamment, de la Société Générale d'Entreprises. La marge brute d'autofinancement (4.263 millions de francs en 1987) devrait connaître une progression du même ordre de grandeur."

Le Président a ajouté que l'effort d'investissement de l'année 1988 resterait important. De nombreuses opportunités nouvelles s'offrent dans les métiers de la communication et dans le développement des métiers traditionnels de la Compagnie, notamment dans les pays de la Communauté Européenne. Un renforcement des fonds propres a donc semblé nécessaire. La volatilité des cours de la Bourse au cours des derniers mois et un certain manque de visibilité pour l'avenir proche, sont à l'origine du choix de la Compagnie d'une émission d'obligations convertibles d'un montant d'un peu plus de deux milliards de francs. Cette formule permet en effet de demander aux actionnaires de contribuer au renforcement de la capacité financière de la Compagnie, dans des conditions de prix et de rémunération attrayantes, et de les associer très étroitement, par l'effet de levier lié à la convertibilité des obligations, aux résultats à moyen et long terme de l'action en profondeur actuellement entreprise.

En conclusion, le Président a souligné : "Nous avons réalisé depuis quelques années d'importantes mutations, une véritable "révolution tranquille" disent certains. Notre volonté est en permanence de privilégier un nombre limité de domaines d'actions complémentaires et d'y concentrer nos efforts de manière cohérente. Ces secteurs sont actuellement au nombre de quatre :
- l'eau et l'assainissement, métier de base,
- les autres services urbains et collectifs, au sens le plus large du mot,
- la grande entreprise,
- la communication, sous ses divers aspects.
Et dans chacun de ces quatre grands secteurs nos pensées sont tournées vers les implantations à l'étranger. Préoccupation du long terme et approche locale restent les caractères principaux de notre démarche qui s'appuie sur le professionnalisme, l'esprit de travail en équipe et le sens de la responsabilité."

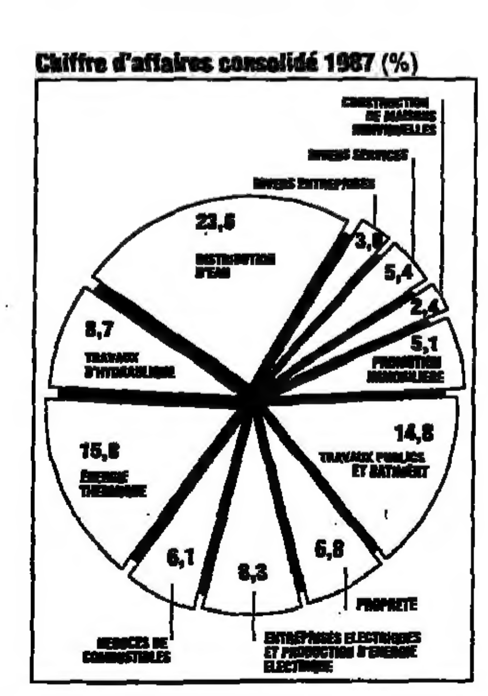
*L'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 1988 a décidé de distribuer un dividende net par action de 25 francs, payable soit en espèces, soit en actions. Tout actionnaire doit opter pour l'un ou l'autre mode de paiement, le mode de paiement choisi s'appliquant à la totalité des titres. Si le montant net des dividendes pour lesquels est exercée l'option, ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra obtenir le nombre d'actions immédiatement supérieur en versant le jour où il exerce son option la différence en numéraire, ou recevoir le nombre d'actions immédiatement inférieur, complété d'une soulte en espèces versée par la Société.*
*La valeur unitaire de l'action fixée par le Conseil d'Administration pour le paiement du dividende en actions est de 1 065 francs.*
*Les actionnaires pourront opter pour le paiement du dividende net en espèces ou en actions entre le 11 juillet et le 12 août 1988, période de souscription, auprès du Service des Titres de la Compagnie Générale des Eaux - 52, rue d'Anjou, 75008 Paris - ou auprès des intermédiaires financiers, banques et agents de change.*
*Les actions émises porteront jouissance au 1er janvier 1988. Les actionnaires qui n'auront pas exercé leur option le 12 août 1988 au plus tard, ne pourront recevoir leur dividende qu'en espèces.*

| Chiffres consolidés (millions de francs) | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 |
|---|---|---|---|---|
| Chiffres d'affaires consolidés hors taxes | 39.901 | 44.231 | 48.038 | 52.966 |
| Chiffres d'affaires à l'étranger | 5.900 | 5.500 | 6.000 | 6.700 |
| Résultat net, part du Groupe | 495,7 | 603,4 | 765,5 | 1.047,2 |
| Montant des bénéfices distribués | 210,8 | 241,7 | 306,9 | 348,7 |
| Marge brute d'autofinancement | 2.963,8 | 3.309,5 | 3.745,0 | 4.262,8 |
| Investissements | 2.483,1 | 2.509,1 | 4.121,5 | 7.600,3 |

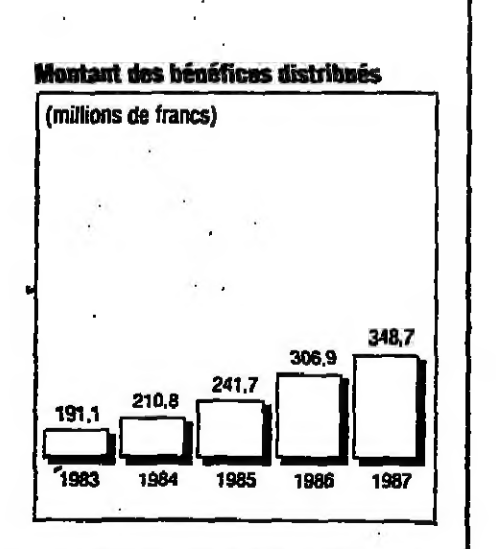
**Investissements**
(millions de francs)
1983: 1788.1 — 1984: 2.483.1 — 1985: 2.509.1 — 1986: 4.121.5 — 1987: 7.600,3

**Résultat net, part du Groupe**
(millions de francs)
1983: 417.3 — 1984: 495.7 — 1985: 603.4 — 1986: 765.5 — 1987: 1.047,2

**Chiffre d'affaires consolidé 1987 (%)**




**Montant des bénéfices distribués**



# Marchés financiers

## Poussée de fièvre momentanée sur le dollar et le pétrole

Sensibles à tout événement dans le Golfe, les marchés financiers et pétroliers ne pouvaient manquer de réagir à la destruction d'un Airbus iranien par la marine américaine. Les premiers ouverts, les marchés asiatiques ont marqué l'événement par une vive hausse du dollar, qui a atteint, en cours de séance, son niveau le plus haut de l'année, 135,20 yens. Une poussée contrebalancée par la crainte d'une intervention de la Banque du Japon et par des prises de bénéfices. En fin de journée, la fièvre du billet vert se calmait pour clôturer à 134,85 yens et 1,8225 marks. L'Europe partait sur ces bases pour échanger la devise américaine, dans la matinée du lundi 4 juillet, à 134,75 yens, 1,8230 DM et 6,1450 FF, un peu plus haut qu'en fin de journée, vendredi 1er juillet, mais les marchés restaient très calmes dans l'ensemble, New-York étant fermé en raison des fêtes de l'Indépendance. Le même phénomène a permis au brut de gagner 20 cents en début de journée, le lundi 4 juillet, mais les professionnels estimaient que cette reprise serait de courte durée. Les cours du pétrole américain, tombés à leur plus bas niveau depuis la fin de 1986, la semaine dernière, resteront, selon eux, déprimés.

## SEB rachète Rowenta

**SEB, spécialiste français du petit électroménager, a racheté la société allemande Rowenta au groupe américain Chicago Pacific Corporation, qui l'avait acquise il y a deux ans.**

Après une restructuration importante de 1983 à 1986, SEB affichait avec les marques Calor, SEB, Tefal, un chiffre d'affaires de 3,7 milliards de francs pour 1987 et un résultat de 360 millions de francs en croissance de 30 % sur l'exercice précédent. Rowenta a réalisé un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs et un résultat de 70 millions de francs. Grâce à cette acquisition, le groupe français deviendra en 1988, avec un chiffre d'affaires de 6 milliards de francs, l'un des leaders mondiaux dans sa catégorie.

En effet, les deux entreprises sont complémentaires. SEB est particulièrement performant dans les produits anti-adhésifs et les friteuses, Rowenta s'est affirmé dans le domaine des fers à repasser, les cafetières et produit des aspirateurs. Les deux réseaux de vente se complètent également : Rowenta est présent en RFA et en Italie, tandis que SEB a conquis le nord de l'Europe.

Cet achat pemettra à SEB d'acquérir une dimension internationale à la veille du grand marché européen de 1993 et il dotera l'entreprise française de nouveaux moyens pour lutter contre la concurrence des Etats-Unis et des Japonais.

## BASF reprend l'activité « liants » de Polysar

Le groupe allemand BASF, numéro un mondial de la chimie, reprend l'offensive en Amérique du Nord. Il vient de racheter pour 500 millions de dollars canadiens (2,54 milliards de francs) la division « latex » (dispersions de polymères) de la firme canadienne Polysar du groupe Nova Corp. Cette branche d'activité, qui emploie 760 personnes au total, est propriétaire de quatre usines, trois en Amérique du Nord et une aux Pays-Bas à Arnhem. Elle détient, en outre, des participations de sociétés communes en Finlande et en Chine populaire et a signé un contrat de travail à façon avec des tiers en France à La Wantzenau (Bas-Rhin).

BASF, qui compte parmi les principaux producteurs mondiaux de dispersions de polymères, était jusqu'ici pratiquement absent de l'Amérique du Nord dans cette activité. Grâce à cette acquisition, le groupe dispose, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, de débouchés importants sur un marché très prometteur.

Les dispersions de polymères servent de liants dans le couchage du papier et du carton. Elles entrent dans la fabrication des non-tissés et des tapis, des colles et des peintures, du cuir et du textile. Elles sont également utilisées dans le bâtiment et trouvent des applications dans de nombreux autres secteurs industriels.

La dernière grande acquisition de BASF en Amérique du Nord remonte à 1985 avec le rachat pour 1 milliard de dollars d'Inmont (encres d'imprimerie).

### Baisse du bénéfice de la Bundespost

Le bénéfice de la Bundespost a baissé en 1987 à 2,7 milliards de deutschemarks (9,1 milliards de francs) contre 3,3 milliards en 1986. Ce sont les activités postales qui ont une nouvelle fois pesé sur les comptes avec une perte de 2,6 milliards de deutschemarks (8,7 milliards de francs), tandis que les télécommunications et les services financiers sont bénéficiaires. Le gouvernement de Bonn a adopté en mai un projet prévoyant l'éclatement de la Bundespost en trois unités : postes, télécommunications et services financiers.



## LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 28 décembre 1987

| | 24 juin | 1er juillet |
|---|---|---|
| Valeurs franç. à rev. variable | 123,7 | 124,2 |
| Valeurs industrielles | 129,7 | 130 |
| Valeurs étrangères | 113 | 115 |
| Pétroles-Energie | 127,8 | 127,7 |
| Chimie | 128,7 | 128,6 |
| Métallurgie, mécanique | 139 | 144 |
| Electricité, électronique | 138,8 | 136,7 |
| Bâtiment et matériaux | 120,1 | 119,7 |
| Ind. de consommat. non alim. | 125,7 | 125 |
| Agro-alimentaire | 131,2 | 133,2 |
| Distribution | 115,8 | 114,9 |
| Transports, loisirs, services | 137,1 | 140,6 |
| Assurances | 128,9 | 133,2 |
| Crédit bancaire | 114,6 | 114,6 |
| Sicomi | 95,1 | 93 |
| Immobilier et foncier | 87,7 | 88,5 |
| Investissement et portefeuille | 125,2 | 125,7 |
| **Base 100 : 28 décembre 1984** | | |
| Valeurs franç. à revenu fixe | 104,6 | 104,6 |
| Emprunts d'Etat | 106,9 | 106 |
| Emprunts garantis et assimilés | 103,8 | 103,9 |
| Sociétés | 104,5 | 104,7 |
| **Base 100 en 1949** | | |
| Valeurs franç. à rev. variable | 3030,8 | 3042,9 |
| Valeurs étrangères | 3764 | 3830,7 |
| **Base 100 en 1972** | | |
| Valeurs franç. à rev. variable | 437,4 | 439,2 |
| Valeurs étrangères | 606,2 | 618,2 |
| **Base 100 : 31 décembre 1980** | | |
| Indice des val. franç. à rev. fixe | 120,7 | 120,8 |
| Emprunt d'Etat | 119,7 | 119,8 |
| Emprunts garantis et assimilés | 120,4 | 120,5 |
| Sociétés | 121,7 | 122 |
| **COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE** | | |
| **Base 100 : 31 décembre 1981** | | |
| Indice général | 355,9 | 358,7 |
| Produits de base | 239,5 | 240,8 |
| Construction | 377,3 | 377,7 |
| Biens d'équipement | 275,3 | 280 |
| Biens de consom. durables | 499,6 | 506 |
| Biens de consom. non durables | 484,3 | 487,8 |
| Biens de consom. alimentaires | 463,5 | 471 |
| Services | 324,4 | 327,2 |
| Sociétés financières | 434,9 | 441 |
| Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger | 338,9 | 342,8 |
| Valeurs industrielles | 349,9 | 351,9 |
| **BOURSES RÉGIONALES** | | |
| **Base 100 : 31 décembre 1981** | | |
| Indice général | 268,4 | 273,8 |

## PARIS, 4 juillet ↑

### Ferme

Début de semaine calme mais ferme au palais Brongniart. Alors que la Bourse de Tokyo, tout comme celle de Londres, marquait une certaine hésitation au lendemain de la destruction par la flotte américaine d'un Airbus iranien, la place parisienne ne semblait pas trop y prêter attention. Même la fermeture de Wall Street, en raison des fêtes de l'Indépendance, n'a pas énormément pesé sur l'activité. L'indicateur instantané, qui avait ouvert la journée sur une avance de 0,29 %, se maintenait à + 0,44 % à l'issue de la séance. « Nous demeurons optimistes », confiait un gestionnaire, satisfait de constater que la France échappait toujours au syndrome d'une hausse des taux d'intérêt.

Mais, tout comme ces derniers jours, l'intérêt se portait autour de LVMH, Louis-Vuitton-Moët Hennessy. Les transactions demeurent si élevées (76 790 pour la seule journée de vendredi) que nombre d'intervenants croient à une OPA sur ce leader du secteur de luxe. Et d'évoquer M. Bernard Arnault, le président de la Financière Agache, ou encore un groupe étranger.

Dans le premier cas, un représentant de la Financière Agache a formellement démenti cette rumeur, ne contestant cependant pas la possession de titres par son groupe. En revanche, aucune confirmation ou infirmation d'une éventuelle OPA d'origine étrangère. Certains gérants notaient cependant un certain nombre d'achats de titres LVMH pour des clients anglo-saxons. Au chapitre des hausses également, L'Air liquide et la SCOA qui a subitement gagné plus de 8 %. En baisse on notait Lesieur, Talcs de Luzenac et Moulinex.

Les cotations de Motoconfort, tout comme celles de WABCO-Westinghouse étaient suspendues sur le marché hors-cote. Plusieurs franchissements de seuil étaient également annoncés : la Compagnie Lebon a indiqué ne plus détenir que 10,01 % de la CDME. L'Union d'études et d'investissements (UEI, filiale du Crédit agricole) a porté sa participation de 18,45 % à 31,70 % dans la Rochette Cenpa. Toutefois, après l'augmentation de capital de cette firme à laquelle l'UEI ne participera pas, sa part reviendra à 15,86 %.

Enfin, sur le MATIF, dans un marché relativement calme, le contrat de septembre gagnait 0,19 % à 104,50.

## LONDRES

### « Une année extraordinaire »

Le Stock Exchange a connu *« une année extraordinaire »*, essentiellement grâce au niveau record d'activité enregistré lors de la crise boursière d'octobre 1987, a expliqué, le vendredi 1er juillet, son président, Sir Nicholas Goodison. Les bénéfices de la Bourse de Londres se sont, en effet, élevés à 28,9 millions de livres (290 millions de francs), contre 7,7 millions de livres (80 millions de francs) l'année précédente. Les revenus du Stock Exchange dépendent essentiellement du nombre de transactions passées.

Si le montant des transactions quotidiennes a avoisiné les 25 000 durant cette dernière semaine de juin, le 21 octobre 1987 avait enregistré un record avec 103 000 transactions, et l'activité avait connu un rythme très soutenu au cours des semaines suivantes.

La prospérité de la Bourse a, d'autre part, été favorisée par les réformes fiscales, qui ont encouragé le développement du capitalisme populaire, a ajouté Sir Nicholas, et les modifications apportées au Financial Services Act, qui s'appliquent aux transactions boursières.

Sir Nicholas doit quitter son poste à la fin de l'année pour devenir président de la banque Trustee Savings Bank (TSB).

## TOKYO, 4 juillet ↓

### Morne

Morne séance à la Bourse de Tokyo lundi, où les investisseurs ont préféré rester dans l'expectative. Et pour cause : nul ne sait quelles seront les conséquences de la destruction d'un Airbus iranien par les Américains ou encore jusqu'où évoluera la parité dollar-yen. Dans ces conditions, l'indice Nikkeï demeurait relativement stable, clôturant à 27 360,39, en baisse de 2,13 yens. Les intervenants ont également préféré ne pas prendre de positions, en raison de la fermeture de Wall Street, le 4 juillet étant férié aux Etats-Unis en raison des fêtes de l'Indépendance.

Les grandes valeurs comme les sidérurgiques, après une faible progression en début de journée, se sont raffermies en fin de séance. Les titres du secteur pétrolier (Teikoku Oil et Arabian Oil) étaient en forte hausse, ainsi que les actions des chantiers navals. En revanche, sur le marché obligataire, les cours des emprunts d'Etat ont fortement reculé.

| VALEURS | Cours du 2 juillet | Cours du 4 juillet |
|---|---|---|
| Akaï | 695 | 696 |
| Bridgestone | 1 330 | 1 310 |
| Canon | 1 280 | 1 230 |
| Fuji Bank | 3 170 | 3 160 |
| Honda Motors | 1 670 | 1 670 |
| Matsushita Electric | 2 450 | 2 480 |
| Mitsubishi Heavy | 880 | 883 |
| Sony Corp. | 5 220 | 5 200 |
| Toyota Motors | 2 300 | 2 290 |

## FAITS ET RÉSULTATS

● **Banque Lazard : baisse de 12,7 % du bénéfice en 1987.** – La banque d'affaires Lazard Frères et Cie a enregistré, en 1987, une baisse de 12,7 % de son bénéfice. Il s'établit à 233,9 millions de francs, contre 268,1 millions en 1986. Au terme de l'an dernier, le produit d'exploitation bancaire est en hausse sensible à 805,3 millions de francs, contre 601,1. Le total du bilan de la banque a diminué à 2,78 milliards de francs, contre 2,90 milliards de francs un an plus tôt.

● **Hausse de 2 % à 4 % des loyers « loi de 1948 ».** – Les loyers de sept cent mille logements encore soumis à la loi du 1er septembre 1948 peuvent être augmentés, depuis le 1er juillet, de 2 % à 4 %, selon un avis publié dans le *Journal officiel* du 1er juillet. La hausse peut atteindre au maximum 2 % pour les catégories de logement IIIA et IIIB. Elle peut atteindre 4 % pour les catégories IIC et IIB.

● **Electrolux acquiert Alfatec.** – Electrolux, le géant de l'électroménager, a racheté la société milanaise Alfatec, qui détient un quart du marché italien de l'aspirateur. Alfatec emploie soixante-quinze salariés et a réalisé, en 1987, un chiffre d'affaires équivalent à 125 millions de francs français. Electrolux, qui détient déjà 20 % du marché mondial de l'aspirateur, renforce ainsi sa position sur le marché italien.

● **Bourgey-Montreuil rachète les transports Merienne.** – Le groupe Bourgey-Montreuil, l'un des premiers transporteurs français a annoncé, samedi, qu'il venait d'acquérir les transports Merienne, entreprise opérant principalement en Normandie, dans le Nord et la région parisienne. Déjà présent à Rouen, Bourgey-Montreuil vise, à travers ce rachat, un chiffre d'affaires de 60 millions de francs à l'horizon 1989. Le nouvel ensemble prendra le nom de BM Normandie.

● **Cébal (groupe Pechiney) se renforce dans l'emballage.** – Cébal, filiale de Pechiney dans l'emballage, a pris le contrôle, en moins d'un mois, de trois entreprises spécialisées dans l'impression des étiquettes et des cartons de luxe, représentant ensemble un chiffre d'affaires annuel supérieur à 200 millions de francs. Il s'agit de la société Chantreau SA, de l'Imprimerie armoricaine et de Carrillon étiquettes adhésives SA. Cébal, qui a réalisé 3,2 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1987 avec six mille personnes, prend ainsi, selon Pechiney, une position de tête sur le marché européen du suremballage et de l'étiquette haut de gamme destinés à l'agro-alimentaire, la cosmétologie, la pharmacie, l'hygiène et l'entretien.

● **Doublement du bénéfice chez Villeroy et Boch en 1987.** – Le bénéfice du groupe allemand Villeroy et Boch (céramiques et sanitaires) a été multiplié par deux en 1987, passant de 4,2 millions de deutschemarks en 1986 à 8,5 millions de deutschemarks. Transformée en société par actions le 1er janvier 1987, Villeroy et Boch a distribué, cette année, un dividende de 3,25 DM. M. Luitwin Gisbert, président du directoire de la société, s'attend à une augmentation de 5 % à 8 % du chiffre d'affaires consolidé en 1988 (1,2 milliard de deutschemarks) et à une *« nouvelle et nette »* progression des bénéfices. D'autre part, M. Gisbert estime que les conditions sont, à présent, réunies pour que Villeroy et Boch soit coté à la Bourse.

# PARIS :

## Second marché (sélection)

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| A.G.P. S.A. | 300 | 300 | IMS | 144 | 146 |
| Arnault & Associés | 528 | 548 d | Int. Metal Service | 305 | 317 |
| Asystel | 280 | 275 | La Commande Electro. | 344 | 386 |
| B.A.C. | 430 | 430 | La gd livre du mois | 278 | 271 80 c |
| B. Demachy & Assoc. | 340 | 348 | Loca Investissement | 250 | 260 |
| B.I.C.M. | 530 | 551 d | Locamic | .... | 180 |
| B.I.P. | .... | 475 | Marin Immobilier | .... | 300 |
| Boiron | 383 50 | 398 80 | Metallurg. Minière | 143 50 | 146 |
| Bolloré Technologies | 930 | 920 | Métrologie Internat. | 393 | 394 50 |
| Buisson | 1050 | 1050 | Métroservice | 136 | 130 50 • |
| Câbles de Lyon | 1440 | 1480 | M.M.B.M. | 576 | 576 |
| Calberson | 746 | 787 | Molex | 235 | 231 10 |
| Canal Plus | 544 | 541 | Navale-Delmas | 670 | 680 |
| Cardif | 981 | 1030 | Olivetti-Logabax | .... | 203 c |
| C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.) | .... | 279 | Om. Gest.Fin. | 320 | .... |
| C.A.T.C. | 132 80 | 125 c | Prasbourg (C. In. & Fin.) | 99 80 | 98 90 |
| C.D.M.E. | 888 | 900 | Présence Assurance | 520 | 507 |
| C. Equip. Elect. | 310 | 310 | Publicat. Filipacchi | .... | 452 |
| C.E.G.I.D. | 640 | 648 | Razel | 968 | 955 |
| C.E.G.E.P. | .... | 170 | St-Gobain Emballage | .... | 1300 |
| C.E.P.-Communication | 1306 | 1410 | St-Honoré Matignon | 174 | 174 |
| C.G.I. Informatique | 671 | 698 | S.C.G.P.M. | .... | 280 • |
| Ciments d'Origny | 531 | 528 | Segin | 380 | 381 |
| C.N.I.M. | .... | 325 | Sema-Metra | 582 | 580 |
| Concept | 258 | 241 • | S.E.P. | 1390 | 1400 |
| Conforama | 802 | 805 | S.E.P.R. | .... | 1420 |
| Creeks | 430 | 433 70 c | S.M.T.Goupil | 281 50 | .... |
| Dafsa | 184 | 191 40 | Sodiaforg | 840 | 850 |
| Dauphin | 4489 | 4680 | Sopra | 282 30 | 293 80 c |
| Devanlay | 1100 | 1056 o | TF 1 | 235 | 244 40 |
| [illegible] | 815 | 620 | Unilog | 157 | 158 |
| Duménil-Leblé | 980 | 950 | Union Financ. de Fr. | 401 | 400 |
| Editions Belfond | 125 80 | 128 40 o | Valeurs de France | 337 | 337 |
| Elysées Investiss. | 23 50 | 24 50 | | | |
| Finacor | 482 | 472 | | | |
| Guintoli | 486 | 509 | | | |
| Guy Degrenne | 810 | .... | | | |
| I.C.C. | 244 | 243 | | | |
| IDIA | 230 | 228 | | | |
| I.G.F. | 133 | 137 | | | |



## Marché des options négociables le 1er juillet 1988

Nombre de contrats : 10 232.

| VALEURS | PRIX exercice | OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier | OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier | OPTIONS DE VENTE Septembre dernier | OPTIONS DE VENTE Décembre dernier |
|---|---|---|---|---|---|
| Accor | 440 | 40 | – | – | – |
| CGE | 320 | 15 | 24 | – | – |
| Elf-Aquitaine | 320 | 18,25 | 25 | 14,50 | – |
| Lafarge-Coppée | 1 300 | 101 | 140 | 52 | 70 |
| Michelin | 200 | 33 | 39 | 8 | 13 |
| Midi | 1 300 | 150 | – | 75 | 95 |
| Paribas | 400 | 16,50 | 26 | – | – |
| Peugeot | 1 100 | 215 | – | 20 | 35 |
| Saint-Gobain | 440 | 71,50 | – | 4,50 | – |
| Thomson-CSF | 180 | 32,50 | – | 4,80 | – |

## MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 1er juillet 1988
Nombre de contrats : 42 743

| COURS | ÉCHÉANCES Sept. 88 | ÉCHÉANCES Déc. 88 | ÉCHÉANCES Mars 89 |
|---|---|---|---|
| Dernier | 104,30 | 103,15 | 102,10 |
| Précédent | 103,90 | 102,75 | 101,65 |

Options sur notionnel

| PRIX D'EXERCICE | OPTIONS D'ACHAT Sept. 88 | OPTIONS D'ACHAT Déc. 88 | OPTIONS DE VENTE Sept. 88 | OPTIONS DE VENTE Déc. 88 |
|---|---|---|---|---|
| 102 | 2,55 | 2,30 | 0,30 | 1,20 |

## INDICES

### CHANGES

**Dollar : 6,1450 F ↑**

Le dollar était en forte hausse lundi sur les marchés des changes, clôturant à 134,85 yens, contre 134,50 yens vendredi. La devise américaine avait même ouvert la journée en nette progression à 135,15 yens, dépassant le seuil des 135 yens pour la première fois depuis le 24 novembre 1987. A Paris, le dollar était en hausse à 6,1450 F, contre 6,1330 F à la clôture des échanges interbancaires de vendredi et 6,1425 F au fixing du même jour.

| | | |
|---|---|---|
| **FRANCFORT** | 1er juillet | 4 juillet |
| Dollar (en DM) | 1,8285 | 1,8230 |
| **TOKYO** | 1er juillet | 4 juillet |
| Dollar (en yens) | 134,50 | 134,85 |

**MARCHÉ MONÉTAIRE** (effets privés)

Paris (4 juillet) .... 7 3/16-7 5/16 %
New-York (1er juillet) ... 7 13/16 %

### BOURSES

**PARIS** (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

| | 30 juin | 1er juillet |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 124,7 | |
| Valeurs étrangères | 114,6 | |
| **Cie des agents de change** (Base 100 : 31 déc. 1981) | | |
| Indice général | 357 | 358,7 |

**NEW-YORK** (Indice Dow Jones)

| | 30 juin | 1er juillet |
|---|---|---|
| Industrielles | 2 141,71 | 2 131,58 |

**LONDRES** (Indice « Financial Times »)

| | 30 juin | 1er juillet |
|---|---|---|
| Industrielles | 1 483,20 | 1 485,10 |
| Mines d'or | 287,20 | 288,40 |
| Fonds d'Etat | 87,92 | 87,82 |

**TOKYO**

| | 2 juillet | 4 juillet |
|---|---|---|
| Nikkeï Dow Jones | 27 362,52 | 27 360,39 |
| Indice général | 2 148,97 | 2 148,25 |

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR + bas | COURS DU JOUR + haut | UN MOIS Rep. + ou dép. – | | DEUX MOIS Rep. + ou dép. – | | SIX MOIS Rep. + ou dép. – | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 6,1430 | 6,1460 | – 40 | – 25 | – 65 | – 40 | – 200 | – 120 |
| $ can. | 5,0170 | 5,0233 | – 120 | – 86 | – 210 | – 172 | – 615 | – 585 |
| Yen (100) | 4,5537 | 4,5593 | + 106 | + 127 | + 206 | + 239 | + 569 | + 649 |
| DM | 3,3688 | 3,3719 | + 76 | + 94 | + 150 | + 173 | + 442 | + 507 |
| Florin | 2,9857 | 2,9886 | + 74 | + 84 | + 135 | + 153 | + 363 | + 415 |
| FB (100) | 16,0854 | 16,1017 | + 85 | + 167 | + 199 | + 328 | + 565 | + 927 |
| FS | 4,0521 | 4,0568 | + 129 | + 147 | + 250 | + 276 | + 711 | + 794 |
| L (1 000) | 4,4790 | 4,4845 | – 127 | – 90 | – 242 | – 192 | – 756 | – 660 |
| £ | 10,3571 | 10,3683 | – 258 | – 214 | – 521 | – 454 | –1 562 | –1 386 |

## TAUX DES EUROMONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 7 5/8 | 7 7/8 | 7 5/8 | 7 3/4 | 7 11/16 | 7 13/16 | 7 7/8 | 8 |
| DM | 4 1/8 | 4 3/8 | 4 3/16 | 4 5/16 | 4 1/4 | 4 3/8 | 4 9/16 | 4 11/16 |
| Florin | 4 | 4 1/4 | 4 1/8 | 4 1/4 | 4 1/4 | 4 3/8 | 4 11/16 | 4 13/16 |
| F.B. (100) | 5 3/4 | 6 1/4 | 6 5/16 | 6 5/8 | 6 5/16 | 6 5/8 | 6 7/16 | 6 3/4 |
| F.S. | 3 1/8 | 3 3/8 | 3 3/8 | 3 1/2 | 3 7/16 | 3 9/16 | 3 5/8 | 3 3/4 |
| L (1 000) | 9 | 9 1/2 | 9 3/4 | 10 1/4 | 10 | 10 3/8 | 10 5/8 | 10 7/8 |
| £ | 8 7/8 | 9 1/8 | 9 7/8 | 9 3/4 | 10 1/16 | 10 3/16 | 10 1/2 | 10 3/8 |
| F. franç. | 7 1/8 | 7 1/2 | 7 3/16 | 7 5/16 | 7 1/4 | 7 3/8 | 7 9/16 | 7 11/16 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

BOURSE DU 4 JUIL

Comptant

Cote des changes

# Marchés financiers

## BOURSE DU 4 JUILLET

Cours relevés à 14 h 55

### Règlement mensuel

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 3845 | C.N.E. 3% ★ | 3805 | 3800 | 3815 | + 0 26 |
| 1075 | B.N.P. T.P. | 1070 | 1070 | 1070 | .... |
| 1025 | C.C.F. T.P. | 1060 | 1081 | 1080 | .... |
| 1084 | Créd. Lyon. T.P. | 1061 | 1061 | 1061 | .... |
| 1314 | Renault T.P. | 1355 | 1369 | 1369 | + 1 03 |
| 1626 | Rhône-Poul. T.P. | 1679 | 1698 | 1699 | + 1 19 |
| 1277 | St-Gobain T.P. | 1279 | 1276 | 1278 | – 0 23 |
| 1251 | Thomson T.P. | 1245 | 1245 | 1245 | .... |
| 445 | Accor | 475 | 470 10 | 466 | – 1 89 |
| 580 | Air Liquide | 585 | 550 | 584 • | + 6 08 |
| 2100 | Alcatel ★ | 2081 | 2105 | 2083 | + 1 07 |
| 1270 | Als. Superm. | 1320 | .... | .... | .... |
| 280 | A.L.S.P.I. | 324 80 | 320 | 316 | – 2 74 |
| 310 | Alsthom ★ | 317 | 319 90 | 320 | + 0 95 |
| 2160 | Arjom. Prioux ★ | 2315 | 2270 | 2291 | – 1 04 |
| 505 | Ausssedat-Rey ★ | 512 | 520 | 510 | – 0 39 |
| 885 | Aux. Entrepr. ★ | 932 | 902 | 909 | + 0 78 |
| 760 | Av. Dassault ★ | 746 | 750 | 750 | + 2 |
| 320 | BAFIP ★ | 347 | 350 | 347 | .... |
| 290 | Bail-Equipem. ★ | 300 | 307 | 305 | + 1 67 |
| 870 | Bail Investiss. | 875 | 879 | 880 | + 0 57 |
| 288 | B.N.P. C.I. ★ | 279 | 280 | 282 90 | + 1 40 |
| 436 | Cie Bancaire ★ | 458 | 460 | 461 | + 0 66 |
| 390 | Bazar H.-V. | 414 10 | 399 | 411 c | + 2 74 |
| 440 | Béghin-Say ★ | 485 | 486 | 484 50 | – 0 10 |
| 820 | Berger (Ma) | 831 | 850 | 850 | + 2 29 |
| 680 | Bic ★ | 707 | 703 | 696 | – 1 56 |
| 1370 | B.I.S. | 1458 | 1457 | 1457 | + 0 07 |
| 2320 | Bongrain S.A. ★ | 2395 | 2440 | 2410 | + 0 63 |
| 985 | Bouygues ★ | 930 | 930 | 915 | – 1 61 |
| 75 | B.P. France ★ | 76 | 75 80 | 77 80 | + 2 11 |
| 4670 | B.S.N. ★ | 4848 | 4850 | 4880 | + 0 66 |
| 2120 | Cap Gem. S. ★ | 2220 | 2220 | 2210 | – 0 45 |
| 395 | Carnaud ★ | 432 | 438 | 436 | + 0 93 |
| 2430 | Carrefour ★ | 2495 | 2480 | 2502 | + 0 28 |
| 152 | Casino | 155 | 156 | 154 | – 0 65 |
| 113 | Casino A.D.P. | 115 | 115 | 115 | .... |
| 980 | C.C.M.C. | 975 | 960 | 960 | – 1 54 |
| 730 | Cetelem | 740 | 746 | 775 | + 4 73 |
| 485 | Cerus ★ | 490 | 478 | 478 | + 0 67 |
| 1440 | C.F.A.O. ★ | 1449 | 1361 | 1398 | – 0 64 |
| 280 | C.G.E. | 299 80 | 299 90 | 305 80 | + 1 80 |
| 1110 | C.G.I.P. ★ | 1198 | 1200 | 1185 | – 1 09 |
| 1080 | Chargeurs S.A. ★ | 1131 | 1145 | 1149 | + 1 59 |
| 985 | Ciments franç. ★ | 1012 | 1018 | 1006 | – 0 69 |
| 445 | Club Méditerr. ★ | 486 20 | 485 | 487 | + 0 16 |
| 153 | Codetel ★ | 152 90 | 156 | 154 | + 0 72 |
| 300 | Cofimeg | 298 | 300 | 298 | + 7 22 |
| 2160 | Coles ★ | 582 | 564 | 560 | – 0 36 |
| 255 | Compt. Entrepr. | 286 | 288 | 286 | .... |
| 680 | Compt. Mod. ★ | 697 | 690 | 694 | – 0 43 |
| 880 | Créd. Foncier ★ | 902 | 920 | 915 | + 1 44 |
| 415 | Crédit F. Imm. ★ | 429 | 429 | 427 | – 0 47 |
| 120 | C.C.F. | 120 80 | 119 10 | 119 80 | – 0 83 |
| 517 | Cr. Lyon. (CI) ★ | 504 | 520 | 510 | + 1 19 |
| 950 | Crédit Nat. ★ | 956 | 965 | 963 | + 0 73 |

### Comptant (sélection)

#### Obligations

#### Actions

#### Étrangères

#### Hors-cote

### SICAV (sélection) 1/7

### Cote des changes

### Marché libre de l'or



c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde



## La destruction de l'Airbus d'Iran Air par l'US Navy

### M. Reagan : « Une terrible tragédie humaine »

Washington. — Voici le texte de la déclaration faite par le président Ronald Reagan, dimanche, pour annoncer que les forces armées américaines dans le Golfe ont abattu un Airbus iranien transportant deux cent quatre-vingt-dix-huit personnes.

*« J'ai la tristesse d'annoncer qu'il semble que, au cours d'une action défensive appropriée du USS-Vincennes ce matin dans le golfe Persique, un avion de ligne iranien a été abattu au-dessus du détroit d'Ormuz.*

*» C'est une terrible tragédie humaine.*

*» Nous adressons notre sympathie et nos condoléances aux passagers, à l'équipage et à leurs familles.*

*» Le département de la défense va effectuer une enquête complète.*

*» Nous regrettons profondément toute perte de vies.*

*» La route suivie par l'avion de ligne civil iranien était telle qu'elle le menait directement vers le* USS-Vincennes, *qui était à ce moment engagé contre cinq bateaux iraniens Boghammer qui avaient attaqué nos forces.*

*» Quand l'avion n'a pas obéi aux avertissements répétés, le* Vincennes *a suivi les consignes et les procédures bien connues, ouvrant le feu pour se protéger contre une attaque possible.*

*» Le seul intérêt des Etats-Unis dans le golfe Persique est la paix, et ceci renforce la nécessité de parvenir à cet objectif avec toute la rapidité possible. »* — (AFP.)

Le numéro du « Monde » daté 3/4 juillet 1988 a été tiré à 577 805 exemplaires

# Les explications embarrassées de Washington

*WASHINGTON*
*correspondance*

*« Une terrible tragédie humaine »*, a déclaré, le dimanche 3 juillet, le président Reagan en exprimant ses profonds regrets et ses condoléances, et en annonçant l'ouverture d'une enquête approfondie... Mais le président en vacances en Californie ne devait rentrer que lundi dans la capitale désertée en raison de la fête nationale pour voir le grand feu d'artifice du balcon de la Maison Blanche.

Ainsi ne décèle-t-on ici aucune atmosphère de crise, tout au plus un certain embarras, surtout de la part de l'amiral Crowe, chef de l'état-major conjoint, le chef militaire le plus élevé de la hiérarchie, auquel incombait la mission délicate de corriger au plus vite les premières informations de ses subordonnés. Certains d'entre eux avaient rapidement affirmé qu'il n'existait aucun rapport entre l'affrontement naval engagé dans le Golfe et la catastrophe de l'Airbus iranien. Mais jusqu'à présent aucune explication solide n'a été donnée sur l'erreur fatale commise par le commandant du *Vincennes*, un croiseur disposant d'un système de détection électronique perfectionné, considéré ici comme le navire de guerre le plus moderne du monde.

L'amiral n'a pas vraiment expliqué la défaillance de la haute technologie du *Vincennes*. L'enquête du ministère de la défense aura à déterminer si l'incident est dû à une erreur humaine ou à un équipement défectueux.

L'amiral Crowe a affirmé que l'appareil iranien ne s'était pas identifié et que son identification était impossible parce qu'il se dirigeait à grande vitesse directement sur le navire. En fait, après l'attaque de la frégate *« Stark »*, frappée il y a un an par deux « Exocet » irakiens, qui provoqua la mort de trente sept marins et fut suivie de sanctions contre le commandement, l'attitude des commandants a changé : décidés à ne prendre aucun risque, ces derniers estiment maintenant que tout appareil qui ne s'identifie pas en se dirigeant vers les bâtiments officiels a des intentions *« hostiles »*.

Aussi bien l'amiral Crowe que le président Reagan ont eu surtout à cœur de justifier la décision du commandant du *« Vincennes »*, en tout cas de lui trouver des circonstances atténuantes. Déjà engagé dans un affrontement avec des vedettes iraniennes, il avait de bonnes raisons de croire que son navire allait être attaqué par un appareil ennemi. Il n'avait pas le temps, souligne-t-on, de bien vérifier les caractéristiques de l'avion fonçant à toute vitesse sur son bâtiment et que son radar avait identifié comme un chasseur F-14. Ainsi, selon le président Reagan, le commandant a appliqué correctement les instructions permanentes prévues pour les opérations de légitime défense. L'amiral Crowe n'a pas manqué de faire état du contexte dans lequel s'est produit l'incident. Depuis plusieurs jours en effet des forces iraniennes menaient des opérations de harcèlement contre les navires américains. *« L'obligation numéro un d'un commandant est de protéger son navire et ses hommes »*, a conclu l'amiral, justifiant ainsi la nervosité des officiers américains.

En attendant les explications plus détaillées que l'enquête devrait apporter, le souci principal des officiels est de prévenir les réactions négatives de l'opinion mondiale et des adversaires au Congrès de la politique américaine dans le Golfe. Vis-à-vis de l'extérieur, on rejette avec force toute assimilation avec l'affaire de l'avion sud-coréen abattu en 1983 par les Soviétiques. L'Airbus iranien, dit-on, évoluait dans une zone de combats ; il avait reçu des messages d'avertissement ; enfin, le gouvernement américain, à la différence des Soviétiques, n'a pas attendu longtemps pour reconnaître l' *« erreur »* commise, et exprimer ses regrets. En fait, ayant en mémoire les effets désastreux au plan des relations publiques de l'affaire de l'avion sud-coréen pour les Soviétiques, le président Reagan et ses conseillers ont rapidement décidé de ne pas retarder l'aveu de la *« méprise »*. La promptitude s'imposait...

### L'attente d'une réaction iranienne

La Maison Blanche attend maintenant que les adversaires de sa politique dans le Golfe utilisent l'affaire pour renforcer leurs critiques contre la présence navale américaine et son extension, puisque depuis avril l'US Navy assure également la protection de navires neutres qui lui demandent assistance. Quarante-huit heures avant la destruction de l'Airbus d'Iran -Air, un pétrolier danois avait requis et obtenu la protection des escorteurs américains. Pour le moment, à l'exception du pasteur Jesse Jackson, les quelques membres du Congrès encore dans la capitale ont approuvé l'attitude du commandant du *« Vincennes »*. Le gouverneur Dukakis, candidat démocrate à la prochaine élection présidentierelle, s'est refusé notamment à critiquer la politique du président. *« Nos forces armées ont le droit de se défendre quand on les attaque »*, a-t-il dit. Aussi bien les officiels répètent-ils avec force que la politique américaine dans le Golfe ne changera pas...

Les préoccupations les plus vives concernent la réaction des Iraniens. On s'attend bien sûr à des représailles, mais de quel ordre ? On pense qu'elles pourraient se traduire, soit par une extension de la guérilla navale, soit par des attaques terroristes contre le personnel et les installations des missions diplomatiques américaines dans le monde, soit encore par des mesures restrictives contre les otages américains. Au département d'Etat on craint surtout que l'affaire ne renforce à Téhéran le camp des *« durs »* à un moment où les modérés semblaient gagner du terrain. Ainsi les efforts discrets pour tenter de rétablir un dialogue entre Washington et Téhéran se trouveraient ajournés pour une période de temps indéterminée.

HENRI PIERRE.

● COLOMBIE : nouveau massacre collectif. — Seize personnes au moins ont été assassinées le dimanche 3 juillet dans la province de Meta, dans le sud-est de la Colombie, parmi lesquelles on compterait cinq enfants. Les radios ont donné des versions divergentes, mais il semble qu'un groupe d'inconnus a ouvert le feu sur les occupants d'un bateau naviguant sur la rivière Ariari. Plus de cent soixante-quinze Colombiens, pour la plupart des paysans, sont morts depuis le début de l'année du fait de violences attribuées à des groupes paramilitaires ou à des trafiquants de drogue. — *(AFP, Reuter.)*

## BOURSE DE PARIS

### Matinée du 4 juillet
### Grand calme

La semaine a débuté dans le calme à la Bourse de Paris en raison des départs en vacances et surtout de la fermeture de Wall Street, les Etats-Unis célébrant les fêtes de l'Indépendance. L'indicateur instantané se maintenait à 0,42 %. En hausse figuraient des titres comme Cofimeg (+ 7,9 %), LVMH (+ 6,9 %), Interbail (+ 5,4 %) et Cételem (+ 5,4 %). En baisse, on notait Lesieur (– 5,9 %), Eurocom (– 3,8 %) et Lebon (– 3,1 %).

La cotation du fabricant d'appareil électroménager SEB était suspendue pendant près d'une heure pour permettre aux investisseurs de prendre connaissance de l'acquisition du groupe ouest-allemand Rowenta (voir par ailleurs).

## La mise en pratique du traité FNI

# Soviétiques et Américains commencent l'inspection des bases de missiles intermédiaires

Une délégation de soixante-dix Soviétiques est arrivée le vendredi 1er juillet, à San-Francisco en Californie, date à laquelle commençait la première phase d'application du traité FNI sur l'élimination des missiles de portée intermédiaire, signé en décembre dernier par MM. Reagan et Gorbatchev.

Une équipe de vingt-deux Soviétiques, menée par M. Viatcheslav Lebedev, s'est rendue dès samedi à Magna, près de Salt-Lake-City dans l'Utah, où l'Hercules Aerospace Co produisait les missiles Pershing II. Selon les termes du traité, ce groupe sera autorisé à demeurer sur le site pendant treize ans au maximum.

Les quarante-huit autres experts soviétiques visiteront cinq sites à l'ouest des Etats-Unis, mais ces contrôles, dont les lieux ne seront connus que quarante-huit heures à l'avance, n'excéderont pas vingt-quatre heures. Les sites choisis sont Pueblo dans le Colorado, Huachuca et Davis-Monthan en Arizona, Dugway dans l'Utah. Les Soviétiques disposent, comme les Américains, de soixante jours à compter du 1er juillet pour effectuer des inspections sur vingt-six sites aux Etats-Unis et en Europe, contre cent trente-trois pour les Américains en URSS, RDA et Tchécoslovaquie.

Dans le même temps, une équipe de vingt-neuf experts américains, dirigée par Roland Lajoie, ancien attaché militaire à Paris et directeur de l'Office américain pour les inspections sur place, s'est rendue à l'ancienne usine de production de SS-20 de Votkinsk en Union soviétique, visite annoncée à la télévision soviétique. Il ne s'agit pour l'instant que de décompter et d'identifier les types de missiles et les sites. — *(AFP, Reuter, UPI.)*

## Les départs en vacances

### Nombreux embouteillages sur les routes et dans les aéroports

De nombreux « bouchons » ont marqué les premiers départs en vacances du mois de juillet, en raison de l'afflux de sept millions de vacanciers motorisés. Les plus importantes difficultés de circulation ont concerné l'autoroute A6 entre Mâcon et Orange. Samedi 2 juillet, les ralentissements ont atteint 20 kilomètres à la hauteur de Mâcon. Dimanche 3 juillet, le « bouchon » du tunnel de Fourvière, à Lyon, dépassait les 7 kilomètres. Par ailleurs, il fallait compter deux heures d'attente pour prendre le bac du Verdon (Charente-Maritime).

Ce week-end a été meurtrier, en raison, notamment, du mauvais temps et en dépit d'un renforcement des contrôles effectués par la police et la gendarmerie à la demande du gouvernement. A L'Aiguillon-sur-Mer (Vendée), trois personnes ont été tuées, le 2 juillet, dans leur véhicule qui avait été percuté par une autre voiture dont le conducteur avait perdu le contrôle. A Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie), quatre piétons ont trouvé la mort, leur groupe ayant été fauché par un conducteur en état d'ivresse.

Dans les aéroports, l'afflux d'un million et demi de passagers et la mauvaise organisation du transport aérien ont provoqué des retards, qui ont atteint cinq heures dans certains cas. Cette congestion a également touché les aéroports londoniens (huit heures de retard) et espagnols (six heures de retard à Palma).

La grève des pilotes et mécaniciens d'Air Inter est entrée dans sa seizième semaine. Les syndicats veulent obtenir un essai de pilotage à trois de l'Airbus A-320, conçu pour être conduit par deux hommes seulement. Cette grève quotidienne et matinale amène Air Inter à annuler un certain nombre de vols (renseignements : (1) 45-39-25-25). Enfin, l'union syndicale CGT, représentant les électroniciens du centre de contrôle d'Athis-Mons (Essonne), a déposé un préavis de grève, du 8 au 11 juillet, afin d'obtenir *« des effectifs plus importants pour assurer dans de meilleures conditions le contrôle du trafic aérien »*.

## Au Brésil

### La découverte pétrolière « prometteuse » est abandonnée par Texaco

Le mirage de Marajo s'est dissipé. Située dans le delta de l'Amazone, l'île de Marajo avait été présentée par le chef de l'Etat brésilien, M. José Sarney en personne, comme le site d'un gisement de pétrole *« d'une dimension comparable à celui de la mer du Nord »*. (*le Monde* du 3 juin). Un mois plus tard, Texaco abandonne le site. L'unité de prospection aura coûté 6,5 millions de dollars à la troisième compagnie pétrolière américaine, associée à la Petrobras, la compagnie nationale du pétrole brésilien, pour ce permis.

Les chercheurs d'or noir n'en sont pas à leurs premières désillusions sur l'île de Marajo, sondée depuis plus de trente ans, mais c'est la première fois que la découverte de traces d'hydrocarbures donnait lieu à une annonce « médiatisée » à l'extrême. Pour le président Sarney, une telle découverte représentait un intérêt évident, à deux jours d'un vote de l'Assemblée nationale constituante sur la durée du mandat présidentiel et alors que les banques commerciales étaient réunies à New-York pour boucler un nouvel exercice de rééchelonnement de la dette extérieure.



